This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600054523P

# LA JEUNESSE

DE

# CATHERINE DE MÉDICIS

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (direction de la librairie) en septembre 1866.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
[illegible]

CATHERINE.

# LA JEUNESSE

DE

# CATHERINE DE MÉDICIS

PAR

A. DE REUMONT

ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE S. M. LE ROI DE PRUSSE

OUVRAGE

TRADUIT, ANNOTÉ ET AUGMENTÉ

PAR

ARMAND BASCHET

D'APRÈS DES RECHERCHES NOUVELLES

DANS LES DIVERSES ARCHIVES DU ROYAUME D'ITALIE

PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE GARANCIÈRE, 10

MDCCCLXVI

# ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES MÉDICIS.

- JEAN, fils d'Averardo, dit *de Bicci*, 1360-1429.
  - CÔME, *Père de la Patrie*, 1389-1464, marié à Contessina de Bardi.
    - PIERRE, 1416-1469, marié à Lucrezia Tornabuoni.
      - LAURENT le Magnifique, 1448-1492, marié à Clarice Orsini, morte 1488.
        - PIERRE, 1471-1503, marié à Alphonsine Orsini, morte 1520.
          - LAURENT, 1492-1519, Duc d'Urbin, marié 1518 à Madeleine de La Tour d'Auvergne, morte 1519.
            - CATHERINE, née 1519.
            - ALEXANDRE (fils naturel), 1510-1537, premier Duc de Florence 1531, marié en 1536 à Marguerite, fille de Charles-Quint.
        - JEAN, 1475-1521, Pape Léon X.
        - JULIEN, 1479-1516, Duc de Nemours, marié 1515 à Philiberte de Savoie.
          - CLARICE, morte 1528, mariée à Philippe Strozzi, mort 1538.
          - HIPPOLYTE (fils naturel), Cardinal 1529, 1511-1533.
    - JEAN, mort 1463.
      - JULIEN, 1453-1478.
        - JULES (fils naturel), 1478-1534, Pape Clément VII.
  - LAURENT, 1395-1440.
    - PIERRE-FRANÇOIS, mort 1467.
      - LAURENT, mort 1503.
        - PIERRE-FRANÇOIS.
          - LORENZINO, assassin d'Alexandre, mort 1547.
      - JEAN, mort 1498, marié à Catherine Riario Sforza, morte 1509.
        - JEAN, mort 1526, dit *des Bandes noires*, marié en 1516 à Marie Salviati, morte 1543.
          - CÔME, 1519-1574, second Duc de Florence, premier Grand-Duc de Toscane, 1570.

# PRÉFACE.

L'histoire de la jeunesse de Catherine de Médicis a été traitée et racontée par deux écrivains étrangers à la France, l'un, M. Alfred de Reumont, historien et diplomate allemand d'un très-grand mérite littéraire [1]; l'autre, M. T. A. Trollope, publiciste anglais de beaucoup de savoir. Tous les deux ont habité longtemps Florence, ils ont pratiqué et consulté les archives diplomatiques, et, pour ainsi parler, ils sont devenus les familiers des anciens Médicis, par une étude assidue des choses, des faits et des caractères qui furent notables, dès les premiers temps où cette grande famille entra dans l'histoire et la politique avec la personne de Côme l'Ancien.

Ce sujet — *Histoire de la jeunesse de Catherine de Médicis* — avait de quoi séduire la plume et charmer l'esprit de ces érudits qui avaient fait de Florence une sorte de patrie adoptive; et il est vrai de dire qu'ils se

[1] Voyez, à la fin de cette Préface, notre note relative à la personne et aux œuvres de M. Alfred de Reumont.

sont acquittés de cette entreprise avec un succès que l'on ne peut méconnaître.

Dès les premiers temps de notre séjour en Italie, nous avions formé le dessein de rassembler les matériaux utiles pour composer un récit de cette nature, car il nous avait paru surprenant que l'enfance et l'éducation de la femme qui a joué un si grand rôle dans le gouvernement de la France et dans sa politique extérieure, ne fussent pas mieux connues. Mais à peine avions-nous commencé nos recherches, que la nouvelle de l'intéressante publication de M. de Reumont nous parvint à Venise. Le succès et la bonne entente de l'ouvrage nous firent tenir pour vaine, à tous égards, et de tous points inutile, l'idée que nous avions conçue. Aussi bien, l'annonce que l'*Athenæum* anglais produisit, en quelque sorte dans le même temps, pour aviser de la publication prochaine d'un livre portant un titre identique [1], eût achevé de nous bien convaincre — si nous avions pu hésiter à le bien croire — que le récit de la *Jeunesse de Catherine de Médicis* serait désormais, en histoire, un sujet épuisé.

Or, à quoi devait se résoudre, sinon à interpréter l'un des deux ouvrages publiés, un écrivain français épris d'un sujet d'histoire traité dans un même temps, avec art et savoir, par un écrivain allemand d'une

[1] *The Girlhood of Catherine de' Medici*, by T. Adolphus Trollope; London, Chapman and Hall, 193, Piccadilly, 1856.

part, et par un écrivain anglais d'une autre, ayant consulté tous les deux les sources originales, et ayant écrit leur livre dans la ville qui fut le berceau de leur héroïne? De là cette traduction à laquelle m'autorisa dès cette époque l'honorable M. de Reumont, avec qui j'entrai plus tard en relations littéraires assidues, et que je visitai diverses fois à Florence, où il représentait, près la personne du Grand-Duc, le Roi de Prusse son souverain. Deux éditions allemandes à Berlin [1], et une édition italienne fort augmentée [2], sont les honorables témoignages du succès de cette étude. Puisse l'édition française avoir l'honneur d'un même accueil! Nous lui avons consacré des soins assidus, et nous avons fait suivre le récit original de l'auteur d'une série de textes inédits et curieux, cherchés et rencontrés par nous en diverses archives. Tous sont relatifs aux épisodes, aux événements et aux faits particuliers à l'enfance et à l'adolescence de ce faible et unique rejeton de la grande lignée des Médicis, à qui les destins réservaient cependant d'étranges grandeurs et des gloires singulières dans l'histoire de notre pays, où, selon l'humeur des partis, Catherine a été portée jusques

[1] *Die Jugend Katerina's de' Medici*, von Alfred von Reumont; Berlin, 1854 (1re édit.), et 1856 (2e édit.).

[2] *La Gioventù di Caterina de' Medici* di Alfredo Reumont, traduzione del Dottore Stanislao Bianciardi (Florence, Le Monnier, 1858).

aux nues par les uns, précipitée dans les bas-fonds par les autres.

Ne vous méprenez pas, et ne cherchez pas dans la jeunesse de Catherine de Médicis des signes faits pour laisser prévoir le caractère et la nature de la femme Reine et Régente en France. Le moral de l'enfant que nous voyons passer de Florence à Rome et de Rome à Florence, en des occasions si diverses, ne me parait pas avoir rien de commun avec celui de la femme qui devint un si notable négociateur en matière politique. Dans sa jeunesse, elle est le jouet des circonstances qui ont agité son pays, et il a tenu à peu qu'elle n'en fût la victime. Son caractère se reconnait et s'aperçoit à peine, sa personne est à peine saisissable, et ce n'est que récemment, en des dépêches étrangères aux recueils florentins, que nous avons pu déterminer les dates précises des séjours qu'elle fit à Rome sous Léon X et sous Clément VII [1]. Nièce d'un Pape, cousine d'un autre, héritière des deux, unique rejeton, comme nous l'avons dit, de cette lignée sitôt interrompue de Côme, Père de la patrie, et de Laurent le Magnifique, ces héros dans l'histoire de la grande Maison florentine, voilà son fait, ses titres, ses qualités à cette époque. Elle n'est autre qu'une jeune personne ballottée au gré des vents

[1] Voyez les *Appendices;* années 1519, 1525 et 1530. Nous devons aux papiers conservés dans les Archives de Milan et de Mantoue les détails très-précis que nous avons recueillis.

de la politique qui se déchaînent, un jour, de Rome sur Florence, un autre, de Florence sur Rome! Orpheline au lendemain de sa naissance, elle apparaît sur la scène du monde et y croît jusques à son mariage, sans avoir jamais donné signe d'une volonté bien accusée, d'un instinct bien développé, d'un esprit bien marqué. A Rome, hôtesse du palais de sa famille, elle se rend de temps en temps au Vatican, montée sur sa petite mule d'Espagne; elle y est servie à la table du Pape, son protecteur et son parent; les solennités qu'elle y voit, les pompes qu'elle y admire, les fêtes et les galas de la cour sacrée, ce sont là ses joies et ses divertissements. A Florence, elle subit les atteintes, les épreuves, et les secousses du sort, pour ainsi dire sans réflexion et comme un enfant de l'Orient. Plus tard, quand de nombreux Princes à qui l'ambition personnelle ou l'intérêt d'État commandent le mariage, pensent à demander la main de celle qu'on appelait par habitude *la nièce du Pape,* bien qu'elle n'en fût que la cousine, son indifférence à leur égard apparaît telle qu'il est permis de se demander si elle se connaissait pour être l'objet de convoitises si hautes en même temps que si diverses. Personnellement, en un mot, elle échappe trop souvent aux recherches de l'historien, et toujours aux réflexions du philosophe. Si pour le récit de sa jeunesse, on trouvait bon de se limiter aux faits qui lui sont essentiellement personnels, sans

toucher aux événements dont elle fut l'innocent et involontaire témoin, il suffirait d'un court énoncé de quelques dates, accompagnées d'un exigu commentaire, pour contenir toute l'histoire de ses jeunes ans, depuis l'heure où elle naquit, le 13 avril 1519, à Florence, jusqu'à celle où elle se maria, le 28 octobre 1533, dans Marseille, avec un fils de France.

A vrai dire, tout ce qui se rapporte à la vie de cette étrange héroïne de la vie politique a un intérêt incontestable, et on ne se peut défendre d'un sentiment qu'il est difficile de caractériser, en considérant tout ce qu'il y a eu de contrastes inattendus — ce que nous pourrions appeler les lignes brisées — dans cette existence de femme, comme enfant, comme adolescente, comme fiancée, comme épouse, comme Reine, comme Régente et comme mère! Partout et toujours du trouble! Dans ses défaites comme dans ses victoires, jamais de repos! Sa naissance coûte la vie à sa mère, une Française, Madeleine de la Tour d'Auvergne : enfant, elle est le jouet le plus inconstant des circonstances les plus imprévues, le destin s'en sert comme d'un instrument fatalement obéissant; nubile, elle n'épouse pas celui vers qui la portaient ses jeunes inclinations; femme et Reine régnante, une favorite lui ravit l'amour de son époux et l'autorité du trône; Reine régente et Reine mère, elle assiste à d'autres et longs orages, elle voit le désordre et l'impuissance de sa race, elle

entreprend une lutte de trente années, lutte effrayante en son activité, redoutable et dangereuse en ses moyens, et que signalèrent des épisodes ensanglantés!

Jusqu'à présent nos histoires, en France, se sont peu étendues sur les premières années de Catherine de Médicis, et elle n'est vraiment connue chez nous que depuis le jour où elle y est entrée pour y prendre le nom de Madame d'Orléans. On a ignoré son éducation, et surtout quelles vicissitudes ont traversé son adolescence. Que de pages curieuses, cependant, auraient pu être consacrées aux événements dont elle fut le tout jeune témoin! On a méconnu l'intérêt extrême qu'elle a excité, au point de vue de la *politique de famille,* dans le cœur de deux Papes pourtant bien célèbres! Quel objet d'affection et d'intérêt elle fut pour Léon X, ce grand ambitieux, si puni dans la dispersion des siens, et qui, après avoir dépossédé la légitime famille d'Urbin et avoir rêvé quelques trônes pour chacun de ceux de la lignée du grand Côme son aïeul, ne voyait plus pour la perpétuer que cette créature de peu de mois, frêle et incertaine, lorsqu'en octobre 1519, elle lui fut apportée dans Rome par Alfonsina degli Orsini, sa grand'-mère!...

. . . . Recens fert ærumnas Danaûm,

disait ce Pape, qui savait bien son Virgile, en donnant audience à l'ambassadeur de Venise[1], et lui

[1] Marco Minio, ambassadeur des Vénitiens à Rome. Sa

annonçant avec une sorte de bonhomie mélancolique l'arrivée de l'aïeule, apportant de Florence à Rome le trésor, le rejeton, l'unique créature de la famille!

« Verdeggia un ramo sol con poca foglia, »

dit aussi l'Arioste [1], par allusion au seul rameau survivant de la grande branche des Médicis.

Sait-on comment, sous Clément VII, cet autre pontife son parent, et celui qui, en somme, la fit élever et la maria, elle fut la prisonnière du parti soulevé contre les Médicis, et retenue comme un gage précieux mis en réserve pour le temps où les conditions de la paix viendraient à être traitées? Elle n'avait alors que neuf ans, et fut confiée, de par l'État, aux soins d'ailleurs attentifs et vraiment maternels des Révérendes Mères du monastère des *Murate* et de celui de Sainte-Lucie. Autant d'épisodes, autant de faits émouvants dans cette histoire de l'enfant qui, sans qu'il en ait conscience, est un enjeu politique. Les négociations qui précédèrent son mariage n'ont jamais été non plus très-justement établies, tant dans les chroniques contemporaines que dans les écrits postérieurs, et c'est principalement pour les faits y relatifs que nous avons recueilli de piquants détails, d'intéressantes données, dans des recueils de textes diplomatiques

dépêche du 29 octobre 1519, n° 402 du recueil possédé par M. Rawdon Brown, à Venise.

[1] Ludovico Ariosto, *Opere minori*, édit. Le Monnier, p. 216. *Elegia prima*.

manuscrits, demeurés assurément inexplorés jusqu'à nous. C'est par quoi nous avons complété, en nos *Appendices et Commentaires;* certains chapitres de l'auteur qui nous a permis d'être son interprète auprès des lecteurs de France, déclarés et reconnus dans notre pays amis fervents et protecteurs éclairés des études si variées et toujours attachantes que comporte ce mot si grand : l'Histoire.

Ici donc se trouve Catherine de Médicis, en ses années juvéniles, écoulées tantôt à Rome, tantôt à Florence. Ne la cherchez pas Française, elle est ici uniquement Italienne, Médicis, nièce et cousine de Papes, instrument matrimonial de leur ambition souveraine. L'historien a donné pour limites à son récit l'heure où celle qu'on appelait la petite Duchesse d'Urbin, *la Duchessina,* devient madame la duchesse d'Orléans, en présence d'une cour infiniment pompeuse et rehaussée de la présence d'un Pontife qui n'était pas venu seulement pour bénir une alliance avec le fils du Roi Très-Chrétien, mais aussi pour convenir d'articles secrets propres à former un traité capital[1]. A compter de cet instant, c'est vers l'histoire de France qu'il convient de se tourner pour y

[1] Voyez *Documents historiques inédits* tirés des Collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des Archives, ou des Bibliothèques des départements, publiés par M. Champollion Figeac. T. III, n° xxxv, p. 515, « *Projet de traité secret entre François Ier et le Pape* (autographe de la main du Roi).

regarder la nouvelle venue, pour la voir devenir Madame la Dauphine par un coup du sort que rien ne faisait prévoir, puis Reine, puis Régente, et régner longtemps, sinon de nom, du moins de fait, avec le titre si caractéristique et d'une signification si grande : « la Reine mère. » Telle, l'historien allemand ne l'a point montrée ni cherchée : il n'a point pris la peine de la vouloir montrer en cette grande qualité, connaissant que les sieurs de Tavannes, de Castelnau, de Montluc et de Villeroy, et les sieurs de la Planche, de Thou et de l'Estoile, et Condé, et Brantôme, et la Reine Marguerite, et les Ambassadeurs de Venise, en leurs commentaires, mémoires, journaux et rapports, nous ont donné d'elle assez de portraits variés et remarquables, pour qu'il nous soit aisé avec tous d'en former un de ressemblance suffisante.

ARMAND BASCHET [1].

Paris, 30 septembre 1866.

[1] Qu'il me soit permis, avant de présenter cette élégante œuvre de M. de Reumont, de parler de sa personne et de désigner ceux de ses ouvrages qui, tant en Allemagne qu'en Italie, ont le plus particulièrement attiré l'attention des esprits lettrés. Ce m'est une bonne fortune, que cette occasion de me faire le biographe d'un homme dont la carrière a été vouée aux travaux intéressants de la diplomatie, au culte assidu des belles-lettres et à l'exercice de l'histoire.

M. Alfred de Reumont, issu d'une famille originaire de la Belgique (anciens seigneurs de Septfontaines), est né à Aix-la-

Chapelle, où il a reçu les premiers éléments d'une éducation qu'il a rendue brillante aux Universités de Bonn et d'Heidelberg, où il fut honoré de l'intérêt tout particulier du célèbre professeur Schlosser. Parti pour voyager en Italie, et recommandé au baron de Martens, ministre de Prusse en Toscane, il demeura près de lui et fut initié aux détails du service diplomatique, tout en donnant cours, dans Florence, à ses études favorites d'histoire et de littérature italiennes. La fin de 1832 le trouva à Constantinople, y accompagnant M. de Martens : il visita la Grèce et les îles Ioniennes, et revint à Florence, qu'il laissa en 1835 pour passer à Berlin en qualité de secrétaire-rédacteur au ministère des affaires étrangères. Revenu pour la troisième fois à Florence, et cette fois comme attaché, il se rendit ensuite à Rome en la même qualité, auprès de M. de Bunsen d'abord, de M. de Buch ensuite. Son séjour à Rome se prolongea jusqu'en 1843, époque où il fut rappelé à Berlin comme conseiller de légation et attaché au cabinet du Roi.

Je le trouve secrétaire à Londres, avec M. de Bunsen pour chef, vers 1846; M. de Humboldt l'honore de son amitié; ses travaux continus, que j'énumérerai ci-après, lui valent les relations les plus distinguées dans les sciences et dans les lettres, et le roi Frédéric-Guillaume IV lui fait l'honneur de l'appeler auprès de lui lors de son voyage à Venise et dans l'Italie supérieure, en 1847. En 1848, il fait partie de la légation de Prusse à Rome, voit la chute du Pontife, et est accrédité chargé d'affaires à Gaëte, près la personne du Saint-Père, avec lequel il rentra à Rome. Depuis 1851 jusqu'en 1860, on peut dire que M. de Reumont ne quitta presque plus l'Italie. Accrédité chargé d'affaires à Florence, puis ministre résident, il y fut honoré, aimé et distingué, non pas seulement comme diplomate, mais aussi comme érudit et écrivain méritant. L'Académie de la *Crusca* le compte, depuis cette époque, parmi

ses membres. En 1855 et 1857, M. de Reumont, que le Roi affectionnait, suivit Sa Majesté dans ses excursions en Allemagne, et fut du séjour de Marienbad. En 1857 et 1858, je le rencontrai à Rome faisant l'intérim de la légation, d'où il fut rappelé pour accompagner le nouveau souverain à Tegernsee, en Bavière, puis à Florence, Rome et Naples, où Leurs Majestés le Roi et la Reine passèrent l'hiver de 1858 à 1859. Lors de la chute du Grand-Duc, et surtout à la suite de la mort du Roi Frédéric-Guillaume IV, M. de Reumont se voua plus particulièrement au culte des lettres; il n'a point renoncé à l'Italie, car il est de cet avis que lorsque l'on a goûté aux fruits mûris dans ce pays, pendant tant d'années, la terre en est si séduisante et attirante, que, si on la quitte, on la veut toujours revoir, et toujours y revenir. Aussi M. de Reumont est-il à Rome souvent plus qu'ailleurs, et y est-il avec cette plume méritoire et laborieuse, élégante et heureuse, qui a servi avec tant d'honneur l'Allemagne littéraire en Italie, et l'Italie littéraire en Allemagne.

Dès 1835, M. de Reumont publia une *Vie d'Andrea del Sarto*, puis les *Esquisses de voyage dans les pays méridionaux*. En 1840, on a de lui les *Lettres romaines d'un Florentin;* et l'année suivante, les *Tables synchroniques de l'histoire florentine*, en langue italienne, publiées à Florence lors de la réunion des savants étrangers et italiens. Les recueils périodiques lui durent aussi une collaboration active en ces temps-là; l'un — l'*Annuaire* de M. de Raumer — contient une dissertation sur la *Diplomatie italienne au moyen âge* (1841), l'*Histoire des derniers temps de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem* (1843). Le *Kunstblatt* de M. de Schorn renferme de nombreuses études sur l'histoire des beaux-arts en Italie. Sous le titre sympathique d'*Italia*, M. de Reumont édita lui-même un annuaire en 1838 et 1840, dont les deux volumes contiennent des travaux de MM. Léo, Witte, de Rumohr et

de la Comtesse Ida Hahn. Ses deux nouveaux volumes de *Lettres romaines* parurent en 1844, suivis bientôt d'un ouvrage sur *Ganganelli*, ses *lettres* et son *époque* (1847), et successivement, un travail sur les *dernières années de Benvenuto Cellini*, de nombreux articles dans le *Kunstblatt*, le *Morgenblatt*, la *Gazette d'Augsbourg*, la *Gazette de Prusse*, et dans le précieux *Recueil* florentin fondé par l'intelligent et persévérant Vieusseux, l'*Archivio storico italiano*, dont M. de Reumont devint un des rédacteurs habituels : c'est là qu'il a publié la *Bibliographie des ouvrages allemands touchant à l'histoire italienne*. En 1851, sous le titre de *Caraffa de Maddaloni*, paraissait l'histoire de Naples à l'époque de la domination espagnole. Six volumes d'*Essais sur l'histoire d'Italie*, renfermant une partie des travaux insérés dans tant de différents recueils, parurent de 1853 à 1857. C'est à cette dernière période de temps que se rattache la publication des deux éditions allemandes et de l'édition italienne de la *Jeunesse de Catherine de Médicis*, dédiée par l'auteur à une Française de grande naissance et d'un charmant esprit, devenue par mariage Princesse romaine, mademoiselle Nompère de Champagny de Cadore, aujourd'hui la Princesse Rospigliosi. Il lui dit, dans les termes les plus heureux, comment il lui adresse les pages suivantes, dans lesquelles sont racontés les destins d'une fille de la Toscane, de la maison de Médicis, partie pour la France où elle est devenue Reine. Que l'argument ne l'effraye point, il ne se traite ni de *guerres de religion*, ni de *Ligue*, ni de *Saint-Barthélemy*. C'est le prologue de la vie politique de Catherine; et des fêtes nuptiales à Marseille en sont la dernière scène. Regardez d'ailleurs à la page ci-après, et lisez cette Dédicace élégante à l'adresse de la spirituelle et gracieuse Princesse, sous le patronage de laquelle M. de Reumont a placé son intéressant ouvrage.

A. B.

A MADAME

# LA PRINCESSE ROSPIGLIOSI

DUCHESSE DE ZAGAROLO

NÉE DE CHAMPAGNY DE CADORE.

---

*C'est à vous, Madame, à vous qui joignez les goûts sérieux d'un esprit admirablement cultivé à toutes les grâces et à toute l'amabilité particulières aux femmes de votre pays, que je dédie les pages suivantes, où sont racontés les destins d'une enfant de la Toscane enlevée plus tard au sol natal par le royaume de France, dont elle occupa le trône. Que cet argument ne vous effraye pas : il n'est question ni des guerres civiles, ni de la Ligue, ni des faits sanglants de la Saint-Barthélemy! J'avais voulu vous adresser un souvenir de ces journées délicieuses que, pendant un automne, j'ai passées près de vous et des vôtres à Lamporecchio, dans cette villa charmante que le génie créateur du Bernin, splendide dans ses erreurs mêmes, construisit pour Clément IX. Jamais je n'oublierai ces beaux sites, et comment le regard, dominant toute la campagne alentour, embrasse dans un merveilleux ensemble et le riche*

*val de Nievole, et les champs qu'arrose l'Arno, et les montagnes lointaines et bleuâtres du Pisan, et les roches volcanisées du sein desquelles paraît surgir la solitaire Volterra. Ayant visité ses environs, et Vinci, à qui le grand Léonard a pris son nom, et Cerreto Guidi avec l'ancienne Villa des Orsini de Bracciano, où Isabelle de Médicis, la belle et spirituelle épouse de Paolo Giordano, eut une fin si tragique, j'aurais aimé à vous dédier quelque chose qui rappelât ces excursions attrayantes; mais le choix d'un épisode aussi sombre était peu fait pour répondre au but que je m'étais proposé.*

*Ainsi donc, au lieu d'un récit emprunté à l'histoire des Médicis au temps des Grands-Ducs, acceptez et accueillez-en un pris à une époque où cette famille, en vérité, louée souvent avec excès, mais cependant toujours glorieuse et grande, s'est trouvée passer de cette autorité traditionnelle, que le consentement presque unanime des citoyens lui avait librement accordé, à l'exercice d'un pouvoir absolu forcément imposé.*

*Les événements qui ont agité la jeunesse de celle qui fut ensuite Reine de France, sont, pour ainsi parler, le milieu où se passe et se développe tout mon récit. Catherine de Médicis est un personnage d'une importance trop grande pour qu'elle ne mérite pas que l'on recherche à informer sur ses commencements, sur les circonstances au milieu desquelles*

*elle a grandi, sur les personnes qui ont dirigé son éducation. Elle était en la fleur de ses jeunes ans quand elle a quitté l'Italie, mais les disgrâces de famille qui ont rendu son berceau funèbre, les tempêtes qui se sont déchaînées autour des murailles des cloîtres où elle eut un asile, le caractère de ceux qui furent ses protecteurs, ont peut-être exercé une influence plus grande qu'on ne saurait croire sur ses facultés morales et intellectuelles.*

*Si l'idée me venait de me prononcer sur elle à une époque où, plus âgée, elle a montré une activité si grande, je dépasserais de beaucoup les modestes limites auxquelles j'ai voulu atteindre. Le récit de ses jeunes années appuyé de témoignages et de documents contemporains, inconnus pour la plupart, ou du moins non mis à profit, c'est là ce que j'ai voulu faire et vous offrir. Les fêtes nuptiales de Marseille sont la dernière scène de ce prologue à un drame historique.*

*Puisse maintenant ce petit livre trouver un bienveillant accueil au Quirinal, dans le palais construit par Scipion Borghèse et par Jules Mazarin sur les ruines des Thermes de Constantin, où Guido Reni a peint la merveilleuse Aurore, et d'où le regard peut embrasser la plus grande partie de la grande Rome.*

A Florence, le 15 août 18..

# LA JEUNESSE

DE

# CATHERINE DE MÉDICIS.

# LA JEUNESSE

DE

# CATHERINE DE MÉDICIS.

---

## I.

### LES ORIGINES.

Dans la chapelle des tombeaux des Médicis, en l'église de Saint-Laurent à Florence, que Léon X fit construire par Michel-Ange Buonarroti, lorsque, frappé dans sa race par des morts prématurées, il avait vu, d'un coup, s'anéantir ses longues espérances de grandeur et d'éclat, s'élèvent deux mausolées, l'un en face de l'autre, d'une forme égale et d'une grande harmonie. Sur le sarcophage de l'un d'eux reposent deux figures allégoriques représentant l'Aurore et le Crépuscule, symbole de matins si fugitifs et de fières espérances éteintes sitôt sous les

voiles sombres de la nuit. A la partie supérieure, dans la niche, est assise la statue casquée, et armée en chevalier, d'un personnage à l'attitude pensive, la main droite posée sur le genou, la gauche soutenant le menton : sa physionomie est pleine d'un sérieux profond, et, quoique jeune encore, vous la diriez accablée de pensers tristes et de noirs pressentiments. L'air et les gestes de cette statue, qu'on ne pouvait rendre d'une façon plus heureuse et plus expressive, lui firent donner le nom de *il Pensiero*. Celui qu'elle représente et qui était mort sitôt, était Laurent de Médicis, Duc d'Urbin.

Ce tombeau, ainsi que l'autre, élevé à la mémoire de Julien de Médicis, Duc de Nemours, et sur lequel repose la statue de la Nuit, qui a obtenu peut-être plus de louanges que toute autre sculpture des temps modernes, est d'une signification profonde pour le caractère du grand artiste. C'est à ces monuments que travaillait Michel-Ange, malade, poursuivi, mélancolique, désespérant du sort de sa patrie bien-aimée, qui venait d'être forcée de rouvrir ses portes aux Médicis déjà chassés trois fois. Il travaillait sans relâche aux monuments d'une famille à laquelle il était attaché par de nombreux liens, mais qu'il n'aimait pas, parce qu'il aimait les libertés qu'elle anéantissait. Tandis que sa main affaiblie, mais infa-

tigable, dirigeait le ciseau, il donnait à la pierre l'expression des sentiments douloureux qui agitaient son être, et que plus tard il rendit avec un autre élan dans les très-beaux vers qu'il met dans la bouche de la Nuit répondant à qui la voulait sortir de son rêve [1]. Pour celui qui s'attache aux opinions et au sort de Michel-Ange, et qui considère sa vie dans ses

[1] Lettre de Gio. Batista di Paolo Mini à Bartolomeo Valori; Florence, 29 septembre 1531. Voyez Gaye, *Carteggio inedito d'artisti;* Florence, 1840, II, 228 : « Ditto Michel-Angelo mi parse molto istenuato e diminuito della carne; l' altro dì col Bugiardino e Antonio Mini allo stretto ne parlammo, i quali sono continui con lui; e infine, facemmo un computo che Michelagnolo vivrà poco se non si rimedia, e questo è che lavora assai, mangia poco e cattivo, e dorme manco, e da un mese in qua è forte impedito di ciesa e di dolore di testa e capogiri. E infine ritratto tutto da detti, egli ha due impedimenti, *uno alla testa e l' altro al cuore,* e a ciascuno è de' rimedi, perchè sano; e *dicono la causa....* A quello della testa, che li sia proibito e chomandato per parte di nostro Signore che non lavori d' inverno nella sagrestia, chè a quella aria sottile non vè è rimedio nessuno, e *lui vi vuole lavorare e amazzasi* e potrebbe lavorare nell' altra stanzetta, e finire quella Nostra Donna, tanto belissima cosa, *e fare la statua della felice memoria del Duca Lorenzo in questo verno.* » Voici les vers de Michel-Ange :

« Grato m' è il sonno, e più l'esser di sasso,
» Mentre che 'l danno e la vergogna dura;
» Non veder, non sentir m' è gran ventura;
» Però non mi destar — deh, parla basso. »

œuvres, qu'elles soient dues à sa plume, à son pinceau ou à son ciseau, les mausolées des Médicis ont un intérêt psychologique plus profond que l'intérêt purement artistique et peut-être exagéré qu'ont excité ses statues de femmes. La statue du Duc d'Urbin est la plus parfaite d'entre celles qui ornent ces mausolées.

Léon X avait de grands projets à l'égard de ce fils de son frère. La famille des Médicis, par le commerce et les bienfaits de la paix, s'était élevée avec un succès constant; elle avait jeté de profondes racines dans l'affection du peuple et s'était valu l'adhésion de ceux qui se distinguaient de la plèbe proprement dite. Lorsque Léon devint pape, il y avait quatre-vingts ans que les Médicis s'étaient acquis, dans la République démocratique de Florence, forte quoique divisée, une position qui, sans lui donner en réalité des droits incontestables, lui accordait l'influence la plus puissante dans l'administration intérieure comme dans les rapports avec l'étranger.

C'est au treizième siècle qu'apparaît le nom des Médicis, sur la signification et l'origine duquel on a tant discuté inutilement. Ils appartenaient à une famille plébéienne qui n'avait alors ni richesses, ni considération, ni aucune position. Au commencement du siècle suivant, nous les trouvons occupant

des charges supérieures dans l'administration des corporations, alors que celle-ci, faisant pour ainsi dire partie du gouvernement lui-même, assurait aux citoyens considérés une part déterminative à toutes les affaires de l'État. Mais c'est seulement dans le dernier tiers de ce quatorzième siècle que les Médicis jouèrent un rôle politique, lorsque, à la suite d'une tentative de révolte de la basse classe, ils se joignirent à d'autres mécontents de la classe supérieure et prirent parti pour le peuple contre la haute bourgeoisie, qui formait une nouvelle noblesse. La tentative échoua, et, comme cela arrive toujours en cas pareil, la puissance des adversaires, à la tête desquels était la famille des Albizzi, ne fit que s'accroître. Mais les Médicis surent habilement conserver leur position, et devinrent tout-puissants par la faveur de la multitude, après le court exil de Côme, le fils habile et prudent de Jean de Bicci, en l'an 1434. Ils se sont toujours d'ailleurs appuyés sur le peuple par opposition à la noblesse : un proverbe populaire nous rappelle aujourd'hui encore cette faveur, et, mêlant le profane au sacré, attribue aux patrons de la maison, Côme et Damien, la préservation du mal :

*Per san Cosimo e Damiano*
*Ogni male fia lontano.*

Quelques penchants arbitraires et quelques instincts ambitieux qu'aient eus Côme l'Ancien, son fils Pierre et son neveu si célèbre Laurent le Magnifique, ils surent, du moins le premier et le dernier, conserver une modération apparente. Tandis qu'ils minaient dans ses fondements la Constitution qui subsistait depuis la fin du treizième siècle, et rendaient ainsi la République impossible, ils favorisaient en apparence les intérêts populaires. En même temps qu'ils corrompaient le peuple, ils affaiblissaient la noblesse, dont une partie leur était dévouée et dont l'autre s'épuisait par une opposition factieuse. Avec Laurent le Magnifique se termina pour la famille des Médicis la période la plus brillante, durant laquelle elle s'était élevée à l'intérieur par une politique plus que prudente, disons rusée et dissimulée : époque essentiellement remarquable dans les affaires générales italiennes par le maintien de l'équilibre des forces, embellie par l'éclat des beaux-arts en pleine floraison et par la régénération de la littérature classique. Peu de temps après, en 1494, l'expédition du Roi de France Charles VIII, à Naples, bouleversa le système politique en Italie, qui avait été maintenu à si grand'peine, et ouvrit l'ère d'une nouvelle domination étrangère qui commença à la seconde expulsion des Médicis de Florence. Si Pierre, le

fils aîné du Magnifique, eût eu l'autorité et la dextérité de son père, peut-être eût-il pu dissiper la tempête; mais il n'en fut point ainsi, et lui-même, sa famille et sa patrie durent en subir les conséquences. Ses deux frères, Jean, Cardinal de la sainte Église, et Julien, furent exilés. Pendant dix-huit ans, les Florentins tentèrent de diriger leur République chancelante au milieu de circonstances intérieures et extérieures toujours plus défavorables; ils furent d'abord dirigés par la théodémocratie d'un moine dominicain, fra Gérôme Savonarole, puis par l'administration de Pierre Soderini, qui rappelait le système du gouvernement vénitien. Les Médicis revinrent ensuite, et peu de mois après, Jean, âgé de trente-sept ans, fut élevé à la plus haute dignité de la chrétienté, le 11 mars 1513.

Des fils de Laurent, sans compter le Pape, vivait encore Julien, le plus jeune des trois. Comme il était d'une complexion trop délicate et qu'il passait pour être trop faible d'esprit pour exercer l'autorité comme l'exigeait, après dix-huit années de confusion, un État où le pouvoir, sous l'apparence républicaine, tendait de plus en plus à la forme monarchique, le Pape l'appela à Rome, où il lui donna la dignité de Général de l'Église. Laurent, le fils d'Alfonsina Orsini et de Pierre (le frère aîné du Pontife,

aussi malheureux qu'imprudent, qui trouva la mort dans le fleuve Garigliano et fut enseveli dans l'église claustrale de Monte-Cassino), succéda à son oncle dans le premier poste de la République de Florence. Léon X aimait sa patrie, mais plus que sa patrie encore il aimait sa famille; aussi toutes ses espérances reposaient-elles sur Laurent : il avait coutume d'appeler ce neveu *son cœur* et Florence *la lumière de ses yeux* [1]. L'état dont jouissait Laurent dans sa ville natale était le même que celui de son illustre grand-père : c'était *le pouvoir* moins la forme extérieure.

[1] Dans une instruction du 3 juin 1516 au Nonce, M. Pietro Ardinghelli, allant en Suisse (laquelle se trouve aux archives Torrigiani, à Florence), après lui avoir recommandé tout spécialement de visiter, à son passage à Florence, Madonna Alfonsina Orsini, de lui faire part du but de son voyage, de recevoir ses commissions, et dans ses négociations de tenir l'œil aux intérêts de Florence, on lui dit : « Farete lor (c'est-à-dire aux cantons suisses) fede quanta affectione ed osservanzia porti ale loro signorie lo stato di Firenze ed il S. M^co Lorenzo, racchomandolo caldamente, et in questi pagamenti delle pensione pubbliche e private farete più amici, più grado et più riputatione al Signor Magnifico Lorenzo che vi sarà possibile, perchè in effetto *la persona sua et quella città dulcissima patria di N. S. sono el core et la luce degli occhi di Sua Santità.* » Le titre que dans la chancellerie papale on donnait à Laurent, avant son élévation à la dignité ducale, et à son oncle, était : « Dilectis filiis nobilibus viris Laurentio iuniori et Juliano de Medicis domicellis Florentinis. »

Malgré la jeunesse de ce Médicis, qui n'avait en effet guère plus de vingt ans, son administration fut célébrée comme senséé, ferme et juste.

Au Pape cependant et plus encore qu'au Pape, à sa belle-sœur Alfonsina, la position qu'avait Laurent ne paraissait pas suffisante : ils désiraient l'accroître par des possessions territoriales et un titre. Peut-être Léon X pensa-t-il quelques instants faire obtenir à son neveu Parme et Plaisance, mais lorsque les vicissitudes de la guerre eurent détruit cette espérance, il le fit Duc d'Urbin.

C'était une action contre tout bon droit. François-Marie de la Rovère, Duc d'Urbin et neveu du pape Jules II, avait commis mainte injustice; mais les procédés envers lui, sous le vain prétexte d'une fausse légalité, ne furent qu'une suite d'actes de violence. Laurent de Médicis paraît n'avoir accédé à la volonté du Pape et de sa mère qu'avec répugnance, et s'il resta enfin en possession de cet héritage, ce ne fut qu'après un combat acharné, une blessure grave au siége de Mondolfo, et des dépenses trop disproportionnées avec les biens qu'il acquérait : possession d'ailleurs incertaine et qui aigrit les Princes et les Seigneurs de l'Italie contre les Médicis. Le nouveau Duc revint à Florence et il y vivait princièrement, lorsque Niccolò Machiavelli lui dédia son livre devenu

depuis si célèbre. Dans sa préface trop humble, l'ancien Secrétaire de la République florentine le traite de *Magnificence*, d'Altesse, et se compare à celui qui, de la plaine, élève son regard vers la cime des montagnes.

Un mariage considérable devait couronner l'œuvre en assurant la descendance, car Laurent était l'unique héritier de la ligne ainée des Médicis. Julien l'Ancien, qui, dans la conjuration des Pazzi, perdit la vie sous le poignard homicide, avait laissé seulement un fils, dont la naissance est toujours demeurée un mystère. Ce fut Jules, chevalier de Rhodes d'abord, puis Cardinal-archevêque de sa ville natale, connu pour tout-puissant sous son cousin Léon X, qui lui abandonnait la part la plus intéressante des affaires de l'État, tout en s'en réservant la direction suprême. Julien, le plus jeune, n'avait pas de fils légitimes, ayant laissé seulement un fils naturel, Hippolyte, fruit d'une relation qu'il avait eue, dès le temps de son exil, alors qu'il avait trouvé à la Cour d'Urbin l'accueil hospitalier que sa famille récompensa si mal. Par son mariage antérieur avec Philiberte de Savoie, sœur du Duc Charles III et de Louise d'Angoulême, il se trouvait être l'oncle du Roi François Ier. La mort eut bientôt rompu ces liens : Julien, qui passa ses derniers jours dans l'abbaye de Fiesole, que son aïeul

Côme avait fait reconstruire dans une solitude pittoresque au bord du Mugnone, célébré par Boccace, mourut dès le printemps suivant, âgé de trente-sept ans. Il mourut profondément affligé des projets du Pape et de son mode d'agir contre Urbin. Il en avait connu la Cour du temps du Duc Guidubaldo, l'oncle de François-Marie, lorsque le séjour d'un grand nombre des hommes d'esprit les plus distingués de l'Italie lui donnait une animation particulière, lorsque Pierre Bembo, Louis de Canossa, Bernard Dovizi de Bibbiena, Benoît Accolti d'Arezzo, Octavien et Frédéric Fregose, César Gonzague, Gaspard Pallaviccini et maints autres, amis de Guidubaldo, le dernier de la ligne masculine des Feltre, avaient, avec la Duchesse Élisabeth Gonzague, avec Émilie Pia de Carpi, pris part à ces entretiens auxquels le comte Baldassar Castiglione, dans son livre renommé, « *il Corteggiano* », a donné une forme suivant les idées et les règles de ces temps-là. Selon ses propres paroles, il y avait d'ailleurs été engagé par le talent et les qualités de l'accort seigneur qu'il avait servi et par le contentement qu'il avait éprouvé à l'affable compagnie de personnages d'autant d'élite.

Le Pape Léon, en cherchant une épouse pour son neveu, avait aussi en vue un but politique. Il connaissait bien quels nombreux adversaires il s'était

créés par sa lutte avec le Duc d'Urbin. Une conjuration dans le Sacré Collége, qui coûta la vie à trois Cardinaux, vint le réveiller au sein de l'existence magnifiquement joyeuse et presque insouciante où il se délectait : il chercha des amitiés à l'étranger et s'adressa à la France. Léon X n'était pas aimé des Français. Les souvenirs de sa jeunesse, les tristes événements pour sa maison, à la suite de l'expédition de Charles VIII, les traditions de la politique du Saint-Siége, depuis la querelle de son prédécesseur Jules II avec Louis XII, dans la guerre fatale qui prit son nom de la ligue de Cambrai, la détention qu'il subit en France comme Cardinal-légat après la bataille de Ravenne, tout cela agissait défavorablement sur l'opinion publique. Mais, alors déjà, on sentait le danger d'un trop grand accroissement de puissance de la maison de Habsbourg. Les efforts du vieil Empereur Maximilien pour assurer à son petit-fils Charles de Bourgogne et d'Espagne la dignité impériale, poussèrent le Pape à rechercher des alliances, car, il faut le dire, à son grand désir de se sentir maître et de jouir de tout, singulièrement modifié par une grande légèreté de caractère, à l'esprit de sophisme, à l'entraînement matérialiste de son temps et de son école, il joignait le sens politique le plus fin. La France seule offrait un contre-poids; et la France, par les

victoires successives de deux rois, délivrée de l'ennemi tant au dehors qu'au dedans, c'est-à-dire des Anglais et de la féodalité puissante, se trouvait alors tout adonnée à cette politique dirigée sans cesse vers l'extérieur que l'on peut blâmer, mais qui cependant se peut aisément expliquer chez une nation parvenue à la pleine connaissance de ses propres forces. On savait fort bien des deux parts quelle sorte de créance on pouvait accorder à un traité d'alliance; mais on ferma les yeux. Le Roi François, qui avait des vues sur l'Empire, savait trop bien que pour ses plans, soit en Allemagne, soit en Italie, où il comptait faire valoir des prétentions sur le Duché de Milan, le Pape lui était indispensable; il le savait trop bien pour ne pas tendre la main avec empressement aux offres de Léon X. Le Pape de son côté désirait faire oublier le passé. Les négociations entreprises alors par le Cardinal-évêque de Saint-Malo et le Seigneur de Lescun, Thomas de Foix, plus tard maréchal de France, furent menées à bonne fin, quelque temps après, à la Cour de François, par un des hommes les plus spirituels et un des plus habiles diplomates de la Cour papale, le Cardinal de Santa-Maria in Portico, Bernard Dovizi de Bibbiena, attaché à la famille de Médicis, maître, conseiller et guide du Cardinal de Médicis, confident du Pape, d'une éducation

classique, gai et spirituel, politique et poëte, cité par l'Arioste parmi les nobles champions armés contre le monstre de l'odieuse avarice. Ce fut au printemps de 1518 qu'il fut envoyé en France comme Cardinal-légat, et il se montra si habile à entrer dans l'esprit et dans les bonnes grâces du Roi et de la Reine mère toute-puissante, qu'on vit tout d'abord en lui l'homme fait pour affermir l'amitié déjà cimentée entre le Pape et le monarque français.

## II.

### MARIAGE DE LAURENT DE MÉDICIS ET DE MADELEINE DE LA TOUR D'AUVERGNE.

Madeleine de La Tour d'Auvergne, fille de Jean, Comte de Boulogne, et de Catherine de Bourbon, fille du Comte de Vendôme, était la fiancée destinée au Duc d'Urbin. L'envoyé florentin à la Cour française et l'ami intime des Médicis, François Vettori, fut celui qui dirigea l'attention du Pape et du Cardinal de Médicis vers cette parente de la maison royale. Madeleine n'était pas la seule princesse française à laquelle on pensât. Une des filles de Jean d'Albret, Roi de Navarre, et sœur de Henri d'Albret qui épousa plus tard la spirituelle sœur de François I^er^, avait déjà été proposée au Pape pour son neveu; elle n'aurait pas été la première de sa famille qui fût devenue parente d'un Pape, car César Borgia

avait pris pour femme une d'Albret. Monseigneur Stafileo, évêque de Sebenico et Nonce en France, devait conduire les négociations : elles traînèrent en longueur et l'on se décida pour Madeleine. Le Nonce et Vettori conclurent le contrat de mariage [1].

[1] La correspondance entre le Cardinal vice-chancelier Jules de Médicis avec Laurent, Duc d'Urbin, d'une part, et celle de Monsignor Giovanni Stafileo, Évêque de Sebenico, Nonce du Pape à Paris, avec François Vettori, Ambassadeur florentin près François Ier, d'une autre, se trouvent, ainsi que la minute du contrat, dans les archives de la maison Torrigiani. Ces documents, et d'autres d'une grande importance, proviennent des biens de Pietro Ardinghelli, Secrétaire privé du Pape. Une petite-fille de ce secrétaire, Louise Ardinghelli, ayant épousé en 1636 Philippe Neri del Nero, les biens du Nero passèrent ensuite en héritage aux Torrigiani, possesseurs actuels de tous ces papiers précieux, qu'on n'a point encore tous mis à profit. La correspondance dont nous parlons est de 1517 à 1518.

Dans une lettre adressée par Stafileo de Corneto le 18 octobre 1517, on lit : « Avanti che ci fussi lo adviso vostro qui pel parentado di Navarra, ci era suto ricordato da uno amico (Vettori) una figlia di Monsignor di Bologna, che ha una sorella maritata nel Duca di Albania. Potrete senza scoprirvi intendere e ritrarre un poco le qualità e condizioni sue et avvisarne. » Le choix tomba ensuite sur Madeleine, mais la négociation se fit avec une grande lenteur. Le 19 janvier 1518, Laurent écrit : « Resta ora che la cosa si concluda senza più prolungarla, perchè N. S. (Leon X) ha tanto desiderio vedermi accompagnato, che ogni minima dilazione che si interponga, li pare lunga dopo tanto tempo che questa affinità si è practicata. Perchè sono gia 18 mesi che si cominciò a parlare di quella di Navarra, e le

« Quant à la maison de Boulogne et d'Auvergne, » dit Brantôme, qui ne dira qu'elle ne soit très- » grande, estant sortie originellement de ce grand » Godefroy de Bouillon, qui a porté les armes et » armories avec un si grand nombre de princes, sei-

damigelle furono chiamate in corte e mai non arrivarono. Di poi per le mani vostre semo al terzo mese et ancora non se ne vede il fine. » Le Cardinal de Médicis, qui avait déjà écrit au Nonce relativement à Laurent : « Essendo or noi una cosa medesima, potete dividere fra noi quelli uffizi che vi parrà da fare et da comunicare », paraissait peu content de l'assentiment du Roi. Le 29 janvier 1518, il écrit de Rome : « Speriamo ancora che la cosa non resterà in sù gli capitoli ci mandasti, ma che il Re per sua liberalità et per lo onore del Duca non mancherà di dargli condotta, pensione e l'ordine. » Laurent obtint ces trois choses. Il ajoute que les revenus devaient être bien soigneusement assurés « ad ciò non gli intervenga poi come al Valentino. » César Borgia avait, en effet, épousé la sœur de Jean, Roi de Navarre. Chacun sait comment, après la mort d'Alexandre VI, il se réfugia près de son beau-père, et mourut en combattant, dans la Navarre. Sa fille, Louise Borgia, épousa en secondes noces Louis de la Trémouille, vaillant capitaine sous Louis XI contre Charles le Téméraire, sous Charles VIII à Fornoue, sous Louis XII à Ghiraddadda, sous François Ier à Marignan, où périt son fils, le prince de Talmont; il périt lui-même à Pavie, en 1525, où son neveu, qui par Anne de Laval, sa femme, avait hérité des droits aragonais sur la principauté de Tarente, fut fait prisonnier par les Impériaux.

L'instruction pour le Nonce porte le titre suivant :

« Instructiones et Memoralia rerum agendarum cum christianissimo Rege Franciæ ex parte sanctissimi D. N. PP. in favo-

» gneurs, chevaliers jusques dans Hierusalem sur le
» sépulcre de Nostre-Seigneur et Sauveur, et se seroit
» rendu et fait roy par son espée et ses armes avec
» la faveur de Dieu...; au reste recherchée d'alliance
» quasi de tous les royaumes et grandes maisons,
» comme celles de France, d'Angleterre, d'Écosse,
» d'Hongrie, de Portugal, jusques là que le royaume
» lui appartient de droit, ainsi que j'ay ouï dire au

rem Illmi Ducis Urbini, nepotis sui charissimi, ad illum Illmum Ducem et Illmam D. Magdalenam de Bologna felicissimo et optatissimo fine consumetur, utque in futura perpetua pace initiata federa ista felicia perdurent, nullaque discordia violari possint, voluntasque et munificentia regia erga ipsos Illmos futuros coniuges verissime executioni demandari possint, nullaque dubitatio super rebus a Regia Maiestate promissis et conventis incidere possit, quin potius ipsa promissa et conventa eternum ac inviolabilem ac indubitabilem debeant sortiri effectum, fiant et demonstrentur Regis Ch^mi ex parte dicti S^mi D^mi N. et non alterius nomine ea que sequuntur. » Suivent les conditions sur les possessions, les revenus, etc. Les concessions et les propositions royales forment un écrit séparé, où se trouve aussi une note sur l'héritage de Madeleine : « Les terres et seigneuries de la maison de Boulongne appartenant à Monseigneur le Duc d'Albanie à cause de Madame Anne de Boulongne sa consorte et à Madamoiselle Magdaleine de Boulongne sa seur. » Le mandat de procuration du Duc fut rédigé à Corneto, dans le palais de Sa Sainteté, le 17 octobre 1517; étaient présents et témoins : Lorenzo Serapica, Baldassar Turini de Pescia, confident de Léon X, protecteur et ami de Raphaël Sanzio.

» premier président de Thou. Je vous laisse donc à » penser si cette maison de Boulogne estoit grande : » telle qu'une fois j'ouys dire au Pape Pie IV, estant » à table, ainsi qv'il bailla à disner après sa création » aux cardinaux de Ferrare et de Guise ses créatures, » qu'il tenoit cette maison si grande qu'il n'en sçavoit » en France, telle qu'elle fust, qui la surpassast en » ancienneté, valeur ny grandeur [1]. »

La fiancée apporta de belles possessions et quantité de joyaux et d'objets précieux. Elle et sa sœur Anne, l'épouse d'un prince écossais, Jean Stuart, Duc d'Albany, étaient grandes héritières : elles possédaient en Auvergne des biens qui rapportaient plus de dix mille écus d'or. Les Comtes d'Auvergne, qui acquirent le comté de Boulogne par mariage, et le conservèrent jusqu'au temps de Louis XI, étaient la ligne cadette de la maison dont la ligne aînée et ducale s'éteignit en la personne de Susanne de Bourbon, mariée à son cousin, le célèbre Connétable; le Parlement ayant décrété que le duché d'Auvergne deviendrait apanage de la Couronne dans le cas où Susanne mourrait sans enfants, le Connétable s'allia traîtreusement avec l'Espagne, et il en vint à une révolte ouverte.

Les choses avaient changé pendant les quelques

[1] Brantôme, *Vies des Dames illustres :* Catherine de Médicis.

années qui suivirent le mariage de Julien de Médicis. La fille des Princes de Savoie ne lui avait pas apporté de dot : on trouvait encore alors si considérable la distance qui séparait les deux familles, qu'on avait aisément consenti à ne rien recevoir du côté de la fiancée. La maison de Médicis, élevée, c'est vrai, mais, après tout, de noblesse bourgeoise, était à même de connaître le prix ou plutôt l'honneur d'une alliance avec la maison ducâle de Savoie, le plus souvent recherchée et par des rois et par des empereurs. Maintenant il en était autrement. La maison de Médicis ne se laissa cependant point surpasser en prodigalité et en magnificence. La valeur des présents pour la fiancée, pour la Reine Claude et les membres de la famille royale, est évaluée à trois cent mille ducats : à cette époque, c'était chose incroyable. Trente-six bêtes de somme suffirent à peine à transporter ce trésor au delà des Alpes. Il y avait, entre autres, un lit de parade incrusté d'écaille, de nacre et de pierres précieuses, art dans lequel les Florentins se sont distingués de tout temps. Le Pape Léon ne connaissait plus de bornes, quand il s'agissait de satisfaire son goût pour l'éclat et pour le luxe.

Sur ces entrefaites, Claude, « la bonne Reine », fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, mit au monde son premier fils. La naissance du Dauphin

donna lieu à de grandes démonstrations de joie à Rome et surtout à Florence, qui s'était toujours montrée favorable aux Français. A Florence, on célébra une messe solennelle à Santa-Maria del Fiore, et l'on fit un superbe feu d'artifice. Peu de temps après on reçut la nouvelle que le Roi priait le Pape de tenir son premier-né sur les fonts de baptême, et Sa Majesté chargea M. de Saint-Mesme de porter au Saint-Père une lettre autographe [1]. Léon accepta, et chargea son neveu, qui s'apprêtait à son voyage de noce, de le représenter. Rien ne pouvait donner plus d'éclat à l'apparition de Laurent à la Cour de France.

Le Duc d'Urbin était, comme nous l'avons vu, revenu à Florence, après avoir été retenu trois mois à Ancône par sa blessure, et après que François-Marie della Rovere se fut laissé persuader de renoncer pour le moment à ses prétentions sur l'État qu'on

[1] Lettre de François Ier au Pape, relativement à la mission de Saint-Mesme et au mariage de Laurent avec Madeleine, « de ma tres chere et amee cousine Magdelayne de Boulongne. » Amboise, 11 mars 1518. Voyez les archives de la famille Torrigiani. « Tres sainct Pere », dit la lettre du Roi, « je Vous prie ne fetes neule doute de se que Saincte Mesme Vous dyra, car seur mon honneur ny trouveres point de fote. » Et une autre fois, dans une lettre du 22 octobre concernant la future élection de l'Empereur : « Tres saynt Pere, Vous pouves estre seur que ne trouvres james fote an se que je Vous proumés. »

venait de lui enlever. Laurent se mit en route pour la France en mars 1518 : à la nouvelle de son arrivée prochaine, François Vettori vint à sa rencontre, afin de l'accompagner auprès du Roi. La Cour était à Amboise : François reçut en ce beau lieu l'hôte qui devait bientôt devenir son cousin, et le fit avec de grands honneurs et une pompe princière. On lui avait préparé les plus beaux appartements du château, des remparts duquel la vue planait avec délices sur la belle Touraine et sur la vallée de la Loire. C'était le séjour favori des Rois de France, depuis que Charles VII avait réuni Amboise à la couronne de France. C'est en effet le pays des plus magnifiques châteaux royaux et seigneuriaux de la France : le château de Blois, où l'architecture du moyen âge coudoie celle de Louis XII et de François Ier; ensuite Chambord, la merveille de la Renaissance; et Azay-le-Rideau et Chenonceaux, où Diane de Poitiers et Catherine de Médicis ont habité, et qui rivalisent en beauté, sinon en grandeur, avec Chambord; puis Loches, qui nous rappelle à la fois Agnès Sorel et le malheureux Ludovic le Maure. Ce fut là, à Amboise, que Louis XI fonda l'ordre chevaleresque de Saint-Michel, que Charles VIII naquit et fut élevé, qu'il fit venir des architectes italiens pour de nouvelles constructions, et qu'il mourut en laissant à ses deux

successeurs la tâche de transformer l'ancien château selon le gracieux et harmonieux style de la Renaissance. La Reine Claude y donna aussi naissance au Dauphin, et, en fait de souvenirs moins heureux, faut-il dire que ce fut encore là que le Roi brisa la résistance du Parlement, qui s'était opposé au concordat dont les conventions récentes avec Rome lésaient les libertés gallicanes.

La cérémonie du baptême du Prince eut lieu dans ce château d'Amboise, le 25 avril 1518. La sœur du Roi, Marguerite, Duchesse d'Alençon, plus tard Reine illustre de Navarre, et le Duc Antoine de Lorraine, ainsi que le Duc d'Urbin, tinrent l'enfant sur les fonts de baptême. On lui donna le nom de son père, auquel il paraissait devoir succéder : mais ce ne fut que plus tard, et pour peu de temps seulement, que, d'après les décrets éternels, ce nom devait être porté sur le trône de France. Peu de temps avant le baptême du Prince aîné, la Reine avait déjà eu un second fils, qui avait reçu le nom de son parrain Henri VIII, Roi d'Angleterre : Henri, Duc d'Orléans, plus tard Dauphin et Roi de France. Le Florentin Andrea del Sarto, appelé à Paris par François Ier, au printemps de cette année, le peignit en le représentant dans un berceau, pour son très-heureux père [1].

[1] Sur le voyage de Laurent de Médicis en France, en 1518,

Les fêtes furent splendides. Pendant dix jours ce ne furent que banquets, danses et tournois, des combats et des siéges feints, auxquels le Duc d'Urbin prit part : mais il y manquait un Politien ou un Pulci pour chanter sa bravoure et son habileté, comme autrefois pour Julien et Laurent, dans les brillants tournois qui furent accomplis sur la place

et sur le mariage, on trouvera de nombreux renseignements dans les dépêches de Francesco Vettori au gouvernement florentin (*agli Otto di pratica,* magistrature qui, de 1512 à 1527, avait la charge des affaires extérieures et des choses de la guerre), ainsi que dans la correspondance épistolaire de Goro Gheri de Pistoie, Évêque élu de Fano et Secrétaire d'État du Duc d'Urbin. Voyez les lettres de Vettori, ainsi que la correspondance étrangère d'août 1517 jusqu'à la fin de 1518; dans l'archive des *Riformagioni,* à Florence, anno x, dist. vi, n. 17. *Registrum litterarum,* possédé par le marquis Gino Capponi. Voyez aussi le *Sommario della Storia d'Italia,* publié par l'auteur du présent livre dans l'*Archivio storico italiano,* appendice VI; Florence, 1848. Sur le baptême et sur les noces, il faut aussi consulter : *Mémoires* de Messire Martin du Bellay, seigneur de Langey. La description la plus circonstanciée des cérémonies nuptiales est celle de Robert de La Mark, seigneur de Sedan et de Fleuranges. Parlant de la mariée, il la dit « la plus jeune fille de Boulongne qui estoit tres belle dame et jeune » ; il la dit aussi « qui estoit trop plus belle que le marié. » Sur les présents que le Pape Léon X envoya en France, voyez A. Fabroni, *Leonis X Pont. Max. Vita.* Pise, 1797, adnot. LXIX.

de l'église de Sainte-Croix, à Florence. Un tableau de Raphaël Sanzio représente Laurent d'Urbin à cette époque de sa vie; les traits n'ont ni beauté ni séduction, quoique ne manquant pas d'énergie et d'expression : on y remarque aussi fort peu de noblesse, chose rare à trouver chez les Médicis, dans la physionomie desquels dominent plutôt la sensualité et l'astuce [1].

[1] L'original a disparu, ainsi que le portrait de Julien de Médicis par le même maître. Il en existe une ancienne copie dans le corridor qui conduit du Palais Vieux au Palais Pitti. « El retracto mio che fa Raphaello da Urbino », écrit Laurent à Baltazar Turini, le 4 février 1517. Un an après, le portrait fut terminé. (Goro Gheri, *Lettere.*) Voyez Gaye, Vasari et Passavant, I, 258, où il y a une erreur de date, et II, 177. Dans la chambre de Léon X, au Palais Vieux, pour la fresque qui représente la grande conjuration des Cardinaux, en 1517, Vasari a dépeint Laurent près de son oncle Julien, et, près de lui, Léonard de Vinci et Michel-Ange s'entretenant avec les Médicis. (*Ragionamento di Giorgio Vasari,* sur les *Inventions* qu'il a peintes à Florence, dans le palais de Leurs Altesses. *Giornata II, ragionamento III.* Opere di G. V. Firenze, 1792, 166.) Dans la même salle, outre un médaillon de marbre avec le buste de Laurent de Médicis, et un autre représentant Catherine, on voit deux tableaux dont le sujet est emprunté à l'histoire d'Urbin : l'investiture du Duché pour Laurent et le siége de San Leo. Vasari n'a jamais peint de portraits meilleurs que ceux qui sont dans cette salle, lesquels, soit par le coloris, soit par le caractère, appartiennent aux meilleures fresques de l'épo-

Vint le mariage. Il fut célébré le troisième jour après le baptême du Dauphin, et le Roi y déploya une pompe extraordinaire. La cour du château avait été transformée en tente, et les murs étaient recouverts d'étoffes magnifiques : on se fût cru dans la salle la plus immense et la plus splendide. Là se fit le banquet des noces. Les nouveaux mariés avaient leur place à la table du Roi, où Madeleine brillait de tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Près d'eux figuraient tous les Princes français ou étrangers, et les Envoyés, suivant leur rang. A la table en face étaient la Reine Claude et Madame Louise, mère du Roi. C'était une scène fort belle à voir. Chaque mets était apporté au son des fanfares. Après le repas, la danse, qui dura jusqu'à une heure après minuit. La quantité des lumières et des torches était si grande, que la nuit parut semblable au jour. Soixante-douze jeunes dames formèrent des quadrilles par douze, et en costumes variés, les unes Italiennes, les autres Allemandes; elles dansaient au son du tambourin et d'autres instruments inusités aujourd'hui. La fête fut terminée à deux heures.

que. Angelo Allori, surnommé le Bronzino, a représenté le Duc d'Urbin dans cette gracieuse collection de portraits des Médicis, qui étaient au battant d'un cabinet du Palais Vieux, et qui sont maintenant dans la chambre du directeur de la galerie publique.

Le matin suivant, les tournois commencèrent : on n'en avait jamais vu de plus beaux en France. Ils durèrent huit jours consécutifs ; le Duc d'Urbin y prit part et se montra, dit-on, à son avantage devant sa jeune épouse. Le plus beau spectacle, cependant, fut celui d'une grande manœuvre militaire. On avait construit, en plein champ, une forteresse de bois entourée de fossés, munie de canons de gros calibre établis en bois cerclé de fer, lançant des boulets pleins d'air qui renversaient gens et chevaux, sans leur faire cependant grand mal. Une artillerie du même genre opérait le bombardement. Le Duc d'Alençon, avec cent hommes d'armes à cheval, était dans la forteresse, assiégée par le Connétable de Bourbon avec cent cavaliers et le Comte de Vendôme avec autant d'hommes d'infanterie. Le sieur de Fleurange, Robert de la Marck, vint avec quatre cents fantassins au secours de la ville assiégée. Tout à coup, le Roi François apparut, armé de pied en cap, et se jeta dans la forteresse avec les troupes de Fleurange. Les assiégés firent des sorties vigoureuses. Alençon attaqua les troupes du Bourbon ; Vendôme combattait contre le Roi et Fleurange, et l'artillerie tonnait comme dans une vraie bataille ; cela eut trop l'air d'un combat véritable, car, cette fois, nombre d'hommes furent écrasés et tués. Les combattants

durent se séparer : ce ne fut point chose facile, et ce l'eût été encore bien moins si tous n'avaient été complétement épuisés.

Le jour du baptême, le neveu du Pape avait reçu du Roi François le cordon de Saint-Michel, et s'était déclaré à jamais son serviteur, l'assurant de son inviolable affection dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Le Roi ne voulut pas demeurer avec le Souverain Pontife en reste de bonne grâce et de générosité. Il assura à la jeune Duchesse un revenu de dix mille écus d'or, pris en partie sur sa fortune propre, et en partie, d'après une concession royale, sur le comté de Lavaur [1]. On donna au Duc une compagnie de cent lances. Les Envoyés florentins, François Vettori et Jacques Gianfigliazzi, qui assistèrent aux noces, ne pouvaient assez trouver de paroles pour exprimer les sentiments favorables qui animaient le Roi envers les Médicis et Florence. A en juger d'après les paroles du Roi, écrit Gianfigliazzi, rien au monde ne lui est plus cher que Florence [2]. Tout paraissait sourire à l'alliance nouvelle.

[1] Voyez, aux *Archives* de l'Empire, les lettres de François Ier pour faire tenir au Duc et à la Duchesse d'Urbin, père et mère de Catherine de Médicis, les dix mille livres de rente qu'il leur a assignées sur le comté de Lavaur.

[2] Guicciardini, *Istorie d'Italia*, XIII, 4.

Laurent et Madeleine restèrent encore quelque temps en France. Laurent accompagna, jusqu'à Angers, le Roi, qui partait pour la Bretagne; puis les deux époux allèrent visiter les terres de la Duchesse. Ce fut dans ce même temps que plusieurs des plus beaux tableaux de Raphaël Sanzio arrivèrent à Paris : la *Sainte Famille* et l'*Archange saint Michel*. Laurent de Médicis fut le médiateur de ce précieux envoi. On voulait envoyer ces beaux ouvrages à Marseille par mer : le Pape Léon s'y opposa, et il les fit transporter à Lyon sur des mulets. Le Pape ne voulait pas les confier au perfide élément [1].

Les amis qui étaient à Florence désiraient un prompt retour. « Dès que Laurent pourra prendre un congé honorable du Roi, qu'il vienne », écrivait Goro Gheri de Pistoia, évêque de Fano, que le Pape avait adjoint à son neveu pour le soin de ses affaires politiques. Comme les corsaires barbaresques rendaient la mer dangereuse, on recommanda à Laurent de choisir le chemin par terre. La fin de juillet vint, que Laurent était encore à Lyon. Le départ de cette ville fut fixé au 31 : « Dieu veuille, écrivit Gheri, que Votre Excellence trouve

[1] Goro Gheri, *Lettere* al Turini ed a Lorenzo de Medici, 25 mars, 15 avril, 8 mai, 17 mai, 3 juin. Voyez Gaye, II, 146, 148.

quelque fraîcheur en chemin ! ici nous mourons de chaleur, et depuis nombre d'années rien ne s'est vu de pareil. » La sœur de Madeleine, la Duchesse d'Albany, accompagna les époux jusqu'en Auvergne, où se fit le partage de l'héritage, puis une escorte leur fut donnée pour les conduire jusqu'à Chambéry. Les voyageurs arrivèrent le 20 août à Bologne, où on les reçut avec de grandes marques d'honneur. Deux cents nobles étaient venus de Parme à leur rencontre : on avait préparé de grandes fêtes à Reggio et à Modène. Le 30, ils étaient à Poggio, château de plaisance au bord de la plaine de Pistoja. Ce château était encore tout plein des joyeux et fastueux souvenirs du jeune âge de Laurent le Magnifique, et ils y demeureront tout aussi attachés que les sombres événements particuliers à Bianca Capello et que les amères dissidences de Côme III et de sa femme Mademoiselle d'Orléans. Alfonsina Orsini, la veuve orgueilleuse et peu aimée de Pierre de Médicis, s'était rendue de la villa Cafaggiuolo à Poggio, pour recevoir son fils et sa bru.

Tout alla pour le mieux. La Duchesse causait une agréable impression à tous ceux qui la voyaient. Le 7 septembre eut lieu la réception solennelle. Laurent de Médicis avait déjà écrit qu'il ne voulait aucune pompe ni aucun tournois. Cependant toute la ville

était en mouvement. Les nombreux amis et clients de la famille voulaient absolument honorer et fêter les nouveaux mariés. On employa tant de soie pour les hommes et les femmes, que les réserves de la ville ne purent y suffire, et qu'on dut écrire à Venise et à Lucques. Les anciennes lois somptuaires de la République durent être renouvelées, afin de mettre des bornes à ce luxe, et éviter ainsi la ruine des familles [1].

Laurent de Médicis avait eu l'intention d'aller à Rome auprès du Pape, sitôt après son arrivée à Florence, pour lui rendre compte des commissions verbales dont l'avait chargé le Roi. Mais Madonna Alfonsina tomba malade, et le départ fut retardé. Léon X, cependant, était parti pour Viterbe par Civita Castellana : le Duc quitta Florence le 30 septembre, et baisa les pieds au Saint-Père à Montefiascone. Les Cardinaux et les Envoyés étrangers étaient venus à sa rencontre, et le Pape se montra très-satisfait de ses communications [2]. Peu de temps après, Laurent arrivait de nouveau à Florence.

[1] Goro Gheri, *Lettere* a Lorenzo ed a Jacopo Gianfigliazzi, envoyés des Florentins en France; 2 juin, 23 juillet, 6, 16, 17, 20 et 30 août : « Come sapete, Sua Excellenza fugge le ceremonie. » « Mi pareva gentilissima Madama. »

[2] Lettre du Duc d'Urbin au Cardinal Bibbiena, 26 septembre 1518, et de G. Gheri à Jacopo Gianfigliazzi, 6 octobre.

## III.

### NAISSANCE DE CATHERINE DE MÉDICIS ET MORT DE MADELEINE DE LA TOUR D'AUVERGNE SA MÈRE.

Le mariage de Laurent et de Madeleine, conclu sous des auspices si brillants, était cependant destiné à une fin aussi triste qu'inopinée.

Le Duc d'Urbin n'avait pas encore vingt-sept ans, et toutes les affaires d'État reposaient en ses mains. Comme Capitaine général de la République, il avait la surveillance sur toute l'armée, et la conduite des affaires civiles était déjà traditionnelle dans sa famille, quoique les anciennes formes républicaines subsistassent encore. On déployait dans la maison de Médicis une pompe inconnue autrefois. Tout cela devait peu à peu habituer le peuple au faste du pouvoir, que le Pape et son cousin le Cardinal de Médicis

pensaient d'autant plus assuré désormais à leur famille que la jeune Duchesse allait être mère. Cette dernière, par son affabilité et sa grâce, était chaque jour plus aimée. Elle se portait bien, était gaie et se trouvait heureuse à Florence : pour plaire à son entourage, elle portait le costume florentin, qui lui seyait à merveille [1]. Mais dès les premières journées de son séjour, la longue et dangereuse maladie de Madonna Alfonsina attrista sa maison. Deux mois et demi ne s'étaient pas écoulés que Laurent lui-même gisait sur un lit de douleur. Son mal commença par une fièvre intermittente [2] : les détails sur sa maladie, tels qu'ils nous sont donnés par les contemporains, ne laissent aucun doute sur son origine, qu'on attribua à sa vie déréglée. Son état empirait de jour en jour : le mal paraissait-il diminuer, il reparaissait de nouveau avec plus de violence. Les symptômes étaient inquiétants, d'autant plus qu'à la faiblesse corporelle se joignait le dégoût de tout travail.

[1] Goro Gheri à Gianfigliazzi, 30 octobre, 24 décembre 1518 : « La Duchessa sta bene et di bona voglia, la quale s'è cominciata a vestir alla fiorentina et riesce molto bene. »

[2] Goro Gheri au Cardinal Bibbiena, mi-novembre : « La Ex^a del Duca due dì fa ha havuto un poco di terzanella et è piccola cosa, et presto speriamo che si risolvera in bene et così piaccia a Dio. »

Vers la mi-décembre, les médecins conseillèrent un changement d'air. Le matin du 21, le malade se fit transporter en litière à la villa Sassetti, près la route de Bologne, sur la colline des Montughi, la plus belle de ces collines qui, toutes couvertes de résidences, entourent Florence du côté du nord. La famille Sassetti, dont la primitive habitation était comprise dans la plus ancienne enceinte de la ville, appartenait aux plus zélés de la faction des Médicis : aussi devait-elle la plus grande part de ses richesses à la faveur de Côme l'Ancien. Elle en avait d'ailleurs fait un noble usage, témoin l'érection d'une chapelle à la sainte Trinité, peinte ensuite par le Ghirlandajo, et la magnifique villa de Montughi. Il n'est point de villa près de Florence d'où l'on jouisse d'un plus délicieux et plus vaste aspect de la ville et de ses agréables environs. Demeurée intacte pendant les désordres de 1529, elle appartient aujourd'hui aux Capponi. La pureté de l'air, la beauté du lieu, furent d'une heureuse influence sur l'état du malade. « Son Excellence, écrivait Gheri, ce matin, est arrivée à Montughi. Je crois qu'avec le beau temps elle s'y trouvera très-bien, tant le lieu est beau et le séjour charmant. Elle va du reste bien aujourd'hui. » Et le lendemain : « Son Excellence le Duc est bien encore. Ce matin, il est allé par toute la maison. Il paroît

que chaque jour nous amènera du mieux[1]. » L'amélioration sembla devoir persister, et au milieu de janvier suivant on était à même d'espérer qu'avant peu le Duc pourrait revenir à Florence.

Vain espoir! Ce n'était qu'une trêve, et la maladie devait reparaître plus violente que jamais. Déjà, au commencement de 1519, le malade se plaignit de ce que son état l'empêchait de soigner les intérêts du

[1] G. Gheri à Benedetto Buondelmonti, 17 décembre : « Credo che S. E. fra due o tre giorni in lettiga sen' andrà a Montughi dai Sassetti a stare 6 o 8 giorni per mutare un poco d'aria e che i medici consentono e lo consigliano. E le stanze sono molto buone e laudate dai medici. » Et le 21 : « La Ecc. del Duca questa mattina di buon ora andò a Mont' Ughi... Credo quando sarà buon tempo lo piglierà maggiore (piacere) per essere bel luogo e piacevole stanza, e S. E. sta bene. » Niccolò Machiavelli rappelle la fortune des Sassetti appuyée sur la faveur des Médicis et sur les rapports qu'ils avaient avec eux, « dal che molte eccessive ricchezze in molte famiglie di Firenze nacquero : come avvenne in quella dei Tornabuoni, dei Benci, dei Portinari e dei Sassetti. » *Storie fiorentine*, I, VIII. Pour ce qui est de Sassetti, voyez la préface du volume IV, partie II, de l'*Archivio storico italiano*, pages XVIII-CIX, et les *Lettere edite ed inedite* di Filippo Sassetti, recueillies par Ettore Marcucci; Florence, 1855. Le possesseur actuel de l'antique villa Sassetti, sur la route de Bologne, est un homme aussi distingué par sa naissance que par son intelligence et son cœur : le marquis Gino Capponi, aussi grand lettré que grand citoyen. Voyez aussi les *Documenti di storia italiana*, vol. I, p. 71, recueillis par Molini.

Roi comme il l'aurait désiré. Pendant qu'on en prévoyait l'issue, que Goro Gheri préparait le Cardinal de Médicis et l'Envoyé de Rome, Messer Benoît Buondelmonti, à recevoir les plus mauvaises nouvelles, et que Laurent était transporté, avec grand'peine, à Florence, de la villa où il avait cherché un air plus pur, Madeleine, sa femme, accoucha d'une fille, le 13 avril 1519. Cette fille était la future Reine de France, Catherine de Médicis.

« Mercredi matin, le 13 avril, à onze heures, écrit Goro Gheri au Cardinal-légat à la Cour française [1], la Duchesse, avec l'aide de Dieu, a donné la vie à un enfant du sexe féminin. Son Excellence le Duc voulut qu'on lui portât aussitôt la petite fille. Madonna Alfonsina la lui présenta, et tous deux en ont ressenti une aussi grande joie que si c'eût été un fils. Madame la Duchesse se porte bien, et ses couches, par la grâce de Dieu, ont été heureuses. »

Dès le berceau, l'enfant parut destinée à toutes les vicissitudes qui remplirent sa vie : fortune et malheur, faveur et disgrâce. Au commencement tout sembla bien : l'état même du père s'était amélioré. « Le Duc se porte beaucoup mieux », dit le

[1] G. Gheri al Cardinal Bibbiena, 15 avril 1519. Et le même à Messer J. Gianfigliazzi.

bulletin expédié le même jour à Rome ; « la Duchesse se trouve bien, ainsi que le nouveau-né, qui est un bel enfant. » Le 16 avril eut lieu le baptême. Le Roi François avait fait la promesse d'être parrain si la Duchesse avait un fils. On choisit d'autres témoins. « Aujourd'hui, à la vingt-deuxième heure, écrit Gheri à Benoît Buondelmonti, l'enfant fut baptisée. On lui donna les noms de Catherine, Marie, Romola. » Catherine était le nom de la Duchesse ; on ajouta le nom de Marie, parce que l'enfant fut baptisée le samedi, jour de la Madone ; enfin c'était une coutume à Florence de joindre le nom de Romola aux autres. L'intendant de l'hôpital de Santa-Maria Nuova, le prieur de Saint-Laurent, l'abbesse du couvent des Murates et celle d'Annalena, tinrent la *bambina* sur les fonts. Deux prêtres et deux laïques étaient présents. On ne fait point mention de la présence des parents les plus proches, bien que Madonna Alfonsina fût dans la maison [1].

[1] G. Gheri à Benedetto Buondelmonti, 16 avril. M. Reumont cite la lettre de Gheri témoignant que le nom de Romola fut donné à Catherine, comme il fut aussi plus tard donné à Isabelle, l'infortunée sœur du Duc Côme Ier, baptisée le 7 septembre 1542. Mais M. Trollope, dans son intéressant ouvrage sur la jeunesse de Catherine de Médicis, a rapporté le texte de l'acte de baptême dans les termes suivants, et on n'y remarque point que ce nom de Romola ait été ajouté à ceux de Catherine et de Marie. « Extrait fait par Richa d'un journal marqué *G*

Nous voyons d'après ce rapport que la bourgeoisie de la République, chancelante, faisait encore valoir ses droits dans la maison qui devenait princière. Des ecclésiastiques, appartenant à de grands instituts, sont les témoins du baptême. Le « Spedalingo » de Santa-Maria Nuova était le président de cet hôpital de la ville, qui, fondé par Folco Portinari, le père de la Béatrice de Dante, prit, dans le cours des temps, une extension toujours plus considérable. Saint-Laurent était la paroisse de la maison de Médicis, qui y avait son caveau sépulcral, à deux pas de sa célèbre bibliothèque. Presque entièrement reconstruite du temps de Jean d'Averardo et de Côme

existant à Santa-Maria Nuova : « Questo di aprile, 1519, il nostro Reverendo Padre Monsignor Lionardo Buonafede, al presente spedalingo di Santa-Maria Nuova et abbate della Badia Tedaldi, a richiesta dell' Illustrissimo Duca d'Urbino, Lorenzo di Piero di Lorenzo de Medici, battezzò una fanciulla femmina nata dell' Ill. Duca sopradetto e di Madre Maddalena di Bologna in Francia allevata sua donna, insieme con gli infrascritti compari, cioè il R° D° Francesco d'Arezzo, generale dei Serviti, Messer Francesco Campana, Priore di San-Lorenzo, Sorella Speranza de' Signorini, Badessa delle Murate, Chiara degli Albizzi, Priora d'Annalena, Paolo d'Orlando de Medici e Gio. Bat. de Nobili, alla quale si pose nome Caterina, Maria, cui Dio presti lunghezza, » etc. Voyez *the Girlhood of Catherine de' Medici,* by T. Adolphus Trollope, pages 18 et 345. London, *Chapman and Hill;* Piccadilly, 1856.

l'Ancien, toujours protégée par les Médicis, la Basilique Laurentienne, à laquelle Léon X, qui y avait été chanoine, accorda des priviléges particuliers à une chapelle pontificale, demeura jusque dans ces derniers temps sous le patronage des Grands-ducs de Toscane [1]. Le cloître des *Murate,* qui ne fut pas fondé par les Médicis, mais qui a eu sans cesse à connaître les bienfaits de leur protection, sera encore souvent nommé dans le cours de cette histoire. Le cloître des Dominicaines d'Annalena était la fondation d'une veuve inconsolable, Annalena de Malatesti, qui s'y retira après que son époux, Baldaccio d'Anghiari, comte d'Anguillara, au milieu du quinzième siècle, eut été traîtreusement assassiné dans le palais de la République. Deux prêtres et deux nonnes tinrent sur les fonts de baptême celle qui un jour devait être Reine de France. Et dans le choix des noms on n'avait point négligé la coutume du pays : — Romulus était le patron de Fiesole, et le peuple florentin, « *che discese da Fiesole ab antico* [2], » aujourd'hui encore, à l'époque de la fête de son patron, monte vers les hauteurs de sa *ville* étrusco-romaine, où ce nom réveille en lui les souvenirs des traditions anciennes.

[1] Voyez Cianfogni, *Memorie storiche dell' Ambrosiana Real Basilica di S. Lorenzo.* Florence, 1804, vol. 1.

[2] Dante, *Inferno,* xv, 62.

Ces auspices heureux devaient être éphémères. Le jour même qui suivit la cérémonie, on disait : « La Duchesse est bien, la *bambina* aussi; la première a cependant eu un léger accès de fièvre. Les femmes assurent que c'est chose ordinaire et plutôt favorable à la santé de la malade. » Le 18 avril, l'évêque de Fano écrivait aussi : « Tous s'accordent à dire que le Duc reprend des forces. Mais Son Excellence est aujourd'hui fort inquiète et troublée par la nouvelle que la Duchesse subit l'épreuve d'une forte fièvre, accident que ses femmes avaient tenu caché. Elles ont ainsi commis le plus grand tort; moi-même j'ai écrit que la Duchesse se portait bien, chacun le croyait, ni elle ni personne n'avouant ce qui en était. La fièvre a été violente pendant la journée, mais elle a diminué vers le soir. Les médecins sont inquiets mais non sans espérance, et ils ont ordonné des remèdes pour demain matin. Remarquez-vous comme le sort nous traite mal cette année! » Les jours suivants se passèrent entre la crainte et l'espérance. Le 22, le Duc fut rassuré, car les médecins pensaient la Duchesse hors de danger; mais, le 25, survint une forte fièvre jointe à de l'oppression, et le 26, vers le soir, la malade dut recevoir l'extrême-onction. Elle vécut cependant jusqu'au lendemain, 28 avril. « Dieu lui accorde la paix et le salut de son âme! Que Sa Sainteté et le

Cardinal de Médicis, auxquels on adresse chaque jour de douloureuses nouvelles sur l'état de nos maîtres, acceptent avec autant de patience que de résignation la perte de notre excellente Duchesse [1]. »

[1] Voyez les lettres de Goro Gheri pour ces diverses citations. La suivante fut envoyée, au nom du Duc d'Urbin, au Cardinal Bibbiena :

« R^me^ Domine tanq^m^ perobserv^me^. Per lettere del Vescovo di Fano la S. V. Rev^ma^ havrà inteso come la Duchessa mia dilettissima consorte dipoi el parto della fanciulla femmina che fece, per non essere del parto bene purgata et evacuata, è stata indisposta parecchi giorni et si sono usati et facti tutti quelli remedi che possibili erano per farla purgare et evacuare, et in effecto la mala sorte nostra ha voluto che nulla cosa o remedio le habbi giovato, in modo che la poveretta questo di ha reso l'anima a Dio et è passata di questa presente vita et me ha lassato in tanto travaglio et affanno per aver perso tanto diletta et da me amata compagna, che certamente conosco haver havuto di questa cosa tal bastonata all' animo et contento mio che non so quando o di che io mi possa piu contentare. Pure pensando che la morte è cosa naturale et che tutti havramo ad fare questo passo in quel modo et a quel tempo che piace allo Omnipotente Dio, però in tanto dispiacere di haver perso si cara compagnia me rimetto a quello che piace alla divina Maestà, et de ogni cosa che succede la voglio ringraziare et restar patiente. Piacerà alla S. V. R. far tutto intendere alla Maestà X^ma^, alla Regina et alla Ex^a^ di Madama, et condolersi in nome mio di tanta perdita che io ho fatto et così di Lor M^tà^ et Ex^a^ che hanno persa una devotissima servitrice et alle loro M^tà^ et Ex^a^ vi piacerà humilmente raccomandarmi. Io mi sto pure nel lecto con un poco di

Le jour suivant, le corps fut transporté à Saint-Laurent. Les Chanoines de la basilique, les Dominicains de Saint-Marc et les Augustins de San-Gallo, que les Médicis avaient comblés de bienfaits et qui leur devaient en quelque sorte leur existence [1], accompagnèrent les dépouilles, ainsi que les parents

febbre, con catarro, con mollificatione delle braccia et con molte altre cattive dispositioni, et per mia disgratia m'è sopra venuto un colpo di questa sorte di perdere la mia dilectissima consorte. Pensi V. S. R^ma^ come io possa stare di bona voglia. *Pure Dominus dedit, Dominus abstulit, fiat voluntas Domini.* »

Au texte de cette lettre de Laurent, l'Évêque de Fano, Goro Gheri, ajoute :

« Per la littera della Ex^a^ del Duca la S. V. R. intenderà lo sfortunato caso della sua dolcissima consorte della qual cosa S. Ex^a^ se n'è molto accuorata et ne ha preso tanto dispiacere quanto piu scrivere non potrei. Et perchè io so che la S. V. R. ama S. Ex^a^ come bon padre, però me ne dolgo seco, et maxime perchè dubito che aggiunto al male di S. Ex^a^ questo tanto dispiacere et fastidio che piglią della morte di sua consorte tanto benigna et da S. Ex^a^ tanto amata, che non segua qualche gran disordine di che Dio ne guardi. Io non entro in altro con la S. V. R. perchè sono tanto afflicto che l'animo non me lo patisce. Però se scrivo così breve, la prego me admetta la scusa, et a lei humilmente me raccomando. »

[1] Le couvent de Saint-Marc fut reconstruit par Cosme l'Ancien, et San-Gallo par Laurent, son neveu. Ce dernier fut détruit l'année 1529, avant le siége de la ville.

et une quantité de citoyens en habits de deuil. La Duchesse d'Urbin fut déposée dans la sacristie où reposent Giovanni d'Averardo et Piccarda Bueri, son épouse, et c'est là que se trouve une caisse d'airain et de porphyre, chef-d'œuvre de la main d'Andrea del Verocchio, qui renferme les restes mortels des fils et des deux petits-fils de Côme l'aîné.

On attendit de Rome des ordres précis pour la cérémonie des funérailles [1].

[1] Extrait du Registre des morts de Saint-Laurent : « Addì xxviii d'aprile 1519 la Ill^ma Duchessa de Bologna Franzese Donna del Signor Duca d'Urbino Lorenzo de' Medici passò di questa vita d'aprile 1519 e fu riposta in San-Lorenzo. In quor. fidem. Ego Jacobus Francisci de Pasquinis civis et not^s publ^s Florentinus necnon cancellarius dom. ufficialium grascie civ. Flor. en. fidem faciens, etc. (*Carte strozziane*, n° 926, nell' Arch. Mediceo.)

## IV.

### DE L'ÉTAT DE FLORENCE APRÈS LA MORT DE LAURENT, DUC D'URBIN.

A peine Madeleine fut-elle morte qu'il se déclara un mal menaçant dans la santé du Duc, et dès la fin d'avril, à Rome, on était préparé à toute extrémité. Le 3 mai 1519, le Cardinal de Médicis reçut cet avis : « C'est à peu près la dixième heure du jour, et le Duc se meurt et le confesseur recommande son âme à Dieu! Voyez, seigneur révérendissime, quelles nouvelles, et que de courage elles attendent de vous! Il y a encore de la vie, mais à peine un reste d'espoir. Dieu veuille le conserver! Hâtez votre venue. »

Laurent mourut le 4 mai au matin. Cinq semaines plus tard naquit celui qui, d'abord presque inaperçu, devait, dix-huit ans après, entrer en pos-

session de l'héritage des successeurs de Côme l'aîné : c'était Côme, le futur premier Grand-Duc de Toscane.

La mort de Laurent donna à la politique chancelante de Léon X une direction décidée. Le Pape, nous l'avons déjà dit, avait eu de tout temps un cœur espagnol. S'il s'était rapproché de la France, c'est qu'au milieu des vicissitudes de ces temps et de l'incertitude de la succession à l'Empire, qui occupait tant le monde politique alors, il voulait en tout cas se ménager un appui. Mais dès que la nécessité des événements le lui permit, il montra sa vraie inclination. Laurent gisait encore que le Pape, le 17 janvier 1519, conclut avec le jeune Roi d'Espagne, Charles de Habsbourg, un traité secret qui resta inconnu jusqu'à nos jours [1]. Ce traité précéda celui de 1521, destiné également à rester ignoré jusqu'au moment où les faits l'ont révélé [2]. Les expressions en sont générales, comme c'était l'usage pour de pareils documents; cependant on y reconnait un but profond. Il y est fait mention de la raison pour laquelle la République de Florence est comprise dans l'alliance : « Parce que, dit le traité, elle est si inti-

[1] Il a été publié par Gino Capponi dans l'appendice de l'*Istoria fiorentina* de Jacopo Pitti, vol. I de l'*Archivio storico italiano;* 1842, p. 376-383.

[2] Guicciardini, XIV, 1 : « Occultissimamente. »

mement liée à notre maître très-chrétien, qu'on peut la considérer comme *ne faisant qu'un* avec les États et la souveraineté de Sa Sainteté. » Il fut cependant admis qu'elle serait comprise dans la fédération. On convint aussi que tout demeurerait de même pour le Duc d'Urbin, quant à la protection assurée à sa personne, quant à sa haute position à Florence et quant à ses possessions présentes ou futures [1]. Peu de jours avant la conclusion de cette convention (11 janvier 1519), l'Empereur Maximilien mourut, et la fameuse lutte commença dès lors entre les deux grands prétendants, Charles-Quint et François Ier, dont la vie tout entière devait être une rivalité puissante destinée à remuer l'Europe entière.

Lorsque la fortune se fut prononcée pour Charles d'Autriche, le Duc d'Urbin était déjà mort. Qui sait si ce n'est point cette mort qui décida le Pape à changer de conduite envers les deux Souverains? Au commencement il avait paru favorable à la France, puis il se prononça en faveur de l'Espagne. Laurent

[1] La preuve des intentions du Pape sur le fait de l'union intime de Florence avec sa famille existe dans une instruction de 1517 : « Inclitam Florentinorum rempublicam ac Illum Dominum Laurentium de Medicis Urbini Ducem ac dominum de familia de Medicis *unum atque idem corpus efficientes unum atque idem potentatum representantes.* »

était sur son lit de mort, lorsque Charles écrivant à son chargé d'affaires à Rome, rappelait au Pape les anciens rapports d'amitié de ses prédécesseurs avec les Médicis, et lui donnait les assurances les plus tranquillisantes [1] sur ses rapports futurs avec le Saint-Siége. Dans la dernière moitié de juin, Léon X, qui avait jusqu'alors ostensiblement soutenu la candidature du Roi François par son légat le Cardinal de Gaëte, l'abandonna complétement. Le Cardinal Bibbiena, l'appui principal du parti français, fut rappelé de sa légation, et on tint pour certain qu'il perdit son influence sur Léon X longtemps avant sa mort, arrivée le 9 novembre 1520. Combien il se trompait lorsqu'il assurait à Louise de Savoie avoir trouvé le Pape fermement décidé à vivre et à mourir en intelligence, amitié et union constante avec le Roi de France [2] !

A la fin du printemps de 1521, fut conclu le traité

[1] Lettre à D. Luis Carroz, citée par M. Mignet dans son remarquable travail : *Une élection à l'Empire*. (Revue des Deux-Mondes, 1854, 260.)

[2] Lettre à Louise de Savoie dans les *Documenti di storia italiana*, avec des notes par Capponi. Florence, Molini, 1836, I, 74. Cinq lettres, Rome, 18 février, 19 mai 1520. Le Bibbiena mourut à Rome, après une longue maladie, le 9 novembre 1520. Voyez aussi le t. II des *Lettere dei Principi*, Venise, 1570.

d'offensive et de défensive entre le Pape et l'Empereur. Le 13 juillet de la même année, François envoya une lettre circulaire à ses alliés, se plaignant de la déclaration du Saint-Père, de l'alliance avec l'Empereur, et de ce qu'il faisait avancer vers Bologne les troupes pontificales, celles des Florentins et les Espagnols qui se trouvaient à Naples, avec l'intention de l'attaquer dans ses États du Milanais et de Gênes. « Avec l'aide de Dieu, de mes amis et de mes alliés, dit-il, le Roi espère se protéger et déjouer les malins projets du Pape, de telle sorte que la trahison de ce dernier ne lui portera ni avantage ni honneur. Cette rupture s'est d'ailleurs faite sans que le Roi y ait donné le moindre motif, ayant toujours été un fils bon et obéissant de l'Église, et désirant encore l'être et ne faire que ce qui, d'après ses idées, soit compatible avec l'honneur du Saint-Siége, du Pape et de toute sa maison. Il ne peut donc comprendre ce qui a pu causer l'inimitié de Sa Sainteté, dont il ressent une si grande douleur, mais à laquelle il résistera de toute sa puissance [1]. »

François Guicciardini, d'après les communications intimes que lui fit Clément VII, le successeur de Léon, jette une vive lumière sur les intentions et

[1] *Documenti.* Molini, I, 97.

les espérances de ce dernier. Après avoir chassé les Français de l'Italie supérieure avec l'aide des Impériaux, il pensait venir également à bout de ces derniers à Naples, « revendiquant ainsi cette gloire de la liberté de l'Italie à laquelle avait aspiré si ouvertement son prédécesseur [1]. » Il pouvait, jeune encore, espérer de pouvoir effectuer ce qu'avait tenté en vain le vieillard Jules II. Le malheur de l'Italie voulut qu'il en fût autrement. L'évacuation de Milan par les troupes françaises sous le commandement du maréchal de Lautrec fut le dernier triomphe de Léon X (le 19 novembre 1521), car le Pontife mourut douze jours après, âgé de quarante-cinq ans.

[1] Guicciardini, XIV, 1.

## V.

### LE CARDINAL JULES DE MÉDICIS ADMINISTRE FLORENCE.

Les funérailles du Duc d'Urbin furent pompeuses au delà de toute mesure. Non-seulement tous les magistrats, mais encore presque tous les citoyens de la ville prirent le deuil. On déposa à Saint-Laurent, dans les tombeaux de ses ancêtres, le dernier rejeton légitime de Côme l'aîné.

L'histoire de la basilique de Saint-Laurent est intimement liée à celle des Médicis, qui ont supporté une grande partie des frais de réédification nécessités par l'incendie de 1423, destructeur de l'ancienne église du cinquième siècle. Philippe Brunelleschi, le plus grand architecte des temps modernes, fit le plan de la construction actuelle, où reposent Jean de Médicis, le fils d'Averardo; son fils Côme, le Père de la Patrie; les fils de ce dernier,

Pierre et Jean ; ses petits-fils Laurent II et Julien, et la plupart de leurs descendants. Le 7 mai eut lieu la cérémonie funèbre à laquelle assista le Cardinal Luigi de' Rossi, le même qu'on voit debout derrière la chaise du Pape dans le portrait de Léon X par Raphaël. Messer Francesco Cattani de Diaceto prononça l'oraison funèbre en latin [1].

Les témoignages de regret ne furent en grande partie qu'extérieurs et apparents, car Laurent de Médicis ne s'était point fait aimer. Les anciens partisans de la maison tenaient à lui parce qu'ils voulaient un chef de cette famille. Mais même parmi les amis et les parents, il y en avait qui étaient ennemis de sa tendance visible à se faire maître absolu dans sa patrie. Tous les autres lui étaient défavorables. Jacques Pitti, un historien qui, par sa grande connaissance de l'état intérieur de la République, a plus d'importance peut-être que tout autre, nous montre clairement la face des choses à l'époque où Laurent revint de son voyage en France : « Rempli d'orgueil par l'amitié du Roi François, raconte-t-il, Laurent [2] n'eut plus les mêmes rapports qu'autrefois avec les

[1] Moreni, *Pompe funebri celebrate nell' I. e R. basilica di San-Lorenzo*. Florence, 1827, 40.

[2] Pitti, 118, 119. Nardi, *Istorie della città di Firenze*, VI. Édition L. Arbib, Florence, 1842, II, 44, 45.

citoyens François Vettori et Philippe Strozzi, son beau-frère, qui l'avaient accompagné en France, et lui avaient mis en tête de se faire Duc de Florence, en lui insinuant que cette dignité seule répondait à la grandeur de sa famille. Dans la ville, tout allait à l'arbitraire ou au hasard. L'administration croulait, et il n'y avait plus aucun sentiment d'unité chez les magistrats, prêts à obéir à chaque signe de Laurent et de sa mère Alphonsine. Tout le monde était armé, et une poignée de jeunes gens sans mœurs dictait les lois aux citoyens. Le Duc se rendit à Rome afin de chercher à gagner le Pape et de l'amener à ses plans. Mais Léon, instruit de tout, le reçut d'autant plus mal qu'il craignait que la conduite de son neveu ne renouvelât en sa personne le sort de son père Pierre. Il le renvoya donc à Florence après lui avoir fait maint reproche. Laurent revint aussitôt, mais en proie aux plus mauvaises dispositions; dès lors il ne parla plus, il ne trouva plus de plaisir en rien et il vécut toujours isolé, ne voyant presque personne. Ce mécontentement intérieur, joint à ses débauches habituelles, aux fatigues de son voyage accéléré et à la maladie qui le minait dès longtemps, le livra à plusieurs accès de fièvre intermittente. Il prit le lit. Des douleurs d'estomac et d'entrailles survinrent; il ne voulait faire qu'à sa

tête, et ne se laissait conseiller par personne. Goro seul lui parlait en lui indiquant la voie du bien. Il mourut ainsi misérablement après une maladie de six mois.

A la nouvelle de sa mort, le Cardinal de Médicis vint à Florence, désiré et appelé de tous ceux qui voyaient combien dans ce moment-là on avait besoin d'une main ferme qui soutînt l'État chancelant entre la liberté et le despotisme. Il fallait en vérité que l'urgence de son voyage fût bien grande pour qu'il fût permis au Cardinal vice-chancelier de l'Église, si mêlé aux affaires de l'État, de quitter Rome pour se rendre dans sa patrie. Aussitôt arrivé, il chevaucha vers le couvent de Saint-Marc, ne voulant retourner qu'après les funérailles de Laurent dans la maison de ses pères. Jules de Médicis, fils de Julien l'aîné, qui avait été victime de la conjuration Pazzi, ne déçut pas l'attente générale. Tant que sa famille eut la primauté à Florence, la République fut gouvernée avec une modération, une sagesse et une observation attentive des lois qu'elle n'avait point encore connues. Il rétablit autant que possible l'ancien ordre de choses, rendit toute liberté aux élections, et il aurait fait mieux encore si les passions funestes des nobles florentins n'eussent entravé considérablement son œuvre.

Les nobles florentins, rapporte Jacques Pitti, enclins par nature et exercés à la tyrannie, s'étaient habitués avec le temps à l'arbitraire. Ils avaient construit de magnifiques palais, ils avaient augmenté leur fortune, ils s'étaient faits à la vie molle de la Cour de Léon X : germes funestes pour les mœurs domestiques et dangereux pour la liberté de la République. Les bienfaits immenses du prodigue Léon, les bénéfices ecclésiastiques et les pensions sans nombre, les gouvernements des villes et des provinces des États de l'Église qui furent donnés à plusieurs d'entre eux, augmentèrent le mal en ne satisfaisant pas complétement à leur ambition. Cependant le peuple revint à l'espérance sous l'administration du Cardinal. La modération et la sagesse étaient d'autant plus nécessaires que François-Marie della Rovere venait de reconquérir son Duché d'Urbin, et que la République, à laquelle le Pape avait donné une partie de cet État, le comté de Montefeltro, se trouvait ainsi engagée dans le désordre général et dans la lutte. Ce fut un deuil général lorsque, sous le gouvernement d'Adrien VI, le Cardinal de Médicis quitta Florence à jamais et qu'il se rendit à Rome, où, le 19 novembre 1523, il prit la tiare sous le nom de Clément VII.

On avait gémi à raison. Le Pape ne réalisa point

les espérances que le Cardinal avait réveillées, et tandis que la politique chancelante du Pontife conjurait sur les États de l'Église les malheurs les plus terribles, elle donnait aux adversaires des Médicis, à Florence, du courage et de la résolution pour oser une entreprise qui, loin de réussir, scella la ruine de la liberté que le Cardinal administrateur avait voulu d'abord sauver et protéger.

# VI.

## CLARICE DE MÉDICIS STROZZI.

Ainsi, à peine âgée de vingt-deux jours, Catherine était orpheline. Sa vie commença dans le deuil. Elle resta dans la maison des Médicis d'abord sous la protection de sa grand'mère Alfonsina, puis sous celle du Cardinal de Médicis, qui avait été nommé son tuteur.

Alfonsina Orsini mourut dès le 7 février de l'année suivante, en 1520. Si la mort du fils avait causé peu de regrets à Florence, celle de la mère en causa bien moins encore. On l'accusait de l'influence la plus pernicieuse sur Laurent. La fille de Robert Orsini, Duc de Tagliacozzo et d'Albe dans les Abruzzes, méprisait la bourgeoisie de Florence; les habitudes féodales de Rome et de Naples, au milieu desquelles

elle avait grandi, ne connaissaient que le noble ou le valet. Mariée, dans le château de Naples, en présence du roi Ferdinand d'Aragon et de toute sa Cour, à Pierre de Médicis, auquel elle apportait une dot considérable, elle se croyait au-dessus de tous dans sa nouvelle patrie. Loin de s'être améliorée aux leçons d'un long exil et d'une gêne éprouvée après la mort prématurée de son époux, elle devint à charge à son beau-frère Léon par ses prétentions orgueilleuses, tandis qu'elle aigrissait tout le monde par sa cupidité. Elle avait forcé les Florentins à lui vendre le lac de Fucchio dans la vallée de Nievole, et elle en tirait, par la pêche abondante qu'on y faisait, un bénéfice considérable. Son héritage valut à la maison de Médicis de belles possessions dans la campagne romaine : le château Saint-Ange, près de Tivoli, auquel la première Duchesse de Florence, Marguerite, fille de l'Empereur Charles-Quint, donna le nom de Château-Madame, et Lunghezza, l'ancienne Collatie, qui fut vendue plus tard par Clément VII à l'épouse de Philippe Strozzi, à Clarice de Médicis, sœur de Laurent, unique fille d'Alphonsine.

Pendant l'exil, qui dura de 1494 à 1512, l'étoile des Médicis avait pâli, et Alphonsine et le Cardinal Jean, son beau-frère, considérèrent le mariage de Clarice (elle tenait ce nom de sa grand'mère, épouse

de Laurent le Magnifique) avec Philippe Strozzi, alors âgé de vingt ans, comme aussi avantageux qu'honorable. A cet effet, ils abandonnèrent l'alliance déjà projetée avec Baldassar Castiglione, le noble protecteur de Raphaël Sanzio, l'écrivain plein de talent et le diplomate habile. Philippe Strozzi, qui avait hérité de son père (un marchand actif et heureux, fondateur du fameux palais) une belle fortune et une position non moins honorable à Florence, pouvait rivaliser avec les Médicis quant à la famille et quant aux alliances. Parmi les grandes familles florentines, en effet, il est vrai de dire qu'il n'en est point qui ait acquis un renom et une considération supérieurs à ceux des Strozzi. En négligeant même de rappeler la tradition qui fait combattre l'un d'eux dans le camp de Montaperti, où, avec le secours du Roi Manfred, les Gibelins de Toscane ont remporté une si terrible victoire, il faut convenir que l'histoire parle des hauts faits des Strozzi dans tous les genres. Ne trouvons-nous pas seize d'entre eux ayant exercé la plus haute charge dans la République? Si, dans la suite, les discordes civiles ont transplanté à Mantoue, à Ferrare et dans d'autres cités ce nom illustre, si dans l'histoire de la renaissance des lettres et des arts, à l'époque la plus splendide et la plus créatrice, ce nom s'est autant distingué, ne pouvons-nous pas dire

aussi que Florence témoigne de la grandeur et du faste des Strozzi par ses édifices religieux et civils, et surtout par ce palais grandiose qui semble fait pour l'éternité : ce palais qui, sous un aspect sévère qu'adoucit la plus noble recherche du goût, par l'harmonie savante de toutes ses parties et par la perfection de l'art qui y a présidé, est demeuré un modèle incomparable? Philippe Strozzi n'avait donc que vingt ans lorsqu'il épousa Clarice de Médicis, et on peut dire qu'il s'attira par ce mariage le ressentiment des lois de la République, qui défendaient toute alliance de sang avec les rebelles[1]. Si Clarice l'a consolé en lui donnant des fils de talent et de belles filles, lui, cependant, qui avait plus d'esprit et d'amabilité que de constance et de fermeté, et qui se laissait facilement entraîner par son tempérament, fut mis par cette parenté dans une situation qui lui attira nombre de reproches, les plus grands soucis, qui lui fit commettre mainte erreur et le conduisit enfin à sa perte.

Clarice avait hérité de l'orgueil et de la violence de sa mère, mais aussi de l'esprit élevé de son grand-père, Laurent le Magnifique. Ce fut elle qui prit soin de sa nièce orpheline, et dans le temps de sa puis-

[1] *Vita di Filippo Strozzi*, par Niccolini. Florence, 1847, XI.

sance et de sa grandeur, la Reine de France, en accordant sa protection constante aux fils expatriés de Clarice, récompensa l'amour que la mère lui avait témoigné dans son enfance. Autant Clarice était attachée à la fille de son frère, autant elle méprisait les descendants illégitimes de la famille que Clément VII préférait : aussi était-elle peu dévouée au Pape lui-même. Elle disait que Clément, comme Cardinal, lui avait pris ses biens, et comme Pape, sa chair et son sang. Lorsqu'à la mort, en effet, de son père et de sa mère, elle avait fait valoir des prétentions bien fondées sur une partie de l'héritage, elle n'avait pu rien obtenir, et tandis que le Pape statuait arbitrairement sur les biens et la personne de Philippe Strozzi, il oubliait sa promesse d'un chapeau de cardinal pour son fils aîné, qui devint plus tard maréchal de France. Elle refusa de donner à un de ses fils le nom de Clément, parce qu'une prédiction avait annoncé que Florence, sous un pape Clément, serait frappée d'un grand malheur [1].

La petite Duchesse, « la *Duchessina* » (c'est ainsi qu'on se plaisait à nommer Catherine à Florence, bien qu'après la réinstallation de François-Marie de la Rovère par le Pape Adrien VI dans ses États héré-

[1] Nardi, VII, II, 94.

ditaires, il ne lui était plus resté d'Urbin que le titre), passa ses premières années d'enfance dans le palais de sa famille. Emmenée ensuite à Rome, on ne sait au juste à quel moment[1], mais sans doute alors que le Cardinal de Médicis dut abandonner le gouvernement de la ville, elle revint à Florence, au printemps de l'année 1525, en même temps que cet Alexandre que l'on disait être son frère naturel[2]. Le Pape Clément montra toujours pour Catherine une grande affection et lui témoigna des soins tout paternels; il ne lui en donna pas seulement des preuves dans sa patrie, mais en France aussi il soigna ses intérêts. Il profita de son autorité auprès du Roi pour lui assurer l'héritage de Madeleine de la Tour d'Auvergne, sa mère, que, parait-il, son oncle maternel le Duc d'Albany, de qui nous aurons beaucoup à parler, avait géré plus à son profit qu'à celui de sa nièce. La rente fixée par le Roi au Duc d'Urbin, était egalement arriérée depuis longtemps. Le Florentin Robert Acciaiuoli, qui alla en France en qualité de

[1] On sait aujourd'hui, d'après les extraits des dépêches de l'ambassadeur vénitien Minio auprès de Léon X, que la petite Duchesse fut amenée à Rome dès l'année 1521. Voyez les détails curieux que nous rapportons à ce propos dans notre Préface. (*Note du traducteur.*)

[2] Scipione Ammirato, *Istorie fior.*, lib. XXX.

Nonce, reçut l'ordre de régulariser la chose et de réclamer cette dette [1].

[1] Le 18 avril 1526, Clément VII envoya au Roi François le bref suivant :

« Regi Francie, charissime in Christo fili noster, salutem, etc. Cum dilecte in Christo filie nobilis puelle Catherinae de Medicis Urbini Ducisse nostre secundum carnem proneptis paternam curam ac tutoriam personam geramus, nec pro officio et affectu nostro possimus commodis et iuribus eius deesse, mandavimus dilecto filio Roberto Acciaiolo ut super his nostro nomine Serenitatem Tuam alloqueretur. Sicut enim ipse Robertus latius explicabit, hinc ipsi Catherinae ex materna successione plura bona cum multorum annorum fructibus per dilectum filium Johannem Ducem Albaniae, hinc ex bone memorie Laurentii Ducis Urbini patris sui successione, Comitatus de Lavaure cum pertinentiis et locis circumvicinis pro annuo redditu X millium Francorum eidem Laurentio Duci per Serenitatem Tuam assignatus, etiam cum fructibus debentur. Quare Nos licet plurimum in iustitia et probitate, nec minus in benevolentia erga Nos tua speremus nec dubitare possimus quin (quam omnibus soles) etiam nostre pronepti iustitiam tua sponte sis benigne administraturus, tamen quo possimus studio et affectu Serenitatem Tuam hortamur et requirimus in Domino, velis pro manifesta rei equitate, et intuitu nostro, ac pro dicti Laurentii (qui Tuam Serenitatem officiosissime coluit) memoria, in hac quoque re ut in ceteris Tuam erga Nos benignitatem declarare, efficaciterque ordinare ac mandare, ut utraque bona predicta cum illorum fructibus omnibus eidem nostre pronepti vel procuratori ejus, quem dedita opera istuc misimus, integre ac sine mora consignentur et restituantur. Quod Nos quidem, licet a Serenitate Tua pro iustitia debitum

agnoscamus, grati tamen loco muneris ab Ea suscipiemus. Quemadmodum ex eodem Roberto (cui fidem haberi a te cupimus) plenius intelliges. Datum, etc., XVIII avril 1526, a. III. » (Aux Archives Médicis, append. *Carte Strozziane*, f. I, Ins., n° 19.) Un bref fut en même temps et dans le même but adressé au Duc d'Albany; ce bref se trouve également à ces archives.

## VII.

### LA RÉVOLTE DE 1527 CONTRE LES MÉDICIS.

L'année 1527 arriva; ce fut la plus triste pour l'Italie, depuis des siècles peut-être.

Lorsque le Cardinal de Médicis, comme nous l'avons raconté plus haut, eut quitté Florence pour ne plus la revoir, il confia la direction supérieure des affaires, comme lui et les Médicis ses prédécesseurs l'avaient exercée, sans forme extérieure ni titre, au Cardinal Silvio Passerini de Cortona, une créature du Pape Léon X. C'était un choix malheureux : cette tâche difficile n'était en aucune façon à la portée de cet homme de peu de mérite, toujours à court d'idées, ambitieux et entêté. Il ignorait (ainsi s'exprime un des principaux partisans des Médicis, et ami de Machiavel, François Vettori) l'art de gouverner. Il

croyait que, pour toute politique, il s'agissait seulement de se faire obéir et de faire exécuter des ordres par des magistrats. Il croyait qu'il existait à Florence un certain nombre de citoyens dévoués, coûte que coûte, aux Médicis, et il s'estimait en droit de les traiter comme bon lui semblait. Il ne pensait donc à rien, sinon à contenter le Pape, et, au désavantage et pour le déshonneur de la ville, il trouvait suffisant de se montrer complaisant envers les Cardinaux, les Prélats et les grands Seigneurs. Si on lui représentait qu'il était là pour soigner les intérêts de la ville, qui étaient aussi ceux du Pape, il l'attribuait à un mécontentement personnel, il continuait à épuiser les finances et à augmenter le mécontentement général, ce qui était inévitable, avec une conduite sans frein et si déraisonnable [1].

Le Cardinal devait en outre former et initier aux affaires deux jeunes neveux du Pontife. Clément VII ne pouvait supporter l'idée de voir s'éteindre la ligne de Côme l'aîné, et comme la dernière espérance avait été ensevelie avec le Duc d'Urbin, il pensa à deux fils naturels encore enfants. Hippolyte, l'aîné de ces faux Médicis, était fils de Julien, Duc de Nemours,

[1] Francesco Vettori, *Sacco di Roma;* dans le *Viaggio in Alemagna,* par le même, 242. (Publié à Paris, 1837.)

et d'une jeune fille d'Urbin ; le plus jeune, Alexandre, avait une naissance plus obscure et passait pour être le fils de Laurent et d'une servante de la maison. L'un et l'autre furent envoyés à Florence, où ils vécurent dans la maison des Médicis ; car le Pape désirait que ces jeunes gens se fissent aux usages de la patrie où ils auraient à vivre et à gouverner, et il n'avait pas oublié que le Duc Laurent avait été si peu aimé des citoyens, par cela même qu'ayant été longtemps loin de Florence, ses goûts et ses habitudes s'étaient difficilement conformés à ceux de sa patrie. Les deux frères étaient d'une nature essentiellement opposée, non moins, du reste, que leurs pères. A l'âge de quinze ans, Hippolyte fut déclaré apte aux charges et aux magistratures; il en avait seize, lorsque l'ouragan fondit de nouveau sur Florence. Il avait ainsi un an de plus que son frère, à qui Charles-Quint donna le titre de Duc de Civita di Penna, nom d'un site dans les Abruzzes.

Clément VII, en usant de la politique mal assurée des faibles, avait espéré en vain se ménager une issue auprès des deux puissants adversaires. La bataille de Pavie, en lui prouvant la supériorité de Charles-Quint, l'épouvanta, ainsi que le Roi d'Angleterre, qui se faisait un fantôme terrible de cette puissance, et il s'aliéna l'Empereur au moment de la

victoire. L'alliance faite à Cognac avec François Ier le rendit complétement ennemi du parti impérial, et il vit l'armée qui avait épuisé la Lombardie, s'approcher menaçante de Rome sous le rebelle Connétable de Bourbon. Florence échappa comme par miracle au sort qui frappa la capitale de la chrétienté. Le mécontentement contre les Médicis, soutenu et alimenté par de nombreux citoyens non moins que par les familles les plus distinguées, devenait chaque jour plus fort, chaque jour on prévoyait davantage l'explosion; la révolte avait même commencé lorsque les troupes du Connétable passèrent au sud de la vallée de l'Arno. La ville ne s'était jamais trouvée dans un danger plus grave qu'au moment même de ce mouvement insensé. Pendant qu'Alexandre et Hippolyte de Médicis sortaient de Florence avec le Cardinal de Cortone pour se concerter avec le Duc d'Urbin, capitaine des troupes du Pape et de la ligue opposées aux Impériaux, la révolte éclata. Au milieu de ce désordre, le Palais des *Priori* fut attaqué, et la statue du *David* de Michel-Ange garde encore aujourd'hui les traces du coup de pierre qui lui rompit le bras gauche[1].

[1] On peut lire la description de l'assaut donné par les troupes mercenaires et celle de la défense des citoyens qui se trouvaient dans le palais, animés et encouragés par l'historien Jacopo Nardi : « Essi a gara l'uno dell' altro tante pietre e così grosse

Mais pendant que les ennemis des Médicis tentaient d'organiser leur parti, ceux-ci revinrent avec le Duc d'Urbin, et, avec l'appui des troupes, ils rétablirent les choses telles qu'elles étaient auparavant. A peine cette révolte était-elle apaisée, qu'arriva la nouvelle terrible, que le 6 mai Rome avait été prise d'assaut et livrée à un pillage effrayant, que le Pape était prisonnier au château Saint-Ange, et que l'armée alliée, conduite par le Duc d'Urbin, était arrivée trop tard pour le secourir.

La nouvelle, apportée par des courriers, et presque en même temps par des fugitifs échappés à la rage des Impériaux, agit sur les esprits avec la promptitude de l'éclair; ce fut un coup de foudre. Le 11 mai, Florence était en pleine sédition.

Silvio Passerini n'était pas homme à étouffer une telle révolte. On le pressa de se servir de l'autorité prête à lui échapper, mais il ne sut prendre aucun parti. Quelque hétérogènes que fussent les éléments qui, dans ce moment, s'étaient conjurés contre les Médicis, ils restèrent cependant unis. A la tête du parti de la noblesse, qui ne voulait plus le régime

cominciarono giù sopra la porta a piombare (una delle quali ruppe l'omero e spezzo di tronco tutto il braccio stanco al Davitte di Michelagnolo) che i soldati furono di subitamente retirarsi costretti. » Varchi, *Istoria fiorentina*.

actuel des Médicis, était Nicolo Capponi. C'était un homme prudent et modéré, et son nom, ainsi que les souvenirs glorieux de ses ancêtres, lui valurent cet honneur d'être à la tête de la faction contraire à la domination des Médicis, qui s'était formée au temps de Laurent, Duc d'Urbin; il était fils de ce Pierre, qui jeta aux pieds du Roi de France le traité de paix après l'avoir déchiré. Tandis que le Cardinal hésitait encore, les rues s'emplissaient de plus en plus d'hommes armés, les citoyens fermaient les boutiques et les maisons, la révolte s'annonçait déjà forte avant que ceux qui gouvernaient eussent eu le temps de rien prévoir. De telles émeutes avaient été fréquentes à Florence.

Le mouvement n'était que contre les Médicis, et leurs plus proches parents y prirent part. Il ne faut pas se représenter un bouleversement démocratique : le parti qui renversa le gouvernement à Florence en mai 1527, voulait un gouvernement populaire où se seraient fait sentir l'autorité et la prudence des grandes familles, mélange d'aristocratie et de théocratie vanté et prôné jadis par le célèbre Savonarole. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, ce fut la démocratie qui en profita.

Philippe et Clarice Strozzi venaient justement de revenir de Rome dans une disposition que les évé-

nements récents n'avaient pas rendue plus favorable au Pape. Lorsque Clément, épouvanté par l'approche du Connétable, conclut avec Charles de Lannoi, ministre impérial et vice-roi de Naples, un armistice qui n'arrêta point l'ennemi et qui ôta des mains du Pontife ses dernières armes, Philippe Strozzi fut livré au Vice-roi parmi les otages. Clarice, qui était à Rome, s'en prit au Pape, et elle le tourmenta de telle façon qu'elle parvint à racheter son mari autant avec ses propres deniers qu'avec ceux du trésor. Philippe revint à Rome à la fin d'avril; mais à l'approche des ennemis, la terreur étant générale, et les enrôlements tardifs du Pape n'inspirant que peu de confiance, il voulut revenir dans sa patrie. Les portes de Rome ne lui furent point ouvertes : le départ des grands et des riches n'aurait-il pas augmenté les inquiétudes du peuple? Clarice dut avoir recours à la ruse. Avec le secours du capitaine Renzo da Ceri, elle fréta une brigantine, et prétextant, elle et son époux, une partie de plaisir, ils s'enfuirent avec deux de leurs fils à Ostie, deux jours avant l'assaut donné à la ville. Une des galères d'Antoine Doria les recueillit, et ils parvinrent facilement jusqu'à Pise.

La nouvelle épouvantable du sac de Rome les avait précédés. De tous côtés on les appela à Florence. Ils

devaient, suivant le désir des mécontents, engager le Cardinal de Cortone et les jeunes Médicis à quitter la ville sans aucun éclat.

Philippe, avec cet esprit d'indécision qui lui valut une mauvaise renommée et une fin misérable, ne voulut pas être le premier qui se déclarât contre le Pape. Clarice, plus décidée de caractère, partit, quoique souffrante, laissant son mari à Pise. Elle arriva le 15 mai, avec le gouverneur de ses fils et quelques autres intimes, à sa belle villa « *alle Selve* », près de Signa, site admirable dans la vallée inférieure de l'Arno. Le même soir elle était à Florence. Le matin suivant on la porta en litière à la maison des Médicis, où non-seulement les amis et les clients étaient accourus, mais aussi un grand nombre de citoyens, partisans du mouvement. Elle y trouva aussi l'archevêque Cardinal Pierre Ridolfi, le fils d'une sœur de Léon X, ainsi que Messer Ottaviano de Médicis, un parent éloigné mais fidèle ami des descendants de Côme l'Ancien. C'est à ce dernier que le Pape avait confié la surveillance des deux jeunes seigneurs, et c'est aussi en lui que les trésors d'art de la famille (entre autres le portrait de Léon X de la main de Raphaël) trouvèrent un gardien fidèle; c'est encore en lui que les artistes florentins André del Sarto, Michel-Ange et Vasari, trouvèrent un

protecteur et un ami si dévoué. A cette époque et en d'autres moments de l'histoire des Médicis, pour ainsi dire à chaque pas, apparaît le nom d'Ottaviano. Il empêcha, du moins pour un peu de temps, l'éclat de l'insurrection, et durant le gouvernement démocratique, non sans courir de graves dangers, il demeura à Florence pour sauver à sa famille ce qu'il put lui sauver; il prit soin des personnes et des biens, et, à leur retour, il fut de ceux qui contribuèrent le plus à leur élévation. Il offrit sa maison au Duc Alexandre lors des noces de ce Prince, et en 1536 il s'employa pour Côme et pour les rejetons de la branche aînée. N'eût-il pas mérité une meilleure récompense que celle qui, après sa mort, en 1546, fut donnée à son fils Bernardetto? Le Duc, en effet, sous le prétexte qu'Ottaviano, pendant l'administration de ses biens, avait été infidèle, obligea Bernardetto au remboursement de sommes importantes. Lui qui avait épousé Julie, fille naturelle d'Alexandre, conçut un tel chagrin de ce noir procédé, qu'il abandonna Florence et se rendit à Naples, où il donna souche à la famille des princes d'Ottaviano, encore aujourd'hui florissante.

Mais il est temps de revenir au Palais Médicis. L'Archevêque et Hippolyte accoururent à la rencontre de Clarice, et ils la conduisirent dans un

appartement voisin de la chapelle, dont Benozzo Gozzoli, le vaillant peintre du Campo Santo à Pise, dans de meilleurs temps, avait décoré les murs avec la gaie et ingénue représentation de l'Épiphanie, avec d'innombrables groupes d'Anges et de personnages aux riches costumes, avec des processions superbes dans un pays charmant et séduisant.

# VIII.

## LE PALAIS MÉDICIS

## ET LES ÉVÉNEMENTS DE 1527.

Quelles vicissitudes n'a point eues le Palais des Médicis, dont la noble façade, d'un aspect si beau et si sévère, semble dominer tous les autres édifices de Florence! De quels événements n'a-t-il pas été le témoin depuis ces temps jusqu'à présent, qu'il est employé à des services publics si hétérogènes! Michelozzo Michelozzi le bâtit à l'entrée de la *via Larga*[1], la plus belle et la plus large voie de toute

[1] « Il primo che in quella città fusse stato fatto con ordine moderno e che avesse in se uno spartimento di stanze utili e bellissime. » (Vasari, *Vita di Michelozzi.*) Une partie des anciennes demeures des Médicis fut détruite; une autre, refaite à neuf à une époque antérieure, resta à Laurent, frère de Côme l'Ancien (branche de Lorenzino et des grands-ducs); Lorenzo

la ville, et pour exécuter ses plans, il dut abattre une partie de l'ancienne maison Médicis. Côme l'Ancien en confia la construction à Michelozzi, et s'il renonça au projet de Brunelleschi, c'est que, pour un simple citoyen, il y trouvait trop de grandeur et tout ce qu'il fallait pour exciter l'envie. A une époque où on n'était point encore habitué au luxe, cette habitation

di Bicci y peignit dans la salle quelques portraits d'hommes célèbres. (Vasari, *Vita di Lorenzo di Bicci.*) Côme n'accepta pas le projet de Brunelleschi : « Che parendo a Cosimo troppo sontuosa e gran fabbrica, più per fuggire l'invidia che la spesa, lasciò di metterla in opera. » (Vasari, *Vita di Filippo Brunelleschi.*) Le *David* de Donatello était sur une colonne, dans la petite cour, de sorte qu'on pouvait le voir de la rue; on le transporta dans la cour du Palais des Anciens, où plus tard le Duc Côme fit porter la fontaine avec la statuette du Verocchio. L'*Orphée* de Bandinelli, placé sur un piédestal travaillé par Benedetto da Rovezzano, se voyait de profil dans la cour, et fut enlevé plus tard à la demande du Cardinal Charles de Médicis. (Vasari, *Vita di Donatello e del Bandinelli.*) La *Judith* de Donatello et la copie du *Laocoon* par Bandinelli restèrent aussi pendant quelque temps dans la cour du Palais, et dans une seconde cour était la fontaine d'Antonio Rossellino. (Vasari, *Vita di Rossellino.*) Michel-Ange, à la requête du Cardinal Giulio, transforma la *loggia* en une salle, « datole (cioè alla loggia) forma di camera con due finestre inginocchiate, che furono le prime di quella maniera fuori de' palazzi ferrata. » Cristofano Gherardi di Borgo San-Sepolcro et le jeune Vasari y travaillèrent, ainsi que Giovanni da Udine. Les sculptures antiques furent en partie détruites pendant la révolution, après 1494.

particulière était plus belle que nulle autre; et de même, pour les temps fastueux qui suivirent, elle fut la digne émule de celles qui étaient les plus renommées en splendeur. Ce palais vit dans ses murs la réunion des savants de la Grèce et de l'Italie, des peintres, des artistes, des voyageurs célèbres; tous ceux qui négociaient et les manuscrits et les objets antiques se pressaient dans ces appartements devenus trop vastes, après la mort de Jean, pour une si petite famille, selon l'expression de ce père affligé, errant dans les salles silencieuses et comme vides de ce grand palais. Laurent l'Illustre y était né : c'est là, ainsi que dans sa villa de Careggi, qu'il assemblait les membres de l'Académie platonicienne et les meilleurs artistes; c'est là que vécut Ange Politien, précepteur de ses fils, que vinrent Pic de la Mirandole, Marsile Ficin, Luc et Louis Pulci, et autres grands esprits de la société Médicis; c'est là que Michel-Ange Buonarroti, encore enfant, considérait les grands marbres des maîtres antiques dont il paraissait destiné à devenir le puissant rival; ce fut là qu'il transforma la *loggia* du portique, destinée, selon l'ancien usage de Florence, aux conversations publiques ou familières, en une salle dont les fenêtres ont été tant admirées, bien qu'elles soient peu en harmonie avec le style de l'édifice, salle dont

le plafond fut orné de stucs et de peintures par Jean d'Udine, élève de Raphaël, et pour l'exécution desquelles il s'était révélé si vaillant maître au Vatican. Léon X et son frère y virent la lumière; c'est de là qu'ils s'enfuirent déguisés, au commencement du bouleversement fatal de 1494, qui devait éloigner les Médicis de leur patrie pendant dix-huit ans; là encore Pierre Capponi y menaça le Roi de France, Charles VIII, de répondre par le bruit des cloches d'alarme au bruit de ses clairons. Après le retour du second exil, le palais fut habité par les parents de Léon X, Julien le Clément, avant son départ pour Rome, l'ambitieux Laurent et le Cardinal-archevêque Jules, jusqu'à ce qu'il échangeât le séjour de Florence contre un plus grand centre d'activité, celui du Vatican. C'était là le point central où se rencontraient les opinions si souvent contradictoires de ces hommes qui, avant que les Médicis occupassent le siége ducal de Florence, voulaient donner une nouvelle constitution à la République en décadence : François Guicciardini, François Vettori, le protecteur du pauvre Machiavel, Philippe Strozzi et Baccio Valori. C'est là, comme nous l'avons déjà raconté, que naquit Catherine; c'est là que demeurait le futur premier Duc, Alexandre; c'est de là que Côme Ier sortit pour aller au palais où avait siégé un jour la Sei-

gneurie. Et l'arrière-petit-fils de Côme, le cinquième Grand-Duc, vendit cette habitation, peuplée de ces mille souvenirs partagés entre la gloire et la tristesse, au marquis Gabriel Riccardi : famille d'origine étrangère et enrichie depuis peu. Les nouveaux venus agrandirent cette résidence en y ajoutant le terrain laissé vacant par la destruction de la maison où Alexandre avait été assassiné par Lorenzino ; ils ornèrent la cour d'antiquités et d'inscriptions, et construisirent la galerie magnifique et étincelante d'or, sur les plafonds de laquelle Luc Giordano, un des peintres de fresques les plus célèbres des temps modernes, peignit les faits glorieux des Médicis au milieu des dieux de l'antiquité. Comme elle a changé, cette maison, depuis ce jour où, dans la cour carrée entourée d'arcades au milieu de laquelle se voyait l'Orphée du Bandinelli en face du David de Donatello, Clarice Strozzi, qui avait passé ici les premières années de son enfance, descendit de sa litière et en monta les degrés !

Le Cardinal Passerini, dès la nouvelle de son arrivée, s'était levé et était venu à la rencontre de la courageuse femme : « Monseigneur ! Monseigneur ! qu'avez-vous fait ? à quoi nous avez-vous conduit ? lui dit aussitôt Clarice. Pensez-vous que votre conduite passée et présente ressemble à celle que mes

ancêtres ont tenue? » Le Cardinal voulut parler, mais elle ne lui en laissa pas le temps. « Mes ancêtres, continua-t-elle, n'ont eu de pouvoir que celui que le peuple leur accorda. Ils se soumirent à la volonté du peuple et ils allèrent en exil : rappelés par le peuple, ils revirent la patrie. Vous aussi, pour éviter la pire des conditions, vous deviez vous soumettre aux circonstances, au milieu de cette oppression où se trouve le Pape. » Puis, s'adressant à Hippolyte et à Alexandre : « J'ai à veiller sur votre fortune, à laquelle je tiens plus que le Cardinal. » Et elle les pressa de quitter la ville. Niccolò Capponi et d'autres citoyens considérés, qui étaient présents, intervinrent, car ils désiraient éviter tout ce qui ressemblait à un acte de violence : mais ce ne fut qu'avec peine qu'ils réussirent à apaiser l'orage.

Comme c'était l'heure du dîner, Clarice resta : après le repas elle pressa encore les jeunes gens de partir, avant qu'on les renvoyât. On disait dans le peuple que Clarice Strozzi leur avait adressé des paroles outrageantes; et que, insultant à leur naissance illégitime, elle les avait sommés de quitter le palais, la maison de Côme l'Ancien n'étant point une écurie pour des mulets. Mais il n'en fut rien, ou tout au moins le récit avait été grossièrement exagéré.

La ville, sur ces entrefaites, était devenue inquiète,

les mercenaires du palais avaient saisi les armes. On entendit un coup de feu devant la porte de l'appartement où la discussion s'était faite si vive : c'était, disait-on, Messer Ottaviano qui effrayait Clarice pour mettre fin à toute indécision. Celle-ci, en se plaignant de ce qu'on la chassait de la maison de ses pères, se rendit par une porte dérobée à la demeure de Jean Ginori, dans la rue qui porte le nom de cette famille. Plus de soixante citoyens l'accompagnèrent. A peine y fut-elle que Messer Ottaviano vint la supplier de revenir dans la maison de Médicis, que sa présence seule lui semblait devoir protéger, au milieu du tumulte croissant.

Le matin suivant, Philippe Strozzi était dans la ville. Il trouva sa maison pleine de citoyens; il s'y arrêta fort peu et se rendit au palais, accompagné seulement de son frère Laurent. Ils traversèrent des rues toutes remplies d'hommes armés, et où l'on avait en plusieurs endroits dressé des batteries, afin que ni le gouvernement ni ses adversaires n'osassent prendre une mesure énergique. Hippolyte de Médicis se plaignait amèrement de la dureté des paroles de Clarice, disant qu'elle avait pris parti contre son propre sang. Lui, Philippe et son beau-frère Capponi, aidés de ses partisans, auraient encore pu donner au mouvement une direction qui ne fût pas

trop directement contraire aux intérêts de la famille Médicis et du Pape. Strozzi ne répondit que d'une façon évasive : lui-même d'ailleurs n'était plus maître de la sédition, qui avançait à grands pas et prenait les proportions d'une révolution complète.

La Seigneurie, favorable aux Médicis, se retira. La révolution fut accomplie sans verser de sang, comme cela est arrivé si souvent à Florence. Les combats politiques que les partis ennemis se livraient avaient quelque chose de la tactique des condottieri du quinzième siècle : celui qui soutenait la place était vainqueur, peu de sang était répandu. Les troupes soldées ne massacraient pas, elles faisaient des prisonniers. Les vainqueurs, maîtres du palais et de la place des Signori, envoyaient leurs adversaires en exil. En un mot, la forme avec laquelle on ôta le pouvoir des mains des Médicis fut modérée ; mais le fait n'en fut pas différent pour cela. Hippolyte, Alexandre et Catherine de Médicis, à l'égal de tous les autres, ne durent plus être considérés que comme de bons et de fidèles citoyens, sans que personne eût à les importuner ni à leur demander compte de ce qui était arrivé depuis 1512 ; ils devaient jouir comme auparavant de l'exemption d'impôts comme ils en avaient joui jusqu'alors, à l'abri de tout dommage et de tout préjudice à leurs propriétés. Enfin il leur était

permis de rester dans l'État et de demeurer où bon leur semblerait.

Cette résolution fut un terme moyen qui ne suffisait pas aux uns et qui ne rassurait pas les autres. La ville, comme s'exprime un historien contemporain, n'était plus dans la servitude et ne pouvait cependant pas se dire libre. Comme la disposition des esprits devenait toujours plus menaçante, Niccolò Capponi et Philippe Strozzi se rendirent encore une fois chez le Cardinal de Cortone. Ils le persuadèrent de quitter Florence avec les deux jeunes gens, et de promettre la reddition des forteresses au nouveau gouvernement.

Les jeunes Médicis montèrent à cheval avec leur suite, en même temps que le Cardinal, qui mourut de chagrin l'année suivante, par suite de l'accueil indigné que lui fit le Pape à son retour à Rome. A peine furent-ils partis, que le peuple se porta en masse à leur habitation pour la piller. Niccolò Capponi n'empêcha cette furie qu'avec peine. Le jour suivant le tumulte s'était accru, à la nouvelle, parvenue dans Florence, que le Pape était sorti du château Saint-Ange, et que les Médicis étaient en marche avec des troupes de cavalerie et d'infanterie pour s'emparer de la ville. Ce n'était qu'un faux bruit et une vaine crainte, mais ce fut le signal du tumulte, et dès

lors apparurent les symptômes de la défiance entre le parti noble qui haïssait les Médicis et la faction populaire, défiance qui, dans la suite, donna à la révolution de Florence une direction si funeste.

# IX.

## LE SIÉGE DE FLORENCE PENDANT L'ANNÉE 1529.

Alors que dans Florence commençait l'agitation qui devait avoir une fin si fatale pour les Médicis d'abord et pour la République ensuite, le Cardinal Silvio Passerini jugea prudent d'éloigner de tout danger la jeune enfant du Duc d'Urbin. Il la fit conduire à la villa de Poggio, à Caiano. Les chefs du parti qui était à la veille de tenir le pouvoir virent d'un mauvais œil cet acte du Cardinal, et depuis lors ce parti décida de ne pas perdre trop de vue la nièce du Pontife. Aussi Bernardo di Jacopo Rinuccini, citoyen de grand renom, fut-il envoyé au Poggio avec des gens armés pour y prendre Catherine et la ramener à Florence. Aussitôt arrivée, elle ne fut point reconduite à la maison Médicis, mais elle fut confiée aux

religieuses Dominicaines de Sainte-Lucie, dans la *via San Gallo*[1].

Le cloître avait été restauré, vers la moitié du quinzième siècle, par Madonna di Bardi, femme de Côme l'Ancien. Il est vrai de dire que sa fondation remontait à cent cinquante ans auparavant, et que le Pape Eugène avait enlevé le couvent aux Dominicaines, qui, pour user des expressions de la bulle, étaient plus adonnées aux vanités de ce monde qu'au service de Dieu, devenues qu'elles étaient une honte pour la religion, un scandale pour la ville. Aussi, non-seulement Madonna Contessina eut à entreprendre la reconstruction de l'édifice, mais elle dut encore s'occuper d'y établir une réforme complète. Pendant que son époux reconstruisait le cloître voisin de Saint-Marc, et qu'il le donnait à l'ordre des Prédicateurs, admirablement fourni de livres et orné d'ouvrages d'art, Madonna Contessina consacrait toute sa dot à la renaissance du couvent de Sainte-Lucie. Le saint archevêque Antonino l'avait aidée dans cette œuvre, en prenant la direction spirituelle des religieuses de l'ordre, auquel il appartenait lui-même.

[1] Aiazzi, *Ricordi di Filippo di Cino Rinuccini;* Florence, 1840, p. 130.

Alors qu'un quart de siècle avant l'époque à laquelle appartient notre récit, frère Jérôme Savonarole, avec la puissance de sa parole, émouvait non-seulement le couvent de Saint-Dominique, mais encore la ville entière et tout l'État, les religieuses de Sainte-Lucie subirent aussi l'influence du fervent prédicateur. Au couvent de Saint-Marc comme au cloître de Sainte-Lucie, il s'était formé une opposition contre les Médicis, à qui cependant, pour ainsi parler, ces couvents devaient leur existence. Telle est sans doute la raison qui fit choisir le cloître de Sainte-Lucie lorsqu'il fut question de faire garder la petite Duchesse, dont la personne, bien que d'un âge encore si tendre, fut dès lors le point de mire de projets politiques pour ceux qui ne voyaient en elle que l'instrument d'une faction.

Madonna Clarice était revenue dans la maison Strozzi, mais elle n'y avait point de repos. Elle se fit transporter au couvent de Sainte-Lucie, où Catherine demeurait, elle prit l'enfant avec elle et elle se rendit au palais Médicis. Messer Ottaviano y était resté, gardien fidèle de la propriété de la famille; le Cardinal Ridolfi, lui aussi, était dans la maison, et un grand nombre de citoyens considérables y allaient et en venaient. Cela déplut au peuple : on murmurait que toute l'affaire n'était point conduite avec loyauté.

Niccolò Capponi fut averti. » Prenez garde qu'ils ne vous mettent en pièces, lui disait l'un. » — « Vous avez changé le tonneau mais non le vin, disait un autre, et le peuple, lui, veut aussi changer le vin. » On faisait comprendre de maintes manières, le plus souvent avec une ironie amère, qu'on voulait plus que l'éloignement du Cardinal et celui des jeunes gens. Mais il arriva pis encore quand on apprit qu'Hippolyte et Alexandre s'étaient enfuis de Pise à Lucques, sans livrer auparavant les forteresses occupées par des troupes à leur solde. Alors éclata l'orage contre le Strozzi, qui avait accompagné les jeunes princes et qui s'était laissé jouer par eux. Clarice quitta de nouveau tout en hâte la maison des Médicis et se rendit à Sainte-Lucie accompagnée de sa nièce. Le Cardinal-archevêque, craignant la sédition, passa dans l'habitation voisine des Martelli, et de là, lorsqu'il y eut plus de tranquillité, se réfugia au palais épiscopal, également voisin. Il ne reste plus aujourd'hui de ce palais qu'une petite partie, reconnaissable aux armes du Pape Pie II Piccolomini, un incendie violent l'ayant réduit presque complétement en cendres, six ans après les faits que nous racontons ici. Quant au nouveau palais, il fut construit par le fils d'Ottaviano, le Cardinal-archevêque Alexandre de Médicis, qui occupa la chaire de saint Pierre quelques jours seu-

lement, sous le nom de Léon XI. Au grand scandale de ceux qui le virent, les gens du Cardinal emportèrent de la maison qu'ils abandonnaient toutes les choses de prix dont ils purent se charger.

Le 21 mai 1529, le Grand Conseil de la République s'assembla dans l'immense salle du palais de la Seigneurie, où avait siégé un jour frère Jérôme Savonarole. Le parti de Jérôme, après trente ans, était encore extrêmement nombreux ; il semblait à beaucoup que l'on fût revenu aux jours de l'inspiré Dominicain. On sait combien d'années encore ses prophéties sont restées gravées dans la mémoire du peuple, qui croyait à leur accomplissement. Un long temps ne s'écoula point avant que Florence fût en pleine révolution et que le parti modéré des principaux citoyens, qui s'était acquis la direction des affaires par le choix de Capponi, dût reconnaître son impuissance à maîtriser l'élément démocratique. La Seigneurie était faible : on prenait et on exécutait, sans son consentement, résolution sur résolution. Des hommes de familles considérables devinrent partisans populaires, et les actes tumultueux se multipliaient.

On commença par la destruction de tous les blasons des Médicis. Une troupe d'individus masqués, parmi lesquels nombre de jeunes gens de bonnes familles,

mutilaient ou détruisaient les écussons sur les façades des édifices, dans l'intérieur des maisons et même dans les églises. Ils mirent en pièces les statues de Léon X et de Clément VII, dans l'église de l'Annonciade, où Pierre de Médicis, fils de Côme l'Ancien, avait fait construire la magnifique chapelle qui contient l'image miraculeuse et vénérée de l'Annonciation. Le Pape en fut si indigné, qu'il jura de ne point reposer en terre bénite avant que Florence lui eût ouvert ses portes.

Mais le mal ne fit que s'accroître, quand le parti démocratique, qu'on nommait les *Arrabbiati,* renversa celui des *Ottimati* et de tous les partisans des idées de Savonarole, lorsqu'on sut que le Pape s'était remis avec l'Empereur et que les Florentins avaient été exclus de tout traité de paix, lorsqu'on sut que l'armée qui avait quitté Rome et défendu Naples contre le Maréchal de Lautrec, renforcée par des troupes papales, se mettait en marche vers la Toscane, afin de briser la résistance de la ville rebelle et résolue de défendre sa liberté! Le peuple fut mis sous les armes. Cette mesure rencontra d'abord une vive résistance, car les vieux et tranquilles citoyens qui avaient vécu si longtemps en paix, et qui ne songeaient plus qu'au commerce et aux métiers dont ils prévoyaient ainsi la ruine, ne voulaient point en reconnaître

la nécessité. D'un côté, les fatigues les épouvantaient; d'un autre, ils croyaient la sécurité de la ville bien plus menacée que protégée par un armement général, et ils avaient encore souvenir des années du second exil des Médicis. Philippe de Nerli, l'historien, dit qu'il craignait un César pour cette République : et vraiment, que ne l'a-t-elle trouvé ce César! Niccolò Capponi, au commencement, s'opposa aussi à ces mesures; néanmoins, cette prise d'armes eut lieu tumultueusement, et si les compagnies civiques ne maintinrent guère l'ordre et ajoutèrent même à la haine des partis, au moins prirent-elles leur revanche lors du siége, en combattant courageusement aux côtés des troupes soldées et laissant des milliers de morts sur le champ de bataille.

Ce fut le 24 octobre 1529 que commença ce terrible siége, qui, semblable aux éclairs qui illuminent un ciel ténébreux, devait répandre sur les derniers jours de la République un éclat triste, il est vrai, mais néanmoins émouvant et tout à l'honneur des grands citoyens. Dans le cours de l'été, le Pape et l'Empereur s'étaient mis d'accord à Barcelone, et par les négociations de Cambrai, le Roi François s'était joint à eux. Les Florentins se voyaient donc abandonnés, et une reddition sans conditions leur était imposée. La tentative de réconciliation

avec Charles-Quint, lors du voyage de ce Prince à Gênes, avait complétement échoué. Vers la mi-septembre, l'armée impériale, conduite par le Prince d'Orange, avait envahi les confins du territoire des Florentins. Les troupes pontificales le soutenaient, et Baccio Valori était dans ce camp, commissaire principal du Pontife. Cortone et Arezzo, petites villes sises sur cette route, ouvrirent leurs portes sans résistance. Tandis que l'ennemi traversait lentement le val d'Arno, les citoyens dévastaient les riches et délicieux environs de la ville. Églises et monastères, villas et métairies qui se trouvaient près des portes, furent incendiés. Plutôt les voulait-on voir en cendres et en ruines que de les laisser au profit de l'ennemi. Pendant la mémorable journée d'octobre, le 24, le camp fut établi sur les collines *popolate di case e d'oliveti* qui entourent la ville au sud-est. Cinq jours après, l'artillerie commença à répandre ses foudres sur les hauteurs de San-Miniato, où le Buonarroti, le grand Michel-Ange, contraint de lutter autant contre la sottise et les trahisons au dedans que contre l'ennemi au dehors, avait fait une forteresse de la vieille basilique du onzième siècle, laquelle, plus que tous les autres ouvrages d'art, protégeait la ville qui était à ses pieds et portait le désordre au camp des assiégeants.

Ce fut un temps héroïque : ni le danger chaque jour plus grand, ni la perte de la plus grande partie du territoire, ni les énormes contributions auxquelles étaient soumis et la commune et les particuliers, ni la famine qui, dans cette ville assiégée, se faisait sentir avec la contagion, plus cruelle de mois en mois, ni les obstacles à toutes communications extérieures, ni les déplorables divisions qui, sous le prétexte et sous le faux nom de la justice, entraînaient à des haines atroces et à des peines capitales, ni l'indifférence ou l'inconstance des amis, et enfin ni la trahison manifeste de celui qui avait dans ses mains le gouvernement militaire, ne purent dompter ou affaiblir le courage du peuple, inébranlable dans sa défense, ferme dans ses privations, heureux de son propre sacrifice. Tels prédicateurs de l'ordre auquel avait appartenu Savonarole enflammaient d'autant plus son courage, réconfortaient sa constance. Les assiégeants étaient repoussés, on tentait des sorties, non sans succès, et telles villes du territoire étaient secourues et reconquises; et jusqu'au dernier moment, malgré la supériorité des forces ennemies, le côté de la victoire demeura incertain. Mais plus courageuse et glorieuse était la défense soutenue par les Florentins, plus était désespéré l'état de la ville, qui, pour prolonger encore ce

combat pour ses libertés désormais impossibles à sauver, dut recueillir ses forces extrêmes et réveiller les derniers souffles de cet élément démocratique qui luttait aussi dans sa dernière heure.

Niccolò Capponi était néanmoins encore chef du gouvernement lorsqu'on séquestra les biens des Médicis, et qu'on enleva aux héritiers de Madonna Alfonsina les droits de pêche dans le lac de Fucecchio. Il ne put l'empêcher, et son successeur François Carducci ne le voulut pas. Malgré tant d'outrages, malgré tant d'injustices, le Pape Clément se montra encore disposé à entrer en arrangements avec la ville. Il fit proposer ses conditions par des partisans et des médiateurs : rappel de sa famille, rétablissement des rapports antécédents, levée du séquestre des biens, restitution et liberté de sa nièce, la petite Catherine de Médicis, l'unique rejeton de la grande famille, au milieu de tant d'épreuves [1].

[1] Lettre de l'Ambassadeur vénitien Carlo Capello, 17 septembre 1529. *Relazioni degli Ambasciatori veneti*, Raccolta *Albéri*, série II, tome I, 217.

## X.

### CATHERINE DE MÉDICIS AU COUVENT DES *MURATE*.

Catherine était demeurée à Florence. Tout était changé autour d'elle, et la jeune fille de dix ans se trouvait isolée au milieu d'indifférents ou d'adversaires. Messer Ottaviano, qui, selon le désir secret du Pape, n'avait point quitté la ville, ne pouvait être d'aucune utilité à la petite Duchesse : poursuivi et menacé de tous côtés, on l'avait enfin emprisonné, lorsque l'armée impériale avait entrepris de faire le siége. Madonna Clarice Strozzi était morte le 3 mai 1528, profondément regrettée de son époux, qui, plus tard, ordonna, par son testament, que dans son épitaphe on fît mention de sa candeur, de sa sagesse et de ses nobles sentiments, ainsi que de l'amour qu'il avait eu pour elle, et de leur union

constante. Après la mort de Clarice, Philippe, prévoyant la tendance désastreuse des affaires florentines vers une licence effrénée, partit pour Lyon, sous le prétexte de mettre ordre à ses affaires de commerce et de banque. En réalité, ce n'était que pour éviter l'orage qui s'approchait, et que moins que tout autre, au milieu de la défiance et des suspicions de la faction démocratique, il était capable d'affronter. La nouvelle Seigneurie, loin de montrer aux Médicis les égards et les bonnes dispositions qui avaient coûté à Niccolò Capponi ses dignités, déclara perfides toutes les propositions du Pape, et résolut, en attendant, de garder Catherine comme otage.

Du couvent de Sainte-Lucie, la petite Duchesse, avant même la mort de Madonna Clarice, avait été transférée dans celui de Sainte-Catherine de Sienne. Mais la contagion qui pendant plusieurs années infecta Florence et ses environs, à des degrés de violence plus ou moins forts, ayant envahi ce cloître, l'ambassadeur de France, M. de Velly, avec le consentement de la Seigneurie, en fit sortir la petite Duchesse, le soir du 7 décembre 1527, et la conduisit toute voilée dans le couvent de la *Santissima Annunziata delle Murate*, où elle dut rester jusqu'à nouvel ordre. Le nom de ce couvent, les *Murate*, convenait

bien à une résidence où la jeune Médicis était sous une surveillance voisine de la captivité[1].

Lorsqu'en prenant pour point de départ l'abbaye des Bénédictins fondée par le margrave Hugo, *il Gran Barone* de *la Divine Comédie,* et qu'on se dirige par la longue rue qui, en raison du palais de justice, bâti dans le douzième siècle, s'appelle *via del Palagio,* si on va toujours à droite, on trouve d'abord une autre rue qui, par une allusion aux anciennes familles, s'appelle *via Ghibellina,* et puis la *via San Giuliano.* En suivant cette dernière, à peu de distance des murs de la ville, à gauche, on aperçoit la façade longue et nue d'un vaste édifice sur la porte d'entrée duquel, en grosses lettres de fer fondu, on lit : *Prigione delle Murate.* Le couvent, qui jadis était là, a fait place à une vaste prison cellulaire, trop souventes fois nommée dans l'histoire moderne de la Toscane, à l'occasion de ses commotions politiques.

[1] Fragment de la chronique manuscrite du couvent *delle Murate,* par Sœur Giustina Niccolini. Voyez *Ricordi del Gran Duca Cosimo,* écrits par Mellini et publiés par Moreni; Florence, 1820, p. 126. C'est un ouvrage qu'il est bon de consulter non-seulement pour ce qui est de la personne du premier Grand-Duc, mais pour connaître diverses particularités des temps précédents. Le nom de Moreni, chanoine de la Basilique Laurentienne, est toujours une garantie pleine de sécurité pour tout ouvrage *annoté, commenté* et *augmenté.*

En 1424, Mona Apollonia, avec douze de ses compagnes, transforma sa maison en un petit couvent qui, sous le nom de *Maria Annunziata,* fut donné aux Bénédictines. Le nom des *Murate,* qu'il prit ensuite, remonte à une plus haute antiquité, et provient d'une petite maison qui se trouvait sur l'un des piliers du pont bâti sur l'Arno par Messer Rubaconte de Mandella, et qui, en vertu d'une petite chapelle dédiée à la Vierge, reçut ensuite le nom de *ponte alle Grazie.* C'est sur ce pont, le plus ancien de ceux qui existent, et d'où l'on jouit de cet agréable paysage des collines que couronne la basilique de San-Miniato, et de la vallée du fleuve, pour ainsi dire enfermé par la montagne de Vallombreuse, que les deux couvents ont été fondés. Dans l'une des maisonnettes bâties à cet endroit habitèrent les premières nonnes *dell'Arcangelo Raffaello,* appelées les *Romite del Ponte;* dans l'autre étaient les *Murate.* Une inscription rappelle encore la dernière de ces maisonnettes, dans l'étroit espace de laquelle, selon un usage du moyen âge observé aussi dans d'autres pays, se réfugiaient depuis l'an 1390 les *romite* ou *sachette,* qui, dans le sens précis du mot, étaient enfermées entre quatre murs, au point de ne pouvoir même sortir pour entendre la messe. La miséricorde des passants leur donnait de la nourriture et des vêtements au travers d'une ou-

verture pratiquée dans la muraille[1]. L'esprit de civilisation des temps qui suivirent fit cesser de semblables coutumes, et le concile de Trente, sur ce point comme sur tant d'autres, en mettant un frein, par de

1 D. O. M.
Moniales Muratarum in hoc pontis
Latere sponte reclusæ MCCCCLXXXX
Vitam eremiticam degentes crescente
Numero ad eum locum MCCCCXXIV
Ubi nunc sunt migrantes ædiculam
Hanc in suæ ipsarum originis memoriam
Ferdinando Magno Etruriæ Duce III
Annuente construi curarunt MDCVI.

L'inscription se trouve sous un tabernacle qui représente les Bénédictines agenouillées en face de l'image de l'*Annunziata*.

Avant la moitié du quatorzième siècle, on commença à construire des chapelles sur les piliers du pont Rubaconte. Ainsi le 10 avril 1347, le troisième pilier à gauche fut concédé à vie au « Presbyter Andreas de Sancta-Catherina de Ripolis » pour une chapelle en l'honneur de sainte Catherine. (Gaye, *Regesta florentina*, dans le *Carteggio inedito*, I, 498.) De même un autre pilier, pour une chapelle dédiée à saint Laurent, à « Johanna de Castro Scti Johannis nunc habitatrix Florentiæ in popolo Scti Niccolay pinzochera. » Pinzocchera répond au nom de *Béguine*, si connu en Belgique et sur le Rhin. Il y avait des *Pinzocchere* et aussi des *Pinzoccheri*, tant dans l'ordre dominicain que dans l'ordre franciscain. Dans le convent de Sainte-Lucie, on y reçut des *Pinzocchere domenicane*, après la nouvelle fondation de Madonna Contessina. La *via delle Pinzocchere* rappelle encore aujourd'hui ces *religieuses* d'un tiers

sages mesures, à toutes exagérations, transforma ces claustrations en ordres réguliers, pendant que du même coup il supprimait quantité de ces couvents de nonnes qui, au quinzième et au seizième siècle, avaient dégénéré en maisons d'abus et de dissolution. Le petit couvent de la *via San Giuliano,* où vinrent les *Murate,* s'agrandit avec le temps. Giovanni Benci, riche et fastueux citoyen, d'une famille élevée par la faveur de Côme l'Ancien, le reconstruisit, et les Médicis lui donnèrent aussi toutes sortes de marques de munificence. Des grandes dames, voulant fuir le monde ou forcées de le fuir, s'y réfugièrent. Là se retira, après les orages d'une vie tourmentée, Catherine Sforza Riario, autrefois Seigneuresse de Forli et d'Imola, veuve de Jean de Médicis, de la branche qui devint plus tard grand-ducale, l'héroïque mère, en un mot, de l'héroïque Jean des Bandes-Noires. Ce fut là qu'elle mourut en 1509, ne prévoyant guère,

ordre dont l'institution ne prit cependant jamais en Italie l'importance qu'elle eut dans les Flandres et le Brabant. (V. Lastri, *Osservatore fiorentino,* V, 33.) Le 27 août 1352, on trouve nommée la chapelle *di San Barnaba;* le 24 novembre 1370 fut donnée l'autorisation de construire la chapelle *della Madonna,* d'où le pont prit le nom qui lui est resté. Élevé en 1237, par Messer Rubaconte de Mandella, il a résisté à toutes les inondations, bien qu'il fût déjà en fort mauvais état dans la première moitié du quatorzième siècle.

sans doute, la future grandeur de son petit-fils, non plus que sa future puissance sur cette même ville et sur le même pays qui avaient condamné à l'exil les descendants de Côme l'Ancien [1]. Les Bénédictines des *Murate* eurent encore à recueillir, dans d'autres temps, des hôtes non moins illustres. Eleonora Cybo Malaspina, veuve de Gian Luigi de' Fieschi, choisit cet asile si calme, devenue veuve une seconde fois par la mort de Chiappino Vitelli, qui, dans la guerre de Flandre contre Philippe II, eut un sort semblable à celui qui échut au comte de Lavagna dans le port de Gênes. D'autres dames de la famille Cybo y prirent le voile, et plusieurs en devinrent les abbesses. Camilla Martelli, seconde femme du Grand-Duc Côme Ier, fut renfermée chez les *Murate,* témoins de ses larmes et de ses lamentations, jusqu'à ce qu'elle fût transférée, aussitôt la mort de son mari, dans le cloître de Sainte-Monique, d'où la mort seule vint la libérer [2].

[1] Devant le grand autel était la pierre sépulcrale, avec cette inscription :

Caterina Sfortia Medices
Comitissa et Domina Imolæ Forolivii
Obiit IV kal. Junii
MDIX.

[2] Sur le séjour de Camilla Martelli chez les *Murate,* voyez le fragment du manuscrit *Cronica di Suor Giustina Niccolini,* page 112.

Là enfin fut élevée, par l'ordre du Grand-Duc Ferdinand Ier, Vittoria Piccolomini, fille d'Alphonse de Montemarciano, chef de bandits redouté, qui du fond des gorges de l'Apennin vint finir sa triste vie sur l'échafaud.

Ce fut donc à ce couvent de la *Santissima Annunziata* que la Seigneurie de la République confia la garde de Catherine de Médicis. Reconnaissantes des bienfaits multipliés de l'illustre famille, malgré les inquiétudes auxquelles elles étaient elles-mêmes en proie, les religieuses l'accueillirent avec autant de joie que de bienveillance. On lui réserva la cellule que Caterina Sforza s'était jadis fait construire, et deux femmes furent attachées à son service. Affable et gracieuse, la petite Duchesse était vraiment bien vue de toutes les nonnes : chacune prenait part à toute l'incertitude de sa situation. Elle resta ainsi pendant toute la durée du siége sous l'affectueuse vigilance des religieuses [1].

Cependant, les murs même des couvents n'offraient point assez de sécurité, dans des temps si

[1] *Cronica di Suor Giustina Niccolini*, page 126 : « Era piccolina di anni otto, di stile graziosissima, e per sè stessa si faceva amare da ciascun. Colle Madri era benignissima ed affabile a tale, che d'ogni suo disgusto ed afflizione ne compativano stremamente. »

orageux. Si la division avait pénétré dans les familles, si le père et le fils, le frère et le frère étaient en inimitié, l'un partisan des Médicis, l'autre des Capponi, un troisième des *Arrabbiati,* il n'est pas étonnant que la désunion régnât aussi parmi les nonnes, qui alors avaient beaucoup plus de rapports avec le monde et avaient beaucoup plus de liberté qu'elles n'en ont eu depuis. Il en était ainsi aux *Murate.* Les nonnes avaient pris parti pour ou contre les Médicis, suivant leurs inclinations ou selon l'exemple des parents et des amis. Chaque parti priait pour la victoire et pour le bien des siens.

Le moment vint où la balance sembla pencher pour les Médicis, lorsqu'au printemps de l'année 1530, les négociations avec l'Empereur d'un côté et avec la France de l'autre, n'aboutirent à aucun résultat; les amis de la République devinrent plus tièdes et les ennemis plus ardents. Le blocus aussi prit un caractère plus inquiétant, après qu'Empoli, la clef de la fertile vallée inférieure de l'Arno, fut perdue, et que toute la bravoure du capitaine François Ferrucio ne put contre-balancer la trahison du capitaine général Malatesta Vaglioni de Pérouse, vendu au Pape. De tels faits augmentèrent le courage du parti Médicis parmi les nonnes. D'ailleurs, les excès supportés et encouragés par le pouvoir, la dévastation

et la destruction des propriétés des Médicis et la ruine de leurs partisans, les persécutions, les emprisonnements, les condamnations à mort des personnages considérés, les emportements sans frein de la haine, montraient clairement que cet état de choses ne pouvait durer, lors même que l'inégalité des forces eût été moins grande. Nombre de fois déjà, les nonnes s'étaient permis d'envoyer aux prisonniers de leur parti des corbeilles de pâtisseries au nom de l'abbesse et même aussi au nom de Catherine. Alors elles montrèrent encore plus d'audace et elles allèrent plus loin. Au fond de ces corbeilles, on représenta, soit avec des fleurs, soit d'une autre manière, les armes des Médicis. Divers prisonniers reçurent plusieurs de ces corbeilles, et le geôlier, en les examinant, reconnut les écussons. Il porta plainte devant les Seigneurs des Dix de la liberté, comme on appelait alors ceux qui avaient en leurs mains une puissance presque illimitée dans les affaires de guerre et dans les négociations, en ces temps de trouble et d'agitations à toute heure, à tous moments.

## XI.

### CATHERINE DE MÉDICIS AU COUVENT DE SAINTE-LUCIE.

Il se fit grand bruit, et de vives discussions s'élevèrent dans le Conseil. Les uns disaient que ce n'était qu'un enfantillage; les autres exigeaient les mesures les plus sévères. On se permit les propos les plus amers contre les Médicis et leurs partisans. Contre toute attente, le résultat fut favorable aux prisonniers. On fut d'accord qu'il ne pouvait être question ici que d'une intrigue pour nuire à ces citoyens, et qu'on était allé trop loin contre eux pour que le fait pût être même taxé d'imprévoyance. On leur rendit la liberté. Mais en même temps on résolut de ne plus laisser Catherine auprès des nonnes. On courait le danger que la jeune fille ne fût enlevée par des citoyens du parti Médicis ou délivrée par un

coup de main des assiégeants. La position du couvent facilitait l'une et l'autre de ces entreprises, et aucune des deux ne répondait aux desseins de la Seigneurie.

Tandis qu'au Conseil on agissait encore avec tant de modération, les *Arrabbiati* donnaient tumultueusement carrière à leur haine contre les Médicis, par les excès les plus grossiers; ils incendièrent la célèbre villa de Caregi, et se raillèrent du Pape par des caricatures indécentes et des couplets infâmes. Dès le commencement des troubles, la petite Duchesse avait été l'objet de leur aversion. Comme elle était la seule héritière légitime de la ligne aînée des Médicis, on craignait pour l'avenir les prétentions qu'elle pourrait élever ou qu'on élèverait en son nom. En tout cas on craignait d'avance les tentatives continuelles, les prétextes sans fin de la voir mêlée aux affaires publiques. Léonard Bartolini, un homme dépravé qui avait menacé son frère de lui briser la tête lors de l'émeute contre Capponi s'il dépassait le seuil du palais de la Seigneurie, avait conseillé au commencement du siége d'enfermer Catherine plutôt dans une maison publique que dans un cloître; le Pape perdrait ainsi l'envie de la marier à des Princes ou Seigneurs. Cette proposition ne fut entendue qu'avec mépris et dégoût; mais maintenant que les esprits étaient plus exaltés par la misère et par le blocus, il

s'en trouva qui opinèrent pour lier Catherine à l'endroit le plus exposé des remparts, afin de voir ce que diraient les balles du Prince d'Orange devant ce rejeton de la famille. Mais cet autre odieux projet ne fut pas mieux accueilli que le premier. Les gouvernants avaient trop d'humanité et de prudence pour céder à de pareils conseils. Ils se dirent cependant que Catherine était entre leurs mains un otage, un gage qui détournerait le Pape de résolutions extrêmes. Le danger qu'elle courait n'en était pas moins imminent.

Salvestro Aldobrandini, rejeton de noble famille, jurisconsulte habile et homme de grand sens, chancelier et secrétaire intime de la Seigneurie, fut chargé, avec trois commissaires, de retirer Catherine de Médicis de chez les *Murate* et de la ramener à Sainte-Lucie. Les religieuses de ce couvent, ainsi que les frères de Saint-Marc leurs voisins, s'étaient montrés favorables au parti populaire; l'esprit de Savonarole vivait encore parmi elles. Accompagné de gardes bourgeoises, Messer Salvestro se rendit au cloître et demanda à voir l'Abbesse des *Murate*. Une confusion et une angoisse indescriptibles s'emparèrent des nonnes. Il pouvait arriver du mal à l'enfant, la mort peut-être l'attendait. Salvestro eut grand'peine à accomplir sa mission, et ce ne fut qu'après un long temps que les

nonnes apparurent à la grille du parloir avec Catherine. La petite était habillée en nonne, et, à l'égal des autres, elle s'était fait tailler les cheveux. L'envoyé lui fit part de l'ordre du gouvernement d'une voix douce et usa des paroles les plus obligeantes. « Allez et dites à mes maîtres et pères que je deviendrai nonne et passerai ma vie entière auprès de ces mères respectables, » lui répondit Catherine. Messer Salvestro ajouta ce qui lui parut propre à agir sur l'esprit de l'enfant et sur son entourage. Il ne s'agissait que de la mettre en lieu plus sûr, car ce cloître était à quelques pas seulement des murs de la ville et risquait d'être trop exposé en cas d'attaque. Sainte-Lucie, une fondation de sa famille, lui promettait un accueil et un traitement aussi bienveillants qu'aux *Murate;* d'ailleurs, n'y avait-elle pas déjà vécu? elle devait le savoir par expérience. Mais rien n'y fit. Aux protestations de Catherine les nonnes joignirent les leurs : elles entourèrent Messer Salvestro, le suppliant de leur laisser l'enfant au lieu de l'exposer à une mort certaine dans le désordre d'une ville soulevée. Agenouillées, elles demandèrent au ciel le salut de leur protégée. Aldobrandini, voyant que les meilleures paroles qu'il avait pu dire n'avaient aucun résultat, repartit et rendit compte de sa mission échouée à la Seigneurie.

On fit tenir à l'Abbesse l'ordre de se soumettre à la volonté de la Seigneurie. Peu de jours après, le 20 juillet, Messer Silvestro reparut le soir au couvent des *Murate*. Catherine pleura amèrement, puis elle se tranquillisa et se montra disposée à mieux écouter l'envoyé de la Seigneurie. Les exhortations entraînantes de Silvestro et les paroles encourageantes de Messer Antoine de Nerli qui l'accompagnait firent une impression salutaire sur l'esprit de la jeune fille. Suivie de ses gens, elle gagna sans éclat, à dos de mule, le cloître de la *Via San-Gallo*. Elle y fut reçue cordialement et bien traitée, et y resta jusqu'au jour où, épuisée plutôt que vaincue, la courageuse Florence dut mettre bas les armes et se rendre [1].

Les rapports entre Catherine de Médicis et le couvent des *Murate* n'ont point cessé avec l'année 1530, année pendant laquelle le couvent avait été la rési-

[1] Varchi, XI (11, 389, 390); Nardi, *ibid.*, IX (11, 225, 226); *Cronica di Suor Giustina Niccolini*, 128. Gio Batista Busini (*Lettere a Benedetto Varchi sugli avvenimenti dell' assedio di Firenze;* Pisa, 1822, 147) nous fournit la note curieuse que voici : « Ancora avete a sapere che la Regina, che è ora, era nelle Murate, e *messe tant' arte e confusione fra quelle Nencioline, che il Monastero era confuso e diviso*, e chi pregava Dio (che altr' arme non avevano) per la libertà e chi per i Medici; talchè i magistrati la tramutarono, e mandarono per M. Salvestro a cavarla di quivi; ed ella piangeva credendo che la volessero fare ammazzare ed ora è regina. »

dence et le refuge de la jeune princesse, et d'où elle avait été, on peut dire, arrachée. Dauphine, Reine de France, Catherine a toujours gardé des dames de ce cloître le plus fidèle et le plus heureux souvenir. Elle fut même en correspondance avec l'Abbesse, lui donnant des nouvelles de ses affaires privées, lui parlant de son époux et de ses enfants, se recommandant à ses prières. Jadis ce couvent avait protégé sa personne; elle lui recommandait maintenant son âme. Étant Dauphine, elle s'était promis de bénéficier les *Murate* et de rendre à cette maison tous les services possibles. Elle n'a point manqué à ces promesses de gratitude, et, une fois qu'elle fut sur le trône, elle leur fit don d'une belle possession dans le val d'Elsa, et eut une longue correspondance avec les Grands-Ducs François et Ferdinand pour garantir les dispositions qu'elle avait prises à cet égard, et exempter les nonnes des droits et des taxes ordinaires en de pareils contrats ou en de telles donations. Elle avait pensé un instant à faire exécuter pour leur église sa propre statue; mais ensuite elle se contenta de leur offrir un portrait des plus ressemblants. Peu d'années avant de mourir, et déjà bien vieille, elle avait manifesté le désir de savoir si quelqu'une des nonnes qui l'avaient vue enfant vivait encore, et elle pria ces dames de continuer à prier pour ses bien-aimés

défunts, pour le feu Roi son époux, pour les deux Rois ses fils trépassés, pour le Roi Henri régnant alors et pour elle-même, demandant surtout que dans ces prières ces dames invoquassent la bonté céleste pour qu'il lui fût donné de revoir la France rétablie dans la prospérité et la splendeur où elle l'avait trouvée au temps où elle y était venue comme fiancée du Duc d'Orléans. Un an aussi avant d'avoir rempli sa vie si agitée, elle se recommanda de nouveau et pour une dernière fois à l'Abbesse et à ses dames, appelant leurs prières sur le Roi son fils et la Reine sa belle-fille, pour qu'ils eussent une descendance à la gloire du royaume et de la chrétienté. On est, il faut le dire, touché de rencontrer ces marques d'une vive gratitude, ces témoignages d'une affabilité constante au milieu d'une existence si remuée et si tourmentée, en proie aux violents orages des passions politiques, des inimitiés des factions, et livrée aux angoisses de la guerre civile et à toutes les anxiétés et les inquiétudes pour la conservation d'un royaume si beau, menacé de devenir la proie d'irréparables divisions [1].

[1] Voyez aux *Appendices* les lettres écrites en divers temps par Catherine de Médicis à *Madame des Murattes à Florence*. 12 juin, d'Escleron, 1542; 6 juillet, de Paris, 1544; 1er octobre, de Lyon, 1548; 22 septembre, de Paris, 1592; 6 juillet, de Mézières, 1583; 14 août, de Paris, 1584; 3 janvier, de Paris, 1588.

Catherine fut aussi toujours reconnaissante envers Messer Aldobrandini pour les égards et pour la bonté qu'il lui avait montrés dans ces moments malheureux. Après que Florence eut ouvert ses portes, les proscriptions commencèrent; elles auraient rappelé celles de Marius et de Sylla, si l'on n'en avait eu des exemples plus récents pendant les luttes de parti et de faction entre les Guelfes et les Gibelins, et entre les Albizzi et les Médicis. Silvestro Aldobrandini, qui, en qualité de Secrétaire de la Seigneurie, avait dû ratifier la capitulation conclue le 12 août au camp impérial, risqua de perdre la vie. Au commencement du siége, il avait exprimé en vers énergiques, devenus bientôt populaires, la douleur causée par la destruction des églises et des tombeaux des ancêtres à laquelle le Pape, citoyen lui-même, excitait les citoyens; il finissait en disant que lorsque le Pape prendrait la ville, ce ne serait plus qu'une mourante à laquelle il aurait à donner l'extrême-onction[1]. C'était contre lui main-

[1] « Deh! quanto è gran dolore
Ruinar di nostre mani
L'arche de' Padri nostri,
Li templi de' Cristiani.
Deh! quanto è gran dolore
Pensar che a tal destino
Mena la madre patria
Un Papa, un cittadino!

tenant que se tournait la colère des *Palleschi*. Ils voulaient sa mort. Catherine apaisa d'abord Baccio Valori, qui, comme plénipotentiaire du Pape auprès de l'armée impériale, pouvait beaucoup et pensait à se venger sur Silvestro d'une épigramme que ce dernier avait faite à son adresse. Ensuite, la jeune Princesse s'adressa à Clément VII. Sur sa prière, le Pape changea la peine capitale en celle de l'exil. Faenza lui fut assignée comme séjour de trois ans, et on exigea de lui une caution de deux mille ducats. Il n'était pas riche et il avait plusieurs enfants; la bienveillance de la petite Duchesse se manifesta de nouveau et lui fit porter secours par Valori [1]. Aldobrandini se fit, dans plusieurs des villes de la Romagne où il s'arrêta durant son exil, la réputation d'un bon jurisconsulte, et, après la mort du Pape, il

Ma di tener Fiorenza
Non avrai, Papa, il vanto!
O tu l'avrai morente
Per darle l'Olio santo! »

Les sonnets à Baccio Valori commencent ainsi :

« Povero Campanile sventurato
. . . . .
Vanne, Baccio Valor, dal Padre Santo. »

[1] *Varchi*, XII, II, 559 : « Baccio Valori non ostante il sonetto fattogli contra, gli campò, favorendolo ancora la Duchessina, la vita. »

s'attacha à Hippolyte de Médicis, sur lequel les Florentins expatriés reportaient toutes leurs espérances. Loin de sa patrie, il lui consacra toute son activité, il prit part aux remontrances éloquentes adressées à l'Empereur par les chefs des émigrés contre la tyrannie du Duc Alexandre et la violation des conditions conclues lors de la reddition de la ville. Il remplissait à Bologne les fonctions de juge lorsque Lorenzino vint à lui pour lui annoncer le meurtre du Duc[1]; mais pour le peu de cas et d'estime qu'il faisait du messager, il ne voulut pas croire à la nouvelle, et il n'y prêta point foi jusqu'au moment où lui parvint l'avis de poursuivre Lorenzino, qui se réfugia à Venise, où il trouva Philippe Strozzi aussi peu disposé à le croire, dès le premier instant[1]. Pendant le séjour de Messer Silvestro à la Cour d'Urbino, il se passa, à l'occasion de sa fille Julie, un incident qui fit du bruit. Fabrice Maramaldo, un capitaine napolitain dans l'armée impériale, après le combat de Gavinana avait tué le général François Ferruccio fait prisonnier et blessé. A un banquet de la Cour, il engagea la jeune Florentine à la danse. Elle refusa, et lorsqu'il lui en demanda

[1] Lorenzino de Médicis, fils de Pier-Lorenzo, appartenait à la branche collatérale de Cosme, Père de la patrie. Tous les recueils de documents manuscrits en Italie sont remplis de détails sur ce dramatique événement de l'année 1536.

la raison, objectant qu'elle avait dansé avec d'autres, la fille de l'Aldobrandini lui répondit fièrement qu'elle ne voulait point avoir devant soi le lâche meurtrier du courageux Ferruccio.

Lorsque Silvestro Aldobrandini [1], pauvre et affligé, partit pour l'exil, — c'était en 1530, — aurait-on pu lui prédire avec vraisemblance l'éclat et la grandeur future de sa maison dans la personne de son fils Hippolyte, qui, né cinq ans plus tard à Fano en Romagne, s'éleva, de degré en degré, dans les dignités ecclésiastiques, jusqu'à la dignité suprême. Le 30 janvier 1590, en effet, encore plein de force et de vigueur, le fils de cet Aldobrandini se vit poser la tiare sur la tête, en prenant le nom de *Clemens Octavus, Pontifex Maximus*.

[1] Voyez dans le *Giornale storico degli archivi Toscani* (anno II, dispenza IIª, 1858) les curieuses pièces publiées par l'honorable et savant commandeur F. Bonaini, surintendant des archives de Florence, de Sienne, de Lucques et de Pise : *Riconciliazione di Silvestro Aldobrandini con Cosimo de' Medici dimostrata per le loro lettere e pei dispacci dell' ambasciatore Averardo Serristori*, p. 129. (*Note du traducteur.*)

## XII.

### CATHERINE DE MÉDICIS APPELÉE A ROME PAR CLÉMENT VIII.

Ainsi que nous l'avons déjà raconté, Catherine était demeurée dans le couvent de Sainte-Lucie jusqu'au moment de la levée du siége. Elle était âgée de onze ans à peine, et cependant certains projets avaient été déjà conçus pour s'assurer sa main. Ainsi, le capitaine de l'armée ennemie, dont la fureur s'était déchaînée contre l'infortunée Florence, songeait sérieusement à une union avec l'héritière des Médicis. Philibert de Châlons était le cinquième et dernier rejeton mâle de sa famille qui avait succédé à la maison provençale de Baux dans la possession de la principauté d'Orange, maison qui s'était éteinte avec Claude sa sœur, l'épouse du comte Henri de Nassau, cousin de Guillaume le Taciturne, à qui il

était réservé de fonder la liberté de la Hollande. Mécontent de la réception qu'il avait reçue à la Cour de François Ier lors du baptême du Dauphin, il était entré au service de Charles-Quint. Le Roi, qui avait envahi Orange, avait fait prisonnier Philibert, qui ne sortit de la tour de Bourges qu'après le traité de Madrid, et qui ne recouvra que plus tard sa principauté, dont les rapports avec la France n'étaient pas bien définis. Ce qu'il possédait dans la Franche-Comté lui était resté, et il chercha à faire valoir en Italie sa devise : *Je maintiendrai Châlons*. Devenu commandant de l'armée impériale après la mort du Bourbon, puis vice-roi de Naples après celle de Moncada, il briguait une haute faveur et sollicitait de grosses récompenses. Catherine de Médicis devait lui apporter en dot la domination sur Florence et peut-être encore d'autres possessions. On prétend que lorsqu'en 1529, Orange, en allant au siége de Naples, apparut à Rome, que ses troupes avaient pillée deux ans auparavant, Clément VII lui promit la main de Catherine, quatre-vingt mille écus d'or comptants, une solde mensuelle payée d'avance, et un impôt de guerre de cent cinquante mille écus d'or après la prise. On comprend, en connaissant de tels *traités*, que les troupes espagnoles, apercevant, des hauteurs d'Apparita, sur la voie Arétine, la belle Florence, se

soient écriées, dans des transports de joie et d'envie : « Prépare tes brocarts, Dame Florence, nous venons les mesurer avec nos piques. »

La promesse de Clément VII était-elle sérieuse? Aurait-il consenti, lui qui voulait voir des Médicis à Florence, à céder ce riche héritage à un étranger? C'est plus que douteux, car lors du mariage de Catherine, il la fit renoncer à toute prétention héréditaire. Les Florentins voyant que le Pape, pour tout préliminaire d'accommodement, exigeait la liberté de sa nièce, s'aperçurent bientôt qu'elle servirait facilement de moyen pour parvenir au but qu'ils se proposaient. Il est donc aisé de concevoir pourquoi ils veillaient aussi soigneusement sur leur prisonnière.

Le sort destinait Catherine à une plus haute fortune que celle d'appartenir à un seigneur français révolté et *condottiere* impérial. Le 3 août 1530, près de Gavinana, petit pays à demi caché sous les épais et magnifiques châtaigniers des montagnes de Pistoia, eut lieu une rencontre entre la troupe conduite par François Ferruccio au secours de Florence et les impériaux venus au-devant de l'ennemi, conduits par Philibert d'Orange. Les deux généraux furent tués. On prétendit, et le bruit s'en est maintenu, que le prince ne tomba point sous le coup d'une balle ennemie, mais que sa mort fut le fruit d'une

trahison. Ainsi périt le premier prétendant politique à la main de Catherine de Médicis.

Le combat de Gavinana décida du sort de la ville. La capitulation fut conclue le 12 août. Florence, après dix mois de siége et réduite à toute extrémité par la famine, par des épidémies, par des pertes de toute espèce et par une misère indicible, ouvrit ses portes. Plus de huit mille citoyens et quatorze mille soldats avaient péri. Les plus riches aussi s'étaient appauvris, car, de gré ou de force, ils avaient dû consacrer à une défense opiniâtre les biens qui leur restaient, endommagés et écrasés déjà par l'excessive cherté de toutes choses, dans cette ville affamée.

Le temps du blocus avait été pour Florence un temps triste et dur; les jours qui le suivirent furent plus tristes et plus durs encore. Le caractère du Pape prêtait à la haine et à la vengeance des partis. « Le pape Clément, dit un des écrivains les plus consciencieux et les plus impartiaux de ce temps-là, était faible d'esprit et avait un cœur froid et aride : de là son adhésion aux proscriptions, aux emprisonnements, aux condamnations à mort, et à la misère profonde de tant de citoyens, de tant de familles, disons même, de la ville entière [1]. » Les chefs *palles-*

[1] Varchi, XIV, III, 50.

*ques* s'enviaient et se haïssaient les uns les autres; François Guicciardini était jaloux de Baccio Valori, et Baccio Valori, plus modéré, se trouva enfin heureux d'abandonner la ville déchirée par les partis. Le Pape le nomma gouverneur de la Romagne, et transmit la direction des affaires à un étranger, l'Archevêque de Capoue, Nicolas de Schomberg, qui, il est vrai, connaissait Florence depuis longtemps. Ce ne fut que le 3 juillet de l'année suivante, 1531, qu'Alexandre de Médicis fut nommé chef de la République. Ainsi fut ironiquement accomplie la promesse de conserver saine et sauve la liberté de la belle Florence!

Catherine, libre dès le jour où le blocus avait cessé, était revenue dans le cloître des *Murate*, où les nonnes l'avaient accueillie avec transport. Messer Ottaviano continua aussi de lui prodiguer ses soins par toutes sortes de marques d'affection et d'attachement. Si Messer Ottaviano était resté dans sa patrie, ce n'avait été qu'à grand'peine et non sans avoir couru de grands dangers; au mois de septembre de l'année 1530, il accompagna à Rome la petite Duchesse ainsi que Messer Leonardo Tornabuoni, évêque du Saint-Sépulcre, envoyé par Clément VII à Florence pour y chercher sa parente et avec charge de remettre au couvent des *Murate* un présent de cent

cinquante écus d'or [1]. Le Pape avait près de lui Hippolyte et Alexandre de Médicis, il voulait aussi Catherine. Aussi peut-on admettre sans preuve absolue que la jeune Duchesse habita dans Rome le palais Médicis, sur la place des Lombards, où demeurait aussi Madonna Lucrezia Salviati, fille de Laurent le Magnifique, qui, huit années après, fut contrainte de le laisser à Marguerite d'Autriche, veuve du Duc Alexandre et femme d'Ottavio Farnèse [2].

C'était une raison plus puissante qu'on ne l'a cru généralement qui avait engagé Clément à prendre le parti d'appeler Catherine à Rome. Il ne voulait pas qu'aucun membre de sa famille se trouvât à Florence au milieu d'hommes qui étaient vendus et achetés comme des bêtes et dans une ville en proie à des

[1] Leonardo Tornabuoni était fils de ce Laurent qui, pendant l'année 1497, fut pendu, à la suite d'intelligences secrètes avec Pierre de Médicis. Léon X et Clément VII le favorisaient beaucoup. Il mourut en 1540. Sa famille s'éteignit en France, où s'était rendu un neveu (enfant naturel) au service de Catherine.

[2] Voyez aux *Archives d'État*, à Milan, les dépêches du protonotaire Zorzo Andreosi, ambassadeur de François II Sforza près la personne du Saint-Père. Elles sont pleines de faits intimes et de nouvelles politiques de la cour de Rome : nous croyons de notre devoir de les indiquer à l'attention des actifs et érudits rédacteurs de l'*Archivio storico italiano*.

proscriptions sans fin [1]. Sa ruse trouvait son profit dans la haine de ses concitoyens : ils servaient à ses fins en se détruisant les uns les autres. Les Médicis, spectateurs éloignés, firent la récolte de ces tristes semailles.

[1] Varchi, XVI (III, 365), e XII (II, 560, 578). M. A. Trollopp a cité l'intéressant passage suivant sur les motifs qui ont déterminé le Pontife à ne laisser, dans les circonstances présentes, aucun membre de la famille des Médicis à Florence :

« Deliberò il Papa in que' principi, che non fusse alcuno in Firenze de suoi, nè volle, che vi fosse anche altri, che il commissario, quale apparisse in modo alcuno rappresentante la casa de' Medici; perchè nell' assicurarsi dello stato de quella apertamente estraordinariamente contrari, volle il Papa, che gli erori di tali così fatti cittadini fussero riconosciuti da' cittadini di quello stato; e volle che l' esicuzioni, che per tali cagioni s'avessero a fare, benche tutte si facessero di suo ordine, e di sua voluntà, e commissione, apparissero fatte da' magistrati ordinariamente, e da que' principali cittadini, che allora governavano, e non dalla casa sua, o da alcuno de' suoi nipoti, per poter poi, come faceva nel suo parlare, volgerne tutto il carico a quei cittadini, per più obbligarli a dover temere dello stato popolare; e perch' egli avessero cagione di temer più dallo stato mutato che non fecero nel 1527. E questa fu la cagione in que' tempi e nel principio di quel nuovo stato, che il Papa non fece ritornare alcuno di suoi in Firenze, e fece anche levarne subito la nipote sua Caterina. »

# XIII.

## LES PRÉTENDANTS A LA MAIN DE CATHERINE DE MÉDICIS.

D'autres raisons engageaient encore Clément VII à prendre Catherine sous sa surveillance personnelle. La politique étant son bien suprême, sa jeune parente devint l'objet constant de ses calculs diplomatiques. Catherine grandissait, et les plans et projets de mariage se croisaient dans toutes les directions. Les promesses faites au Prince d'Orange n'auraient guère pu être sérieuses : avant ce temps déjà, on avait résolu de la donner à Hercule d'Este, le fils du Duc Alphonse de Ferrare. Clément, avec lequel ce dernier était en querelles continuelles, espérait ainsi le détacher de la ligue impériale. Soit que le Duc ne voulût point y consentir, soit enfin que les conditions papales ne fussent point admissibles, dès 1528 — Catherine

venant d'atteindre à sa neuvième année — le Prince de Ferrare épousa Renée de Valois, la fille de Louis XII. Dans le même temps que les démarches se faisaient à Ferrare, d'autres partis s'étaient présentés. Les projets de mariage pour Catherine de Médicis, depuis 1527 déjà, forment un vrai labyrinthe : rarement, jamais peut-être, la main d'une fiancée n'eut à la fois autant de prétendants. Il est aisé d'en comprendre le motif. Il s'agissait de gagner Clément VII, et de s'assurer le politique le plus chancelant de son temps. Outre l'Italie, se présentaient pour *ces noces* l'Écosse, l'Angleterre et la France.

Le premier de ces prétendants fut le jeune Roi d'Écosse, Jacques V Stuart. Il était parvenu au trône encore enfant, par suite de la mort prématurée de son père, tombé sur le champ de Flodden, le 6 septembre 1513, à la tête de ses nobles, où, pour parler comme le poëte, furent brisés la lance et le bouclier de la belle Écosse [1]. Le projet de

[1] « Tradition, legend, tune and song
Shall many an age that wail prolong :
Still from the son shall hear
Of the stern strife, and carnage drear,
Of Flodden's fatal field,
Where shivered was fair Scotland's spear
And broken was her shield ! »

MARMION, chant VI.

le marier à Catherine venait d'un de ses proches parents, le Duc d'Albany, John Stuart. Neveu de Jacques III, il avait été élevé en France, où son père avait émigré en suite des luttes de parti interminables parmi la noblesse écossaise. Régent d'Écosse après la bataille de Flodden et la mort de son royal neveu, il ne recueillit pas de lauriers dans sa patrie, et revint pour toujours en France en 1523, époque à laquelle il entra au service des armées du Roi [1]. Ce fut lui que François Ier envoya du camp de Pavie avec une division de ses troupes contre Rome et Naples. Expédition sans gloire, qui, ainsi que l'avaient prévu les ennemis, affaiblit, en les divisant, les forces françaises; et dont le but d'ailleurs, qui était d'empêcher la réunion des troupes impériales contre le Roi, fut manqué complétement. L'armée fut arrêtée dans sa marche, en pleine campagne de Rome, à la nouvelle de la défaite et de la captivité de celui qui, dans cette malheureuse journée, avait tout perdu, excepté l'honneur. Albany s'embarqua pour la France à Civita-Vecchia; plus tard il revint à Rome, mais avec une mission bien différente.

Par sa femme, Anne de la Tour d'Auvergne, Jean Stuart était oncle de Catherine. François Ier l'avait

[1] Walter Scott, *Storia di Scozia*, I, 323, 325; II, 3-10.

chargé, comme plus proche parent de la petite Duchesse, de la gestion des biens qu'elle tenait de sa mère. Ces biens étaient considérables. « Au reste, elle n'estoit si pauvre qu'elle n'ait porté en mariage à la France des terres qui vallent aujourd'hui six vingt mille livres, comme sont les comtés d'Auvergne, de Lauraguais, les seigneuries de Leverons, Donzenac, Boussac, Gorréges, Hondecourt, et autres terres, toutes de la succession de sa mère; et encor pour son dot eut plus de deux cent mille escus ou ducats, qui vaudroient plus de quatre cent mille, avecques grande quantité de meubles, de richesses et precieuses pierreries et joyaulx, comme les plus belles et plus grosses perles qu'on ait veues jamais pour si grande quantité, que despuis elle donna à la reyne d'Escosse sa belle-fille, que je luy ai vu porter; outre cela, force seigneuries, maisons, actions et prétentions, qu'elle avoit en Italie[1]. » Le Pape n'était pas content de l'administration d'Albany. Déjà en 1526, lorsqu'il avait recommandé les intérêts de Catherine à François Ier, il avait écrit au Duc, le priant de s'entendre avec le nonce Roberto Acciaiuoli au sujet des payements et des arrérages[2]. Lorsque

[1] *Vies des Dames françoises et estrangeres. Catherine de Médicis.*

[2] Voyez le Bref de Clément VII, 18 avril 1526.

l'Italie fut devenue plus tranquille, Albany fut appelé à Rome pour rendre ses comptes et il y demeura quelques mois. Les différends furent aplanis; mais on prétendit que le Pape fut trop complaisant envers le Duc, au grand désavantage de la petite Duchesse [1]. Albany avait désiré marier sa nièce avec le jeune Roi d'Écosse, mais il paraît qu'il retira ses propositions, lorsqu'il apprit quels étaient les projets de la France. D'ailleurs, dès le commencement, le Pape s'était montré peu disposé à répondre aux intentions du Duc d'Albany. Au fond, il plaisait peu à Sa Sainteté de marier Catherine en pays si lointain. Les courriers (le Pape le dit un jour) qu'il devrait envoyer pour avoir des nouvelles de sa parente lui coûteraient plus que la dot. Jacques V ne fut donc pas même un fiancé pour Catherine, et il se maria en 1536 avec la Princesse Marie, fille de François Ier, après la mort prématurée de laquelle il épousa Marie de Guise; sa fille, Marie Stuart, épousa le fils aîné de Catherine, le Roi François II.

Dans le même temps que le Roi d'Écosse, un Prince de Lorraine avait demandé la main de Catherine. C'était le Duc de Vaudemont, frère du Duc

[1] Antonio Soriano, *Relazione* della sua ambasceria presso Clemente VII, letta il 3 luglio 1531, nelle *Relazioni degli Ambasciatori veneti;* serie II, tomo III, 282.

Antoine de Lorraine et de Claude, Duc de Guise. Issu de Yolande, fille du « bon roi René », il prétendait à l'héritage de Naples : il tomba devant les murs de cette ville en 1528, lorsqu'il l'assiégeait avec le Maréchal de Lautrec.

On fit aussi une faible tentative pour un prétendant anglais. Sir John Russell, envoyé de Henri VIII auprès du Pape, proposa, en 1527, le Duc de Richmond comme fiancé, dans un temps où les Médicis abandonnés devaient considérer comme avantageuse une alliance avec l'Angleterre [1]. On ne sait guère, cependant, si l'on a eu égard un instant à cette proposition. Henri, Comte de Nottingham et Duc de Richmond, fils naturel du Roi, était Grand Amiral d'Angleterre. Lors de l'entrevue de François Ier et de Henri entre Boulogne et Calais, ce dernier avait avec lui et près de lui ce jeune seigneur. « Le Roi d'Angleterre, raconte du Bellay [2], offrit hier au Roi de mettre à son service son fils naturel, le Comte de Richmond, un jeune homme de quinze à seize ans, et le Roi lui fit présent de plusieurs beaux chevaux

[1] Sir John Russell (le premier Duc de Bedford) au Roi Henri VIII; Rome, 11 février 1527. *State papers*, etc., part. V, vol. VI, n° 149.

[2] *Mémoires* de Messire Martin du Bellay, p. 506. Édition Buchon.

de ses écuries, chevaux de courses et autres. » Richmond épousa plus tard Lady Mary Howard, fille du duc de Norfolk, et mourut dès 1536.

Lorsque Catherine fut à Rome, il ne s'offrait rien moins que trois partis. Frédéric Gonzague, premier Duc de Mantoue, rechercha la main de la Duchesse [1]. C'était le même qui, en 1522, après s'être brouillé avec François Ier, avait renvoyé à l'Amiral Bonnivet l'ordre de Saint-Michel que le Roi lui avait donné. L'Empereur lui voulait du bien et le considérait comme le soutien principal de sa politique dans l'Italie supérieure : le Pape, par raisons politiques, lui était défavorable, et ses rapports scandaleux avec Élisabeth Boschetti, comtesse de Calvisano, n'étaient point propres à donner du poids à sa demande en mariage [2]. En 1531, après avoir refusé une alliance avec la fille du malheureux Roi de Naples, Frédéric Gonzague épousa l'héritière de Montferrat, Marguerite Paleologa, et par ce mariage il apporta à sa maison, pour quelque temps du moins, de belles possessions singulièrement enviées par le Piémont et Saluces. On parlait aussi d'un Della Rovere, Guidubaldo, Prince

[1] Voyez aux *Appendices* la citation de quelques dépêches intéressantes à ce sujet et récemment trouvées par nous dans les archives de Mantoue. (*Note du traducteur.*)

[2] Antonio Soriano, *Relazione*, série II, vol. III, p. 283.

héréditaire d'Urbin. L'ambassadeur vénitien Soriano pense qu'on ne pouvait trouver un parti plus convenable. De cette façon on assurait à Catherine le titre de Duchesse d'Urbin que le Pape et le Roi Très-Chrétien continuaient à lui donner, au grand dépit de François-Marie della Rovere. Mais ce dernier n'était point favorable à ce dessein ; le Pape l'était peut-être encore moins. L'ancienne rancune bouillait trop encore dans le cœur des Médicis et des Della Rovere. Le Duc ne pouvait oublier qu'un jour, sur les instances de Clément, alors Cardinal, et sur celles de l'aïeule de Catherine, Léon X lui avait enlevé son héritage et l'avait chassé et pourchassé à l'étranger. Le Pape, de son côté, n'oubliait point que le Duc d'Urbin, capitaine général de l'armée alliée, avait pu sauver Rome, et qu'il l'avait laissé piller par les hordes du Bourbon. Guidubaldo épousa l'héritière de Camerino, Julie Varano, sans hériter de la principauté : et ce ne fut qu'un siècle plus tard, tout étant changé en Italie, qu'un mariage unit les deux familles des *Medici* et des *Rovereschi :* le grand-duc Ferdinand II épousa, en effet, Victoire della Rovere, dernière enfant de cette belle et renommée maison d'Urbin.

Mais Catherine ne fut point consultée pour tous ces partis.

Parlons donc d'un autre projet, qui fut le seul où sa propre inclination fut en jeu. Hippolyte de Médicis, que nous avons déjà nommé plusieurs fois, avait été revêtu, contre son gré, de la pourpre en 1529, après que le Pape eut résolu de faire Alexandre, et non point lui, Seigneur de Florence. Il était alors âgé de vingt ans. Hippolyte n'était encore qu'un enfant lorsque son père avait déjà songé pour lui à une alliance avec Barbara Pallavicini, plus tard l'épouse du comte Lodovico Rangoni [1]. En 1520, il avait été aussi question, pour cet Hippolyte, d'un mariage français par l'intermédiaire du Roi de France : la fiancée en vue était une fille de la maison de Civry, parente de l'amiral de Brion et du futur Cardinal de Languy. On parla aussi de le marier à l'unique fille du Seigneur de Fondi, Vespasiano Colonna, la même qui épousa plus tard Charles de Lannoy, fils du Vice-Roi de Naples [2]. Il ne sortit rien de tous ces projets, sauf un chapeau

[1] Projet formé pendant l'année 1524. Voyez *Archives des Médicis. Papiers des Strozzi.*

[2] A. Coppi. *Memorie Colonnesi.* (Roma, 1855), p. 299, 301. Isabella y est donnée par erreur comme la fille de Julie Gonzague. Sa mère fut Beatrix Appiani di Piombino, première femme de Vespasiano Colonna. (Voyez Litta, *Famiglia Colonna.* Tableau IV.)

de Cardinal pour cet Hippolyte. Lui, qui se tenait pour fils légitime du Duc de Nemours, regardait en vérité son cousin Alexandre avec un sentiment de fierté mêlé de quelque dédain : il disait, avec raison, que les Florentins le verraient bien plus volontiers au milieu d'eux comme chef de leur État, que celui qui était né d'une servante africaine. Et, d'ailleurs, si douce, si bienfaisante et si honorable, la renommée glorieuse que le père avait laissée dans sa chère patrie de Florence ne paraissait-elle pas faite pour soutenir le fils dans l'affection du peuple? En voyant les portraits des deux jeunes hommes, on reconnaît à l'instant la différence des deux natures [1]. Hippolyte, peint par Titien, est dans le costume hongrois de velours rouge, qu'il avait l'habitude de porter comme Légat auprès de l'armée contre les Turcs, et ses traits fins et nobles ont une expression sérieuse et mélancolique; Alexandre, de la main de Georges Vasari, est en armure complète; son regard dur, ses cheveux crépus et ses grosses lèvres trahissent son origine. Hippolyte était ambitieux, aimant la pompe, généreux, magnanime, passionné et inquiet. Il ne pouvait

[1] Le portrait d'Hippolyte est au palais Pitti, celui d'Alexandre est dans la galerie des Offices, à Florence.

se faire à l'idée d'être voué à l'état ecclésiastique. Clément VII le savait et le surveillait de près, sans jamais pouvoir donner un autre cours à ses inclinations. Sa conduite n'était point celle d'un Prince de l'Église. Lorsque après la mort du Pape, Pierre Strozzi, le futur maréchal de France, et Jacques Nardi, l'historien, vinrent à Rome au sujet des affaires florentines, il se présenta à eux avec un chapeau de peluche de soie rouge, un habillement militaire, un manteau flottant aux épaules, et une épée au côté; les visiteurs ne le reconnurent qu'après qu'il leur eut dit : « Je suis le Cardinal. » Il était en grande intimité et en grande amitié avec sa cousine Catherine. « On se dit à l'oreille, raconte l'Ambassadeur vénitien, que le Cardinal a l'intention de laisser là son chapeau et d'épouser Catherine, pour laquelle il a l'inclination la plus vive et dont il est tendrement aimé. Elle n'a de confiance en personne qu'en lui, et elle ne s'adresse qu'à lui soit pour les choses qu'elle désire ou pour ses affaires personnelles [1]. »

Hippolyte vit cependant Catherine épouser le prince français, et il mourut bientôt après, à Istri, sur le chemin de Rome à Naples. Étranges vicissi-

[1] Nardi, II, 273. Antonio Soriano, *Relazione*, 282.

tudes du sort! Il était alors en visite chez la belle-mère de celle qui lui avait jadis été destinée, la belle Giulia Gonzaga Colonna, dont la résidence de Fondi était voisine. On prétendit qu'il fut empoisonné par son cousin le Duc de Florence, ce même Alexandre qu'il aimait si peu.

# XIV.

## FRANÇOIS SFORZA ET HENRI D'ORLÉANS AUTRES PRÉTENDANTS.

Catherine était encore une jeune enfant, que déjà la mort lui avait enlevé plus d'un de ses *prétendants*. Deux seulement survivaient lorsqu'il s'agit sérieusement de la marier : François Sforza, le jeune et pauvre Duc de Milan, et Henri de Valois, fils de France, Duc d'Orléans. Les partis, du reste, étaient inégaux, quoique le Prince français ne fût point encore si près du trône où devait le placer la mort prématurée du Dauphin, en 1536.

Ce ne fut point par un sentiment de préférence particulière que Charles-Quint chercha à donner Catherine de Médicis pour compagne au Duc de Milan : ce n'était que dans l'unique but et désir de contrecarrer les plans français. François Sforza

n'avait pas eu de plus terrible adversaire que l'Empereur. Il était le fils de Ludovic le Maure, de celui qui, plus que tout autre, avait péché contre sa patrie, et il avait succédé à son frère, exclu pour cause de son incapacité trop démontrée. Faible et malheureux, il fut entraîné, comme la plupart des Princes italiens, dans les agitations de cette funeste politique que Clément VII croyait diriger, et dont il était la victime. Ballotté entre les deux pôles du monde politique d'alors, entre l'Empire et la France, le Duc avait déjà cherché, en 1525, à s'entendre avec l'Empereur. Charles-Quint exigea alors six cent mille ducats pour l'investiture, la renonciation au Duché de Bari et le monopole du sel dans la Lombardie[1]. L'entente ne fut que d'un instant. L'armée impériale occupait les villes milanaises et retenait le Duc comme prisonnier dans la forteresse de la capitale. Sous le commandement du Connétable de Bourbon, elle dévasta pays et villes avant de se diriger sur Rome. En désespoir de cause, Sforza, ainsi que le Pape, s'était rapproché de la France, et par suite de cette alliance, il fut mis au ban de l'Empire. L'Espagnol Antoine de Leyva, qui

[1] Lettre de Charles-Quint au grand-Duc Ferdinand; Tolède 31 juillet 1525. Bradford, *Correspondence of the Emperor Charles V*; Londres, 1850, p. 142.

commandait à Milan, n'était certes pas homme à ne pas exécuter les ordres de son souverain. Mais toute cette affaire traînait en longueur. En octobre 1529, le Roi Henri VIII, étant à Windsor, fit cette question à l'ambassadeur impérial Eustache Chapuy : « Dites-moi, Ambassadeur, que compte-t-on faire de ce pauvre Duc, et quel dommage peut-il vous causer? » Puis il continua : « Peut-être pense-t-on à porter cette cause devant un tribunal que le faible Duc, bien probablement, ne tiendra pas pour composé de juges tout à fait impartiaux? Quelle honte pour l'Empereur d'accabler ainsi des Princes chrétiens, tandis que, au sein même de son Empire, les Turcs dévastent la Hongrie[1]! »

La réconciliation se fit enfin lors du couronnement de l'Empereur, à Bologne, le 23 décembre de la même année. L'Empereur renouvela l'investiture, et le Duc promit de payer neuf cent mille ducats. Malgré cette somme énorme, les pauvres Lombards poussèrent des cris d'allégresse. Ils avaient encore un reste de dévouement pour le Duc, malgré ses défauts. N'était-il pas le dernier de cette race, sous le premier Prince de laquelle Milan avait connu des jours meilleurs, et d'ailleurs n'avaient-ils pas souffert

[1] Bradford, *ibid.*, 278, 279.

ensemble? Et maintenant les Milanais vivaient avec l'espoir d'être délivrés du persécuteur espagnol. « Le pauvre peuple, dit un chroniqueur de ce temps [1], simple boutiquier, témoin de la fin de Sforza, le pauvre peuple espère, par la grâce de Dieu, que le Seigneur le délivrera cette année des nombreuses épreuves que nous avons supportées jusqu'à présent. » Les nombreuses épreuves! ce n'étaient pas seulement les Italiens qui en écrivaient ou en parlaient. Écoutons Nicolas Carew et Richard Sampson, envoyés au Congrès de Bologne : « Sire, écrivent-ils à Henri VIII, nous croyons que jamais, dans la chrétienté, on n'a vu misère pareille à celle de ces pays-là. Les villes sont détruites et désertes; en certains endroits, on ne trouve d'aucune espèce de viande. Entre Vercelli et Pavie, le pays le plus fertile du monde, tout est désolé sur un espace de quinze milles. Plus de vin ni de froment. Personne ne travaillait dans les champs; nous n'avons vu aucun être humain, si ce n'est dans une vigne, où trois pauvres femmes récoltaient quelques restes de raisin. On n'a ni semé ni récolté. La vigne est devenue sauvage; les raisins pourrissent sans que personne s'en inquiète. Dans

[1] Giovanni Marco Burigozzo, dans les *Cronache milanesi*, éditées par Cantù; *Archivio stor. ital.*, III (Florence, 1842), p. 501.

cette contrée se trouve Vigevano, autrefois un village aisé avec un château. Maintenant tout est ruine et désolation. L'aspect de Pavie éveille la pitié. Dans les rues, les enfants pleurent, demandent du pain et meurent de faim. La population de ce pays et d'autres contrées de l'Italie a été exterminée par la guerre, la famine et la peste. Nombre d'années peuvent s'écouler avant que l'Italie prospère de nouveau, tant le manque d'hommes est grand[1]. »

Tel était le pays qui devait rassembler neuf cent mille ducats pour l'investiture de son Duc; et encore, ce Duc, en quel état se trouvait-il? Lorsque François Sforza parut à Bologne devant Charles-Quint et qu'il lui rendit la lettre de sauvegarde qu'il avait reçue, en lui disant qu'il n'avait plus besoin d'autre protec-

[1] *State Papers*. Part. V, vol. VII. N° 266. Comparez la description des misères de la Lombardie, au temps du dernier Sforza, avec celle que Gottifredo de Viterbo fait de cette même province et en de semblables circonstances, au temps de Frédéric Barberousse :

« *Turgida messis erat, quam curia perdere querit,*
» *Arma premunt segetes, que non potuere tueri,*
» *Terra iacet sterilis, fructus ubique perit.*
» *Surgit ab obsessis, postquam perit undique messis,*
» *Civibus oppressis, ad proxima castra recessit,*
» *Qua requiem querat, frigus et imber erat.* »

Godefridi Viterb., *Carmen de gestis Friderici I, imp.*, edit. Ficker, V, 472-477. Inspruck, 1853, p. 37.

tion que la justice de l'Empereur et son innocence, il était dans un état si pitoyable, que tous ceux qui le virent furent émus de compassion[1]. Le Duc de Milan avait alors trente-sept ans[2].

« Sire, — écrivit François Sforza à François Ier, le premier jour de l'an 1530, de Bologne, — comme il est de mon devoir d'instruire Votre Majesté Très-Chrétienne, mon maître et seigneur, de tout ce qui m'advient d'heureux ou de triste, je n'ai point voulu vous taire qu'il a plu à l'Empereur, mon souverain, après la connoissance de mon innocence, de me reprendre en grâce, ce qui, je n'en doute pas, causera une véritable satisfaction à Votre Majesté. » Tels étaient alors les rapports qui existaient entre un Duc de Milan et un grand souverain tel que le Roi de France[3].

Il en était bien autrement de Henri d'Orléans. Né le 31 mars 1518, il était donc alors à peine jeune homme. L'Ambassadeur vénitien Giovanni Soranzo et Brantôme[4] nous ont donné le portrait de l'homme

[1] Pietro Verri, *Storia di Milano*, cap. XXVI.

[2] François Sforza, fils de Louis le More et de Béatrix d'Este, était né à Vigevano, en 1492.

[3] Lettre publiée par Molini dans ses *Documenti di storia italiana*, t. II, p. 267.

[4] Giovanni Soranzo, ambassadeur, à Henri II, 1558. *Relazioni venete*, serie I, tomo II, 424. Brantôme, *Hommes illustres et grands Capitaines français*.

mûr; d'autres nous l'ont dépeint dans les années de la jeunesse, mais toujours cependant après le temps de son mariage. « Monseigneur d'Orléans, écrivait Marino Giustiniani en l'an 1535 [1], est âgé de seize à dix-sept ans, et il est d'un tempérament mélancolique comme le Dauphin (François); mais il passe pour avoir plus de raison que ce dernier. » Marino Cavalli, du temps de la paix de Crespy, s'exprime ainsi sur Henri : « Le Dauphin, par ses qualités excellentes, donne aux Français l'espoir de trouver en lui le roi le plus vaillant qu'ils aient eu depuis des siècles. Ce Prince a vingt-sept ans, il est d'une constitution très-robuste et maître dans tous les exercices militaires. Son tempérament incline à la mélancolie. Il n'est pas éloquent, mais ses réponses sont claires et précises, et il tient ferme à ses idées, ferme à ses décisions. Ses qualités spirituelles ne sont point brillantes, et il est plutôt lent que prompt dans ses conceptions, mais de telles natures offrent souvent des avantages : elles mûrissent lentement comme les fruits d'automne, qui sont toujours meilleurs et plus durables que ceux du printemps et de l'été [2]. »

[1] Marino Giustiniani, ambassadeur, à François Ier, 1535. *Relazioni*, etc. Marino Cavalli, 1546, *ibid.*

[2] Voyez Eug. Albèri, *Relazioni degli Ambasciatori Veneti*,

Grand et majestueux, préservé d'embonpoint par son activité continuelle, les cheveux noirs, « il estoit beau Prince, comme dit Brantôme, encore qu'il fust un peu mouricaud; mais ce taint brun en effaçoit bien d'autres plus blancs : il estoit fort agreable, bien adroict, fort dispost[1], » expérimenté dans tous les exercices du corps, excellent cavalier dès sa jeunesse, habile à l'escrime, à la chasse, au jeu des cerceaux, à la danse, à la balle; patinant et sautant parfaitement, toujours actif, soit en affaires, soit autrement; à la guerre toujours en avant, pendant les siéges toujours dans les tranchées, si bien que pendant la guerre allemande le Connétable de Montmorency s'écria un jour : « Sire, Sire, si vous voulez faire ceste vie, il ne faut plus que nous facions d'estat de roy non plus que d'un oyseau sur la branche, et qu'ayons une forge neufve pour en forger tous les jours de nouveaux, si tous les autres veulent faire tout de mesme que vous. » Il n'était point, comme

Florence; N. Tommaseo, *Rapports des Ambassadeurs vénitiens au retour de leurs missions*, Paris, 1846, et Armand Baschet, *De la Diplomatie vénitienne*, les *Princes de l'Europe au seizième siècle*, p. 430, 431 et suiv. 3e partie, chap. VI.

[1] *Vies des grands Capitaines estrangers et françois*, 2e livre, LXXIII.

son père, connaisseur et amateur passionné de littérature et d'arts, mais cependant protecteur de ceux qui les exerçaient, et en particulier de Ronsard, le poëte favori de son temps, qu'il nommait sa nourriture, et qu'un envoyé vénitien estimait au-dessus de Pétrarque[1]. Tel était Henri de Valois, qui dans un de ces exercices chevaleresques, dont il faisait sa passion, devait trouver une mort prématurée, fatale à sa famille, à son peuple et à son pays.

[1] « Si faut-il que je die ce mot de M. de Ronsard — c'est Brantôme qui parle avec son apparente et piquante ingénuité, — que moy estant un jour à Venise chez un des principaux imprimeurs, ainsy que je lui demandois un Petrarque en grosse lettre, grand volume, et commenté, il y eut un grand magnifique près de moy, s'amusant à lire quelque livre, qui, m'oyant, me dit, moictié en italien, moictié en assez bon françois, car il avoit esté autrefois ambassadeur en France, qui me dit : « Mon gentilhomme, je m'estonne comment vous estes curieux de chercher un Petrarque parmy nous, puisque vous en avez un en vostre France plus excellent deux fois que le nostre, qu'est M. de Ronsard. » Et là se mit à l'exalter pardessus tous les poëtes qu'il avoit jamais leus, et m'entretint tout un long temps, non-seulement de ce subject, mais de plusieurs autres beaux, avecques certaine douce courtoisie et affabilité de leur nature. Voilà le bel honneur que déféra ce bon vieillard magnifique à M. de Ronsard, comme il avoit raison. (Brantôme, *le Grand Henry II.*

# XV.

## NÉGOCIATIONS AVEC CLÉMENT VII.

C'était en 1531. Les négociations au sujet du mariage de Catherine étaient menées avec la plus grande activité. A la fin de l'hiver, on envoya à Rome Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, auquel Clément VII avait donné le chapeau rouge l'été précédent. Les propositions qu'il apportait étaient que le Pape devait accorder sa nièce au Duc d'Orléans; l'Empereur promettrait, au cas que Sforza mourût sans enfants, de donner Milan comme fief, et de sceller ainsi la réconciliation avec la maison royale de France. Pendant de longues années, François Ier se flatta de l'espoir d'obtenir le beau duché pour son second fils ou pour le troisième, de qui l'on concevait tant d'espérances, Charles,

Comte d'Angoulême, et il chercha à s'entendre avec l'Empereur.

Le Pape feignit d'avoir conçu d'autres plans : il fit comme s'il désirait donner Catherine à Sforza, à condition que l'Empereur assurât à ce dernier la possession de ses États. Ce serait, comme le donnait à entendre le Cardinal Garcia de Loaysa, confesseur de Charles-Quint et son envoyé à Rome, le plus sûr moyen d'anéantir tout projet des Français sur l'Italie. Le Pape protesta qu'il serait dévoué jusqu'à sa mort aux intérêts de l'Empereur; que les Français n'étaient que des imposteurs qui n'avaient que leur propre intérêt en vue[1]. L'Empereur désirait un concile pour tenter de ramener l'union de l'Allemagne; le Roi de France ne le souhaitait point, parce que, l'Allemagne une fois unie, il craignait un trop grand accroissement de la puissance de son adversaire; le Pape le désirait encore moins, car il avait devant les yeux les conciles du quinzième siècle. L'Empereur et le Roi cherchèrent à influencer Sa Sainteté, le premier par Loaysa en faveur d'un concile, le second par Gramont contre tout projet d'assemblée ecclésiastique. Les deux partis cherchaient à gagner Clément

[1] G. Heine, *Lettres* à l'Empereur Charles-Quint, 1530 1532; Berlin, 1848, pages 118, 136, 138 (Garcia de Loaysa, de l'ordre des Prédicateurs, Évêque d'Osma, etc.).

par des propositions avantageuses de mariage. Il paraît cependant que Charles-Quint, en juillet 1531, ne doutait déjà plus de la préférence du Pape pour la France. « Le Cardinal de Gramont, écrit-il le 29 juillet de Bruxelles au Roi Ferdinand [1], qui est de retour de Rome, a répandu sur son chemin et principalement en France la nouvelle de la conclusion du mariage entre la parente du Pape et le Duc d'Orléans, quoique le Saint-Père l'ait nié absolument dans la conversation qu'il a eue avec mes Ambassadeurs à Rome. Je crois à ce que l'Évêque de Tarbes m'a rapporté et de même à ce que le Roi de France a dit à la Reine notre sœur. Quoi qu'il en soit, peu m'importe, pourvu que cela ne trouble point les affaires de notre sainte Église et la paix de l'Italie. Les choses ne peuvent rester plus longtemps secrètes, et l'on verra bientôt à quoi il faut s'en tenir. » L'Envoyé vénitien Soriano [2] dit également, en parlant de la recherche de l'Empereur en faveur de Sforza : « Le Pape n'est point disposé à accéder au désir du

[1] C. Lanz, *Correspondance* de l'Empereur Charles-Quint; Leipzig, 1844, I, 507.

[2] Antonio Soriano, *Relazione della corte di Roma* 1531. Raccolta Albèri, t. VII, p. 283, 284, 285, et notre livre *Diplomatie vénitienne*, p. 460 à 469, chap. VII, 3e partie.

(*Note du traducteur.*)

Duc de Milan, soit à cause de la trop grande différence d'âge, soit parce que le Duc est maladif, pauvre et peu puissant, soit enfin (et c'est là la vraie raison) que Sa Sainteté ait d'autres projets. »

Le Pape prétendait encore n'avoir rien décidé : c'était vrai. Clément VII ne hâtait rien, surtout lorsqu'il s'agissait d'une affaire de pareille importance. Il voulait voir d'abord quelle tournure prendraient ses rapports avec l'Empereur, et il attendait, de plus, les conditions définitives de la France, que le Duc d'Albany devait transmettre d'un jour à l'autre. Qui savait d'ailleurs si le Roi prenait la chose au sérieux? La première proposition avait été de fiancer Catherine à Henri, puis de l'envoyer comme fiancée en France. Clément n'en voulut pas entendre parler, et l'Ambassadeur impérial le fortifia dans son refus. Catherine aurait été entre les mains du Roi François un moyen dont il se fût trop aisément servi pour l'accomplissement de ses projets sur Milan [1]. Mainte fiancée avait été renvoyée; la tante de l'Empereur elle-même, Marguerite d'Autriche, n'avait-elle pas eu ce sort, au temps de Louis XII? Pour avoir un contre-poids, Clément ne laissa point tomber les négociations avec l'Ambassadeur impérial en faveur

[1] *Relazione* citée plus haut. Antonio Soriano, ambassadeur.

de Sforza. Dans ses entretiens avec Loaysa, il feignait de ne tenir les promesses françaises que comme faites en l'air, comme choses légères et menues. Le Cardinal, qui n'était point à la hauteur d'un politique de cette trempe, le pressait de se décider en faveur de Milan. « La France, disait-il, ne pense pas sérieusement à cette alliance, et elle ne cherche qu'à troubler la paix de l'Italie. » Le Pape repartit qu'il attendait la réponse que le Duc d'Albany devait rapporter, mais que, d'après les conditions qu'il avait mandées à Paris, il était d'opinion que le Roi et son Conseil renonceraient à la chose, et qu'alors il s'occuperait aussitôt des offres impériales [1].

Jean Stuart, Duc d'Albany, reparut à Rome en novembre. Son entretien avec le Pape dura trois heures. Le Roi François était singulièrement excité à se ménager la faveur du Pontife en présence des projets de l'Empereur; il se disait que Milan serait complétement perdu pour lui si, par l'alliance avec Sforza, les intérêts du Pape s'unissaient à ceux de Charles-Quint. Il proposa donc à Clément VII une entrevue à Nice, afin d'y négocier le mariage de sa nièce. Il ne ferait pas de difficulté quant à la renonciation à l'héritage, pourvu que le Pape accordât à

[1] Heine, *Lettres* de Garcia de Loaysa, 190.

Catherine une dot suffisante. Le Pape accepta la proposition du Roi, mais en même temps il chargea les Ambassadeurs impériaux d'écrire à leur Souverain qu'il donnerait Catherine à Sforza si l'Empereur s'engageait fermement à lui conserver ses États. Il priait l'Empereur d'écrire au Duc de ne pas conclure un autre mariage et de se reposer sur lui, mais qu'il ne pouvait accepter cette alliance que si la défense du Duché de Milan ne devait pas être à sa charge; car, l'eût-il même voulu, il n'en avait pas la puissance. L'Empereur devrait lui promettre des secours et le protéger contre la France.

Au moment où il était déjà résolu à signer l'alliance avec la France, Clément VII, levant les mains au ciel, s'écriait encore avec feu : « Dieu fasse que l'Empereur gouverne le monde entier! Je jure par Dieu et devant Dieu que s'il était nécessaire, pour assurer sa souveraineté universelle, de renoncer à la dignité papale, j'y renoncerais[1]. »

L'entrevue du Pape et de François Ier n'eut pas plus lieu que celle projetée entre le Roi et l'Empereur; elle fut, en apparence, empêchée par la maladie, et en septembre 1531, par la mort de la mère du

[1] Heine, *Lettres* de Garcia de Loaysa, évêque d'Osma, 30 novembre 1531, p. 192.

Roi, Louise de Savoie[1]. Les négociations au sujet du mariage n'en furent pas moins continuées. Les lettres des ambassadeurs en sont toutes pleines. Quoique l'Empereur cherchât encore à anéantir les projets de son rival, on a peine à croire que la perspicacité de Charles-Quint pût se faire illusion sur les vraies intentions de Clément VII. L'Empereur tenait encore à ses projets pour François Sforza, et celui-ci ne renonçait pas à ses espérances; il exprima à plusieurs reprises sa reconnaissance envers l'Empereur, le priant de se hâter, aussi bien à cause de son honneur et de sa sûreté, que pour montrer au monde que la bienveillance de Sa Majesté n'était point illusoire[1]. Peut-être ce dernier ne promenait-il le pauvre Duc à travers tant de lenteurs et de promesses que pour être plus sûr de la possession de Milan, car, nous le répétons, il semble impossible que Charles-Quint ait pu se méprendre sur les vraies intentions du perfide Clément.

En décembre 1532, ainsi que trois années auparavant, le Pape et l'Empereur eurent une nouvelle entrevue à Bologne. La nécessité d'un concile géné-

[1] Charles-Quint au Roi Ferdinand, 26-28 septembre 1531. *Correspondance* publiée par Lanz, I, 540.

[2] Ferdinand à l'Empereur, Inspruck, 25 décembre 1531, *Corresp.*, Lanz, p. 647.

ral, pour arrêter les réformes religieuses qui gagnaient de plus en plus en Allemagne, la conclusion d'une alliance contre les Turcs, où Venise devait mais ne voulait pas entrer, la fixation des rapports politiques de l'Italie supérieure, l'affermissement de la puissance des Médicis à Florence, toutes ces affaires importantes, auxquelles Charles-Quint consacra une partie de ses soins pendant tout son règne, furent traitées à Bologne, en ce second congrès. Clément VII avait besoin de l'Empereur pour fortifier sa position à Florence, où peu de temps auparavant Alexandre venait d'être nommé chef d'un gouvernement dont la forme était républicaine mais qui au fond était despotique. Cependant il sut se soustraire aux propositions de Charles, il sut les éviter dans les points et articles qui concernaient François Sforza, qui, du reste, venait d'arriver à Bologne, en même temps que le Duc d'Albany, pour veiller avec plus de soin à ses intérêts personnels.

Le Pape manœuvrait ainsi avec une adresse remarquable.

Avec Jean Stuart étaient venus les Ambassadeurs français, le Cardinal de Gramont et François de Tournon, Cardinal archevêque de Bourges. D'un commun accord ils firent au Pontife la demande de la jeune Médicis pour le mariage de France. Nous

laissons à François Guicciardin, qui connaissait exactement les affaires de Clément VII, le soin de raconter ce qui s'ensuivit : « Après que les négociations au sujet du mariage eurent été reprises, dit l'auteur des *Istorie d'Italia*, le Pape répondit à l'Empereur, sur le fait de la demande de sa nièce pour le Duc de Milan, que les propositions du Roi de France étaient bien antérieures aux siennes, et que lui, Pape, les avait écoutées avec l'approbation de l'Empereur, qui ne s'était pas montré défavorable. Ce serait donc faire une trop grave injure au Roi, que d'accorder Catherine à un de ses adversaires, au moment même d'ouvrir des négociations. Il ne croyait pas, d'ailleurs, que le Roi prît toute l'affaire au sérieux, à cause de l'inégalité de rang et d'état, et il estimait que la seule intention de Sa Majesté était de gagner du temps. Il ne pouvait donc, aussi longtemps que le Roi n'avait pas rompu les négociations, le blesser d'une manière aussi sensible. L'Empereur ne pouvant lui-même se persuader que le Roi de France voulût pour un de ses fils une épouse d'un rang si inférieur, fit en sorte de connaître jusqu'où pouvait aller la déloyauté du Roi, et il encouragea le Pape à engager les deux Cardinaux à se munir de pleins pouvoirs pour la conclusion du contrat de mariage. Les Cardinaux n'eurent rien de plus pressé, et en

quelques jours les pleins pouvoirs les plus absolus leur furent accordés. Ce fut ainsi que, tout d'un coup, le Duc de Milan vit tout espoir anéanti, et que l'alliance avec la France devint plus étroite[1]. »

Lorsque, le 10 mars 1533, Clément VII quitta Bologne, il avait conclu deux mariages; celui du Duc de Florence avec Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint, et celui de sa cousine avec Henri de Valois. Le Pape et le Roi se donnèrent rendez-vous à Nice[2]. L'Empereur ne cacha pas son dépit, et soupçonnant toujours davantage que le Pape, malgré les anciens et les nouveaux traités, voulait se venger des avanies de 1527, du sac de Rome et de sa captivité, il prit la route d'Espagne avec l'intention secrète de s'opposer, malgré sa promesse, au mariage de Marguerite; ce qu'il ne fit pourtant point. François Sforza, pendant ce temps, chercha à se consoler de ses infortunes par les apprêts d'un autre mariage conclu cette fois avec la nièce de l'Empereur Charles, Christine de Danemark[3].

[1] *Istorie d'Italia*, Guicciardini, XX, 2.

[2] G. Benet au Roi Henri VIII; Bologne, 11 mars 1533. *State papers*, VII, n° 354.

[3] Hawkins au Roi Henri VIII; Barcelone, 11 juin 1533. *State papers*, n° 362.

# XVI.

## LE PAPE CLÉMENT VII.

On s'étonne, en lisant l'histoire de ces longues négociations, que les deux plus puissants souverains du monde attachassent une importance telle à la main de Catherine de Médicis.

A vrai dire, il ne s'agissait point de Catherine ou de son héritage, si incertain : il s'agissait du Pape. Nous avons assez souvent parlé des idées de Clément VII, de ses plans et de sa conduite, pour donner un aperçu de son caractère. Jules de Médicis était un politique de l'école dite de *Machiavel*, école fameuse et que, depuis, on a ainsi désignée parce que le Secrétaire florentin est celui qui en a résumé, développé, dévoilé les principes et les pratiques avec une vigueur et une manière admirables. Mais, ne

pourrait-on pas aussi bien la nommer l'école de Ferdinand le Catholique ou de Louis XII, lesquels ont mis ces préceptes bien autrement en pratique que l'écrivain qui les a réunis et publiés. Clément VII hésitait toujours entre deux partis. A peine fut-il devenu pape, qu'il soutint en secret alliés contre alliés, et déclara ouvertement que, comme Pasteur du monde chrétien, il ne pouvait favoriser ni les uns ni les autres, mais les exhorter tous ensemble à la paix. Tout d'abord il fut l'instigateur d'une ligue entre l'Empire, l'Angleterre, Milan et Florence, contre la France; pactisa ensuite secrètement avec le Roi par le moyen du Dataire qu'il avait envoyé au camp; puis, après la bataille de Pavie[1], effrayé de la fortune inouïe de Charles-Quint, et demeurant tout incertain sur ce qu'il devait faire, il prit cependant le parti de l'Empereur, pour le quitter ensuite au profit du Roi de France, et retourner à lui après le pillage de Rome et l'expédition manquée des Français contre Naples. N'en est-il pas venu de nouveau aux traités avec le conquérant de l'Italie, pour pouvoir plus librement faire connaître aux Florentins le poids de ses ressentiments? Et même après qu'il eut couronné Charles-Quint, et que celui-ci lui

1 Jacopo Pitti, *Storia Fiorentina*. *Archivio storico*, t. I.

eut rouvert les portes de Florence, ne l'avons-nous pas vu demeurer fidèle à cette politique d'un homme dont le caractère tient à la fois de la faiblesse la plus accusée et de l'ambition la plus grande? Jamais plus d'oscillations et d'hésitations ne se sont rencontrées dans un esprit soi-disant politique! Nul ne sut jamais déguiser plus mal le motif de ses résolutions sous le manteau de l'intérêt d'État. Lorsqu'il vit l'Empereur songer sérieusement à un concile, il en prit une peur véritable, et se retourna promptement du côté de la France, lui demandant son appui dans ces négociations embarrassantes. Mais, grâce au bouleversement et à l'agitation générale des passions, et dans un temps où toutes choses ne se gouvernaient point selon les coutumes ordinaires, il ne se fourvoya pas autant qu'on aurait pu le prévoir. Le Pape resta en rapport supportable avec l'Empereur, et il maria sa cousine Catherine au prince français.

Nous pourrions rappeler une quantité de traits caractéristiques pour représenter au vif les temps d'alors. Lorsque le voyage à Nice fut résolu, Philippe Strozzi écrivait de Rome à François Vettori : « Sur le fait du voyage, le Saint-Père est de votre opinion. Confiant qu'il est en la conservation de l'amitié de chacun des deux Princes, il persiste dans son intention de s'aboucher avec le Roi de France. Car s'il pensait,

en gagnant l'amitié de la France par ce voyage, perdre celle de l'Empereur, il ne ferait certes pas un pas, sachant bien qu'entre l'amitié de l'un et l'inimitié de l'autre il y a cette différence que vous relevez avec tant de justesse dans votre dépêche [1]. »

Les contemporains du Pape, et parmi eux ceux qui l'approchaient le plus, ses familiers les plus assidus, sont assez d'accord dans leurs jugements sur le fond du caractère de Clément VII [2] : « Sa nature, autant qu'on peut la sonder, dit le Vénitien Gasparo Contarini, est passablement froide ; de là sa lenteur à prendre des résolutions et sa grande timidité. » « Il a un cœur très-froid, ce qui explique sa timidité, pour ne pas dire sa poltronnerie », écrit Antonio Soriano, qui cependant n'avait pas une idée défavorable du Pape. « Le Pape Clément, telles sont les paroles de Benedetto Varchi, avait un esprit craintif et un cœur froid et desséché. » « Jules de Médicis, dit Jean-Baptiste Busini, était, avant tout, faux et faible. » Et voici le jugement du Florentin Francesco Vettori, qui parle le plus favorablement de Clément, en racontant les événements qui précé-

[1] *Lettre* du 4 juin 1533. Niccolini, p. 189.

[2] Voyez *Giornale degli Archivi Toscani*, 1858, p. 102. *Alcuni documenti che servono ad illustrare il Pontificato e la vita privata di Clemente VII*, publiés par P. Berti.

dèrent le pillage de Rome : « Le Pape perdit de suite courage, et lâcha le gouvernail. Il vit que sa renommée et son crédit étaient perdus, tandis que ses finances étaient épuisées. Contre sa propre opinion, il écrasa la ville d'impôts, pensant que s'il parvenait à se sauver du danger, il ne lui manquerait pas de moyens pour réparer le dommage; s'il était perdu, que lui importait d'entraîner Rome avec soi dans l'abîme! » François Guicciardini, qui vécut, ainsi que Vettori, dans l'intimité de ce Pontife, et qui avait dit autrefois de lui qu'il était adroit dans l'art de feindre et de négocier, lorsque la peur ne s'emparait pas de lui, Guicciardini termine ainsi son grand œuvre historique : « Clément s'éleva au pontificat avec un bonheur merveilleux; lorsqu'il y fut parvenu, il eut à connaître l'instabilité et la mobilité de la fortune. Mettant la bonne et la mauvaise dans de justes balances, la mauvaise pour lui l'emporta sur la bonne. Car quel bonheur peut compenser l'avanie de son emprisonnement, le pillage de Rome et ses horreurs, la pensée enfin d'avoir été la cause de la ruine de sa patrie? Il mourut, objet de la haine de sa Cour, en butte aux soupçons des princes, avec une réputation plutôt détestée qu'heureuse; car il passait pour être avare, faux et peu enclin à la charité. Il fit trente et un cardinaux, et à l'exception

du Cardinal de Médicis, il n'en nomma aucun de sa propre volonté, ayant toujours été forcé soit d'une façon soit d'une autre. Et, malgré tout cela, Clément était, dans toutes ses actions, plein d'un sérieux circonspect, il avait une grande puissance sur soi-même, et on l'eût pu dire d'une grande capacité, si son jugement n'eût pas été aussi susceptible d'être affaibli par la peur. »

De tous les diplomates italiens de ce temps, Guicciardini est celui qui eut le plus d'occasions d'exercer son jugement politique dans des charges importantes, pendant que, comme écrivain, il nous laissait un monument immortel de l'élévation de son esprit, autant qu'il est possible d'en faire preuve sans avoir une profonde et véritable noblesse morale. Avec quel sentiment de justesse il observe, après la mort de Léon X, tout en appréciant la rare fortune de ce dernier, qu'il avait fort trompé les espérances qu'on s'était faites à son élévation au saint-siége! Ne s'était-il pas montré beaucoup plus rusé mais beaucoup moins bon de cœur que le monde ne l'avait pensé? On pourrait hasarder de dire tout le contraire pour Clément VII, son cousin et son successeur, si ce dernier eût gagné, quant au cœur, ce que, dans l'opinion publique, il perdit en raison et en prudence.

Ce n'étaient pas seulement les Florentins qui lui faisaient les reproches les plus durs, d'ailleurs très-mérités. Un prélat français, que nous avons déjà nommé, Gabriel de Gramont, envoyé par le Roi auprès du Pape, au printemps de 1530, parlant, non plus comme ambassadeur, mais en qualité de chrétien, d'ecclésiastique et d'évêque, dut l'avertir de la ruine qu'il attirait sur sa patrie, sur le monde et sur l'Église. Un prélat français dut représenter à un pape italien que, dans son entreprise contre sa patrie, il ne gagnerait ni avantage ni honneur; qu'on n'obéirait plus au représentant du Christ, et qu'on n'honorerait plus le prince; qu'il donnait champ libre aux adversaires de l'Église, et qu'il ruinait le Sacré-Collége pour plus d'un siècle! A quoi Clément VII ne sut répondre autre chose que ces paroles désespérées : « Je voudrais qu'il n'y eût jamais eu de Florence! » Et c'est à de tels signes que les diplomates et les historiens contemporains ont justement reconnu le cœur misérable et froid de Jules de Médicis [1].

[1] G. Contarini, ambassade à Clément VII, 1530. *Relaz. venete*, II, 3, 265. Soriano, *id.*, 278. Benedetto Varchi, *Istoria fiorentina*, XIV (III, 50). Busini, 18. Vettori, *Sacco di Roma*, 237, 238. Guicciardini, XX, 2. Gabriel de Gramont, Évêque de Tarbes : Lettre à François Ier; Rome, avril 1530,

Tel était Clément VII. Quand on pense à l'influence que le Pape exerça sur les affaires politiques de l'Italie d'alors, sans parler de son rôle dans la politique générale, on comprend les efforts de Charles-Quint et de François Ier pour s'en faire un allié sur lequel ils pussent compter : ce qui ne réussit, du reste, ni à l'un ni à l'autre. On comprend que tous deux recherchassent l'alliance avec Clément, qui n'avait alors que cinquante ans, et auquel, malgré de violentes maladies, Antonio Soriano prédisait une longue vie. Cet ambassadeur, comme tant d'autres, se trompait. Clément VII eut le même sort que la plupart de ceux de la maison de Médicis[1] : leur nature, dans le plus bel âge, souvent déjà dans leur jeunesse, était épuisée, ainsi qu'il arriva aux deux fils de Côme l'Ancien, à Laurent le Magnifique et à ses fils, le Pape Léon et le Duc de Nemours, à Laurent d'Urbin, ainsi qu'à Côme Ier, à François, à Côme II et à la

d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, publié par Molini et Capponi dans l'*Archivio storico italiano*, Appendice, I (Florence, 1844), 473 : « Il me dist qu'il estoit contant que Florence n'eust jamais esté. »

[1] Voyez aux *Appendices* les curieux documents que nous avons récemment découverts dans les Archives de Mantoue sur les derniers instants et la mort de Clément VII.

(*Note du traducteur.*)

plupart des princes de la ligne granducale. Le pape Clément mourut à cinquante-six ans, et avec lui se dissipèrent toutes les spéculations politiques de François Ier, et toutes les espérances qu'il avait si aisément formées et si laborieusement assises sur le sol italien.

## XVII.

### CATHERINE DE MÉDICIS A FLORENCE.
### CONDITIONS FINANCIÈRES DE SON MARIAGE.

Catherine, au temps de toutes ces négociations, se retrouvait à Florence, sous la garde d'une parente sensée et prévenante, Marie Salviati de Médicis. La mère de Marie était Lucrèce, sœur de Léon X, mariée par son père, Laurent le Magnifique, à Jacques Salviati, à l'époque où ce grand homme avait tenu à mettre fin à l'ancienne haine des deux familles, qu'avait tant envenimée et passionnée la participation de François Salviati, archevêque de Pise, à la conjuration des Pazzi. Jacques Salviati vivait à Rome, et fut l'un des principaux conseillers de Clément VII, comme il l'avait été de Léon X. Tandis qu'il s'enrichissait lui-même, il fortifiait le

Pape dans son économie, qui touchait presque à l'avarice, aussi s'attirait-il l'inimitié de ses neveux, sans en excepter Catherine[1]. Son fils Jean avait déjà été fait Cardinal par Léon X : sa fille Marie avait épousé, en 1516, le seul des Médicis qui se soit fait un grand nom militaire, Giovanni, le fameux Jean des Bandes Noires, arrière-neveu de Côme l'aîné, qui avait hérité bien plus de la résolution de sa mère, Catherine Riario Sforza, que de l'habileté politique des Médicis.

Jean de Médicis, âgé de vingt-six ans, perdit la vie en décembre 1526, des suites des blessures qu'il avait reçues, à Mantoue, dans un combat contre les lansquenets de Georges de Frundsberg : grand malheur que cette mort, pour Rome et pour Florence, ainsi que pour le Pape, qui aurait peut-être échappé aux infortunes qui lui advinrent, le printemps suivant, si le vaillant chef des Bandes Noires eût encore vécu. C'était de lui que Charles-Quint ne craignait pas de dire qu'il aurait fait trembler l'Espagne et la France, tant sa valeur était grande et ses connaissances militaires profondes[2]. Il était encore au ber-

[1] Antonio Soriano, *Relazione*, 286.

[2] Voyez aux *Appendices* notre traduction de la remarquable lettre de l'Arétin à Marie Salviati de Médicis sur la mort de ce vaillant capitaine.

ceau, écrivait sa veuve à Pierre Arétin [1], que ceux qui l'élevaient avaient déjà lieu de reconnaître en lui des signes de nature héroïque, et, peu à peu, des qualités faites pour présager tout ce qu'il a fait ensuite de grand et de glorieux. Lors de l'émeute de mai 1527, elle dut s'enfuir avec son fils unique, âgé de huit ans, à sa villa « al Trebbio », située au nord de Florence, dans la vallée de Sieve, et d'où Côme de Médicis, le 8 janvier 1537, accourut en toute hâte à Florence, lorsqu'il fut nommé successeur du Duc Alexandre, mort assassiné. Elle ne prévoyait pas la grandeur future de ce fils, lorsque exilée et pressée de deux côtés, elle écrivait à Philippe Strozzi, le priant, par suite de son besoin et de sa misère extrême, d'avoir quelque patience pour le payement des créances dont les termes étaient échus [2]. Bonne, respectable et pieuse, Marie Salviati employa tout son temps et ses soins à l'éducation de Côme, qui dans la suite, il faut le dire, récompensa bien mal ce grand et vif amour maternel [3].

[1] *Lettere scritte al signor Pietro Aretino da molti signori;* Venezia, 1551.

[2] Maria Salviati de' Medici a Filippo Strozzi, al Trebbio, 2 settembre 1528, Niccolini, p. 179, 180.

[3] Dans la Chronique de Settimani (tomo II, anno 1543), Maria Salviati est ainsi décrite : « Fu alta di statura, bianca di

La veuve de Jean des Bandes Noires, d'après le désir du Pape, accueillit sa jeune parente; elle et Messer Ottaviano de Médicis se partagèrent les soins de sa surveillance. Catherine avait alors quinze ans. Antonio Soriano, deux ans auparavant, alors qu'elle était encore à Rome, nous la dépeint comme il suit : « La Duchesse est dans sa treizième année; elle est très-vive, montre un caractère affable et des manières distinguées. Elle a reçu son éducation auprès des nonnes de Florence de l'ordre des *Murate*, femmes d'une réputation excellente et d'une sainte vie. Elle

volto, occhi grosseti, come quella che ritraeva a Papa Leone X. » Voyez encore D. Mellini, *Ricordi del Granduca Cosimo I*, publiés par D. Moreni; février, 1820, p. 85, 86 : « Era, dit Benedetto Varchi, Madonna Maria sua madre che si chiamava poi la Signora, donna prudente e di vita esemplare, e come ella per sè medesima non s'inalzava sopra il grado suo, così non voleva esserne abbassata da altri, e brevemente, dependendo la grandezza sua della grandezza del figliuolo, si contentava di quelle grazie che egli, il quale le era, nelle cose che non concernevan lo Stato, ossequentissimo, le concedeva. » Voyez, pour bien connaître le caractère magnifique de cette femme éminente, un article d'un haut intérêt tant pour les appréciations que pour les documents publié, par M. C. Guasti dans le *Giornale storico degli archivi Toscani*, anno II, dispensa I^a (1858), p. 13. *Alcuni fatti della prima giovinezza di Cosimo I de' Medici, Granduca di Toscana, illustrati con i documenti contemporanei.*

est petite de stature et maigre; ses traits ne sont pas fins, et elle a les yeux saillants, comme la plupart des Médicis[1]. » Fra Sébastien del Piombo, le maître célèbre qui chercha à unir le coloris de Giorgione au dessin de Buonarotti, fit le portrait de Catherine lorsqu'elle était à Rome; mais l'œuvre ne fut pas terminée et resta inachevée dans les appartements privés du Pape. Georges Vasari, aussi peintre d'un talent et d'une renommée inférieurs à ce Vénitien devenu Romain, Georges Vasari, qui dès ses jeunes ans fut employé et favorisé par les Médicis des deux branches, et qui avait en quelque sorte été élevé dans leur maison, fut, à peine âgé de vingt ans, chargé par le Duc Alexandre de faire le portrait en grandeur naturelle et de profil de Catherine pendant qu'elle hâtait à Florence les préparatifs de son voyage de noces. Destiné au Duc d'Orléans, Messer Ottaviano voulut avoir une copie de ce portrait pour servir de pendant à cet autre portrait trop expressif du Duc Alexandre que l'on voit aujourd'hui dans la grande salle de l'École toscane, à la galerie de Florence. « L'amitié que cette *signora* nous témoigne, écrivait le Vasari à Messer Carlo Guasconi, mérite que nous gardions

[1] Antonio Soriano, Raccolta delle *Relazioni venete* pubblicate par Albèri, et notre livre *Diplomatie vénitienne, Princes de l'Europe au seizième siècle*, p. 466, 467. (*Note du trad.*)

auprès de nous son portrait d'après nature, et qu'elle demeure réellement devant nos yeux comme, après son départ, elle demeurera gravée dans le plus profond de notre cœur. Je lui suis tellement affectionné, mon cher messer Carlo, pour ses qualités particulières et pour l'affection qu'elle porte non pas seulement à moi, mais à toute ma patrie, que je l'adore comme on adore les saints du paradis. Son agrément ne se peut dépeindre, sans quoi j'en conserverais la mémoire avec mes pinceaux [1]... » Il existe encore un autre

[1] Et l'écrivain ajoute : « E fu caso da ridere, questa settimana, che avendo lasciato i colori, che avevo lavorato in sul suo ritratto tutta la matina, nel tornare dopo pranzo per finire l'opera che avevo cominciata, trovo che hanno colorito da sè una mora, che pareva il trentadiavoli vivo, vivo : e se io non la davo a gambe per le scale, da che avevano cominciato, avrebbono dipinto ancora il dipintore. » Vasari, *Vita di Sebastiano Viniziano*, édition Le Monnier, vol. X, p. 131. Vasari parle deux fois de ses propres œuvres dans cette biographie et dans une lettre à Messer Carlo Guasconi, qui lui avait demandé un portrait de Catherine : « Egli è vero (répond le Vasari) ch' io n' ho fra le mani uno, dalle ginocchia in su quant' il vivo, il quale, finito, debbe andare subito in Francia al Duca d'Orleans, suo sposo novello; e perchè sono forzato farne una copia che rimanga a Messer Ottaviano de' Medici, che l' ha in custodia da quello, avendo la S. V. pazienza potrò ritrarne uno a servirla. » La lettre à Messer Guasconi est sans date; elle doit être de l'année 1533, au printemps (Vasari étant revenu de Rome a Florence en décembre 1532). Un troisième portrait, gravé pour

portrait de Catherine qui, bien que fait plus tard, nous la représente telle qu'elle était à cette époque : sans être beau, le visage est du moins agréable, avec des traits qui, bien qu'un peu forts, ne sont pas irréguliers. Elle porte des fleurs dans ses cheveux rejetés en arrière, sa robe est montante, une ruche de riches dentelles fait le tour du cou, et ses manches sont brodées de perles. Plus tard encore, Brantôme nous vante sa tenue belle et majestueuse, mais en même temps gracieuse, son expression agréable et son goût dans sa toilette ainsi que sa belle taille, son teint blanc, ses petits pieds et ses mains superbes.

« Elle estoit de fort belle et riche taille, de grande majesté, toutesfois fort douce quand il falloit, de belle apparence et bonne grâce, le visage beau et agréable, la gorge tres belle et blanche et pleine, fort belle aussi par le corps, et la chairnure belle et

l'ouvrage d'Eugenio Albèri, *Caterina di Medici,* 1838, est attribué à Angelo Allori, dit le Bronzino. On a de ce peintre un petit portrait de Catherine exécuté plus tard, qui se trouvait, avec plusieurs autres de la famille, dans le Palais-Vieux; il est aujourd'hui dans la galerie des Offices. Dans les peintures à fresque de Taddeo Zuccheri représentant l'histoire de la maison Farnèse, à Caprarola, on voit Catherine dans la peinture dont les noces d'Horace Farnèse avec Diane, fille naturelle de Henri II, sont le sujet.

son cuir net, ainsy que j'ay ouï dire aussy à de ses dames, et qui prenoit grand plaisir à la bien chausser, et à en veoir la chausse bien tirée et tendue; du reste, la plus belle main qui fut jamais veue, si crois-je. Les poëtes ont loué jadis Aurore pour avoir de belles mains et de beaux doigts; mais je pense que la Reyne l'eust effacée en tout cela; et si l'a tousjours gardée et maintenue telle jusqu'à la mort. Le Roy son fils Henry III en hérita de beaucoup de ceste beauté de main.[1] »

Malgré sa jeunesse, Catherine entra de bonne heure, comme fiancée au Prince français, dans la vie publique. Il est naturel du reste qu'après la déclaration du mariage elle fut tenue pour un *grand personnage*. On était en avril de l'année 1533, lorsqu'une autre fiancée, plus jeune encore que la jeune Médicis, Marguerite d'Autriche, âgée de neuf ans seulement, promise au Duc Alexandre, fut annoncée comme devant arriver à Florence. Le 13 de ce mois d'avril, ce fut Catherine qui fut chargée d'aller au-devant de la jeune princesse et de lui faire les honneurs de l'accueil et de l'entrée. Accompagnée de douze des dames et demoiselles notables dans Florence, elle alla à sa rencontre à la villa de Cafaggiolo, dont l'aspect ne

[1] *Vies des Dames illustres, Catherine de Médicis.*

rappelle pas seulement les fêtes joyeuses et les cérémonies pompeuses, mais encore les faits tragiques qui ont précédé la mort d'Éléonore de Tolède, infortunée épouse de Pierre de Médicis.

Le 17, dans l'après-midi, la future duchesse de Florence fit son entrée par la porte de Prato. Le cortége passa par Borgognissanti, le Lungarno, et, côtoyant les palais Spini et Strozzi, si grandioses, ainsi que le palais Tornabuoni, auquel Louis Cigoli ajouta plus tard l'élégante *loggia,* arriva à la place du Dôme. C'était le chemin qui conduisait au palais des Médicis, par la *via de Martelli.* A côté de Marguerite étaient Catherine et ses dames d'honneur, en avant le Duc Alexandre en compagnie du Cardinal Cibò et d'un Cardinal allemand, à qui l'Empereur Charles avait confié sa fille. Ce fut une grande fête dans Florence; on célébra dans l'église de San-Felice les doux mystères de l'Annonciation; il y eut mille feux d'artifice à San-Lorenzo et des combats de taureaux à Santa-Croce. Les fêtes au palais Médicis eurent lieu le 23, jour de Saint-Georges; festins, bals à l'intérieur, combats de lances au dehors, et mascarades à la florentine tout au long de la *via Larga,* mascarades célèbres qu'on appelait les *Puissances,* qui, avec leurs empereurs, rois, ducs et princes du *Prato,* de la *Lune,* du *Diamant,* de

l'*Épée*, et d'autres qualifications imaginaires, faisaient admirer à la foule éblouie la pompe et l'éclat de leurs triomphants cortéges. Ainsi se passèrent ces dix jours à l'honneur de Marguerite, qui, de nouveau accompagnée solennellement par sa petite parente la petite Médicis, laissa Florence le 27 pour aller à Naples, où elle devait rester quelque temps près du vice-roi don Pierre de Tolède, à la fille duquel il était réservé de succéder à Marguerite comme Duchesse de Florence. Mais revenons à Catherine, à son mariage même, et voyons sa dot.

Clément VII, quoiqu'il lui en coûtât avec ses habitudes parcimonieuses et l'épuisement des finances romaines, n'en voulut pas moins doter magnifiquement Catherine, tant — pour user des termes mêmes du contrat de mariage — à cause de son inclination particulière pour la Duchesse d'Urbin sa parente, qu'à cause de l'éclat et de la grandeur de la maison qui la recevait [1]. Sa dot devait consister en cent mille écus de France au soleil; puis, comme compensation des biens de son père auxquels elle renonçait, le Pontife y ajoutait trente mille écus. Cinquante mille devaient être payés comptant à Marseille ou à Lyon, le reste en deux fois par semestre. Quant à l'héritage

[1] Voyez aux *Appendices* le texte du contrat.

maternel qui restait à Catherine en France, il était naturel qu'il n'entrât point ici en ligne de compte, n'ayant rien de commun avec la dot reconnue par le Pontife. Ce que le Pape donnait à sa cousine n'était donc pas une chose aussi médiocre que l'on s'est plu à dire dans les pamphlets. Brantôme assure que d'après la valeur de l'argent de ce temps, la somme se serait élevée à quatre cent mille écus. Pour se la procurer, Clément dut recourir à la banque Strozzi, à laquelle il avait si souvent fait appel : Philippe Strozzi paya quatre-vingt mille ducats. Le Pape lui donna plusieurs gages, entre autres une agrafe pour la chape dans les grandes cérémonies, chef-d'œuvre de Benvenuto Cellini, en or et surmontée d'un diamant de grand prix et d'autres pierres précieuses. Au-dessus du diamant était représenté Dieu le Père, en manteau déployé, bénissant le monde, et au-dessous de lui un groupe de trois anges, tandis que tout autour voltigeaient d'autres anges, les figures en partie entières, en partie de demi-relief [1]. A la mort de Clé-

[1] *Lettre* de Philippe Strozzi à François Vettori; Rome, 2 janvier 1535. *Vita di Filippo*, par son frère Lorenzo. Dans les *Ricordi* de Strozzi, 10 novembre 1535, on voit qu'il « restituisce la punta bella di diamante del pettorale che aveva avuto in pegno da Papa Clemente VII a conto de' ducati 80 mila che doveva avere dalla camera apostolica. » *Vita di Benv. Cellini*, chap. IX.

ment VII, il restait encore cinquante mille ducats à payer, et, pour ne le dire qu'en passant, Philippe Strozzi, lorsque le nouveau pape Paul III lui fit réclamer les joyaux du trésor de l'église, eut grand'-peine à s'entendre avec les chambres papales au sujet des payements qui lui étaient dus; encore lui fallut-il faire de grands sacrifices [1].

Outre une dot considérable en argent, Catherine reçut le trousseau le plus magnifique. « Quant au trousseau, dit le contrat de mariage, le Saint-Père fournira sa parente d'habits, de parures et de pierres précieuses, dont il sera fait un inventaire. » Les Florentins qui vivaient à cette époque ont célébré la beauté des broderies d'or des ornements, des vêtements, les tissus de velours de soie au point d'or et les splendides harnachements pour les montures de gala. On y ajouta une quantité d'objets précieux, comme on en fabriquait alors avec un goût si grand, et dont il nous reste encore tant de précieux spécimens dans les collections de la plupart des palais royaux en Europe. On lui donna des joyaux magnifiques, parmi lesquels les plus belles et plus grandes perles qu'on eût jamais vues, et dont plus

[1] F. Strozzi et Vettori, 31 octobre 1534, 2 janvier 1535 : « Sono tanto stracco, che io mi risolvo questo resto di vita più presto povero, che ricco con tante persecuzioni. »

tard elle fit présent, réunies en un collier, à la Reine d'Écosse, sa belle-fille. Il y avait dans la galerie dite d'Orléans, au Palais-Royal de Paris, avant les bouleversements de la première révolution, un portrait de Marie Stuart, comme jeune épouse de François II; on la voyait représentée avec sa riche chevelure bouclée, un haut-col de dentelles et des perles magnifiques au cou et à la poitrine : c'étaient les perles de Catherine. Mais l'objet d'art le plus précieux que la fiancée apporta dans sa nouvelle patrie, à l'occasion de son mariage, fut une petite cassette de cristal de roche montée en or, œuvre de l'artiste le plus célèbre des temps modernes dans l'art de tailler les pierres, Valerio Vicentino. La remarque de George Vasari, que Vicentino aurait dépassé ses prédécesseurs de l'antiquité, dans cet art exquis, si la nature lui eût accordé le don de l'exactitude dans le dessin, comme elle lui avait donné l'habileté, la délicatesse, la sûreté et la persévérance dans l'art de graver, trouve sa pleine justification dans l'œuvre de cette petite cassette, pour laquelle le Pape donna à l'artiste deux mille écus d'or. D'après le genre de composition, il paraît que cet objet fut d'abord exécuté dans un but sacré, sans doute pour conserver les saintes hosties. Vingt images gravées nous représentent la vie du Sauveur, depuis l'Adoration des bergers jus-

qu'à l'Ascension; aux coins sont taillées, également dans le cristal, les figures des quatre évangélistes; les armes des Médicis ornent le couvercle; on y lit cette inscription : *Clemens VII, Pontifex Maximus*. Rien ne peut être comparé à la perfection technique de ce travail, qui, reporté dans sa patrie italienne, forme aujourd'hui le trésor le plus rare du cabinet des joyaux de la grande collection florentine. Comment il y est revenu est encore une énigme. On sait seulement qu'il était à Florence dans la première moitié du dix-septième siècle, et ce n'est pas une supposition dénuée de fondement que de penser que cette admirable œuvre d'art, qui se trouvait sous le fils de Catherine, Charles IX, dans les collections du Louvre, en disparut pendant les guerres de la Ligue qui ont coûté tant de chefs-d'œuvre à la France, et qu'elle fut rapportée et vendue en Italie[1]. Sous les derniers Médicis, maints tableaux italiens furent ainsi rapportés d'Allemagne et des Pays-Bas[2].

[1] Voyez aux *Appendices* notre note à ce sujet et comment nous croyons avoir récemment découvert dans les Archives de la *Guardarobba* à Florence la preuve et la date du retour de ce précieux objet à la Cour des Médicis. (*Note du traducteur.*)

[2] Vasari, dans la *Vita di Valerio Vicentino* (édit. Le Monnier, 1853, IX, 244, 246). Il signait souvent ainsi : « Valerius de Bellis Vicentinus F., anno MDXXXII. » On le trouve, l'année

Tel était le trousseau de Catherine, pour lequel, dans un contrat formel, elle renonça à toutes prétentions possibles à l'héritage de son père et à la fortune privée des Médicis [1].

La ville de Florence dut toutefois payer une grande part des frais du trousseau de la jeune Duchesse par le mode d'un emprunt forcé qui n'atteignit rien moins qu'au douze pour cent. Tels citoyens furent taxés de cent à cinq cents écus d'or, et l'emprunt produisit trente-cinq mille écus. On se plut à dire qu'il était destiné à la construction de la forteresse de Saint-Jean-Baptiste, entreprise depuis le 27 mai, mais il est avéré que la plus grande part en fut appliquée au payement de la dot de la Médicis [2].

Le Roi, de son côté, accordait au Prince son fils un revenu annuel de cinquante mille livres tournois. Dix mille livres et un palais à Gien sur la

1635, pour la première fois, dans l'inventaire de la galerie Florentine, V. G. Bencivenni Pelli : *Saggio storico della R. galleria di Firenze,* 1779, I, 245. A Zobi, *Notizie storiche sull' origine e progressi dei lavori di commesso in pietre dure,* 2e édit.; Florence, 1853, 66, 73. Des détails importants sur Valerio comme graveur en médailles se trouvent dans les Mémoires de François de Hollande cités par Raczynski, *les Arts en Portugal,* Paris, 1848, p. 7, 44, 59.

[1] Varchi, *Istoria fiorentina,* XIV, XVI (III, 93, 362).

[2] Settimani, *Cronica,* t. Ier, 1534, juillet.

Loire devaient former le douaire de Catherine. Gien, dans l'Orléanais, avait été donné en fief au fameux Jean de Dunois, par Charles VII, et lorsque, pendant les guerres avec les Anglais, le bâtard d'Orléans passa la Loire, Gien fut la première ville qui recueillit le Roi français. Plus tard elle appartint à Anne de Beaujeu, sœur de Charles VIII, et régente du royaume. Si l'on ajoute encore les possessions que Catherine tenait de sa mère, on ne pouvait certes pas la tenir pour pauvre, comme le voulurent dire, tout d'abord, les Français. Lorsque, à la consignation de la dot, le trésorier de France fit mine de penser de la sorte, Philippe Strozzi lui dit en présence de plusieurs gentilshommes : « La dot n'est pas si misérable, surtout si vous mettez en ligne de compte les trois joyaux que le Pape donnera prochainement à sa cousine : Gênes, Milan et Naples. Ne vous semblent-ils pas dignes d'une fille de Roi, ces joyaux-là ? »

Le Pape ne les lui donna point, le fait de sa mort étant survenu peu de temps après qu'il avait signé ses *promesses secrètes;* et c'est un des jeux du sort vraiment remarquables que le même Roi, auquel le mariage avec une Italienne devait assurer les possessions de ces pays, dut y renoncer, lors de la paix de Château-Cambresis, peu avant sa mort, et voir

ainsi disparaître des espérances qui, durant soixante-cinq ans, avaient tenu les armes françaises en mouvement. Les paroles de Philippe Strozzi furent rapportées à l'Empereur, et Charles-Quint s'en ressouvint trop dans les jours de malheur du plus riche et du plus splendide d'entre les Florentins.

# XVIII.

## CATHERINE DE MÉDICIS VIENT EN FRANCE. CÉRÉMONIES DE SON MARIAGE.

Sept mois après, tout fut prêt pour le voyage des noces. On avait attendu aussi longtemps pour laisser passer les grandes chaleurs, dont on craignait l'influence sur la santé du Pape. L'Empereur, en attendant, avait employé tous les moyens pour empêcher ce départ du Saint-Père; au mois de juin encore, il avait envoyé dans ce but un de ses gentilhommes à Rome, qui n'avait pas manqué de représenter à Clément VII, que c'était assurément avoir agi contre sa dignité que d'avoir consenti à une entrevue avec le Roi. Il est heureux que le Pontife ne voulut, sinon ne rien entendre, du moins ne pas donner suite à ces représentations. Le Comte de Tonnerre fut envoyé de Carcassonne en Italie, pendant l'été de 1533, avec

les cadeaux de noce du Roi de France, et Laurent Cybò, neveu des deux papes Innocent VIII et Léon X, par son père et par sa mère, et époux de l'héritière de Massa et de Carrare, présenta au Duc d'Orléans les cadeaux du Pontife. Le Pape donna ensuite à Philippe Strozzi la mission d'aller chercher Catherine à Florence et de l'accompagner jusqu'à la Cour.

Le premier septembre, Catherine laissa, pour toujours, sa patrie de Florence. Elle fit ses adieux au milieu des splendeurs d'un banquet, auquel elle avait invité les dames les plus illustres [1], et quitta la ville, vers le soir, pour se rendre à cette même résidence de Cajano d'où, seize ans auparavant, sa mère s'était rendue solennellement à Florence pour y faire son entrée. Catherine Cybò, Duchesse de Camerino, sœur du Cardinal Laurent et proche parente de la fiancée par sa mère Madeleine de Médicis, Madonna Marie de Médicis Salviati, Philippe Strozzi, Palla Ruccellai, dont la mère était aussi sœur de Laurent le Magnifique, François Guicciardini et quelques autres personnages florentins formaient la compagnie de la jeune Princesse à son départ. Le Duc Alexandre vint la rejoindre à Poggio pour la conduire jusqu'à Pistoia, où elle fut reçue dans la maison de Gualtieri

[1] Settimanni, *Cronica*, t. I. 1533, 1er octobre.

Panciatichi. Elle y demeura un jour, puis elle se mit définitivement en route.

Les galères françaises, conduites par le Duc d'Albany, attendaient à Porto-Venere, sur la côte romantique de la Spezzia, l'arrivée de la fiancée, pour la conduire à Nice, où, aux bords du Var, à la frontière de la France et de l'Italie, devait avoir lieu le mariage. Mais le Duc de Savoie, en raison des bons rapports qu'il avait avec l'Empereur, ayant manifesté du déplaisir à ce que l'entrevue du Roi de France et du Saint-Père se fît dans son pays, il fallut, bon gré, mal gré, changer les plans convenus d'avance.

Jean Stuart repartit par mer pour chercher le Pape, qui était parti de Rome le 9 septembre. Lorsqu'en hiver, l'année précédente, ce Pontife s'était rendu à Bologne, il avait évité Florence. Était-ce crainte ou aversion? Il ne voulut pas revoir sa ville natale, et choisissant sa route par l'Ombrie, il dut faire plusieurs milles à pied à cause des chemins impraticables; les chevaux se rompirent les jambes, nombre de ses mulets périrent, et sa suite dut coucher, plus d'une fois, sur la paille [1]. Cette fois encore, Clément VII laissa Florence de côté. De la vallée du

[1] C. Boner à Thomas Cromwell, comte d'Essex. Bologne, 24 décembre 1532. *State Papers*, VII, n° 337.

Tibre, il passa à Montepulciano dans le Valdichiana, et arriva ainsi à Pise par le Valdelsa. Il disait, rapporte Benedetto Varchi [1], qu'il ne voulait pas causer de dépenses à la ville par son arrivée; mais, en réalité, ce qui l'en éloignait, c'étaient la haine et la rancune que lui avaient causées l'expulsion des siens et la guerre de l'année 1530.

Le Pape s'embarqua à Livourne. La galère qui le reçut était entièrement recouverte de brocart d'or : dix cardinaux, grand nombre d'évêques et de prélats lui faisaient cortége. La première galère, *la Capitane*, portait le Très-Saint Sacrement, selon l'usage des Pontifes dans leurs voyages sur mer [2]. Une quantité de galères couvraient la rade lorsque Clément VII partit, et parmi elles, les galères de l'escadre de Doria, d'Alvaro Bazan et du prieur de Saint-Jean de Jérusalem, Salviati. Ils hissèrent les pavillons et saluèrent, par des salves répétées, l'embarquement du *Serviteur des serviteurs de Dieu :* tous se groupèrent ensuite autour du navire principal, formant ainsi une flottille de soixante voiles. Le spectacle était grandiose, au signal du départ de Livourne, et un vent favorable protégea la marche rapide du

[1] Varchi, *Istorie*, XIV.

[2] Novaes, Vie de Clément VIII. *Storia de' Pontifici*, Rome, 1822, VI, 257.

navire *sacré* jusqu'à Villafranca près de Nice, d'où la flotte conduisit ensuite la jeune fiancée à Marseille, où se préparaient les vraies cérémonies de cette alliance de la petite-fille des grands Côme et Laurent avec le fils du grand Roi François.

Anne de Montmorency, maréchal et grand maître de France, avait été envoyé dans cette ville pour recevoir Clément VII et la fiancée de son futur souverain et constant protecteur. Le 12 octobre, les signaux de la tour d'If et de Notre-Dame de la Garde annoncèrent que la flotte était en vue. Aussitôt, de nombreuses frégates et des brigantines, avec une masse de gentilshommes et non moins de musiciens, quittèrent le rivage pour aller au-devant des arrivants. A l'entrée du port, les galères du Duc d'Albany furent reçues au son des cloches de toutes les églises; trois cents pièces de gros calibre ébranlaient les airs, les galères répondaient à ces saluts bruyants, et le port tout entier paraissait en flammes. Le Maréchal reçut le Pape dans son propre palais situé au delà du port, non loin de l'Abbaye, et qu'il avait fait décorer magnifiquement. Le jour suivant eut lieu l'entrée solennelle dans la ville.

Le Pape, en habits pontificaux, mais sans tiare, et assis sur la *sedia gestatoria*, était porté sur les épaules d'hommes robustes; tandis qu'au-devant de

lui, un cheval blanc, conduit par deux hommes en habits somptueux, portait le Très-Saint Sacrement. Les Cardinaux, qui avaient accompagné le Pape et qui formaient ainsi la Cour romaine, suivaient, deux à deux, chevauchant revêtus de toute leur pourpre. Puis venait, en grande pompe, la Duchesse d'Urbin, Catherine, accompagnée d'un cortége brillant de dames et de seigneurs français et italiens. On avait préparé en ville, pour le Pape et pour le Roi, deux palais que séparait seulement une rue et joints par un grand pont de bois formant une vaste salle tendue de tapisseries magnifiques, destinée au consistoire et aux entrevues des deux Souverains. Le cortége se dirigea ainsi dans le plus grand ordre vers l'endroit assigné à Sa Sainteté.

Pendant ce temps, François Ier était arrivé à la maison que le Pape venait précisément de quitter. Le jour suivant Sa Majesté fit son entrée solennelle, venant rendre hommage à Clément VII, comme Roi Très-Chrétien. Une quantité de Princes du sang et d'autres grands Seigneurs accompagnaient leur Roi : le Duc de Vendôme, le Comte de Saint-Paul, les Sieurs de Montpensier et de La Roche-sur-Yon, le Duc de Nemours, prince de Savoie, le Duc d'Albany et quantité d'autres. Les Ambassadeurs étrangers, selon l'usage du temps, avaient suivi la Cour, et

parmi eux Marino Giustiniani, qui, à plusieurs reprises dans ses dépêches, a fait mention de ce voyage [1]. Le Maréchal resta toujours auprès du Roi. La réception fut solennelle; le Pape, entouré de Cardinaux et de prélats, vit François Ier à ses pieds, le releva et l'embrassa. L'Évêque de Paris, Jean du Bellay, tint en latin un discours dont le Roi avait précisé les paroles. Puis chacun se retira; mais le Roi prit avec lui, pour leur donner l'hospitalité, plusieurs Cardinaux, entre autres Hippolyte de Médicis, qui s'était distingué entre tous par sa tenue et par l'éclat de sa suite, et qui avait, de toutes manières, captivé la bonne grâce et la sympathie de ce chevaleresque monarque.

Alors que Clément VII et le Roi habitaient si près

[1] *Relazione,* etc. : « Poco dopo giunto a Parigi il Re christianissimo si pose sul viaggio di Marsiglia : e passando per il Borbonese e Lionese, ce ne andassimo in Avergna e Linguadoca e Provenza per quelli eccessivi caldi. E fu tanto prolungato l'abbocamento, che, siccome quando ci partimmo di Parigi, ogniuno giudicava che dovesse far di state, così si fece di novembre. — Dopo partiti di Marsiglia, ce ne andammo per la Provenza, Delfinato, Lionese, Borgogna e Chiampagna e giungemmo in Lorena al parlamento che fece il Re christianissimo col langravio d'Assia, e d'indi tornassimo a Parigi. » Voyez aussi la notice sur Marin Giustiniani, ambassadeur de Venise, dans le notable ouvrage de Rawdon Brown, *Four years at the court of Henry VIII. Despatches of the Venetian Ambassador Sebastian Giustinian,* London, 1854, t. I, p. 29.

l'un de l'autre et qu'ils pouvaient se visiter réciproquement sans que personne les vît ou les entendît, ils ont dû, plus d'une fois, dans leurs entretiens, déplorer le sort qui leur avait été si souvent contraire, déplorer aussi le peu d'union et les malentendus qui en avaient été les causes malheureusement trop véritables. Regrets tardifs, car de toutes les espérances que le Médicis, toujours fécond en projets, pouvait encore concevoir, aucune ne devait se réaliser ! Au contraire de grands destins, que certainement il ne prévoyait pas alors, se sont accomplis plus tard pour cette parente, objet de tant d'ambition, je veux dire : son avénement au trône de France. On ne se trompera guère en admettant qu'il fut question à Marseille d'un nouveau plan de guerre contre l'Empereur; nous en avons une preuve dans un traité secret dont l'original a été conservé et découvert. Si ce n'est pas, à proprement parler, une convention de guerre formelle et décisive, chose que le Roi n'aurait jamais obtenue du Pape, c'est au moins la reconnaissance d'un plan dont les tentatives seules de succès eussent amené de nouveau les armées de l'Empire et du Royaume dans les plaines déjà désolées du Milanais[1]. En somme, l'alliance avec la France,

[1] Voyez-en le texte aux *Appendices*.

à la fin d'une vie si orageuse, ajouta à l'éclat de la maison de Médicis, mais on peut dire qu'elle n'apporta à Clément aucun avantage politique. Charles-Quint resta, comme devant, le dominateur en Italie. Et François Ier, qui avait reçu, au Puy, un envoyé du Sultan Soliman quelque temps avant son entrevue avec le Pape, ne s'occupa plus des affaires italiennes, pour donner son attention tout entière à l'Empire musulman et à l'Allemagne, où les affaires d'Ulrich de Wurtemberg lui fournirent le prétexte d'intervenir.

La Reine Éléonore, sœur de Charles-Quint et seconde femme de François, était arrivée en même temps que les Princes, accompagnée d'une suite brillante de nobles et de seigneurs. Malgré la jeunesse des fiancés, on célébra aussitôt le mariage de Henri et de Catherine; Clément VII accomplit lui-même la cérémonie et leur donna l'anneau [1]. Le Roi montra,

[1] *Cronica* del Settimani, tome I (novembre, 1533). Vasari a représenté les fiançailles de Henri et de Catherine dans la salle de Clément VII, dans le Palais-Vieux, à Florence. Le Pape donne au Prince la main de sa cousine. On voit parmi les assistants le Roi François et son épouse, le Roi et la Reine de Navarre, la Reine d'Écosse (Marie de Guise), la Duchesse de Camerino (Caterina Cybò Varano). On y voit aussi Marie de Médicis Salviati, et le Cardinal Hippolyte et d'autres Cardinaux, Gaddi, Pucci, Cybò et Guise, près le Nonce Rodolfo Rio di Carpi, qui fut ensuite Cardinal. Aux pieds du Roi, on voit le

pendant ces jours brillants, le caractère chevaleresque qui le distinguait d'entre tous les princes de son temps. S'il en faut croire les chroniques et les récits du temps, la Reine Éléonore fit preuve de toute sa grâce pour être à l'unisson de l'humeur royale, et Henri, le fiancé, se distinguait des trois Princes par sa gaieté et son affabilité, ces qualités essentielles du caractère français. Quant au Duc d'Angoulême, il attirait tous les regards par le charme de sa figure autant que par les qualités de son esprit.

On donna fête sur fête. Le Pape, renonçant pour quelques jours à l'étiquette sévère qui l'isolait d'ordinaire, mangeait à la même table que la Reine Éléonore. On se fit réciproquement une quantité de cadeaux. Le Roi donna entre autres au Pape un tapis de Flandre magnifiquement tissu, dont le dessin représentait la Cène. Au Cardinal de Médicis, qui refusait noblement les dons précieux, il donna un lion apprivoisé qu'il avait reçu de Chair-

lion apprivoisé de Chaireddin Barberousse; il est naturel que le nain Gradasse s'y trouve aussi. Que Philippe Strozzi ne soit pas parmi les spectateurs, c'est chose facile à comprendre en se rappelant que Vasari travaillait pour Cosme Ier, ennemi mortel du Strozzi. Le retour de Clément à Rome y est aussi représenté : le Repos, la Victoire, l'Union et la Paix lui font cortége. (*Ragionamenti di Giorgio Vasari.*)

eddin Barberousse. Parmi les présents du Pontife se trouvait un morceau de licorne long de deux aunes et qui avait la propriété, disait-on, de détruire l'effet du poison dans les aliments. Benvenuto Cellini raconte, dans ses charmants Mémoires, comment le Pape lui donna, ainsi qu'à l'orfévre milanais Tobia, protégé du Cardinal Salviati, commission de préparer quelques dessins pour la monture de cette licorne, et comment, par suite d'intrigues, le projet présenté par le Milanais fut préféré au sien, tandis qu'il fut chargé de travailler à un calice auquel, bien des années après, un autre artiste dut mettre la dernière main pour le Duc Cosme [1]. Le 7 novembre enfin, peu avant son départ, Clément VII revêtit de la pourpre quatre prélats français : le grand aumônier du Roi, Jean Leveneur de Tilliers, évêque de Lisieux; l'évêque de Mâcon, Claude de Languy, de la maison de Civry; le bénédictin Philippe de la Chambre, de la maison d'Auvergne et grand-oncle de Catherine, enfin Odet de Coligny, surnommé Cardinal de Châtillon, fils du fameux amiral et neveu de Montmorency, qui, après diverses vicissitudes, passa du côté des huguenots, fut exclu du collége des Cardinaux, et après la bataille de Saint-Denis, fut exilé et mou-

*Vita di Benvenuto Cellini,* chap. XII.

rut par le poison en Angleterre. Après le consistoire, le Pape célébra la messe pontificale, donna la bénédiction solennelle et accorda l'absolution pour toute la chrétienté, comme il a coutume de le faire le jeudi saint et le jour de Pâques. Le 27 novembre, Sa Sainteté fut reconduite à bord de sa galère, tandis que le Roi et les siens prenaient le chemin d'Avignon.

Le 10 décembre 1533, Clément, revenu de son voyage de Provence, fit son entrée à Rome, où il mourut le 26 septembre de l'année suivante. Il paraît qu'à peine arrivé, il s'était fait faire ses ornements funèbres : un moine de la Rivière de Gênes lui ayant annoncé sa mort comme prochaine. Philippe Strozzi était resté en France avec le titre de légat du Saint-Siége; il accompagna à Paris, en cette qualité, la Duchesse d'Orléans. Le Pape, en effet, avait été de cet avis que sa proche parenté avec le Roi Très-Chrétien lui faisait une nécessité d'avoir à la Cour de France un personnage important qui traitât à la fois ses affaires et prît ses intérêts. Les relations continuelles qu'il était naturel qu'il eût avec Catherine donnèrent au gentilhomme florentin une position importante. Son esprit, ses manières heureuses, son luxe, firent le reste. Le Roi se l'affectionna très-fort, au point que, lorsque six mois après il désira retourner à Florence pour affaires de famille, François Ier pria

le Pape de lui refuser son congé, et ce ne fut que lorsque Clément tomba gravement malade, que Philippe Strozzi put quitter Paris. Mais le Pape venait de mourir lorsqu'il atteignit Rome [1]. Cette mort brisa les liens qui l'attachaient encore au gouvernement de Florence, et les années qui suivirent furent pour lui des années de grande infortune. Il ne nous appartient pas de raconter ici le détail de telles vicissitudes. C'est aux récits du temps qu'il se faut reporter pour connaître comment lui et ses fils se séparèrent du Duc Alexandre, et, peu après la nomination du Duc Côme qui suivit la mort terrible d'Alexandre, comment il entreprit une expédition contre Florence, comment il fut fait prisonnier à Montemurlo, près de Pistoia, et fut trouvé mort après une longue détention dans la citadelle de Florence, sans qu'on ait su s'il s'était donné la mort ou s'il avait été lâchement tué, d'après un ordre souverain.

Catherine, Duchesse d'Orléans, Dauphine et Reine de France, a toujours gardé de Philippe Strozzi et des siens un souvenir reconnaissant et elle leur a témoigné une amitié véritable. Au contraire, dès qu'elle se sentit capable de quelque indépendance,

[1] *Vita di Filippo Strozzi*, LXIX.

elle se plut à ne pas reconnaître Alexandre de Médicis comme héritier légitime de sa maison ; elle ne craignit pas non plus de manifester son peu de sympathie pour Côme Ier, bien qu'en apparence elle conservât avec lui des relations amicales et que, pendant les guerres de religion, elle ne dédaignât pas ses secours ainsi que ceux de ses successeurs[1]. Mais elle aima et protégea, avec le plus grand zèle, les fils de Philippe et de Clarice, ses plus proches parents, en dépit de l'envie et des hostilités qui ne pouvaient manquer de s'élever à la Cour contre des étrangers. Le Maréchal Pierre Strozzi et Léon Strozzi, le Prieur de Capoue, combattirent sous les étendards français et tombèrent au champ de l'honneur, le premier devant Thionville, l'autre devant Scarlino, sur les côtes des Maremme de Sienne ; Robert, qui combattit avec ses frères contre les Médicis et vécut longtemps à la Cour française comme chevalier d'honneur de Catherine, et Laurent enfin, Cardinal archevêque de

[1] D. Mellini, *Ricordi di Cosimo I* (publiés par D. Moreni); Florence, 1820, 39, 132. L'année 1560, Cosme envoya M. Agnolo Guicciardini pour exprimer la part qu'il avait prise au deuil de la Reine, qui venait de perdre son fils, François II, et pour lui offrir du secours. Voyez Settimani, *Cronica*, tomo III. En septembre 1567, l'envoyé toscan Gio. Antonio Petrucci présenta à la Reine vingt-deux portraits de sa famille.

Sens, ont éprouvé tour à tour les marques de bienveillance de la jeune Princesse et de la Reine, non toutefois sans les avoir méritées par la fidélité de leur service. Alors que Léon Strozzi, poursuivi par la haine que lui portait le Connétable de Montmorency, l'année 1551, renvoya son bâton de commandement au Roi Henri, et qu'avec ses galères, dédaignant la chaîne du port de Marseille, il fit voile pour Malte, Catherine écrivit une lettre pressante à son époux irrité, le suppliant au moins de ne pas punir dans la personne de Pierre, la faute ou la mauvaise fortune du frère [1].

La jeune Princesse s'était montrée digne d'entrer dans une famille aussi brillante que l'était celle de France. Comme, à vrai dire, les qualités de Catherine n'étaient point d'une nature ordinaire, il est à croire que l'éducation qu'elle avait reçue autant que les vicissitudes toutes particulières qu'elle avait

[1] Eugenio Albèri, *Vita di Caterina de' Medici*, page 265 : « Encore que je sois sûre que n'est que désespoir et non pas méchanceté. » Sur les intérêts et les affaires des Strozzi, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, il faut consulter avec soin le troisième volume récemment publié par M. Abel Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, magnifique et excellent ouvrage dont les documents ont été recueillis par M. Giuseppe Canestrini, p. 13, 15 et suiv.; 291, etc.

subies, depuis sa naissance, avaient produit en elle cette sorte de maturité précoce qui la caractérisait. Il est regrettable que les documents relatifs à sa jeunesse et à son éducation privée soient aussi rares qu'ils le sont : les détails, en effet, auxquels aujourd'hui, en histoire, on attache tant de prix, nous manquent absolument, et ce n'est qu'à force d'investigations minutieuses dans les papiers du temps qu'on parvient à retrouver la trace de quelques dates spéciales à ses déplacements. Mais les noms des femmes distinguées et méritantes à qui fut confié le soin de son enfance, Clarice Strozzi qui la prit, à proprement parler, *bambina* et orpheline, et qui lui témoigna un amour tout maternel; Marie Salviati et Catherine Cybò qui la prirent sous leur protection comme jeune fille, nous garantissent de la recherche et de l'attention dont son éducation dut être l'objet. Nous avons eu souvent à parler des deux premières, et on sait combien la dernière, à l'épreuve de la dure expérience, était remarquable par la culture de son esprit, par l'énergie de son caractère, par la régulière observance des bonnes et sages habitudes. Clément VII ayant entouré sa jeune parente de personnes aussi recommandables, il n'y a point à douter des soins excellents qui lui furent prodigués sous tous rapports, et, pour si jeune qu'elle fût au moment de

son mariage, on peut dire qu'elle apportait de l'Italie, affligée, il est vrai, de bien grandes peines en ces temps tumultueux, mais néanmoins au comble de ses gloires en sciences, en arts et en lettres, tous les principes dont elle s'est montrée plus tard si vivement pénétrée. Son attachement à cette patrie qu'elle ne revit plus, l'intérêt qu'elle prit au sort de ses compatriotes, parmi lesquels le poëte Luigi Alamanni et tant d'autres, marquent bien cette fidélité à des sentiments innés en elle dans cette Italie protectrice du beau. De Florence, elle a apporté avec elle les traditions précieuses qui étaient comme des joyaux de famille, l'amour de la science et de l'art, et si, sous le règne de Henri II son mari, quelques maîtres italiens ont créé ou continué à Fontainebleau et à Paris de grandes œuvres, selon le goût et l'art de leur illustre pays, inaugurés si brillamment en France sous le règne du Roi François, la faveur constante de Catherine pour ces grandes choses n'y fut point étrangère. Quelles preuves n'a-t-elle point données du glorieux héritage de ces traditions florissantes chez les Médicis, l'agrandissement du Louvre, la construction des Tuileries et de tant d'autres résidences? N'était-ce pas le sang de Laurent le Magnifique qui animait le cœur de Catherine lorsqu'on la voyait faire venir à Paris les manuscrits précieux qui

avaient jadis été les trésors de sa maison[1], lorsqu'elle se faisait une gloire de contribuer au succès et triomphe de l'intelligence, en protégeant l'illustre de l'Hôpital et en honorant l'admirable Montaigne? Mais elle n'avait point apporté cette seule part d'héritage de la nature des Médicis; si nous avons eu à ressentir la douce influence de son goût pour les arts, nous avons eu aussi à subir le mauvais exemple de la dissimulation et de l'esprit d'intrigue en quelque sorte érigés en science d'État, ces deux signes distinctifs et pour ainsi dire traditionnels aussi chez les Médicis. De tels instincts étaient entretenus chez eux par la position constamment inquiète et enviée qu'ils avaient dans l'État, et nous les trouvons surtout marquants dans l'esprit du Pape Clément VII, qui, plus que tout autre, avait exercé une influence directe sur la nature de sa jeune parente, instincts qui, pour le malheur de la France, devaient atteindre à des degrés surprenants ou plutôt effroyables, par suite des conditions politiques et privées auxquelles Catherine de Médicis se trouva réduite comme épouse, comme

[1] Dans la dépêche de l'Envoyé de Florence à la Cour, 27 décembre 1544, nous lisons ce détail remarquable : « La Delfina attende a studiare, ed è tanto litterata, e massime in greco, che fa stupire ogni uomo. » *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 140.

mère et comme principale conseillère du royaume en un temps que déchiraient les factions armées, les partis irrités, les discordes passionnées.

La jeune Duchesse d'Orléans sut particulièrement s'attirer l'affection du Roi, qui lui montra toujours une grande amitié, et qui, par allusion aux deuils passés et à de meilleurs jours, lui donna pour devise l'arc-en-ciel avec cette légende : *Il porte la lumière et la sérénité.* Devise bien trompeuse, du reste, lorsqu'on pense à l'histoire des événements qui se sont passés sous le règne de Catherine !

Nous n'avions à nous occuper que de Catherine de Médicis enfant et jeune fille, notre but était de ne point dépasser, dans ce récit, la date de l'accomplissement de son mariage ; aussi notre limite est-elle atteinte, et devons-nous nous séparer et de l'œuvre et de l'héroïne. Vous avez vu Catherine le jouet des événements, un personnage négatif par elle-même, un instrument commode dans la main politique d'un pape ; vous savez comment plus tard elle a fait oublier ces heures inactives d'un temps où il ne lui avait pas été permis d'avoir de la volonté. Arrêtons-nous donc. Ses habitudes, ses actions, sa vie tout entière appartiennent à un autre centre d'activité qu'à celui où se sont passées ses premières années.

Les écrivains contemporains nous racontent avec

quelle prudence et avec quelle dextérité elle sut se gouverner dans sa nouvelle position et dans un entourage auquel elle était si peu accoutumée. « On n'est pas content de ce mariage en France, écrivait le Vénitien Marino Giustiniani, deux ans après les fiançailles, car tous sont d'avis que le Pape a dupé le Roi. Mais madame Catherine est des plus soumises, et le Roi, ainsi que la Reine, le Dauphin et les Princes, paraissent lui être fort attachés [1]. » Le Dauphin, François, mourut le 10 août 1536; Catherine alors et Henri son mari se trouvèrent être les héritiers au trône de France. La condition de l'épouse ne fut pas toujours heureuse, surtout dès les premiers temps, et les relations amoureuses de son mari avec Diane de Poitiers la mirent dans une position d'autant plus difficile, qu'elle fut dix ans sans avoir de postérité. On conseillait beaucoup au Roi et à Henri de faire rompre ce mariage; mais ni l'un ni l'autre ne voulurent y entendre, et d'ailleurs elle devint mère en 1544. On ne peut, du reste, douter que Diane elle-même n'ait exercé une bonne influence sur le rapprochement du Roi avec Catherine, et malgré son penchant à la galanterie, il lui était très-dévoué. « Il avait coutume de dire, raconte Brantôme, que

[1] Marin Giustiniani, *Relazione*.

personne ne connoissoit toutes les qualités excellentes de son épouse. » Et il avait raison. « Elle étoit une belle et aimable princesse, » ajoute l'historien courtisan.

A l'âge de vingt-huit ans, Catherine fut Reine de France; à quarante elle devint veuve et Régente [1]. Comme femme, au milieu des désordres de la Cour française, désordres qu'avait introduits, maintenus et en quelque sorte encouragés François Ier, elle est restée à l'abri de toute mauvaise renommée. Comme Régente d'un puissant empire, son portrait ne nous est parvenu qu'imparfait, ayant été le plus souvent ouvragé par des esprits aussi partiaux que passionnés. Le malheur voulut pour elle qu'elle restât seule, étrangère, entre deux grands partis politiques et religieux, entourée de fils d'un caractère faible qui se laissèrent entraîner par les passions brûlantes du temps, quand ils auraient dû les dominer. L'histoire s'est vengée sur elle et sur son nom de toutes les faiblesses morales de la politique médiatrice, à laquelle importe peu la nature des moyens, politique plus souvent double que conciliante, et plutôt égoïste et personnelle que dirigée vers le bien public. De

[1] « La Regina è suprema in tutto il governo, e l'udienza, che prima s'aveva per li ambasciatori dal Cardinale de Lorraine, s'avrà da lei. » Cela fut écrit le 10 décembre 1560.

nombreux historiens voient encore aujourd'hui dans Catherine de Médicis seule la personnification de la triste politique des derniers Valois, desquels on a pu dire qu'ils avaient un pied dans la tombe et un autre dans le sang. On ne voulut voir dans sa prévoyance que de la méfiance, dans son habileté que de la ruse, dans sa persévérance que de l'entêtement, et dans son courage uniquement un désir de vengeance. On a oublié ce que la monarchie française lui a dû. A peine la monarchie avait-elle quitté la voie dangereuse où, depuis Charles VIII, elle avait été conduite par l'ambition ardente des possessions italiennes et par les rivalités avec la maison de Habsbourg, qu'elle se précipita dans le tumulte de la guerre civile, qui fut plutôt un combat pour le pouvoir qu'une guerre pour la religion. Catherine de Médicis seule l'empêcha de se décomposer dans ce combat si vif, si étrange et si profond entre la Couronne, les Huguenots et les Guise. « Si elle n'étoit plus, dit un observateur étranger résidant à la Cour, nous verrions des choses bien pires que celles qui arrivent maintenant. » C'était un an avant sa mort [1].

Quelques années auparavant, Jérôme Lippomano,

[1] Cav. Filippo Cavriana au Secrétaire d'État Belisario Vinta, 8 mai 1588. *Archives des Médicis*, et Eug. Albèri, *Vita di Caterina di Medici* : documents.

ambassadeur vénitien, s'exprimait sur Catherine de Médicis en des termes où il est aisé de reconnaître quelle impression recevait cet Italien à voir une femme dont toutes les volontés et les actions tendaient à un but exclusivement politique : « Les Français, dit-il, n'ont pas voulu reconnaître plus tôt la prudence et la capacité de la Reine-mère, mais au contraire, ils l'ont niée. Aujourd'hui ils doivent lui rendre pleine justice, car ils voient clairement que c'est elle qui fait tout, et qui ordonne tout avec sagesse et pour le bien du royaume. Dans tous ces troubles elle a été la médiatrice : elle a toujours conseillé la paix. Elle est aussi infatigable de corps que d'esprit et ne perd jamais courage [1]... »

[1] *Relazioni degli ambasciatori veneti :* Raccolta Albèri, p. 46, t. V, série 1, et *Diplomatie vénitienne, Princes de l'Europe au seizième siècle,* livre III, chap. XII, p. 575.

FIN.

# APPENDICES ET COMMENTAIRES.

---

## N° 1.

*Chronologie des Médicis jusques à la naissance de Catherine.*

Sans aller chercher, selon que l'a commandé la flatterie, des ancêtres aux Médicis chez les Romains, voire même à Troie, du temps d'Énée, et sans prétendre leur trouver des parents dans des personnages consulaires, comme l'a fait un certain don Cornelio Vitignano, avec une assurance qui outrepasse le ridicule, il suffit de s'en tenir aux temps plus certains du moyen âge, et de signaler, en 1315, un Averardo de' Medici, gonfalonier, et de 1360 à 1429, son arrière-petit-fils, Jean, le premier nommé dans les arbres généalogiques dressés d'après des sources incontestables.

*Jean* dit *de Bicci,* élu gonfalonier de justice en 1421 et mort le 20 février 1429, eut deux fils :

*Côme* (Père de la Patrie), et *Laurent,* lequel fait souche à la seconde branche, qui, en 1536, prit possession du pouvoir et devint plus tard la branche grand-ducale.

Nous n'avons à connaître ici que la branche aînée, la ligne de *Côme,* Père de la Patrie, à laquelle appartient *Catherine,* et dont elle fut le dernier héritier direct.

### COME DE MÉDICIS.

Né en 1389 (?), devient puissant et chef de la faction populaire en 1429, à la mort de son père. Effraye par son influence acquise et chaque jour croissante Rinaldo degli' Albizzi, chef du parti contraire. Est emprisonné le 7 septembre 1433 par ordre de la Seigneurie, Bernardo Guadagni étant Gonfalonier. Opinions diverses dans la Seigneurie et dans le Conseil des Huit sur la nécessité de le mettre à mort. La majorité, redoutant la colère du peuple, s'oppose à la peine capitale et le condamne à un exil de cinq ans, lui assignant Padoue comme lieu de résidence. Le 3 octobre 1433, Côme part pour cet exil, prenant la route de Pistoie, gagnant Modène, puis Padoue, où il est reçu par les Vénitiens avec honneur. Plus tard, il obtient de pouvoir habiter Venise, et réside dans le magnifique monastère de Saint-Georges.

Le 1er septembre 1434, l'élection de la nouvelle Seigneurie est favorable aux Médicis. Luttes intestines soulevées par les Albizzi, les Strozzi et autres. Le 26 septembre, Côme de Médicis est rappelé dans sa patrie par un vœu de la Seigneurie, aux applaudissements du peuple. Le 1er octobre, rentrée de Côme dans Florence.

1435. Côme est créé Gonfalonier de justice.

1438. Il se rend à Venise pour persuader le Sénat de maintenir Francesco Sforza au généralat des troupes de la Ligue.

1444. Le parti des Médicis gagne de plus en plus dans

l'esprit du peuple et devient dominant à Florence. Tout est mis en œuvre pour que les amis de Côme aient la main aux affaires.

1449. Côme favorise secrètement de ses deniers l'ambition de Francesco Sforza[1] sur le Duché de Milan, lequel en est acclamé Seigneur le 26 février 1450. Ambassadeurs florentins de Sforza, parmi lesquels Pierre de Médicis, fils de Côme.

1454. Accueil fait par Côme aux savants enfuis de Constantinople.

1455. Après la guerre de la Ligue italienne, la paix étant rétablie, la puissance de Côme dans l'État s'accroît plus encore, et devient une sorte de suprématie à la mort de Neri Capponi, dont la renommée et l'autorité lui faisaient obstacle (1457, 22 novembre).

1464, 20 mars. Côme de Médicis est déclaré Père de la Patrie par un décret public.

[1] « Lequel se feit Duc de Millan, dit Commynes, moyennant la faveur de sa femme, bastarde du Duc Philippe-Marie : et la conquesta et posseda non point comme tyran, mais comme vray et bon Prince, et estoit bien à estimer sa vertu et bonté aux plus nobles Princes qui ayent régné de son temps. » *Mémoires*, t. II, p. 320. Louis XI l'estimait fort et se fit son étroit allié... « Car plusieurs fois — je cite Commynes encore — il m'a dict que s'il n'eust peu entrer dedans Paris, et qu'il eust trouvé la ville muée, il se fust retiré devers les Suisses ou devers le Duc de Millan, Francisque, qu'il reputoit son grand amy : et bien luy monstra ledict Francisque, par le secours qu'il lui envoya, que conduisoit son filz aîné, appellé Galleasche, depuis Duc, qui estoit de cinq cens hommes d'armes et trois mil hommes de pied, et vindrent jusques en Forest et feirent guerre à Monseigneur de Bourbon. »

François Sforza était né à San Miniato de Cotignola le 23 juillet 1401, et mourut à Milan le 3 mars 1466.

1464, 1er août. Côme de Médicis meurt dans sa villa de Careggi, près de Florence, âgé de soixante-quinze ans.

Depuis que Côme était revenu de Venise acclamé par le peuple, et qu'il avait tenu le pouvoir en raison de son influence et de sa popularité, il lui avait été donné d'honorer personnellement de puissants Souverains venus à Florence, deux Papes, deux Empereurs, etc. Le 22 janvier 1439, le Pape Eugène y était retourné pour y poursuivre les séances du Concile qui de Bâle avait été transféré à Ferrare, puis à Florence, où arriva, le 15 février du même an, l'Empereur d'Orient, Jean Paléologue. René d'Anjou, prétendant au royaume de Naples contre Alphonse d'Aragon, était à Florence en 1442, et l'Empereur Frédéric III y passa, le 30 janvier 1452, en se rendant à Rome pour être couronné. Côme put encore lui faire honneur à son retour pour l'Allemagne, le 5 mai. En 1459, le 25 avril, commencèrent les fêtes illustres pour honorer Pie II et Jean Galéas Sforza, et tant d'autres personnages d'Italie; et en 1461 arriva la Reine de Chypre, Charlotte, fille de Jean III de Lusignan, chassée par Jacques, son frère, époux de Caterina Cornaro.

Côme avait eu de sa femme, Contessina de Bardi de' Conti di Vernia, deux fils : Jean, mort en 1465, et *Pierre*, qui hérita de son pouvoir.

### PIERRE I DE MÉDICIS.

Né en 1416 (selon Litta), marié à Lucrezia Tornabuoni (morte le 28 mars 1482), ambassadeur à Francesco Sforza en 1450, aux Vénitiens en 1454. Gonfalonier de justice, 1461. Personnage maladif, accablé de goutte, au temps même où à la mort de Côme, son père, il hérita de la suprématie dans l'État. Conspiration de la faction de Luca

Pitti contre la faction Médicis. Guerre des *fuorusciti* ou Exilés, commandés par le Colleone, défaits le 25 juillet 1467. Louis XI avait donné à Pierre le titre de Conseiller et lui avait envoyé les Lis. Meurt le 3 décembre 1469, laissant deux fils, *Laurent* et *Julien*.

### LAURENT LE MAGNIFIQUE.

Né en 1448 le 2 janvier, marié en 1468 à Clarice Orsini, « n'avait que vingt ans, dit Litta, à la mort de Pierre, son père; avait voyagé, avait visité les Cours et appris de sa famille à gouverner les hommes et à ne pas observer les lois. »

1471. Reçoit à Florence Galeas Sforza et Bone de Savoie, Duc et Duchesse de Milan. Fait partie de l'ambassade des Florentins au Pape Sixte IV pour son exaltation; il achète de Sa Sainteté les merveilleux bijoux qu'avait réunis Pie II.

1472. Entreprend la guerre contre Volterra.

1474. Reçoit à Florence, Chrétien, Roi de Danemark, de Suède et de Norvége.

1475. Ligue entre Florence, Venise et Milan.

1478. Conjuration des Pazzi. Haine déclarée du Pape Sixte contre les Médicis. Le 26 avril, à Santa-Maria del Fiore, Julien de Médicis, frère de Laurent, meurt assassiné, et Laurent est emporté blessé. Soulèvement du peuple en faveur des Médicis. Excommunication de Laurent et de la Commune de Florence par le Pape Sixte. Ambassade de Donato Acciajuoli au Saint-Père demeurée vaine. Guerre acerbe des Florentins, alliés à Venise et à Ferrare, contre le Pape et le Roi de Naples.

1479. Après une défaite des troupes florentines, Laurent part soudainement et en secret, le 5 décembre, pour aller à Naples même traiter avec le Roi son ennemi, qu'il frappe

d'étonnement, et dont il se fait admirer en l'entretenant merveilleusement des conditions politiques de l'Italie.

1480, 6 mars. Paix déclarée entre Naples et Florence. Retour de Laurent dans sa patrie. Paix avec Sixte, inquiété par l'arrivée subite de Mahomet dans la Pouille.

1482. Ligue générale contre Venise en faveur de Ferrare.

1484, 7 août. Voyage de Laurent à Venise pour la paix avec Florence. Paix de Bagnolo.

1487. Laurent marie sa fille Madeleine de Médicis à François Cybò, fils du Pape Innocent.

1490. Est au comble du renom et de la grandeur. Ses efforts pour conserver la paix à l'Italie et l'équilibre politique de la Péninsule.

1492, 9 janvier. Promotion de Jean de Médicis, l'un des fils de Laurent, au cardinalat. 8 avril, mort de Laurent à Careggi, laissant trois fils : *Pierre, Jean* et *Julien* de Médicis.

### PIERRE II DE MÉDICIS.

Fut « ce jeune homme peu saige » dont parle Commines. Né en 1471, le 15 février, marié à Naples, en 1487, à Alfonsina di Roberto Orsini, Comte de Tagliacozzo, laquelle mourut en 1520, le 7 février. Fut de l'ambassade des Florentins à Rome pour l'exaltation du Pape Alexandre VI.

1494. Expédition de Charles VIII en Italie [1]. Arrivée du

[1] Le Roi Charles avait commencé l'exécution de son entreprise le 23 août, se rendant de Vienne à Grenoble, passant le mont Genèvre le 2 septembre, entrant en Piémont le 3, allant à Asti. Parti le 6 octobre pour Pavie, il continua sa route vers le 20, passant à Plaisance le 23, et tirant vers la Toscane par Firenzuola, Borgo San Donnino, Fornoue et Pontremoli. Il entra à Pise le 9 novembre, et à Florence le 17, pour en partir le 29 et se diriger sur Rome, où il entra le 31 décembre.

Roi à Sarzanello et siége de la forteresse. Pierre de Médicis va le trouver au camp. Son accord avec lui et cession des places fortes des Florentins. Son retour à Florence, le 8 novembre, y occasionne une révolution. Saccage de la maison des Médicis. Fuite de Pierre à Bologne avec son frère Julien. Les Médicis sont déclarés rebelles. Le Cardinal de Médicis (plus tard Léon X) s'enfuit sous l'habit d'un franciscain et rejoint ses frères à Bologne. Premier exil des Médicis. Pierre mourut en 1503, le 28 décembre, noyé au passage du Garigliano, laissant un fils, *Laurent*, qui fut le père de *Catherine de Médicis*.

### LAURENT DE MÉDICIS.

Né en 1492, le 13 septembre; il n'avait donc que quatre ans accomplis lors de l'expulsion de sa famille (novembre 1494), avec laquelle il prit refuge à la Cour d'Urbin jusqu'en l'an 1512, le 14 septembre, qu'il rentra dans Florence avec ses oncles le Cardinal et Julien de Médicis. Il avait alors vingt ans.

Le 11 mars 1513, le Cardinal son oncle ayant été élu Pape, lui donna pour ainsi dire le gouvernement absolu de Florence, et le 12 août 1515 Laurent reçut le bâton de général en chef des troupes florentines. 17 mars 1516, assiste aux funérailles de Julien, son oncle, Duc de Nemours, marié depuis deux ans à Philiberte de Savoie, sœur de Louise, mère de François Ier; lequel Julien ne laissa qu'un fils naturel, Hippolyte, plus tard Cardinal, mort à Itri en 1535.

1516, 17 mai. Part de Florence pour aller conquérir le duché d'Urbin, dont le Pape venait de déclarer déchu François-Marie de la Rovere, son Duc légitime. Reçoit le titre de Duc d'Urbin et est fait Gonfalonier de l'Église.

1518. Se rend en France pour épouser Madeleine, fille de Jean de la Tour d'Auvergne et de Boulogne et de Jeanne de Bourbon, laquelle donna naissance, à Florence, le 13 avril 1519, à *Catherine de Médicis.*

1519, 29 avril. Perd Madeleine de Boulogne, sa femme, et meurt le 4 mai, laissant deux enfants, dont un légitime, *Catherine,* et l'autre naturel, *Alexandre,* lequel fut seigneur et maître de Florence en 1531, et mourut sans enfants, assassiné en 1537.

## N° 2.

*Caractère et physionomie de Laurent le Magnifique et parallèle entre Côme et Laurent,*

PAR

FRANÇOIS GUICHARDIN.

(OEuvres inédites.)

Côme l'Ancien et Laurent le Magnifique sont les deux grands de cette maison de Médicis, grands par la vigueur de l'esprit plus encore que par les biens de la fortune, laquelle d'ailleurs ne leur fut pas toujours constante. Pour qui se plaît à l'étude des caractères et des natures qui se sont appliqués à la politique comme un artiste s'applique à l'art, je connais peu de physionomies dans l'histoire plus intéressantes à voir que celles de ces deux hommes. Guichardin en a reproduit les traits avec un talent supérieur, et, dans une de ses œuvres, publiée seulement depuis deux années, dans son *Histoire florentine* depuis les temps de ce Côme jusqu'à ceux du gonfalonier Soderini, il consacre un chapitre à la mémoire de ces deux Médicis, que j'estime être l'un des plus beaux de toute son œuvre. Il s'agit ici des aïeux de Catherine; nous ne sommes, dans ce livre, que chez les Médicis, et pour ces motifs, qu'on ne dira pas être sans valeur, il m'a semblé que ce n'était pas atteindre à des sujets

étrangers au fond principal du récit que d'essayer l'interprétation de cette grande page d'histoire.

Guichardin, dans sa diction si belle et dans ses périodes hardies, vous rappelle Tacite et Plutarque : il a de la grandeur de l'un et de la finesse de l'autre. Reportez-vous à l'édition originale pour connaître la beauté et la fermeté de ses aperçus[1].

« La paix régnait dans Florence; étroitement unis étaient les citoyens dans l'État, et le gouvernement avait un tel pouvoir que nul n'eût osé le contredire. Le peuple se délectait chaque jour dans les spectacles, les fêtes et les nouveautés. Abondante en victuailles, la ville respirait le bien-être; toutes les industries florissaient; et comme les

[1] Cette édition, très-belle et très-soignée, illustrée de notes par M. Canestrini, est toute récente et due aux soins des comtes Pierre et Louis Guichardin, possesseurs et héritiers directs de tous les papiers et autographes de l'immortel historien florentin dont ils portent le glorieux nom. L'ouvrage comprend déjà cinq volumes grand in-8°, parus à Florence, sous ce titre : *Opere inedite di Francesco Guicciardini*, illustrate da Giuseppe Canestrini, e pubblicate per cura dei conti Piero e Luigi Guicciardini. (Firenze. Barber), Bianchi e Comp., tipografi-editori, via Faenza.) Les matières générales des volumes déjà publiés sont les suivantes :

1er volume. *Considérations relatives aux Discours de Machiavel sur la première décade de Tite-Live; — Souvenirs politiques et civils; — Discours politiques.*

2e volume. *De l'administration de Florence; — Des changements et des réformes dans l'État.*

3e volume. *Histoire florentine depuis les temps de Côme de Médicis jusqu'à ceux du gonfalonier Soderini.*

Les *Légations* forment quatre volumes.

La *Correspondance* et quelques *Œuvres diverses* complètent cette publication si méritoire et si honorable.

lettres, les arts et tous les talents trouvaient accueil et condition, les natures d'élite et les esprits cultivés vivaient dans la prospérité. Florence donc à l'intérieur goûtait une tranquillité et un repos universels, et au dehors se sentait au suprême de la gloire et de la renommée. Pour avoir été en grande partie cause du salut de l'État de Ferrare, puis du Roi Ferdinand; pour avoir acquis à sa disposition entière le Pape Innocent; pour être entrée dans une alliance étroite avec Naples et Milan; elle était regardée comme étant la balance de l'Italie entière, lorsque survint ce malheur si grand qui bouleversa toutes choses, et non-seulement apporta le désordre dans l'État, mais dans toute l'Italie. Et ce malheur fut que, dans le cours de l'an 1491, Laurent de Médicis, atteint d'un mal jugé tout d'abord par la science comme étant de peu d'importance, et non soigné sans doute avec tout le soin qu'il réclamait, finalement, en avril 1492, passa de cette vie dans l'autre. Et cette mort avait été notée comme imminente d'après de nombreux présages : une comète avait apparu; on avait entendu les hurlements des loups; une femme en furie, dans Sainte-Marie Nouvelle, s'était écriée qu'un bœuf avec ses cornes enflammées avait incendié Florence; plusieurs lions s'étaient mis en fureur, et celui de tous le plus magnifique avait succombé dans la lutte; un jour ou deux avant la mort du Médicis, la foudre avait donné dans la lanterne du dôme de Santa-Liperata et en avait arraché des pierres énormes, qui étaient tombées du côté de la maison des Médicis; on retint aussi comme un dur présage que Lione de Spolète, le premier médecin d'Italie, chargé de soigner Laurent, s'était, dans son désespoir, précipité dans un puits et s'y était noyé, bien que cependant on ait dit aussi qu'il y avait été précipité.

» Laurent de Médicis avait atteint sa quarante-troisième

année lorsqu'il mourut; et il avait présidé au gouvernement de l'État pendant vingt-trois ans. Lorsqu'était mort, en effet, Pierre de Médicis, son père, l'année 69, il n'avait que ses vingt ans; et malgré tant de jeunesse, et pour ainsi dire sous la tutelle de messer Thomas Soderini et autres anciens dans la République, il avait pris en peu de temps un tel pied et avait atteint à une telle réputation, qu'il avait gouverné le pays selon ses intentions. Cette autorité s'était accrue chaque jour, et était devenue si grande avec les événements de l'an 1478, à son retour du royaume de Naples, que l'on peut dire que Laurent vécut jusqu'à sa dernière heure gouvernant la ville selon sa volonté et son arbitre, absolument comme s'il en fût né maître et seigneur. Et puisque la grandeur de cet homme fut telle que jamais Florence n'a connu un citoyen qui lui pût être égalé, et sa renommée fut si étendue, après comme avant sa mort, il ne me semblera pas hors d'à propos, il me paraîtra même utile de décrire particulièrement ses qualités et ses habitudes. Si je ne me trompe, ce que j'en écrirai sera la vérité, non pas que le portrait que j'en ferai aura été dû à ma propre observation, puisque je n'étais qu'enfant au temps où Laurent mourut, mais parce que j'en ai référé à des personnages véridiques et dignes de foi et d'un jugement sûr.

» Il y avait en Laurent beaucoup et de très-illustres vertus; il y a eu aussi quelques vices, les uns naturels, les autres nécessaires. Il avait une telle autorité, qu'on peut dire que de son vivant, l'État n'a jamais été libre; car bien que pourvue de toutes les gloires et des félicités qui peuvent se rencontrer dans une patrie, celle-ci fut libre de nom, mais, en réalité et en fait, dominée par son propre citoyen. Les choses qu'il a faites, bien que méritant le blâme en quelques endroits, furent néanmoins très-grandes, et si grandes, qu'elles commandent l'admiration

plus encore à les examiner qu'à les entendre. C'est aux conditions du temps où il vécut, et non pas à lui-même, qu'il s'en faut prendre, si elles manquent de ces bruits d'armes, de cet art et de cette science militaires auxquels les anciens sont redevables d'un si grand renom. On ne lira point dans sa vie la défense admirable d'une ville, non plus que l'attaque remarquable et la prise d'un lieu fortifié, non plus qu'un stratagème habile dans un conflit, non plus qu'une victoire remportée sur l'ennemi. Mais bien que ses actions ne brillent point par aucun cliquetis guerrier, on trouvera en elles tous les signes et tous les indices du courage et des qualités qui se peuvent désirer et qui doivent apparaître dans la vie du citoyen. Aucun de ses adversaires, aucun de ceux qui l'ont combattu, n'ont refusé de lui reconnaître un esprit très-grand et rare. Avoir gouverné l'État vingt-trois ans durant, et toujours avec la croissance de son pouvoir et de sa gloire, n'est-ce pas là un témoignage? Insensé serait celui qui le nierait! Et surtout avoir gouverné pareillement Florence, ville au langage si libre, pleine d'esprits subtils et prompts à se tourmenter, et l'avoir gouvernée en ne disposant que de moyens assez restreints pour ne pas pouvoir satisfaire également tous les citoyens, puisqu'il est nécessaire que si une part d'entre eux est admise aux bénéfices et aux largesses, l'autre en soit exclue! Quels témoignages encore de cette gloire que l'amitié et le grand crédit qu'il eut avec les Princes d'Italie et au dehors, avec le Pape Innocent, avec le Roi Ferdinand, avec le Duc Galéas, avec le Roi de France Louis XI, et jusque avec le Grand Turc et le Soudan, lequel, dans les derniers temps de sa vie, lui fit hommage d'animaux singuliers, girafe, lions et autres bêtes fauves; amitié qui n'avait d'autre source que dans l'extrême dextérité et l'esprit habile qu'il apportait à l'en-

tretien de ses relations à l'étranger. Quels témoignages encore que ses discours en public ou en particulier, pleins de finesse et d'à-propos, en tant de lieux et de circonstances divers, et surtout à la Diète de Crémone, où il se fit tant d'honneur! Quels témoignages enfin sont toutes les lettres qu'il a dictées, pleines de tant de sens et de talent qu'on n'en peut désirer plus; le tout paraissant d'autant plus beau, qu'une éloquence admirable et une élégance extrême dans l'expression accompagnaient ses pensées!

» Il eut le jugement sain et d'un homme sage, sans qu'on puisse cependant le mettre au pair de son esprit, car plus d'une de ses actions fut téméraire. Après les affaires de l'année 78, si son attitude avait été sans colère avec le Pape et avec le Roi, lui auraient-ils déclaré la guerre? Mais avoir voulu agir comme se trouvant outragé et n'avoir pas voulu dissimuler l'injure reçue, étaient choses faites pour occasionner une guerre pleine de périls et de dommages pour la ville et pour lui. Son départ précipité pour Naples fut tenu pour une entreprise beaucoup trop hardie, étant allé se livrer ainsi aux mains d'un Roi plein de soupçons, de nulle parole et son plus grand ennemi. Et, bien que la nécessité de la paix pour l'État et pour lui l'excusât, néanmoins l'opinion fut qu'il aurait pu conclure cette paix en se tenant à Florence, avec plus de sûreté pour sa personne et non moins d'avantage pour les conditions.

» Il fut avide de gloire et de prééminence plus qu'aucun autre, en quoi l'on peut lui reprocher d'en avoir poussé trop loin le désir pour des choses relativement minimes; car il ne voulait ni en poésie, ni dans les jeux, ni dans les exercices, qu'on lui comparât aucun de ses concitoyens, s'indignant contre qui agissait autrement. Pour les grandes

affaires, cette vanité de la gloire était extrême en lui, puisqu'il voulut être l'égal de tous les Princes d'Italie et lutter de pair avec eux en toutes choses, ce qui déplut fort au Seigneur Ludovic. Toutefois, *in universum,* louable fut cette ambition, et elle fut cause que son nom et sa gloire furent célébrés en tout lieu, hors même d'Italie, car il fit en sorte que de son temps tous les arts fussent plus florissants à Florence qu'en aucun autre État. A Pise, il érigea sur de nouvelles bases une université de droit et un enseignement pour les arts; et comme on lui démontrait que, pour beaucoup de raisons, il n'y pourrait concourir un nombre aussi grand d'étudiants qu'à Padoue et à Pavie, il répondait qu'il lui suffirait que le Collége des Professeurs surpassât les autres par le mérite; aussi y entendit-on les leçons magnifiquement rétribuées des hommes les plus célèbres et les plus érudits de l'Italie, car il n'était peine qu'il ne prît et dépenses qu'il ne fît pour les attirer près de lui. Ainsi fleurirent les humanités avec messer Ange Politien; les études grecques avec messer Demetrius et Lascaris; les sciences philosophiques et esthétiques avec Marcile Ficin et maître Georgio Benigno, Pic de la Mirandole, et autres esprits éminents. Il tenait en la même faveur les vers, la musique, l'architecture, la peinture et la sculpture, et tous les arts intellectuels et industriels; en sorte que la ville regorgeait de tous les plus beaux produits, abondants d'autant plus que Laurent étant universel, savait les juger et les apprécier, et qu'il distinguait les inventeurs, qui tous, pour mériter son suffrage, luttaient et rivalisaient à l'envi l'un de l'autre. Il trouvait une aide dans son infinie libéralité, et par elle il comblait de bien-être les hommes de valeur et il leur fournissait tous les instruments nécessaires à leurs professions : ainsi fit-il lorsque, voulant fonder une bibliothèque grécque, il envoya Lascaris, homme de grand

savoir et professant les humanités à Florence, rechercher jusqu'en Grèce les livres anciens.

» C'était à cette même libéralité qu'il devait et son renom et ses amitiés chez les Princes, car ce lui était coutume de ne négliger aucune occasion de magnificence pour s'attacher les grands et les puissants; en sorte que, multipliant à Lyon, à Milan, à Bruges et dans les endroits où étaient ses comptoirs, les dépenses pour ses libéralités et ses dons, tandis que ses bénéfices diminuaient sous la gestion d'hommes aussi peu suffisants que Lionetto de Rossi, Thomas Portinari et autres, les comptes étant mal rendus, son aptitude au commerce étant plutôt faible, il atteignit plusieurs fois à un tel désordre qu'il fut à la veille de faillir, et que, pour se venir en aide, il dut recourir aux deniers de ses amis et aux deniers publics. Ses besoins, l'année 1484, furent si grands, que, pour ne pas voir sa faillite déclarée, force lui fut d'emprunter au Seigneur Ludovic quatre mille ducats et aliéner pour une somme égale sa maison de Milan, donnée à Côme, son aïeul, par le Duc François, chose qu'il faut croire n'avoir faite, eu égard à sa nature aussi magnifique que libérale, sans les larmes dans les yeux.

» Il était d'un naturel superbe, au point que non-seulement il n'aimait pas à rencontrer d'opposition, mais il voulait encore qu'on s'en rapportât à lui sans réserve, usant en matières importantes de paroles brèves et incertaines. Dans l'ordinaire de la conversation, agréable et charmant; dans sa vie habituelle, plus civil que somptueux, sauf dans ses festins, avec lesquels il honorait fastueusement les nobles étrangers qu'il accueillait à Florence. Il fut libidineux et tout porté aux femmes, assez constant dans ses amours, durables quelques années. De l'avis d'un grand nombre, cet excès de ses passions lui affaiblit assez le physique pour qu'il en mourût jeune

peut-on dire. Son dernier amour fut pour Bartholomée de' Nasi, la femme de Donato Benci, de peu de beauté, mais douce et distinguée; et il en était si épris, qu'un hiver, cette femme étant dans l'une de ses villas, il partit de Florence en poste à cinq ou six heures de la nuit, avec plusieurs des siens, et l'alla trouver, pour la quitter cependant à une heure si peu avancée, que le matin même il était à Florence. Louis de la Stuffa et Butta de Médicis, ses compagnons, s'en plaignirent; elle s'en aperçut, et les mit en une telle disgrâce dans l'esprit de Laurent, que, pour lui plaire, il envoya Louis ambassadeur au Soudan et Butta au Grand Turc. Chose folle, quand on considère qu'un homme de tant de grandeur, de réputation et de prudence, âgé de quarante ans, fut épris à ce point d'une femme de peu de beauté et plus âgée que lui, qu'il en arriva à de folles extrémités et à des choses que l'on estimerait déshonnêtes même chez tout homme jeune.

» Il fut réputé par quelques-uns de nature cruelle et vindicative, en raison de la dureté dont il usa dans l'affaire des Pazzi, quand il emprisonna de jeunes innocents et qu'il interdit le mariage à des jeunes filles non plus coupables, et cela après tant de meurtres accomplis en ces mauvais jours. Cependant cette entreprise avait été si cruelle, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de son ressentiment extraordinaire, et on a vu aussi qu'adouci avec le temps, il permit à ces jeunes filles de se marier, et consentit à l'élargissement des Pazzi avec condition de se retirer hors du territoire; on a pu voir aussi que dans d'autres procès il n'avait usé d'aucune cruauté et ne s'était point montré sanguinaire. Mais ce qui fut en lui moins supportable et plus inquiétant que tout autre sentiment, ce fut la suspicion. Elle ne tenait pas tant à son naturel qu'à la connaissance qu'il avait d'avoir à gouverner une cité jouissant d'institutions libres

et dans laquelle il était nécessaire que ce qui se décidait fût approuvé par des magistrats, selon les statuts de la commune, et avec les apparences de la liberté. Aussi, dès qu'il commença de prendre pied dans l'État, il tendit à faire ses dépendants tous les citoyens qu'il savait ou par la noblesse, ou par la fortune, ou par l'autorité, ou par la réputation, avoir acquis l'estime publique. Bien qu'à de tels hommes, s'ils étaient de maisons et de souches dévouées à l'État, il leur accordât largement les places, les charges, les ambassades et autres honneurs; néanmoins, ne se fiant point à eux, il faisait chefs des scrutins et des impôts, et des commissions secrètes, des créatures à lui, qu'il mettait en réputation, bien que sans qualité aucune pour la mériter hors de son appui. Ainsi fut créé Antonio di Bernardo, qui d'artisan qu'il était fut promu à la gestion du *Monte*, avec une telle autorité qu'on peut dire qu'il gouvernait les deux tiers de Florence; ainsi s'éleva Messer Giovanni, chancelier des *Riformagioni*, fils d'un notaire de Prato Vecchio, qui fut à ce point dans sa faveur, qu'ayant passé par toutes les charges, il serait devenu gonfalonier de la justice; messer Barthélemy Scala, fils d'un meunier de Colle, étant chancelier de la Seigneurie, fut fait gonfalonier, au grand scandale et dédain de tous les gens de bien. En somme, bien que des hommes de grande qualité sociale intervinssent dans les affaires, néanmoins, dans le conseil des Cent, dans les scrutins, dans les directions de l'impôt, il y mêlait force hommes de peu, avec qui il s'était ménagé toute intelligence, qu'il avait fait patrons et maîtres du jeu.

» Cette même inclination à la suspicion lui fit veiller à ce que beaucoup de citoyens, jouissant d'une autorité personnelle, ne contractassent pas d'alliances entre eux, et il s'ingéniait à les apparenter de manière à n'en point

avoir ombrage, et, en somme, la chose en était venue à ce point qu'il ne se faisait point de mariage, plus que médiocre, sans qu'il y participât ou qu'il y consentît. Pour que les ambassadeurs qu'il envoyait au dehors ne sortissent point du cercle de ses volontés, il ordonna qu'à Rome, à Naples, à Milan, résidât un chancelier payé par l'État, qui fût au service de l'ambassadeur, et il tenait avec lui compte à part, et était informé privément de tous les faits courants. Je ne veux pas mettre au nombre de ses soupçons le soin qu'il prenait de se faire accompagner d'un grand nombre d'estafiers armés qu'il favorisait de donations d'hôpitaux et de lieux sacrés, sous prétexte que la conjuration des Pazzi l'y avait autorisé; néanmoins ce n'était point choses pertinentes à une ville libre et à un citoyen privé, mais plutôt à un tyran et à une ville asservie. Il faut toutefois reconnaître que, si, sous lui, la ville ne fut pas libre, il eût été difficile de rencontrer un maître meilleur et mieux fait pour être aimé. Par son inclination et sa bonté naturelles, Florence lui a dû de grands biens, et par nécessité de domination, quelques maux, mais modérés et limités selon les circonstances. Peu d'inconvénients sont résultés de son autorité, et, bien que ceux qu'il avait dominés se soient réjouis de sa mort, néanmoins les hommes d'État, voire même ceux qu'il avait blessés quelquefois, la déplorèrent, incertains qu'ils étaient où en viendraient les choses dans une si grande mutation. Cette mort fut singulièrement pleurée par l'universalité des citoyens et par le menu peuple, auquel, sans cesse, il avait procuré l'abondance, les plaisirs, les divertissements et les fêtes. Combien aussi elle fut pleurée par tous ceux qui, en Italie, excellaient dans les lettres, en peinture, en sculpture ou en tous autres arts, soit parce qu'il les avait appelés à lui avec des émoluments considérables, soit

parce que les autres princes les tenaient en considération plus grande, ceux-ci craignant que s'ils ne savaient pas les retenir, ils ne s'en allassent à Florence, près de Laurent.

» Il laissa trois enfants mâles; Pierre, l'aîné, d'environ vingt et un ans; messer Jean, le Cardinal, qui peu de semaines avant sa mort avait reçu le chapeau; puis Julien, encore enfant. Il fut de stature moyenne, laid de visage et très-brun; cependant son air était noble, sa prononciation était rauque et de peu d'agrément, car il semblait qu'il parlât du nez.

» Beaucoup se sont demandé lequel fut meilleur, ou Côme ou lui, car Pierre, bien que supérieur à eux en piété et en clémence, leur fut à n'en pas douter très-inférieur en tous les talents. Dans cette question, il me paraît que l'on peut conclure que Côme avait plus de fermeté et de jugement, car ce fut lui qui fit sa position, et après qu'il l'eut faite, il en jouit pendant trente années avec sécurité, l'on peut même dire sans contradiction, car il a su soutenir la rivalité des Neri et des autres qu'il pouvait redouter, sans venir à rompre avec eux et sans en paraître inquiété. Au milieu de toutes les occupations de l'Etat, Côme ne négligea pas ses intérêts commerciaux et privés, et il les administra même avec une attention et un savoir-faire si grands que sa situation privée était plus grande encore que sa situation publique, toute dominante cependant qu'était cette dernière. Force ne lui fut pas d'avoir affaire aux deniers publics, non plus qu'à usurper ceux des particuliers. Dans Laurent, il n'y eut point un si grand jugement, bien qu'il n'eût qu'à veiller à la conservation de sa fortune trouvée toute faite! Et s'il la conserva, ce ne fut pas sans d'étranges dangers, tels que ceux de la conspiration des Pazzi et du voyage à Naples. Dans le commerce et dans l'administration de ses intérêts, il ne sut pas se

gouverner : mené à mal, il fut contraint de se prévaloir du public, et peut-être, en certaines choses, du bien privé; ce ne fut pas sans grande honte et ce lui fut un grand tort. Mais en lui abondaient l'éloquence, la dextérité, et une aptitude universelle à se délecter de toutes les choses intellectuelles et à les favoriser.

» De l'un et de l'autre, la magnificence fut très-grande, mais en façons diverses. Côme édifia des palais, des églises, dans sa patrie et dehors, et fit des choses durables, propres à manifester sans cesse la grandeur de son renom; Laurent entreprit au Poggio, à Cajano, une construction magnifique qu'il ne finit pas, prévenu par la mort; et bien que par elle-même ce fût une chose grandiose, néanmoins, eu égard à tant et tant de constructions de Côme, on peut dire qu'il ne construisit rien, mais il fut grandement libéral, et, par les dons et la munificence, se valut les plus étroites amitiés chez les Princes et s'affectionna ceux qui l'approchaient. Pour ces raisons, on peut, à mon sens, décider que, toutes choses bien considérées, Côme fut un homme de plus de valeur, mais que, par les qualités et la fortune, l'un et l'autre furent si grands, que depuis la décadence de Rome jusques aujourd'hui, il ne s'est pas rencontré en Italie un citoyen qui pût leur être comparé.

» La nouvelle de la mort de Laurent aussitôt apprise à Florence, car il était mort à Carregi, dans sa villa, un concours nombreux de citoyens alla visiter Pierre de Médicis, auquel, étant l'aîné, appartenait la succession. Ses funérailles furent ensuite célébrées dans la ville, sans pompe ni faste, mais avec tout le peuple assemblé, chacun portant un signe de deuil, chacun manifestant qu'un père du peuple et de l'État n'était plus. Et comme durant sa vie, à tout bien examiner, Florence avait été heureuse, et qu'après sa mort elle tomba en des calamités et des

épreuves immenses, tout s'accorda pour accroître le regret qu'on avait de lui, et rehausser plus encore la grandeur de son nom[1]. »

[1] *Storia fiorentina dei tempi di Cosimo di Medici a quelli del Gonfaloniere Soderini;* chapitre IX; de la page 82 à la page 94. *Opere inedite di Francesco Guicciardini,* volume III.

## N° 3.

Commynes, qu'il fait toujours bon à entendre quand il s'agit de jugements, d'avis et d'opinions, consacre dans son livre VII (chapitre VI de ses *Mémoires*) des lignes notables à l'endroit des Médicis. « Ayant occasion de parler de l'une des négociations qu'il eut à besogner avec Pierre de Médicis en 1494[1], au temps de nos guerres en Italie... :

« Eulx parlans, dit-il, par le commandement de Pierre » de Medicis, homme » jeune et peu saige, filz de Laurent » de Medicis, qui estoit mort et avoit esté des plus saiges » hommes de son temps, et conduisoit cette cité comme » seigneur, et aussi faisoit le filz : car ja leur maison avoit » ainsi vescu la vie de deux hommes paravant, qui estoient » Pierre, père du dict Laurens, et Cosme de Medicis, qui » fut le chief de ceste maison et la commencea, homme » digne d'estre nommé entre les tres grans. Et en son cas

[1] Commynes avait déjà négocié pour le Roi de France avec des Médicis seize ans auparavant. Louis XI l'avait envoyé, l'an 1478, en avril, à Florence, et on sait, d'après certaines de ses lettres récemment trouvées dans les archives de Toscane et de Milan, qu'il y était encore en juillet de la même année. Les recherches de M. Eugène Benoist, à ce sujet, méritent d'être appréciées et louées. De son côté, M. Kervyn de Lettenhove, de l'Académie royale des sciences et lettres de Belgique, prépare en ce moment un recueil de pièces inédites relatives à Commynes, et nous ne doutons pas qu'il consacrera aux voyages et missions du grand écrivain de nombreux et désirables éclaircissements.

qui estoit de marchandise, estoit la plus grant maison » que je croy qui jamais ait esté au monde; car leurs » serviteurs ont eu tant de credit soubz couleur de ce nom » Medicis, que ce seroit merveilles à croire ce que j'en ay » veu en Flandres et en Angleterre...

» Il semble que ceste lignee vint à faillir, comme on » faict aux royaulmes et empires; et l'auctorité des prede- » cesseurs nuysoit à ce Pierre de Medicis, combien que » celle de Cosme, qui avoit été le premier, fust douce et » amyable, et telle que estoit necessaire à une ville de » liberté. Laurens, pere de Pierre, dont nous parlons à » ceste heure, pour le different dont a este parlé en aucun » endroict de ce livre, qu'il eut contre ceux de Pise [1] et » autres, dont plusieurs furent pendus (et y fus en ce » temps-là), avoit prins vingt hommes pour se garder, par » commandement et congié de la Seigneurie, laquelle com- » mandoit ce qu'il vouloit. Toutesfois modereement gou- » vernoit ceste grant auctorité (car, comme j'ay dict, il » estoit des plus saiges en son temps); mais le fils cuydoit » que cela luy fust deub par raison, et se faisoit craindre » moyennant ceste garde, et faisoit des violences de nuict » et des bateries lourdement, de leurs deniers (à lui) com- » mis : si avoit faict le pere, mais si saigement qu'ilz en » estoient presque contens. »

[1] L'annotateur de l'édition des Mémoires de Commynes (édition de la Société de l'histoire de France) dit avec raison : « Nous croyons qu'il faudrait lire *des Pazzi*, bien que toutes les éditions portent Pise.

## N° 4.

Voici le texte des *considérants* par lequel Côme l'Ancien fut déclaré Père de la Patrie, le 20 mars 1464 Ce décret reçut une consécration nouvelle l'année suivante, après la mort de ce glorieux homme :

Cosmus Medix PATER PATRIÆ ex publico decreto[1] :

Quam gratæ debeant esse respublicæ, prudentissimi viri, erga eos cives, qui bene de sua patria meruerunt, ex antiquorum litteris et monumentis, facile intelligi licet; quorum tempestate, consuetudinem fuisse tradunt in bene moratis, beneque constitutis civitatibus, ut præstantibus virtute viris, ac præclare de sua patria meritis, publici deferrentur honores, qui ad celebrandam eorum memoriam pertinerent. Nam et in Græcia ab Atheniensibus, Thebanis, Lacedæmoniis, Rhodiis, et in Italia a Romanis hunc morem sic servatum accepimus, ut frequenter aliis in foro statuas, aliis sepulchra in campis, aliis, aliud honoris genus ob bene gestam rempublicam ex senatus populique auctoritate decernerent. Censebant enim nihil esse in hac vita præclarius, nihil excellentius, nihil sanctius, quam in administranda republica patriæ suæ pietatem, officiumque præstare. Vos autem, prudentissimi cives, qui originem Florentini generis in Romanos refertis, non solum oportet, sed etiam decet in decorandis civibus vestris, qui bene de republica meriti sunt, majorum vestrorum consuetudinem imitari. Sed si fuit unquam civis ullus, cui aut in vita aut in morte iusti honores habiti sint, procul

[1] ARCHIVES DE FLORENCE, *Carte strozziane*, filza 10.

dubio Cosmo Medici ob egregia in rempublicam merita, maximi amplissimique debentur, qui paucis ante mensibus vita functus et autoritatis et prudentiæ suæ ingens nobis desiderium reliquit. Erepta est enim nobis humanitas, sapientia, virtus illius optimi patris, in quo omnia bona reperiebantur, quod ab hominibus expeti solent. Nam ut omittamus illius opes, nobilitatem generis, parentes, maiores, qui bello et pace magna beneficia in hanc rempublicam contulerunt, ut posthabeamus etiam amicos, affines, famam, dignitatem, muneraque præterea, quibuscum natura vehementer ornaverat, alia majora sese offerunt nobis, quibus maximæ ac verissimæ laudes continentur, liberalitas, magnificentia, sapientia, doctrina, animi magnitudo, constantia, gravitas, fides, cæteræque virtutes eiusdem generis, quæ sibi, atque huic urbi famam, ubique gentium peperere. Verum, præstantissimi cives, ante omnia in oculis, atque animis vestris habere vos decet illius perpetuum studium in libertate servanda, a morem et propensam voluntatem in republica tuenda, atque in ea tranquillitate locanda, quam sapientes viri, optimis rerum publicarum gubernatoribus, propositam esse voluerunt. Semper enim, ut scimus, ille optimus pater de salute reipublice cogitavit, semper huic patriæ opera, consilio, diligentia adfuit, et quod mirum videri debet, in gravissimis periculis civitatis, sæpe togatus et inermis, armatos exercitus auctoritate et prudentia sua ex finibus vestris [nostris (?)] eiecit. Vidimus aliquando potentissimos hostes huic reipublicæ arma inferre, eadem civibus, incendia agris patriæ denique tam pulchræ, tamque egregiæ servitutem minari. Vidimus ex altera parte Cosmum veluti optimum gubernatorem huius navis magno animo his tempestatibus obviam ire, ex maximisque periculis civitatem eripere, ac in eam tranquillitatem perducere, qua nec major

erat, nec tutior a suis civibus expetenda. Repressi sunt enim consilio suo potentissimi hostes, gravissima bella restincta, pax non solum per omnem Italiam parta, sed etiam veterum amicorum societate firmata; ipsi denique cives talem concordiam, consensionemque amicorum in republica gerenda consequuti sunt, qualem nunquam maiores nostri videre potuerunt. Hæc cum ita sint magnifici ac excelsi domini priores libertatis et vexillifer justitiæ prudentissimi viri, civitatis nostræ, cum horum beneficiorum non velint esse immemores, gratiam si parem [si non parem (?)] meritis suis, eam tamen quam possunt, referendam putant; idque honoris genus tribuendum arbitrantur, quod maxime ad nomen illius honestandum, et amorem suorum civium indicandum pertineat. Quare ita censent cum Cosmus Joannis filius Medix summa atque amplissima beneficia in rempublicam florentinam bello et pace contulerit; semperque patriam suam omni pietate conservaverit, adiuverit, auxerit, eique magno usui et gloriæ fuerit, usque ad supremum vitæ diem, placere ex vestra auctoritate et huius ordinis sententia decerni, ut deinceps PATER PATRIÆ vocitetur, atque hoc egregium nomen, publicis institutionibus inscribatur, impereturque decemviris, quibus huius honorandi cura publice commissa est, ut hoc decretum, ubicumque eis visum fuerit honorificentissimis verbis scriptum locetur, idque extet ad perpetuam suorum meritorum suæque pietatis memoriam, et grati populi testimonium et posterorum exemplum, quod eos excitet, alacrioresque reddat ad libertatem patriamque tuendam, cum viderint vos quam grati, quamque memores sitis erga eos cives, qui de republica bene mereantur.

DONATUS ACCIAIOLUS.

xx Martii 1464.

## N° 5.

*De la nécessité d'un recueil complet des documents en tous genres de la provenance des Médicis.*

Je voudrais voir la commune de Florence aux temps sans doute prochains et assurément heureux où les finances de l'Italie permettront à ses communes des dépenses aussi pacifiques que celles qui ont pour objet les arts et les lettres, voter la publication complète de tous les documents relatifs aux premiers Médicis, documents de tout genre et de toute nature, papiers commerciaux, papiers de famille, papiers politiques, lettres, mémoires, conventions et inventaires. Je voudrais que ladite commune nommât une commission dont ferait partie tout le personnel si érudit et si distingué de ses notables archives d'État si glorieusement rétablies — disons fondées — par l'honorable commandeur F. Bonaini. Que la commune de Florence puisse entendre un tel vœu ! Rien ne lui fera plus d'honneur, car alors, après l'édification d'un si grand monument historique, il sera possible de composer, comme il convient qu'elle le soit, une histoire véridique et complète de cette maison célèbre pour avoir été si active dans l'industrie, dans le commerce, dans la politique, dans les lettres et dans les arts. Il y a à Florence des travailleurs et des compulseurs méritants, d'une érudition solide, d'une patience éprouvée, d'une intelligence longtemps exercée; employez-les et rétribuez avec largesse leurs fatigues et leurs labeurs. C'est du patriotisme le plus

pur que de travailler à produire tous les titres nécessaires à répandre la lumière sur l'histoire de la patrie. Si cruelles que puissent être certaines pages, il les faut révéler. Ce qu'on veut aujourd'hui dans et pour l'histoire, c'est la vérité. Rien n'est à dissimuler ni à être réservé. Manifestez le bien comme le mal. Ce qu'on vous demande, ce sont les pièces authentiques produites sans commentaires, sans réflexions, rapportées avec ordre, précision et sécurité. Alors il vous naîtra des historiens; car ils auront de quoi bâtir et construire sans la crainte continuelle de s'engager dans l'erreur, sans la nécessité si vaine de chercher de misérables ressources dans les conjectures. Alors se prononceront des jugements irréfutables, et vous aurez glorieusement pris part à l'anéantissement et à la dispersion de l'erreur, du préjugé, des fausses idées, des interprétations incertaines, et des traditions folles, dont tant de livres sont pleins. Qu'elle a laissé de richesses *manuscrites,* cette Italie municipale du quinzième et du seizième siècle! Et que de vigoureux esprits ont écrit de grandes et curieuses choses en matière politique, demeurées enfouies dans des cartons devenus chose publique, comme sont ceux des archives d'État, ou demeurées chose privée près d'illustres familles! Avec la paix, — car elle a ses gloires, la paix, — cherchez comme jadis la gloire dans les lettres, produisez ce qui veut la lumière : c'est le plus grand honneur faire à la liberté, et c'est le témoignage le plus sûr dont vous puissiez user pour manifester au monde que vous tenez ferme enfin cette liberté si longtemps, si âprement et si justement convoitée!

## N° 6.

*Les Médicis revinrent ensuite, et peu de temps après, Jean, âgé de trente-sept ans, fut élevé à la plus haute dignité de la chrétienté, le* 11 *mars* 1513.

De nombreuses lettres furent écrites par les Médicis dès leur rentrée à Florence l'an 1512, à la fin d'août. Julien de Médicis, le meilleur de tous et celui qui mérita d'être regretté, annonçait ainsi son retour dans sa patrie à l'illustre et ingénieuse marquise de Mantoue, Isabelle d'Este, qui l'avait accueilli diverses fois pendant le temps de son exil.

« Ill^ma^ et Ex^ma^ Dña Obser^ma^,

» Io so ben che V. Ex^a^ se allegrerà de ogni commodo et bene mio, come di vero S^re^ suo, et pero la aviso come con satisfactione et contento di tucta la città di Firenze Mons^r^ R^mo^ padrone et fratello mio et io domane sene tornamo in patria, et in casa nostra, et a questo effecto son venuti qui mandati da quelli Mag^ci^ et Exc^mi^ Sig^ri^ tre oratori. Infiniti cittadini son venuti qui a congratularsi con noi de tanto ben nostro, del quale sono certiss^mo^ V. Ex^a^ dover pigliar piacere grande insieme con lo Ill^mo^ S^re^ suo consorte, et pero li mando aposta et presente homo mio informato delle particularità di queste cose nostre. Pero non dico altro a quella se non che quanto più posso me li offero et raccomando, ricordandoli che di tanto più potrà V. Ex^a^ valersi et servirsi quanto io più potrò in casa mia che nel lungo exilio. Alla mia M^ma^ Alda et al mio Equicola me raccomando et a tucta la sua virtuosissima corte... si fa el

Mocrison[1] vero servo di V. Ex^tia^. Servitor JULIANUS DE MEDICIS[2]. » Ex Prato, die ult^o^ Augusti 1512, hora viiij noctis. E. Ex. V.

Julien de Médicis aussi fut celui qui reçut le premier, de Rome, la nouvelle de l'élection du cardinal Jean de Médicis, son frère, au pontificat; il en eut avis le jour même, et avisa le chef de sa chancellerie, Messer Ardinghello, par ce billet dont voici la teneur :

« Piero amicissimo. In questa hora che siamo a hore 3 di notte in circha, avemo adviso chome questa mattina a hore 13 in circà è stato creato et publicato nuovo pontefice El Reverendissimo quondam Cardinal de Medici mio Signor Padrone et fratello dal che per nostra consolatione me e parso darvene adviso. Et bene valete. Florentiæ, XI martii; hora 3 noctis 1513.

» JULIANO DE MEDICIS[3].

» *Spectabili viro Petro Ardinghello*
*Civis Florentinus amicho mio.* »

[1] Nom de comédie ou fictif qu'il avait sans doute porté à la Cour de l'Isabelle.

[2] Archives de Mantoue, E. XXVII. Voyez aussi dans l'intéressant ouvrage de M. Eugène Benoist, *Guichardin, historien et homme d'État italien au seizième siècle* (Paris, Durand, 1862), les pièces justificatives. *Commissione data a Messer Francesco, oratore in Hispagna, die* XXIII *januarii* MDXI (*more toscano*).

[3] Archives de Florence, *Carte strozziane*, 3, B. L. 138. Il y a de nombreuses lettres de Julien et Laurent de Médicis dans ce registre.

## N° 7.

*Faits particuliers aux Médicis, depuis l'avénement du Pape Léon X jusqu'aux négociations entreprises avec Clement VII pour le mariage de Catherine.*

A dater de ce jour, on peut dire que l'histoire des Médicis se passe à Rome, et qu'elle est dictée par les volontés du pontife qui y règne sous le nom de Léon X. Pour bien connaître ce curieux pontificat, ce n'est pas dans les livres écrits jusqu'à ce jour qu'il faut en chercher les appréciations plus ou moins justes, mais c'est dans les dépêches originales et pour la plupart inédites jusqu'à présent, dues aux nombreux envoyés des cours d'Italie près Sa Sainteté. Les dépêches du protonotaire Caracciolo sont aux archives de Milan, celles de Gabionetta, archidiacre de Mantoue, et d'autres de Mario Equicola sont aux archives de la maison de Gonzague, et c'est à elles et à tant d'autres, toutes italiennes, qu'il convient de se reporter pour entrer dans la vie intime et politique de Léon X. Je voudrais que tant et de si intéressants documents fussent réunis et publiés. Nous avons formé ici un sommaire chronologique destiné à faciliter les recherches relatives aux Médicis depuis la création de Léon X jusqu'à l'époque des négociations du mariage de sa nièce Catherine de Médicis. En matière de recherches, la précision des dates est d'une importance extrême, et elle est du plus grand secours pour le bonheur et la rapidité des découvertes. C'est

à quoi nous avons particulièrement pensé en réunissant chronologiquement l'énonciation des faits et le texte de certains documents italiens inédits jusqu'à présent.

**1513**. *Du* 11 *au* 20 *mars*. — Julien de Médicis se rend de Florence à Rome, auprès de son frère le Cardinal, élu Pape à la date du 11. Rome est pleine de Florentins; il n'est ni office ni bénéfice qu'ils ne demandent. Aucun d'eux n'en a encore obtenu.

Bembo, Sadolet, Bibbiena sont en cour. Mario Equicola y est arrivé le 19 mars.

23 *mars*. — « La santità di Nostro Signore sta sana et non opera ochiale, si leva ad bona hora, siccome era gia di suo costume, da audientia grandissima e gratissima, disna in publico e poi da di novo audientia, fa cantar sino a lhora che vanno Cardinali li quali ogni di fanno congregatione, chel tuto se comunica con loro Signorie. » (*Equicola.*)

Les cardinaux favoris sont Aragon, Volterra et Sienne.

Les cérémonies de la promenade du pontife à Saint-Jean de Latran sont merveilleusement préparées, et Messer Mario Equicola écrit à ce propos les détails suivants à la marquise de Mantoue :

« Signora Mia Ex^a^,

» Nel borgo non era se non uno arco con lettere *Leone X. P. M. laudatarum artium restitutori.* Il ponte di Santo Angelo tutto parato di tapezaria : al fine verso Roma uno arco grande con lettere *Leoni X. P. M. qui se ipsum iussendo omnia vicit.* In tela li era pinto un Papa che univa

li christiani, che gente le era d'intorno che brusavano et spezavano arme, alabarde, et spate : de sopra doj gran Leoni et doj imaginj che una teneva la mitra in una mano, in laltra la palla, et laltra le chiavi, et similmente la palla : in bancho era quel D. Augustino Gisi con versi, *olim habuit Cypris sua tempora, tempora maiorum olim habuit, sua nunc tempora Pallas,* et con imagini grande. Pero qui avanti eran doj vinti superbissimi con lettere *Leoni X. P. M. cives gentilesque,* etc.

» Et nel mezo *Mirabilis Deus in sanctis suis :* Eravi Saul con lettere et versi et tante altre tavoloze per la strada di Monte Jordano, che seria uno straciar lo calamo, et le orecchie de V. S. In casa del Volterra ve era uno fusto pieno d'imagini, et Teste antique chel più bel spectaculo non si potea far. Similmente in casa di Rossi : ho fatto copiar tutte le cose poste le portaro in Mantua. Intratanto ad V. S. me recomando.

» SERVO,
» MARIO EQUICOLA. »

In Roma, xj di Aprile 1513[1].

15 *avril.* — Messer *Jules de Médicis,* fils bâtard et posthume de l'oncle du Pontife (et plus tard Pape sous le nom de Clément VII), est fait archevêque de Florence.

Julien de Médicis, alors chef suprême à Florence, où

[1] Mario Equicola. Il était d'Alveto, dans le royaume de Naples. Fut le maître d'Isabelle d'Este et plus tard secrétaire de ses commandements. Il remplit diverses missions, et connut la Cour de Rome et la Cour de France. Il a beaucoup composé. Sa vie est encore à écrire, et elle serait un sujet à dissertation très-curieuse sur la Cour lettrée de Mantoue au temps de l'Isabelle. On trouvera différentes lettres de lui, écrites de divers endroits, conservées dans les Archives de Mantoue.

on ne l'appelle autrement que *il Magnifico*, est appelé à Rome, où il arrive le 7 mai.

Négociations en cour de Rome pour réavoir Parme et Plaisance; messer Hieronimo Morone vient à Rome pour en traiter. L'insuccès des armes de Louis XII en Italie, à cette époque, remplit de joie le cœur du Pontife, très-anti-français alors. « Nostro Signore non ne fa demonstratione alcuna, ma in secretto fa conoscer lanimo suo de non voler francesi per conto alcuno. » (*Gabioneta.*)

26 *septembre.* — Jules de Médicis, Innocent Cybò, neveu du Pape, et Bernardo Dovizii da Bibbiena[1] sont créés Cardinaux.

**1514.** 9 *janvier.* — Départ du Pape pour Viterbe, Montefiascone et Corneto, avec dix-huit cardinaux, pour assister aux grandes chasses du Cardinal Farnèse. « Qui in Roma si fano mascare e feste asai, imo più che il se prepara molte belle comedie e rapresentationi per il ritorno del Papa e per questa invernata non si dara opera ad altro che a solazi e piaceri. » (*Chieregato.*)

30 *janvier.* — Retour du Pape à Rome.

20 *février.* — Le Cardinal de Gurck parlant du mode de négocier du Pontife avec l'Ambassadeur de Mantoue, dit : « *Ponit res in magno laberinto.* »

12 *mars.* — Le Pape marie une Ridolfi, sa nièce, au seigneur de Piombino. Bruit d'un mariage pour messer *Julien de Médicis.*

2 *mai.* — Tremblement de terre dans Rome : ruines de la Maison d'Adrien.

3 *juin.* — État d'incertitude politique dans laquelle est

[1] Bernardo Dovizii, né à Bibbiena en Casentino en 1470, l'ami et le familier du Pontife. Légat en France en 1518, mort en 1520. Il pratiquait Raphaël, aimait les arts et les lettres, fut l'auteur de la comédie de *la Calandra*, représentée au Vatican.

le Pontife. Monsignor Louis de Canossa, évêque de Tricarico[1], est envoyé en mission secrète ou en France ou en Savoie.

Messer Serapica est le camérier le plus intime du Pape; « atteso la grandissima et unicha intrinsechezza che ha el Pontefice cum Mr Serapicha. »

*Laurent de Médicis* (le futur père de Catherine), alors dans sa vingtième année, était comme le maître et le seigneur dans Florence; une lettre adressée de cette ville à la marquise de Mantoue, en date du 3 juin 1514, donne cette indication, qui est presque un tableau : « Ritornassimo a casa a piede per il merchato vecchio et novo, intrando in Santa Liparata et Santo Joanne. Incontrassimo il magnifico Lorenzo catervato da più de cento citadini, che lo accompagnavano a palazo. Lui con dui veghii inanti al paro, ma in megio era però il più vecchio, vestito col lusso alla fiorentina, parmi veder Messer Joan Bentivolio quando andava a Palazzo : havea cerca octo stafferi, che da ogni canto de la via la accompagnavano con arme : è honorato et obedito come sel fusse Signore... » (*Codelovo.*)

19 *juin.* — *Julien de Médicis* se rend à Florence pour les joutes et cérémonies.

15 *octobre.* — Sa rencontre à Viterbe avec l'Isabelle d'Este, marquise de Mantoue[2], qui se rend à Rome.

3 *novembre.* — Préoccupations du Pape pour les affaires

[1] Il fut plus tard Évêque de Bayeux et Ambassadeur pour le Roi Très-Chrétien à Venise. La bibliothèque de Vérone possède de nombreuses lettres et dépêches écrites par lui et restées inédites.

[2] La marquise de Mantoue avait quitté sa résidence pour son voyage à Rome le 5 juin 1514, elle fut à Milan en juillet, août et septembre, et en octobre en Toscane. Elle arriva à Rome le 15, fut à Naples en décembre, revint à Rome, et fut de retour à Mantoue en mars 1515.

turques et pour celles des Bentivoglio, dont il désire le rétablissement dans Bologne.

16 *novembre.* — Acquisition que fait le Pape de la ville de Modène à l'Empereur, au prix de quarante mille ducats. Grande surprise que cause cette nouveauté.

30 *novembre.* — Bruit d'un mariage qu'aurait fait contracter le Pape, en Espagne, pour *Laurent de Médicis,* son neveu.

2 *décembre.* — Mission de Bembo à Venise.

9 *décembre.* — Julien de Médicis recevra le bâton de général de la sainte Église, et se rendra ensuite en Piémont pour y épouser, en grande pompe, Philiberte de Savoie.

**1515.** 10 *janvier.* — La nouvelle de la mort du roi de France Louis XII arrive à Rome. Confirmation des bruits d'un mariage espagnol pour *Laurent de Médicis.* Rupture morale du Pontife avec les Vénitiens. Bembo est de retour de sa mission. Chasses continuelles du Pontife à Campo Salino et à sa terre de la Magliana.

4 *février.* — « Monsignor Camerlengho me ha dito e certato che questi di, essendo Nostro Signore in castello, che fu alli 29 del passato, firmò li capituli del parentato de Spagna tra li quali sono quelli che la maestà cattolica promette di darli per dote stato nel Reame per x mille ducati, et el Papa promete 100 mille ducati da comprar uno altro stato per aduncta et essendo questo vero como tengo per certo che sia, se po credder quello me stato dito. Hozi Nostro Signore ha fatta la liga cum la Cesarea Maestà e Re di Spagna stipulata e firmata sotto colore perenno della storia antiqua de voler far guerra contra infedelli, subjecto pertinente a un Papa. » (*Gabioneta.*)

Messer Alberto Pio da Carpi était alors en négociations continuelles et secrètes au palais, avec le Pontife.

20 *avril.* — Julien de Médicis est à Rome avec Phili-

berte de Savoie, sa femme. « Et parmi conoscere in lei una singular honesta modestia e humanità, di bellezza non dico.»

6 *mai*. — Le Pape a quitté Rome pour se rendre à sa villa de la Maiana avec les Cardinaux de Ferrare, Aragon, Sienne, Julien de Médicis et Laurent, venu de Florence.

C'est l'époque des négociations curieuses engagées entre l'Empereur, le Roi d'Aragon, le Duc de Milan, Florence et les Suisses, pour former ligue contre la France et Venise. Le Cardinal Jules de Médicis est envoyé Légat à Bologne, et Laurent de Médicis élu général des milices florentines pour les nécessités de la guerre engagée, mais rapidement terminée par le fait de la victoire de Marignan, le 14 septembre. Nouvelles négociations entre le Pape et la France pour un accord entre eux (22 septembre.)

29 *septembre*. — « La Maestà Cesarea ha mandato qui un suo secretario in posta a la santità di Nostro Signore quel si dimanda messer Aloyse Borgognono per intender la volonta de Sua Santità circà lo acordo in Franza e promette *mirabilia in casu discordiæ*. » Canossa, évêque de Tricarico, négociait et traitait alors avec le Roi de France, dans Milan, pour hâter cet accord, lequel, en effet, fut accompli, et décida de la prochaine entrevue du Pontife et du Roi à Bologne.

18 *octobre*. — *Laurent de Médicis* portera le traité au Roi avec une suite nombreuse, et lui présentera deux mille bras de brocart d'or.

24 *octobre*. — Son départ de Bologne pour Milan.

2 *novembre* (Milan). — « Jeri ogni santi Sua Maestà andò alla chiesa maggiore di Sancto Ambrogio accompagnato da tutti signori francesi e italiani. Ragionamento più d'una ora col Magnifico *Lorenzo*. »

10 *novembre*. — « Il Mag° Lorenzo a Pavia ha preso licenza del Re e si diceva che landava in posta dal Papa. »

Machiavel termine son livre « *du Prince* » et le dédie à Laurent de Médicis.

*Novembre.* — Le Pape est à Florence[1], se rendant à Bologne pour l'entrevue.

8 *décembre.* — Il entre dans Bologne, où le Roi, arrivé le 9, est reçu au Consistoire le 10. Les conférences furent de peu de durée, et le Pape revint à Florence avec *Julien* et *Laurent de Médicis* le 22 du même mois.

**1516.** *Janvier.* — Maladie extrême de *Julien* de Médicis. Connaissant les intentions du Pape son frère contre le Duc d'Urbin François-Marie de la Rovère, de qui sa famille avait été l'hôte au temps de son exil, il fait instances, sur son lit de mort, auprès du Pontife afin que Sa Sainteté s'arrête dans l'exécution de pareils desseins. Mais le Pape l'a refusé, disant : « Che attendi pur ad guarire e non se metta fastidio de altra cosa. »

12 *février.* — Le Pape était encore à Florence, lorsque vint la nouvelle de la mort du Roi d'Espagne, ayant fait son héritier universel l'Archiduc Charles, qui fut plus tard l'Empereur de ce nom. Le Roi de France écrivit alors la lettre suivante à *Laurent de Médicis,* lettre curieuse et qui laisse entrevoir ce dont le Roi Très-Chrétien avait pu traiter, entre autres choses, avec le Saint-Père dans son entrevue de Bologne : « Mon cousin, présentement ay sceu pour verite la mort du Roy Darragon, que Dieu absoille. Jescrips a notre Sainct-Pere le Pape affin que Sa Saincteté ait en memoire et souvenance ce quelle me promist dernierement a Boulongne comme savez, je vous prie tenir la main que le plustost que faire se pourra sa dicte Saincteté se declaire, car la matière requiert scelerité. Mon cas sera

[1] Voyez *De ingressu S. P. Leonis X Florentiam descriptio* Paridis de Grassis et notis illustrata a Dominico Moreni.

prest bientost, jay envoye querir mon cousin Prospere Collonna qui aydera bien a laffaire, je tiendray le royaume de Sa Saincteté et je accompliray entierement ce que luy ai promis, et quant a vous, me trouverés tousiours prest a vous faire plaisir ainsy que vous dys a mon partement, je vous prie de rechef prandre mon affaire a cueur et cognoisses par effaict que aurez faict plaisir à ung Roy qui le recognoistra. Et adieu, mon cousin, quil vous ait en sa garde. A Tarrascon, le iiii^e jour de fevrier.

» FRANÇOIS.

» DENEUFVILLE. »

19 *février*. — Départ du Pape pour Rome.

4 *mars*. — Voyage de la Duchesse d'Urbin à Rome pour supplier le Pontife de renoncer à ses entreprises contre sa maison. — 6 *mars*. Sa première audience. — 10 *mars*. « Per la terza volta la Duchessa è stata a N. S. Sua Santità si è monstrata più austera e difficile, non stando salda in proposito, variando el parlare de volta in volta in omne parte, salvo che in quella de voler castigar esso Signor Duca ove sta fixo e immobile come un saxo. » (*Carlo Agnello*.)

En nulle occasion plus qu'en celle de l'affaire d'Urbin, le Pape Léon n'a rendu plus manifeste et plus sensible l'extrême ambition qu'il avait de dominer en Italie et de donner un duché à son neveu Laurent de Médicis. Les supplications de la Duchesse d'Urbin ne furent d'aucun effet sur l'âme du Pontife : elle quitta la Cour de Rome entre le 9 et le 20 avril, pour apprendre, à peu de jours de là, que l'ambition de Léon X à l'endroit de la possession d'autrui était irrévocable. *Laurent de Médicis* fut élu gonfalonier de l'Église : « Nostro Signore fa tante provisioni che non se po expectar altro che la ruina et exterminio de questo povero giovine Duca de Urbino passato. »

19 *mars*. Lettre adressée à la marquise de Mantoue par le Cardinal Dovizii da Bibbiena, pour lui annoncer la mort de *Julien de Médicis :*

« Mag^co M. P. Tolomeo mio,

» Io risposi ultimamente alla lettera di V. S. et le dissi come el S^or Ioliano stava gravissimo. Piacque poi a N. S. Idio quella sera medessima che fu alli XVII di questo ad hore quattro di notte quella candidiss^a anima chiamar ad se, lasciando tutti noi altri in tante lacrime, et sospiri, quanto forse apieno creder non si può. Hoggi si son fatte le exequie molto honorate. Tutto hieri stette il corpo suo nella chiesa di S. Marco ove per vederlo concorse tutta la città di Fiorenza, che mai non si vide la maggior cosa. E un seculo che non mori mai in questa città persona che fosse più grata universalmente a ogniuno, ne della quale la morte più dispiacesse a ciascuno. La Ill^ma olim sua consorte è tanto afflicta, che non è possibile consolarla in parte alcuna, dispostiss^a secondo che lei mi dice, a non pigilar mai più marito. Non ha voluto partirsi di questa Abbatia di Fiesole, ove è morto il marito : expecteva il Co. di Ginevra suo fratello per rimenarla in Savoja, et N. S. anchora manderà in compagnia sua dui o tre Prelati...

» PR^o UT FR. B. CAR^lis S^e M^e IN PORTICU.

» Fesulii, die XIX Martii 1516. »

**1517.** 18 *janvier*. — Départ de Laurent de Médicis, nouvellement créé Duc d'Urbin, pour Florence, avec tous les autres capitaines. Un ambassadeur, annonçant sa présence à Rome, disait : « El novo Duca de Urbino è qua e fa grandissima pompa et e fatto gran signore, e capo di tutta questa faction gelpha. » Et ce même observateur des choses qui se passaient à Rome et qui en écrivait au Marquis

de Mantoue, beau-père du légitime Duc d'Urbin, déclaré si injustement déchu par le Pontife, lui adressait ce conseil, que lui dictait la politique plutôt que le sentiment : « Signor Ill^mo Nostro Signore è giovine, el S^or Duca de Urbino giovine, Dio ha mandato la occasione de unir li animi nostri in perpetuo et pigliar la via a una medema fortuna, seguitamola, lei stia constante e perseveri, per che Nostro Signore e Monsignore Reverendissimo de Medici quale e de grandissima fede et auctorità, lo desideranno, et a questo modo V. S. conseguirà ciò che la vorrà, et Nostro Signor ultrà la naturale inclination sarà sforzato a pensar a tuti li comodi et augmenti de V. E. » (*Gabioneta.*)

28 *février.* — Affaires intérieures. A la mort du Cardinal de Saint-Pierre aux Liens se présente la question de la chancellerie pour le Cardinal de Saint-Georges, et celle de la dignité de camerlingue pour le Cardinal d'Aragon; le Cardinal de Médicis, Madonna Alfonsina, et le nouveau Duc d'Urbin, en avaient écrit au Pape des *lettere affocade* pour détourner le Pontife du choix qu'il voulait faire : « Il Papa fece il terribile. »

30 *mars.*— La guerre d'Urbin continuait, et ce jour fut celui de la bataille de Mondano, où fut blessé le Duc *Laurent*, conduit alors à Ancône pour y être soigné, d'où il revint à Florence trois mois après, en juillet. C'est à cette époque que doivent remonter les premières négociations en France pour le mariage du neveu du Pape, entreprises et soutenues par le Nonce Stafileo et Paul Vettori, l'un et l'autre en résidence à la Cour de François I^er.

L'idée de marier un parent du Pape en France n'était du reste pas nouvelle dans l'esprit du Roi, car il avait de lui-même exprimé cette intention à Laurent de Médicis dans une lettre qu'il lui avait adressée d'Amboise l'année

précédente, en septembre, à l'occasion du compliment qu'il lui adressa sur sa prise de possession du titre de Duc d'Urbin conféré par le Pape son oncle. « Mio cugino, avait écrit le Roi, io ho saputo chel Ducato di Urbino insieme con le sue appartenenze et similmente la prefectura de Roma ve stata data et ne siate stato investito per Nostro Sto Padre et per il Sto consistorio di Roma per il che ne sono stato si gioioso come se il bene fusse venuto al più proximo parente che io habbia. Iddio per sua gratia ci voglia mantenere lungamente in tutte le felicità e prosperità et spero con laiuto del Creatore e del nostro Santo Padre il Papa e de nostri buoni amici e collegati voi havete ancora più grande e grosse cose, il che per la parte mia molto desidero e di aiutarvene a mio potere et *anchora di maritarvi a qualche bella et buona dama di grande e grosso parentado et mia parente* affine che lamore che io vi porto si augumenti et rinforzi più forte..... » (26 septembre, Amboise[1]). Et Laurent de Médicis, en répondant au Roi, disait : « Quello che la M. V. dice *del darmi donna* humilmente e quanto posso ne la ringratio et come del numptio di Nostro Signore e dallo oratore fiorentino quella debbe haver inteso. Io non ho *altro desiderio che pigliarla per le mani della Maestà Vostra*, etc. » (6 octobre[2]).

17 *octobre.* — Mandat de procuration de Laurent de Médicis pour la négociation et la signature de son contrat de mariage.

**1518.** *Dernier jour de février, à Amboise.* — La Reine de France, entre quatre et cinq heures du jour, met au monde un fils auquel le Roi destine le Pape pour parrain.

Décision, à cette époque, de la cérémonie du baptême et du mariage de Laurent de Médicis avec Madeleine de

[1] Archives de Florence, *Carte strozziane*, 9.

[2] Archives de Florence, *id.*, *ibid.*

la Tour d'Auvergne. On avait hésité longtemps à la Cour sur le choix d'une fiancée; de nombreux partis se présentaient pour divers princes d'Italie; un familier du marquis de Mantoue avait écrit précédemment les détails suivants sur les deux jeunes femmes que le Roi voulait marier et dont l'une fut Madeleine, que le Duc d'Urbin épousa :

« Madamosella di Bologna putta di XVI anni di bona indole et volto piu presto bello che sodo. La forma sua si po chiamar stata : è humana e gentil et quiete in effetto, si come si monstra nel volto, ha boni modi et gratiati, persona conveniente alla età, ella è nutrita in corte non molto superbamente ne sumptuose, et stassi contenta de dui o tre donne al più in corte, magna continuamente con la Regina alla tavola, et più da altri è istimato che da lei istessa, et credemo seria putta che se lassara governare : non ha molti grandi parenti di la casa sua de Bologna, perche lei et un altra sorella sono restate herede de tutti li beni del patre per la morte de soi et per quanto intendemo essa ha de entrata di stato dodecimillia franchi danno che la portara seco a marito et la sorella che è maritata nel Duca di Albania. Alquanto piu dentrata ha per esser la prima, la qual quando mancassi senza figlioli come se dice potria accadere, per esser tanto grossa questaltra, succederia a tutta la heredità che seria circa vinti otto in trenta millia franchi lanno dintrata, secundo intendemo, ma non lhavemo perho per certo, la casa sua è nobile et li soi erano Signori de Bologna terra grossa et forte in Picardia, ma per esser cascata in mani de donne, il Re passato pigliò la terra in se et li ricompensatti in altri terre è castelli de liquali ne cavano la detta entrata, havendo lei le terre et Stato suo separato da qual di la sorella.

» L'altra è una figliola de la Regina di Navarra, la-

qual a quattro figlie, una de quali è bellissima secondo intendo. Il parentado è nobile dal canto del patre che è de Albretto et la matre è di Fois laqual è Regina di Navarra come herede del Re suo patre, ma non gode al Reame se non una piccola particella di qua li monti Pirenei perche il Catholico Re l'occupa et tiene e per quanto si pò intender sono in gran povertà secundo la condiction de Regi per esser forausciti et havendo ricercato il Re X° che essa Regina venga in corte instato da lambasator fiorentino per il parenta che voria far il M° Lorenzo pigliando una de soi figliole, lei ha risposto che la non ha modo di poter venir in corte, aspettando forsi chel Re li doni il modo, pur è detto che almeno la mandara le figliole, si che pensati che dote si potria sperar da costei, et che spesa temere da colui che la pigliasse per moglie essendo nata di Re et nutrita regalmente et per consequente li voria vivere. Ambosa. 1516. 24 novembre[1]. »

11 *mars.* — Laurent de Médicis revient de Rome à Florence pour se préparer à partir pour la France, où se doivent faire les cérémonies de son mariage.

10 *avril.* — Il est arrivé à Roanne et se rend à Amboise, où est la cour.

25 *avril.* — Cérémonies du baptême du fils de France, dont le Duc d'Urbin est l'un des parrains et représente la personne du Pape, son oncle.

2 *mars.* — Cérémonies du mariage du Duc d'Urbin, Laurent de Médicis, avec Madeleine de Boulogne et d'Auvergne.

Détails envoyés par un témoin vénitien, Bernardino Chiozo, à Ser Antonio Bataglia, à Venise, sur la cérémonie du mariage de Laurent : « Aviso come el secondo del presente fu facto el maridazo del Ducha di Urbino in

[1] Archives de Mantoue, E. xv, 3.

una chiesia poi la messa dove el Re gli condusse la sposa a brazo, e poi ancora simelmente la condusse a la casa de la Regina, la qual disnò con la prefata Regina et lo Ducha disnò a la sua camera, et la sera el Re fece uno banchetto et fece fare una gran sala di asse alta braza do di terra con le girlande de busso involtato per tutto coperte, poi le sole di tapezarie et similmente tutto circondato con dui capuzelli di brocato d'oro l'uno da uno canto, et l'altri da l'altro di la dita sala al mezo di la tavola stava lori a canto a lui, da man drita gli stava lo Ducha de Orbino, poi el Cardinal Boissy, poi lo ambassador del Santo Padre, poi lo Cardinal de Bourges, poi lo Ambassator de Spagna, poi lo Cardinal de Bourbon, poi lo Ambassator sive segretario di lo Imperadore, poi lo Ambassator fiorentin, poi quel di Ferrara, quel di la Ill^ma Signoria non veera per esser amalato alhora. Ma adesso è risanato, e da la man stancha stava lo Re di Navara, poi Monsignor di Lanson, poi Monsignor lo Contestabile, poi Monsignor di Vandomo, poi lo Ducha di Lorena, poi Monsignor di Ginevra, poi Monsignor di Nevers e poi Mons' di Saint Paul; poi soto l'altro capuzelo stava la Regina, et con essa stava apresso la matre del Re : la matre consorte di Monsignor di Lanson, la Duchessa di Orbino, la consorte di Chateaubriant, quale e sorella di Mons' de Lautrech, et molte altre gentildone, et magnando si sonava di molti varii suoni, che veramente il Re ha fato grande honore al prefato Ducha di Orbino, et steteno a tavola circà hore 3, poi balorno altre hore do, et poi la Regina condusse la sposa al lecto, dove lo Ducha e stato laudato di aver bene lavorato lo possesso[1]. »

[1] Extrait des *Diarii* de Marin Sanuto conservés à la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise. Anno 1518.

19 *mai.* — Le Roi quitte Amboise pour aller au voyage de Bretagne, et le Duc d'Urbin est en sa compagnie pour quelques semaines; il a présenté à Sa Majesté trois coursiers, dont un turc, recouverts d'étoffes d'or pour la valeur de 2,000 écus.

25 *mai.* — Le Roi étant à Tours, le Duc d'Urbin va en poste à Amboise pour y voir la Duchesse, et rejoint ensuite la Cour.

9 *juin.* — Entrée à Angers du Cardinal Légat Bernardo Dovizii da Bibbiena, Cardinal de Santa-Maria in Portico.

25 *juin.* — Le Duc d'Urbin quitte la Cour et se rend à Amboise pour y prendre la Duchesse, et visiter ensuite ses possessions en France acquises par mariage. Avant de partir, il avait été le médiateur de l'envoi par le Pape des deux tableaux de Raphaël, *la Sainte Famille* et *l'Archange saint Michel.*

*Août.* — Le Duc et la Duchesse d'Urbin quittent Lyon pour se rendre en Italie, à Florence.

20 *août.* — Sont à Bologne, le 30 à Poggio, et le 7 septembre entrent à Florence.

30 *septembre.* — Laurent de Médicis se rend auprès du Pape, à Montefiascone, et revient promptement près de la Duchesse sa femme.

La nouvelle Duchesse avait amené avec elle une maison presque entièrement française et aussi complète que celle d'une princesse régnante. Une feuille des cartons des Strozzi nous en précise le détail :

SAINT-CHART, gouverneur;
GONZELLES, gouvernante des demoiselles;
Six demoiselles;
GILLETTE, fille de chambre;
Pages;

Dubouschet, aumônier et chapelain;
Puysguillon, maître d'hôtel;
Vanderacher, maître d'hôtel;
Grenelles, écuyer d'écurie;
Cheyssac, maréchal;
La Guesle, échanson;
Le jeune de Villemontets, écuyer tranchant;
Saturnin Boysset, trésorier secret;
Bartholomeo Serritio, secrétaire et intendant des dépenses;
Michelet, marchand, fourrier des logements:
Guillerme, valet de chambre;
Rebequet, valet de chambre;
Un estafier;
Pierre Maréchal, économe;
Le Bergier, cuisinier;
Herpin, sommelier;
Ruberto, Florentin, secrétaire.

Un passage d'une dépêche de l'Ambassadeur de Venise Marco Minio près la personne du Pontife, indique que la nouvelle de la grossesse de la Duchesse d'Urbin était venue de France à Sa Sainteté : 14 *juin* 1518, de Rome : « Da poi essendo stato cum Sua Santità, . . . . . me disse pretereà per lettere ch' el haveva de Franza come credevano che la Duchessa d' Urbino fusse gravida, ma non affirmavano questo. Me alegrai cum Sua Santità, la qual demonstrava haver grandissima satisfattione et desiderio de ditta gravidanza, et in questo se dilatò dimostrando della satisfattione che si ha della posterità. Da poi questi ragionamenti li dimandi si el Signor Duca seguiria la Christianissima Maestà in Bretagna, etc., etc. » — Autre, 22 *juillet* : « De Franza haveva adviso el Papa come il Duca era giunto nel

stato della moglie cum la qual se ne ritorneria de qui, tenendo il camino per terra et chè cosi l'haveva consegliato *per maggior commodità della moglie*[1]... »

*Décembre.* — Commencement de la maladie de Laurent de Médicis. Le 21 de ce mois, il se fait transporter à la villa Sassetti, sur les collines de Montughi. Est ramené dans Florence en avril, au moment des couches de la Duchesse.

**1519.** 13 *avril.* — Madeleine de la Tour d'Auvergne, Duchesse d'Urbin, accouche d'une fille, qui fut Catherine de Médicis.

16 *avril.* — Baptême de la *Duchessina* dans l'église de San-Lorenzo.

18 *avril.* — La maladie de la Duchesse, sa mère, se déclare.

28 *avril.* — Mort de la Duchesse, et lettre du Duc, son mari, malade lui-même, pour en annoncer la nouvelle à Rome au Cardinal de Santa-Maria in Portico. Mais l'avis en était parvenu le jour même à Rome, car, à cette date précise, l'Ambassadeur vénitien Marco Minio avisait ainsi la Seigneurie : « 28 *aprile,* Roma.... La illustre Duchessa de Urbino è morta, par non fusse ben purgata dapoi il parto. Lo illustre Ducha ancor lui si sente alquanto gravare, mai si ha potuto risanare del tutto, si dubita per la morte de la Duchesa non habia perovare perchè grandemente l'amava : per tanto la Santità del Pontefice ha mandato di Fiorenza il R° Cardinal de Rossi, in qual questa matina è partito per le poste[2]. »

[1] Dépêches de l'Ambassadeur Minio. (*Papiers et documents* possédés par M. Rawdon Brown à Venise.)

[2] Copies des dépêches de Marco Minio, chez M. Rawdon Brown, à Venise.

*4 mai.* — Mort du Duc d'Urbin, *Laurent de Médicis*, père de Catherine.

L'Arioste, le célèbre auteur de l'*Orlando*, que le Duc de Ferrare avait chargé de se rendre en mission de condoléance auprès de Laurent de Médicis, au reçu de la nouvelle de la mort de la Duchesse sa femme, arriva le jour même de la mort du Duc; aussi écrit-il à son Prince les lignes suivantes : « Illustrissimo mio Signor, Hor hora, che son XIX hore, son giunto in Fiorenza, et ho trovato che questa mattina il Duca d'Urbino è morto. Per la qual cosa sono assai in dubbio di quello che ho a far e perchè andar a condolermi de la morte della Duchessa non so con chi; maximamente che mi par che la morte del Duca importi tanto, ch' abbia fatto scordare il dolore della Duchessa. Finalmente mi risolvo di aspettare nova commissione da Vostra Excellentia, et in questo mezo starmi nascoso con messer Pietro Antonio, acciò parendo ch' io mi condoglia col Card[1] de Medici et con quel de' Rossi, de quali l' uno o l' altro s' aspetta oggi o domattina[1]. »

Machiavel a cru devoir résumer en quelques lignes, conservées originales dans les *Carte Strozziane*, les qualités de ce Médicis; mais comme ces lignes étaient destinées à être mises sous les yeux du Pape, oncle du Prince dont il est question ici, il est permis de se demander si le caractère de Laurent n'est pas décrit ici d'une manière exagérée pour la part du bien :

« Io non voglio lasciare indietro di darve notitia del modo del procedere del Magnifico Lorenzo, che è suto infino ad qui di qualità, che gli ha ripieno di buona speranza tucta questa città; et pare che ciascuno cominci ad riconoscere in lui la felice memoria del suo avolo; perchè

[1] Voyez *Opere minori*, t. II, p. 535.

Sua Magnificentia è sollecita alle faccende, liberale et grato nella audienza, tardo et grave nelle risposte. El modo del suo conversare è di sorte che si parte dagli altri, tanto che non vi si riconosce drento superbia, nè si mescola in modo che per troppa familiarità, generi poca reputatione. Con i giovani suoi equali tiene tale stilo, che non gli aliena da sè, nè anche dà loro animo di fare alcuna giovinile insolentia. Fassi insumma et amare et reverire, piuttosto che temere; il che, quanto è più difficile ad observare, tanto è più laudabile in lui.

» L'ordine della sua casa è così ordinato, che anchora vi si veggha assai magnificenza, et liberalita, nondimeno non si parte da la vita civile. Talmente chè in tucti e progressi suoi extrinseci et intrinseci, non vi si vede cosa che offenda, o che sia reprensibile, di che ciascuno pare ne resti contentissimo. Et benche io sappia, che da molti intenderete questo medesimo mi è parso di scrivervelo, perchè col testimone mio ne prendiate quel piacere che ne prendiamo tucti noi altri, e quali continuamente l'observiamo; et possiate, quando ne abbiate occasione, farne fede per mia parte alla Santità di Nostro Signore[1]. »

*4 mai.* — La nouvelle de la mort du neveu du Pape parvient à Rome le jour même, et le lendemain, 5 du mois, l'Envoyé de Mantoue rapporte en ces termes les impressions douloureuses de Léon X, si cruellement frappé par des malheurs si rapides : « Eri me transferite a palazzo e benche tuti aditi fusseno reclusi per la nova de la morte del Ducha Lorenzo, niente de meno per benignità del Nostro Signore, per amor de Vostra Eccelenza, incontinente fui intromesso, la quale subito me pigliò

[1] Archives de Florence, *Carte Strozziane*, filza 381, inserto 13, d'après l'original autographe.

per la mano dicendomi con gran pietà che l'era pur morto suo nepote e cum gran confidentia si sfogò asai cum me, ... li disse che Dio non haveva mai abandonato quella in ogne fortuna e che era comune opinione de tutta la corte che Dio havesse fatto questo per ben suo, me respuose che Dio e Nostra Madonna e li Santi Apostoli sapevano qual fusse stata sempre la sua volonta e bon animo suo, benchè qualche volta se havesse lassato vincer a la carne como fanno gli altri siche de omnibus rengratiava la bonta divina demostrando al fine de tutti li ragionamenti uno grande animo e non prosternato.

» Hozi essendo cum M. Pietro Ardinghello qual fu secretario del Duca Juliano, et quale è quello che fa tutte le expeditione secrete intesi da esso che essendo questa mattina a bon hora cum Nostro Signore la Santita sua, dapoi lungi discorsi de la morte del nepote disse queste parole : *Dominus dederat, Dominus abstulit,* et subiungendo che ringratiava Dio de ciò che piaceva alla Maestà Sua a che como homo de la casa de Medici haveva sentito grandissimo dolor de vedder la posterita de casa sua quasi a modo extincta, ma como Papa Leone era contentissimo per che Dio lo aveva cavato de servitu de principi de li quali non ha più de bisogno, ma essi si ben de lui, cum molte altre parole tendenti che non vuole più pensar ad altro che alla Exaltatione et utile della Sede apostolica.

» Cum Monsignor R° de Medici non ho potuto far quello che me scrive V. E. per esser andato a Firenze dove starà qualche mesi, me sta detto che S. R^a Signoria era in opinione chel Duca Lorenzo sposasse quella villana da Santo Angelo loco vicino qua a Roma xx milia, de la quale essendo fantescha di Madonna Alfonsina sua matre ne hebbe uno figliolo maschio qual è vivo per che la predetta Madonna Alfonsina non habia voluto consentir per non

voler per nuora una villana sua fantescha. Ancora non si sa che habia fato testamento e che dispositione habia fatto de le cose sue; de questa morte « *multi gavisi sunt et* » *multi contristabuntur*[1]. »

12 *mai.* — La nouvelle de la mort de Laurent de Médicis arrive le soir à la Cour de France.

15 *mai.* — Le Roi envoie un de ses gentilshommes au Pontife, pour se condouloir de la mort du Duc d'Urbin et le prier de penser à marier sa fille Catherine au fils bâtard de Julien de Médicis, pour l'investir du duché d'Urbin.

*Mai.* — Départ de Rome du Cardinal Jules de Médicis, créé Légat en Toscane, pour aller prendre le gouvernement de Florence. Il y séjourne jusqu'en octobre, et vient momentanément à Rome, y amenant Madonna Alfonsina, grand'mère de Catherine de Médicis, et Catherine elle-même, ne comptant alors que six mois.

12 *juin.* — Dimanche, à une heure et demie, naît Cosimo Giulano Romulo de Médicis, fils de Giovanni delle Bande nere et de Maria Salviati, à qui les destins réservaient de devenir le second Duc de Florence le 21 juin 1537, et le premier Grand-Duc de Toscane par bulle du Pape Pie V, le 27 août 1569[2].

19 *août.* — Mort du Cardinal de Rossi, l'ami dévoué et intime du Pape, représenté dans le célèbre tableau de Raphaël. « Il Cardinal de Rossi è passato all' altra vita, una sua bona abbatia che è in Fiandra estimati chel Cardinal Salviati l'havera. Un altro assai buon beneficio che

[1] Archives de Mantoue; E. xxv, *Roma*. Dépêches de Gabioneta, *Archidiaconus Mantuæ*.

[2] Voyez *Giornale storico degli Archivii di Toscana*, anno II, 1858, p. 13; Alcuni fatti della giovinezza di Cosimo I di Medici illustrati con i documenti contemporanei.

credo sia in Savoia havera Monsignor de Medici. El Papa ha pianto e piange e dice publicamente che la morte del fratello e quella del nepote non si dolsero più di quello che se habbi fatto questa[1]. » (*Gabioneta.*)

27 *août.* — Des nouvelles viennent de Florence affirmant au Pape que sa nièce, la jeune Duchesse d'Urbin, Catherine de Médicis, est à toute extrémité. « Heri venne nuova che quella puttina restata dal M° Lorenzo stava per morir e credo che a quest'ora la sia morta. El Papa ancor di questo ne ha mostrato despiacer assai, atteso al modo che Sua Santità tiene in simil cose che suole passarsi assai legiermente. » (*Baldassare Castiglione.*)

2 *septembre.* — Autres nouvelles de Florence annonçant que la santé de la jeune Duchesse est à la veille d'être rétablie.

11 *septembre.* — Le Cardinal de Cortone part de Rome pour aller remplacer à Florence le Cardinal de Médicis.

C'était le temps des négociations si actives de l'élection à l'Empire, à laquelle aspiraient le Roi de France et le Roi d'Espagne. Rome y avait la main, et cette note sur les intentions et les inclinations du Pontife se rencontre dans une dépêche de l'Envoyé de Mantoue, le célèbre Castiglione : « Francesi solicitano quanto che possano il Papa che se declari et offeriscono assai e se mettono molte gelosie. Il Papa de natura sua e pur inclinato a Spagnoli che a Francesi, aborisce et ha in odio e temi questo nome de *imperator* massimamente in costui che è tanto potente. » Alberto Pio da Carpi était alors chargé, en Cour de Rome, des intérêts français, « maneggia le cose de Francia et sera questo Ambasciator residente del Re Christianissimo. »

1er *octobre.* — Arrivée du Cardinal de Médicis à Rome.

[1] Archives de Mantoue, XXV, *Roma.*

29 *octobre*. — La preuve de la présence de Catherine à Rome est dans l'extrait curieux de cette dépêche de l'Ambassadeur de Venise : « Heri ritornai a palazo per essere cum la Santità del Pontefice e ritrovai Sua Santità che vada audientia... Dapoi me fece chiamare. Io le disi che era venuto a far riverentia et alegrarme de la sua ritornata incolume et cum optima dispositione de corpo come la vedeva et che aveva differito a far questo offitio, per non esserli molesto. Subito me rispose « Sapemo che heri fussi » qui ma convenissemo stare cum Madonna Alfonsina et « *Recens fert ærumnas Danaûm* » et queste parole, le dise cum le lacrime neli ochii et me dise alcun cose in questa materia et che la puta al quondam D. Lorenzo *era bella e grasota*[1].

1520. — Le Pape et la Cour romaine avaient passé la fin de l'automnè et les premiers temps de l'hiver dans les divertissements et les plaisirs à la mode sous ce pontificat, c'est-à-dire en représentations de comédies antiques et en chasses au cerf, tant à Corneto, chez le Cardinal Farnèse, qu'à la Magliana, cette belle et somptueuse villa des Médicis; mais Léon fut attristé dans ses joies par la mort soudainement arrivée de Madonna Alfonsina, mère de Laurent et grand'mère de Catherine. « Lunedi di sera Mª Alfonsina morite, et il Papa in questa hora faceva recitare una comedia. — Essa fu sepulta al Popolo, nullo adhibito honor per che cusi ordinò nel suo testamento in el quale ha lassato suo herede la Santità di Nostro Signore. In la heredità sua de cose immobile se sono ritrovati XI mille ducati et polize per 4 mille argenti, per X mille zoglie cum altre belle cose per 100 mille e più[2]. »

6 *février*. — Florence ayant prié le Pape de rappeler

[1] *Papiers et documents véritiens* possédés par M. Rawdon Brown.

[2] Archives de Mantoue, E. XXV.

de ses fonctions de gouverneur de l'État le Cardinal de Cortone, le Cardinal de Médicis reçoit charge de l'y remplacer, et part de Rome pour se rendre à Florence.

Le même jour, le Cardinal de Sainte-Marie in Portico, revenu de sa légation de France, fit son entrée publique dans Rome, et reçu en consistoire public, selon l'usage, le 11, il prononça en consistoire secret la relation pertinente aux affaires qu'il avait négociées.

7 *avril*. — Mort inattendue de Raphaël d'Urbin.

10 *avril*. — Mort d'Augustin Chiggi, grand financier de Léon X.

7 *mai*. — Arrivée à Rome du Duc d'Albanie, beau-frère du défunt Laurent de Médicis et oncle de Catherine. Le Pape le reçoit avec de grands honneurs, et lui donne accueil au Vatican, dans les chambres qu'occupait le Cardinal Cybò (appartements du Pape Innocent).

17 *mai*. — Arrivée à Rome de l'Ambassadeur de France, Mons^r Du Pin.

13 *octobre*. — Départ du Pape pour Monterosato, lieu de plaisance du Cardinal de Médicis.

24 *novembre*. — Voyage du Pape à Corneto pour les chasses habituelles. Le Cardinal de Médicis vient de Florence avec une suite de 300 chevaux, pour se rendre ensuite à Rome avec le Pontife, et séjourner auprès de lui jusqu'à l'Épiphanie.

*Novembre*. — Maladie et mort du Cardinal Dovizii de Bibbiena.

29 *décembre*. — Projet du Pape de se rendre à Florence et d'y déclarer le mariage entre sa nièce Catherine et le fils bâtard de Julien de Médicis, Hippolyte « de la qual cosa V^e Eccellentia può fare de molti discorsi e iudici de molte cose che poteriano *in futurum* succedere. » (*Gabioneta*.)

**1521.** *Mars.* — Tourments et inquiétudes que cause Martin Luther à Léon X. « Il Papa sta con molto fastidio delle cose di Martino Luther et l'estima assaissimo. » (*Castiglione.*)

Les vers du Pasquinio étaient alors recherchés dans les cours d'Italie, et Castiglione donnait à cette époque, à la marquise de Mantoue, cette information : « Li versi che quella mi domanda di Pasquinio non se haveranno insino al II di de maggio, perchè cosi è la usanza; de quelli che gli anni passati, non saprei dove trovarne uno : perchè ordinariamente fanno, come foco di paglia e scritti e dati fora, non si riveggon più, perche in vero al più delle volte sono ancor quasi come cose fatte all' improviso [1]. »

10 *avril.* — Entrée du Cardinal de Lorraine.

8 *mai.* — Alliance de Léon X avec Charles-Quint et les Suisses.

*Mai.* — Le Duc d'Albanie, oncle de Catherine, convoite près la Cour de Rome le titre et la charge de gonfalonier de l'Église, ayant pour concurrent le marquis de Mantoue.

28 *juin.* — Léon X était redevenu acerbe ennemi des Français : « Anchora Sua Santità se dolecte in concistorio de molte cose gli hanno fatto francesi contra lhonor suo e de la Sede apostolica in modo che scopramente non manchara dogni opera per la ruina loro. » (*Castiglione.*)

1er *juillet.* — Consistoire dans lequel le Marquis de Mantoue est nommé gonfalonier de l'Église.

Mort du Cardinal de Saint-Georges.

Le Pape passe une partie de l'automne à la Magliana, et il y apprend le 25 novembre, avec un plaisir indicible, l'expulsion des Français que Lautrec commandait à Milan, laquelle eut lieu le 19.

[1] Archives de Mantoue, E. XXV.

27 *novembre*. — Indisposition du Pontife. Consultation des médecins.

29 *novembre*. — Les affaires sont suspendues. « Questa poca di indispositione di Nostro Signore tiene intenebrati tutti noi altri e non lassa che si possi negotiare ne far cosa alcuna. » (*Castiglione*.)

2 *décembre*. — Baldassare Castiglione annonce, par la lettre ci-jointe, la mort de Léon X, advenue dans le cours de la nuit précédente. On retrouve dans la forme et le style de cette dépêche, si brève qu'elle soit, l'élégance et la distinction habituelles au célèbre et populaire auteur du *Cortegiano* :

« Illustrissimo et Ex^mo Signor et Patron mio. Heri e questa notte ho scritto a V. E. come Nostro Signore stava in gran periculo della vita : hora gli aviso come pur questa notte alle nove hore è passato contrà la espettatione de ognuno, cioè che dovesse morir così presto. Tutta questa corte è consternata. Hoggi sono otto giorni che ritornò dalla Magliana con tanta allegrezza (secondo che diceva Sua Santità) quanta fu quella quando fu fatto Papa. E venegli incontrò tutto il mondo a congratularci, e li fanciulli con rami d'oliva in mano. Hoggi sera un altra pompa molto diversa da quella. Così fa la fortuna de quelli tratti quando gli piace. Nostro Signor Dio rompe li nostri vani dissegni come allui piace... In Roma, al secundo di decembre MDXXI, due hore inanti giorno, de V. S. I. fedellissimo servitor.

» BALDASSARE CASTIGLIONE [1]. »

La lettre suivante, du même jour, adressée à la Marquise de Mantoue, sa souveraine, est plus précise encore :

[1] Archives de Mantoue, E. XXV, *Roma*.

« Il Pontefice si confessò heri devotissimamente e stava in termine che ne li medici ne altri pensavano che Sua Santità dovesse morir, almeno questi di. In un subito li manchò la virtù : è cosi se ne andò : è parso il più strano caso del mondo : domenica passata hebbe la nova della presa di Milano è questa altra domenica è morto : la infirmita è stata doppia tertiana, ma sempre tanto legiere che non è mai stato persona che se ne habbia fatto caso, excetto chel sabato venendo la domenica che è quella notte alienò la virtù in quanto se diria un Pater Noster : li cadde mirabilmente. Pur la dominica mattina stava tanto bene che non pareva che li fosse un suspetto al mondo e così stette infino a l'Ave Maria, che li cominciò un poco di freddo e a quella hora che di sopra ho detto si spazzo. Tutta la notte hebbe affano assai de non voler star coperto : altro accidente non havea di sete, ne doglia di core ne di testa : talhor alienava un poco : queste grandezze mondane fano così e già cominciasi a preparar qualchuno che spera il Papato, ma chi siano non lo dico à V. E. perchè poco mancha che non siano tutti... di Roma il 2 di decembre MDXXI.

» Baldassare Castiglione [1]. »

**1522.** 12 *janvier*. — Trois jours après l'élection du nouveau Pontife Adrien VI, le Cardinal de Médicis quitte Rome pour retourner à Florence; il est en juillet à Bologne, ayant jusqu'alors conservé le titre de Légat. Conjuration dite de 1522. — Retourne à Florence en octobre [2].

[1] Archives de Mantoue, E. xxv, *Roma*.

[2] Voyez dans le *Giornale storico degli Archivii Toscani*, année 1859, 4. Documenti della congiura fatta contro il Cardinale Giulio Medici, publiés par l'érudit C. Guasti.

**1523.** 18 *avril.* — Le Cardinal de Médicis habite Careggi, ayant demandé dès janvier, au Pape, à résider continuellement en Toscane. — Il tient auprès de lui Messer Pietro Aretino.

14 *septembre.* — Mort du Pape Adrien VI.

19 *novembre.* — Le Cardinal de Médicis est élu Pape et prend le nom de Clément VII.

**1524.** 18 *mai.* — Entrée à Florence du Cardinal de Cortone, chargé du gouvernement de la Toscane. — Hippolyte, fils naturel de Julien, y arrive, présenté et reçu comme un héritier des Médicis.

2 *septembre.* — « Due giorni sono entrò in Fiorenza il Signor Ippolito[1] a mezza hora di notte : non volseno li andasse a incontrarlo. La mattina seguente che fu Mercore andò a visitare la signoria vestito alla fiorentina, accompagnato da molti cittadini a pie sempre : così andò a torno per la terra. E stato visto molto volentieri e si ne aspetta buona speranza, è di gentile aspetto, buonissimo parlare e modestissimo[1]. »

Les années 1524, 1525 et 1526 se passent, pour le Pape Clément VII, en négociations aussi inconstantes dans les effets que variées dans les formes, et qui mériteraient qu'on leur consacrât une histoire particulière sous le titre de *Manéges politiques du Pape Clément VII.* Les archives de France, d'Espagne, d'Angleterre, et toutes celles des anciens États d'Italie abondent en documents d'un intérêt

[1] Le fils naturel de Julien de Médicis, et cousin de Catherine, élevé à Rome avec elle, et celui que plus tard elle eût voulu épouser. Mais il fut fait cardinal en 1529, bien qu'il n'eût aucune inclination pour les ordres. Il mourut à Itri, dans le royaume de Naples, en 1535, empoisonné, dit-on, par commission d'Alexandre de Médicis, Duc de Florence, son cousin.

[2] Archives de Mantoue, E. XXVII, *Firenze.*

extraordinaire. La diplomatie universelle avait l'œil fixé sur Rome, et jamais époque ne fut plus féconde en tergiversations singulières, traversées elles-mêmes par des faits d'une importance et d'une conséquence insolites, se résumant d'ailleurs en ceux-ci :

« 1523. Reprise de possession du Milanais par François II Sforza, et retour des armées françaises en Italie avec l'amiral Bonnivet. Siége de Milan. Le parti de l'Empereur soutenu contre le Roi, par Charles de Bourbon. — 1524. Défaite de Bonnivet et sa retraite de la Lombardie. Nouveau retour des Français après le soutien de la lutte contre les Impériaux, en Provence. Union, puis désunion du Pape et de l'Empereur. Le Pape se tourne du côté des Français. Lutte ouverte en Lombardie. — 1525, 24 *février*. Bataille de Pavie. Le Roi prisonnier. — 1526, 17 *janvier*. Traité entre l'Empereur et le Roi dans Madrid. Retour du Roi en France. Guerre nouvelle en Lombardie. Siége de Milan par les Impériaux, et prise de la ville le 24 *juillet*. Affaire du Pape et des Colonna, appuyés par l'Ambassadeur impérial (20 *septembre*). Charles de Bourbon marche sur Rome. — 1527. Guerre active des Impériaux contre le Pape. Trêve du 25 *mars*, puis sac de Rome le 6 *mai*. — 1528. Guerre dans le royaume de Naples. Défaite des Français. — 1529. Guerre dans le Milanais; la paix de Cambrai (5 *août*). Négociations à Bologne, entre le Pape et l'Empereur, et la ligue perpétuelle des États italiens avec l'Empereur, les Florentins exceptés [1]. —

[1] « Pace più funesta, dit Giuseppe Campori, d'ogni crudel guerra all' Italia. » La paix de Bologne, étudiée avec conscience et sang-froid, serait un des beaux sujets d'étude politique qui pourraient être traités en ce moment. Une base excellente pour un tel travail est le « *Maneggio della pace di Bologna* (1529) tra Clemente VII, Carlo V, la Reppublica di Venezia, e Francesco Sforza » par le Doge

1530. La coronation, dont on peut dire que la cérémonie fut la journée finale de cette terrible période de la vie politique et militaire de l'Italie, déchirée et ruinée plus qu'elle ne l'avait jamais été depuis l'invasion des Barbares [1]. »

**1525.** — Peu de temps après la journée de Pavie, le Pape fait quitter Rome à Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent, à Catherine de Médicis, pour rejoindre Hippolyte et le Cardinal de Cortone à Florence. Éducation de Catherine confiée à Madonna Clarice Strozzi, dans le palais des Médicis de la *Via Larga*.

**1527.** 26 *avril*. — Tumulte dans Florence contre les Médicis et leurs partisans. Tentatives du Cardinal de Cortone, appuyé par le Duc d'Urbin et l'Ambassadeur de Venise, pour empêcher l'éclat d'une révolution.

11 *mai*. — La nouvelle du sac de Rome arrive à Florence et fait reprendre courage à la faction adverse aux Médicis.

16 *mai*. — Succès de cette faction, dû en partie à la faiblesse du Cardinal-gouverneur des jeunes Médicis déclarés exilés.

17 *mai*. — Départ des deux Médicis, Alexandre et Hippolyte.

Niccolò da Ponte, publié dans le volume IX des *Relazioni degli Ambasciatori Veneti*, p. 141 à 247.

[1] François Sforza annonçait ainsi de Bologne aux Milanais la date désignée pour cette cérémonie si pompeuse : « Et per che la Cesarea Maestà ni ha fatto intender che *alli* XXIIII *di questo* (febraro) *che è il suo giorno natale e nel qual ha recevuto infinite vittorie*, è per prender la corona sua del imperio, ci siamo risoluti non partirsi de qui sin che non sia seguitta la coronatione di S^a M^a in laquale intervenerano il S. Duca di Savoia S^r Marchese di Mantua e Monferato. »

Faction des *Ottimati* dominante avec Niccolò Capponi.

*Mai.* — Catherine de Médicis, qui avait été envoyée dès les premiers troubles à la villa de Poggio Caiano avec Madonna Clarice Strozzi sa tante, est enlevée de cette villa des Médicis par ordre de la Seigneurie, et confiée aux Nonnes du couvent de Sainte-Lucie, dans la *Via San Gallo.*

Madonna Clarice l'en retire de sa propre autorité, puis, redoutant une sédition plus violente, la reconduit au cloître qui fut sa résidence jusque vers la fin de cette année 1527.

*Décembre.* — Catherine est retirée du cloître de Sainte-Lucie pour être confiée à celui de Sainte-Catherine de Sienne, où le sieur de Vely, ambassadeur de France, obtient de la Seigneurie de la retirer pour la conduire au couvent des *Murate.*

**1528.** 7 *décembre.* — Entrée de Catherine de Médicis dans ce couvent dit *della Santissima Annunziata delle Murate.*

**1529.** 17 *avril.* — Avec l'exclusion de Niccolò Capponi, et l'élection de Francesco Carducci, le parti des modérés succombe, et la faction démocratique — *Arrabiati* — est au pouvoir.

29 *juin.* — Traité de Barcelone, conclu entre Clément VII et Charles-Quint, lequel promet sa fille naturelle Marguerite à Alexandre de Médicis.

Hippolyte de Médicis est créé Cardinal.

Armements des Florentins.

5 *août.* — Paix de Cambrai entre l'Empereur et le Roi, qui ne comprend pas les Florentins dans ses articles.

12 *août.* — Charles-Quint s'embarque en Espagne sur les galères d'Andrea Doria pour se rendre en Italie. Il arrive à Gênes et se rend de là à Plaisance, Reggio et Modène, se dirigeant vers Bologne, où devait avoir lieu

l'entrevue avec le Pape, la négociation de la paix et le couronnement.

Le Prince d'Orange, sur l'ordre de Charles-Quint, à l'instigation de Clément VII, se prépare à envahir la Toscane.

*Août.* — L'Empereur arrive à Gênes; les Florentins lui envoient quatre ambassadeurs, dont la mission fut sans succès.

*Septembre* et *octobre.* — Premiers temps et apprêts du siége de Florence, dont la défense est acharnée.

5 *novembre.* — Entrée de l'Empereur à Bologne, où il trouve le Pape Clément VII.

**1530.** — Continuation du siége de Florence. Épuisement et famine. Longueur extraordinaire du siége de la ville.

22 *février.* — Charles-Quint reçoit du Pape la couronne lombarde, et le 24 la couronne de l'Empire.

22 *mars.* — L'Empereur quitte Bologne, et arrive le 25 à Mantoue.

9 *avril.* — Retour du Pape à Rome.

20 *juillet.* — Salvestro Aldobrandini est chargé de retirer Catherine de Médicis du cloître des *Murate,* que l'on considère comme trop partial pour les Médicis, et elle est conduite au cloître des Nonnes de Sainte-Lucie.

12 *août.* — Florence, épuisée, consent à traiter avec Ferrante Gonzaga, qui avait succédé au Prince d'Orange, et avec Baccio Valori, commissaire de Clément VII. Elle ouvre ses portes, et en septembre, le retour des Médicis est décidé.

*Octobre.* — Dès les premiers jours, Catherine de Médicis est retirée du monastère de Sainte-Lucie et conduite à Rome, près de Clément VII. Elle avait alors onze ans et six mois.

**1531.** 12 *mai.* — Avis du prochain retour d'Alexandre

de Médicis avec l'Évêque de Vasone et les autres *procuratori pontefici* qui étaient partis en septembre pour Augsbourg et pour les Flandres, afin de rendre hommage à l'Empereur, qui avait déclaré cet Alexandre chef de la république de Florence [1].

1er *juin.* — La Seigneurie élit quatre Ambassadeurs pour aller au-devant du Médicis (alors fait Duc di Citta di Penna).

3 *juillet.* — Arrivée de Mussetola, ambassadeur de l'Empereur à Florence, pour installer le Médicis, qui entre le 5 et prend possession. « Al v di presente, el Duca Alesandro entrò in Firenze honoratissimamente, smontò in casa sua el di seguente andò a visitar la Signoria in Palacio, el Sor Mussetola fece un oratione come oratore Cesareo, costituò el predetto Duca primario di questa republica come erano stati Cosmo, Lorenzo, et altri soi predecessori. (*G. Andreasi.*)

[1] Les Archives de Milan renferment de très-intéressantes dépêches sur le séjour de l'Empereur dans Augsbourg et dans les Flandres. Ces documents méritent une attention particulière. L'Envoyé était Bernardinus Ghilinus.

## N° 8.

*Pièces et documents consultés, relatifs aux négociations du mariage de Catherine de Médicis.*

Ces documents sont très-nombreux et appartiennent à des archives de différents États. L'indécision du Pape, ses tergiversations, son instinct inné à ne jamais donner une réponse positive aux négociateurs, ont occasionné un nombre infini de dépêches qu'il serait d'ailleurs inutile de reproduire en entier, tant elles sont pleines de redites ou de détails déjà connus. Nous ne signalerons donc ici que les passages qui nous ont paru mériter quelque intérêt, soit parce qu'ils touchent à la personne même de Catherine, soit parce qu'ils mettent à jour le mode et la façon ambigus avec lesquels le Pape, son parent, traitait cette affaire dite *le mariage de sa nièce.*

Dès 1524, au mois de mars (Catherine n'ayant encore que six ans), apparaît pour la première fois dans les documents le projet de la déclaration d'un mariage entre la petite Médicis et le second fils de France. Le Roi Très-Chrétien avait alors un puissant intérêt à se concilier l'esprit du Pape, et il avait cherché à séduire sa politique en caressant son ambition au moyen d'une alliance grosse de promesses. Castiglione, toujours digne de créance et le mieux informé de ceux qui approchaient Clément VII, dit, à la date du 30 mars : « Il Signor Alberto (da Carpi) offerisce al Papa per parte del Christianissimo di far Re di Napoli Hippolito, figlio del M° Juliano, et *la figliola* del Duca Lorenzo,

darla al secondogenito et farlo Duca di Milano[1]. » La confusion des événements avait ensuite détourné le cours de ces négociations, qui furent reprises six ans plus tard, vers la fin de 1529.

Pendant l'hiver de 1530, Francesco Gonzaga, Ambassadeur de Frédéric, Marquis de Mantoue, avait donné suite à quelques ouvertures pratiquées par son collègue Malatesta auprès du Pontife, à Bologne, pour une alliance à contracter entre Catherine et son Souverain; mais elles furent tôt abandonnées à la suite d'une conversation qu'il avait eue le 18 janvier avec l'Évêque de Vasone, confident de Sa Sainteté pour ses affaires de famille, lequel répondit : « Che ben era vero che quando Sua Signoria ne parlò col

[1] Baldassare Castiglione était alors à Rome, pour la troisième fois, au service de son souverain le marquis de Mantoue; il partit peu de temps après Nonce du Pape en Espagne, et y mourut. Il est l'un des plus célèbres Italiens qui à cette époque aient honoré les belles-lettres et les négociations diplomatiques. Son goût pour les arts lui valut l'étroite amitié de Raphaël. Né en 1468 à Casatico, près Mantoue, il fut chargé d'une mission en 1506 auprès du Roi d'Angleterre, fut un des hôtes les plus assidus de la célèbre Cour d'Urbin, et fut envoyé à Rome, Ambassadeur de Mantoue, en 1519, au mois de mai; sa première dépêche est du 27 de ce mois. Parti pour Mantoue pendant l'hiver de 1520, à l'occasion de la mort de sa femme, il revint à Rome au mois de juillet, et y résida jusqu'en février 1523. Revenu à Mantoue, il repartit pour Rome en novembre, pour y saluer Pape celui qu'il avait tant connu comme Cardinal de Médicis et près duquel il resta jusqu'au 8 octobre de l'année 1524. En 1525, au mois de mars, Baldassare Castiglione partit Nonce du Pape auprès de Charles-Quint, alors en Espagne, et mourut en avril 1529, à Tolède. Les Archives de Mantoue renferment de nombreuses dépêches, la plupart autographes, dont un grand nombre ont été publiées à Padoue en 1769, par Serassi.

Pontefice retrovò Sua Santità meglio disposta et più pronta à questo partito che ad alcun altro che li fosse apparso, per li respetti che gia anche sono stati scritti, ma se propose il passarsene per hora senza farne altra demostration ne pratica, per esser la putta in Firenze in un monasterio, et non nelle forze de Sua Santità che come si havesse punto di sentore di questo mottivo, non è dubio che Fiorentini non facessero di Lei quello che anche l'altro di vi scrissi. » Le but et le désir de la Maison de Mantoue aurait été d'obtenir avec la main de la Médicis la possession du petit État de Carpi, occupé alors par le Duc de Ferrare. Mais telle n'était pas l'intention du Pape, dont la volonté n'était pas moins grande de bien doter sa parente. « Perchè Sua Santità, ajouta l'Évêque, la ama molto teneramente et la tiene cara al possibile et ch'el sia il vero, Vasone me ha giurato che una delle cause de far ingrossar tanto maggiormente l'animo di Sua Santità verso Fiorentini et accendersi in più sdegno et odio contrà de loro è stata lo haverli denegato de darli nelle mani *questa figliuola*, che infinite volte Sua Santità gli ne ha fatta instantia ma mai non la hano voluta compiacer di modo che gli è parsa troppo strana simil renitentia tanto injusta et deshonesta et fuori d'ogni termine de humanità. » (*Francesco Gonzaga.*)

Les précieux documents conservés aux Archives de Milan dénotent que le Roi de France avait réentrepris la négociation du mariage de Catherine avec l'un de ses fils. Il n'a ait pas alors proposé le Duc d'Orléans, son second fils, mais Charles, son troisième. Le Pape avait recommandé le secret le plus entier, dans la crainte que sa divulgation ne persuadât aux Florentins de tenir la jeune héritière sous une surveillance plus jalouse. Le Cardinal de Gramont, présent à Bologne, et qui accompagna ensuite le Pape à Rome et s'y tint jusqu'en octobre, eut dans ses mains tout le

*manége* de cette alliance. Un concurrent plein d'ardeur alors, et le seul dangereux pour le fils de France, était le Duc de Milan François II Sforza, et la négociation de sa demande et de ses propositions fut confiée au Protonotaire Georgio Andreasi, dont les dépêches contiennent à la fois l'historique de toute cette affaire en Cour de Rome, tant pour la part de son Souverain que pour celle du Roi Très-Chrétien. C'est à ces dépêches que nous avons dû les détails successifs dont voici, pour ainsi parler, le résumé chronologique :

**1530.** 30 *juillet.* — Conversation de l'Envoyé de Milan (Andreasi) avec le Cardinal Salviati relative à la demande formelle de la main de Catherine pour son Souverain. Le Cardinal entre dans des considérations politiques à l'égard de la France, dont le Roi fait traiter le projet de mariage pour le Duc d'Orléans. Le Duc de Milan peut cependant espérer, car il a les sympathies du Pontife. Obligations à la plus grande réserve et au silence absolu, la jeune fille étant encore aux mains des Florentins rebelles.

13 *septembre.* — Nouvelle de l'arrivée du Duc d'Albany, oncle de Catherine de Médicis et son tuteur du côté de sa mère. « El Duca de Albania vene per concordare con Nostro Signore soprà li frutti percepti del stato della nepote de Sua Santità e sua, et anche per parlar de maritarla nel Duca de Orliens, la qual pratica, per quanto intendo serra vana. N. S. ha ordinato farla condurre a Roma. » (*G. Andreasi.*)

17 *septembre.* — Florence est abattue et rendue. Les instances du Duc de Milan ont lieu d'être plus vives. Il y va de tout son intérêt de se marier et de laisser au Duché un héritier. Audience du Pontife donnée à ce sujet à Andreasi. Il lui importe d'en parler à l'Empereur, auquel il n'a jusqu'à présent communiqué que la demande faite par

le Roi de France. La prudence de cet Envoyé lui indique que cette réponse est une fin de non-recevoir. Il n'a point dit au Pape les choses piquantes que lui avait précisées le Duc son maître, pour le cas où la réponse du Pape manquerait de franchise, car il sait trop combien le Duc aura besoin du Pape dans les occasions les plus diverses. « La risposta del Imperatore, dit-il, à Sua Santità soprà la pratica del Duca d'Orliens, fu che conoscendo Sua Santità per sua prudentia a qual camino mira el Christianissimo con questa oblatione de parentella, se saperà bene governare senza che Sua Maestà li dia la norma de quello habbia da fare, ma se remette assolutamente al giuditio di Sua Santità la qual con sua solita solertia se governarà prudentemente. Et revoltando poi el parlare al suo oratore dice che stia ben attento à quello seguirà più avanti et advisi con diligentia[1]. »

20 *septembre.* — L'Envoyé de Milan était aux écoutes du Vatican, et dès les premiers jours où Clément VII songea à dominer de nouveau Florence avec un gouvernement *de famille,* il en fut avisé. Ce passage de sa dépêche a de l'intérêt : « Ho inteso parlar fra denti da un huomo da bene che Nostro Signor tratta de redur Firenza in feudo sotto la casa de Medici, cominciando con el Duca Alexandro qual è stato mandato a Cesar più per questo che per altra cosa. Non l'ho per causa certa, ma lo credo in bona parte per qualche corrispondentia che ne ho havuto poi. Supplico V. Ex^a far la tenir ben secreta, perchè o vera o falsa, la potria suscitar molti mali offitii como credo che la farà se per caso la vorrà poner in executione Firenza con Ferrara. Potriano anchora con l'adiutto de chi cerca garbuglii causar gran foco in Italia, *quod Deus avertat*[2]. »

[1] Archives de Milan. (Carteggio *Roma*, 1530.)

[2] *Id., ibid.*

*5 octobre.* — Le Cardinal de Gramont est à la veille de partir. Le Comte Pierre-François de Pontremoli demeurera en qualité d'Ambassadeur pour le Roi jusqu'à l'arrivée de celui qui aura été désigné.

*Même date* (autre dépêche). — Le Pape se joua d'abord des propositions que lui fit le Cardinal de Gramont touchant le mariage de sa nièce. Ce fut une façon pour lui de *promener* la question et de connaître à fond les intentions du Roi en demandant une héritière que Sa Sainteté feignait de croire de trop humble naissance : « Sua Santità rispose non creder che Sua Maestà attendesse a tal cosa se non per burla, allargandosi quanto più posseva da la pratica et lei (il de Gramont) tanto più instava, dicendo che la nepote di Sua Santità era nobilissima et oltrà la sua heredità, Sua Santità gli potria aggiunger Parma et Placentia, al che Sua Santità meggio in colera rispose che ne a ley ne ad alcuno homo di casa sua un merlo di quello di la giesia. Sua Signoria Reverendissima disse che come Ecclesiastico, laudava quello suo bono concetto, ma che s'haveria possuto dar contracambio equivalente altrove alla giesia, instando et pregando Sua Santità che gli facesse gratia de darli sua parolla perche teneva carissimo che gionto che fosse in Francia subito la conclusione. Sua Santità non li volse dar parola, giocando sempre sul largo[1]. »

Entre cet avis du départ effectué de Rome par le Cardinal de Gramont pour la France et celui de l'arrivée à Rome du Duc d'Albany, venant de France, la jeune parente du Pape, Catherine de Médicis, était partie de Florence et avait fait son entrée dans cette même Rome à la date du 12 octobre : « Heri venne la Signora Duchessa nepote di

[1] *Id., ibid.*

Nostro Signore qui in Roma et sta alloggiata in palazzo di Medici. Io non lho per ancor vista, ma intendo esser stata assai grande e bella[1]. »

5 *octobre*. — Une autre dépêche (celle de l'Envoyé de Milan) dit : « Doman deve intrar la Sª nepote del N. S. allogiara in casa del S. Jacobo Salviati por haver la compagnia de Mª Lucretia moglie del predetto Salviati qual è tenuta molta donna da bene et de ottimi costumi. »

28 *octobre*. — Dépêche très-curieuse de l'Envoyé du Duc de Milan. Son entretien avec le Pape sur le mariage de Catherine demandé par la France. Sa Sainteté maintient que la chose lui paraît être une plaisanterie de la part du Roi. Messer Andreasi termine par quelques détails sur la personne même de Catherine, désignant les personnes attachées à sa maison dans Rome.

Illmo et Exmo Sor et Patrone mio unico.

Heri trovandomi con N. S. mi fece cadere in proposito dirli che V. Extia per risposta de la prima lettera ch'io gli scrisse sopra la resolutione de la pratica del Matrimonio de sua Nepote se contentava expettare la resolutione che doveva venire dal Imperatore per aviso del Duca Alexandro, ma che la desiderava bene quanto più presto la fosse venuta la ne fusse chiarita. Sua Santità disse che la credeva non dovesse tardare; et gionta me ne daria notitia perchè oltra la prima instructione havea anchora fattoli scrivere conformamente che con instantia se volesse chiarire de la mente de Sua Maestà sopra questo passo, del quale haveva anchora fatto scrivere per altri in adiuto di questa materia. Il che al mio juditio è stato per mezo de

[1] Archives de Mantoue. Dépêche de Francesco Gongaza, 13 octobre 1530.

questi oratori facendoli gelosia del X^mo^ per conto del Duca d'Orliens suo figliuolo. Io dissi a Sua Santità havere inteso che la havea data qualche speranza con bone parole al Rev^mo^ Agramonte. Sua S^ta^ non lo negò, ma disse : « *Sarestì tu di parere che recercandone il Christianissimo una nostra Nepote per moglie de uno suo figliolo gli la dovessemo negare?* » Io respose che in caso che la recercasse per volerla, el parere mio seria de darglila, ma che io pensava che li effetti fossero contrarij assai da le parole. Sua S^ta^ disse che la era de quella medema opinione, et però havea resposto al predicto Agramonte che non voleva che la tenessero così simplice che la non cognoscesse che la sua Nepote non era recercata da Sua M^ta^ Christianissima per volerla, ma per molti rispetti che alhora non gli occorreva dirli, ma in ispecie chel non era partito pare per uno figliolo de Re, ma se conveneria più per uno servitore, et respondendo el predetto Agramonte che contentandosene Sua Maestà come se contenta chel partito era assai pare, Sua Santità respose che la non vedeva se non parole, ma che vedendo de li effetti, à quali la potesse prestare fede che la parlaria d'un altro modo. Io allora disse : se adunque venesse resolutione dal Imperatore, Sua Santità haveria poi anchora ad aspettare risposta dal Christianissimo. Essa mi rispose che non perchè è certissima quella pratica essere per burla, et però non restaria uno ponto per questo ad risolversi con vostra Excellentia havuto el consenso da Cesare : M'è parso debito fare sapere a vostra Excellentia questo poco di più, adciò che la sappia quello che s'è agitato doppo che fu scritta l'ultima mia sopra questa materia.

Come per altre mie scrissi *la predicta Nepote* di Sua Santità è quà già qualche dì. La ho vista due volte a cavallo, ma non a mio modo per darne juditio; per la età

m'è parsa assai grande, de belleza conveniente, senza alcuno fuco, dico netissima de beletti, biancha di sua natura, grassotta nel viso, ma a me pare molto tenera, nè credo se potesse congiongere con uno homo convenientemente che non gli corresse spacio de uno anno e mezo almanco dal dì de hoggi; se dice essere di bon sentimento, et de ingenio molto acuta, et accorta per la età. Allogia in la casa del Duca Alexandro. Quando cavalca è accompagnata da paggi del predicto Duca con li suoi cavalli grossi et altri Gentilhomeni, et con el Vescovo de Forlì mastro di casa del Rever^mo Medice che va in sua compagnia hora che el Vescovo Tornaboni che l'ha condutta da Firenza, et al mio credere ha la cura sua, si trova indisposto. Cavalcano anchora con essa tre matrone fiorentine di età. Baso la mano de vostra Ex^tia et in sua bona gratia humilmente me ricomando. Rome, XXVIII octobris MDXXX.

De vostra Ill^ma et Ex^ma S.

Humil^mo servuo ZORZO ANDREASIO.

*Allo Ill^mo et Ex^mo S^or et Patrone mio unico lo S^or Duca de Milano,* etc.[1].

Jusqu'alors, on peut dire qu'en fait de négociations pour ce mariage, la question en avait seule été posée, mais qu'elle n'avait pas été traitée. Le Cardinal de Gramont avait rempli le premier office, le Duc d'Albany, oncle de Catherine, s'occupa du second.

5 *novembre.* — Arrivée du Duc d'Albany et son entrée dans Rome. Les voitures des Cardinaux et des Ambassadeurs, de César et du Roi de Hongrie, vont à sa rencontre.

[1] Archives de Milan. (Carteggio *Roma*, 1530 : chiffres de l'Andreasi.)

Il vient ambassadeur du Roi Très-Chrétien; est logé au Monte Jordano.

10 *novembre*. — Le Duc d'Albany s'entretient continuellement avec le Saint-Père, et le presse beaucoup pour consentir au mariage de sa nièce.

15 *novembre*. — Entrée de Don Pietro della Cova, Ambassadeur de l'Empereur. Son audience. Arrive chargé d'*instructions*, parmi lesquelles quelques-unes touchant le mariage projeté de la Médicis.

16 *novembre*. — « Lo Signor Duca d'Albania hyeri alla Signora Duchessina presentò doni di gioie manilie et altre galanterie di valuta che passa $\frac{m}{x}$ ducati et di più gli fa fornire tre achinee bellissime con richissimi fornimenti che bastarebbono a ogni gran Regina come forse ella sara, pero che secondo io intendo si tratta 'l maritaggio di lei per il Re di Scocia non senza volunta del Re Christianissimo, è cosa che facilmente può riuscire eccetto che se rimanesse per non dar sospetto et ombra al Re Anglico et credo ancor che l'Imperator non lhavesse molto caro ne gli piacesse troppo[1]. » (*Fabritio Peregrino.*)

18 *novembre*. — Le Pape donnait ce jour plus d'espoir au Duc de Milan pour obtenir la main de Catherine, allant jusqu'à dire : « E se non chel cognosca chel saria impossibile tenere la cosa secreta lhaveria già conclusa secretamente[2]... »

27 *novembre*. — Changements et mutations à prévoir dans l'esprit du Pontife. Le Cardinal de Mantoue étant arrivé à Rome, peut-être a-t-il demandé la main de Catherine pour le Prince son frère.

**1531.** — Catherine de Médicis put connaître, pendant

[1] Archives de Mantoue. E. XXV. Roma. *Diversi.*

[2] Archives de Milan. (Carteggio Andreasi.)

son séjour à Rome, cette année-là, ce qu'il en était des fêtes, en cette ville, à l'époque du carnaval, signalées en ces termes par l'Envoyé de Milan : « Ancora che se mora de fame e di sete per la mala stasone del recolto del presente anno, per la perdita grave e generale fatta dal diluvio et per ossidione che fano sette fuste de mori per tutta questa spiaga, tum dopoi se comincia a far maschare, che fu alli v del presente, se vedeno tante feste, conviti di Cardinali con far amazzar tori, giochi de cane, correr li palii soliti, preparamenti de comedie et altre simile cose de tal modo che par che ad ogni uno sia tornato un altro cor et un altro animo ma per ciò non cessa la carestia de ogni cosa de sorte che par cosa miraculosa quella alegria fora de tempo e di ragione[1]. »

25 *février*. — Les demandes du Duc d'Albany au Pontife étaient exorbitantes. Giovanni Robio, envoyé du Duc de Milan au Roi de France, et qui avait causé longuement avec le Nonce, rapporte dans sa dépêche : « Esso Duca di Albania non è mancato di diligentia et Sua Santità gli ha dato sempre orechie, però come de cosa che non potesse seguire... E se Vostra Eccelentia vol che li scriva de le chimere del Duca de Albania per satisfattione sua li dirò che esso aveva preposto maritandose la nepote di Sua Santità nel figliolo del Christianissimo, Sua Santità li dovesse dare in dote Parma et Piacentia, Regio et Modena, et nominava Pisa et Ravenna, et chel Christianissimo fosse tenuto adiuttore chel Duca nepote di Sua Santità se facesse Re de Toscana. Nostro Signore ha resposto mai essere per alienare alcuna cosa applicata alla giesa poi non volere assentire ad ulla cosa contro la capitulatione di Bologna, di manera che quando se ne parla

[1] Archives de Milan. (*Id.*, *ibid.*)

pare se facia per uno spasso[1]... » Cependant, bien que le Pape ait constamment feint de ne pas prêter une oreille trop bienveillante à la demande, Sa Sainteté en usa différemment avec le Cardinal de Gramont, nouvellement envoyé de France à Rome.

10 *mai.* — Entrée à Rome du cardinal de Gramont.

L'activité donnée aux négociations fut telle, que dès le 3 juin suivant on en venait à dire dans Rome que le Pape était tellement lié par la promesse qu'il avait faite de la main de Catherine, qu'il ne se pouvait plus dédire sans occasionner de grands troubles.

4 *juin.* — Le mariage avec le Duc d'Orléans est admis en principe, mais le contrat rencontre encore des difficultés. Le Roi voudrait que la jeune Médicis fût aussitôt envoyée en France, quoiqu'elle ne fût pas encore en âge d'être mariée. Le Pape s'y refuse absolument. « Nostro Signore non volendo dar la nepote in la loro mano sin chel Duca di Orliens non ha compito la età di posser contrahere *per verba di presente.* Et la instructione del di Gramonte non si extende ad contraher nisi *per verba de futuro*[2]. »

17 *juin.* — Départ du Cardinal de Gramont pour la France, où il arrive le 2 juillet.

19 *juin.* — L'Envoyé du duc de Milan en France lui donne avis que les nouvelles de Rome sont toutes favorables au mariage.

Pietro Francesco de Pontremoli, parti le 10 de Rome avec les dépêches, doit rapporter les réponses du Roi Très-Chrétien sur tous les articles.

23 *août.* — Arrivée de l'Évêque d'Auxerre à Rome comme ambassadeur, pour appuyer le Duc d'Albany.

[1] Archives de Milan. (Carteggio generale. *Francia.*)

[2] Archives de Milan. (Cart. *Roma.*)

26 *août.* — Audience curieuse donnée à l'Envoyé du Duc de Milan, dans laquelle le Pontife explique ses doutes et ses inquiétudes. Il ne voudrait, en somme, dire ni oui ni non à aucun des prétendants, dans la peur de mettre le feu à l'Italie, et de susciter à Rome de nouveaux ennemis. Toute la dépêche du Protonotaire est en chiffres, et telle en est la traduction :

« Intendendosi chel Duca de Albania col Vescovo de Uscera (*Auxerre*) Oratore Francese novamente gionto instavano importunamente Sua San^ta^ ad volere de presente fare il matrimonio de la nepote col Duca de Oriens per verba de futuro, lassando essa nepote qua, et con tutti li altri partiti che ricerchava Sua San^ta^ non rebattendo alchuno. Et sopra ciò havendo amplo mandato de concludere cerchavano acuratamente venire alla conclusione con animo che se publicasse immediate li Caesarei non ben securi che li grandi partiti che offeriscono essi Francesi non potessero fare prevaricare Sua San^ta^ fecero dispositione de reparare in opposito. Et comenzando con il Musetola, et la matina sequente per il Borgho, poi con il Mayo et ultimo per il Rev^mo^ Osma non mancorno ogniuno d'essi separatamente de fare quello bono officio che sia possibile per interrumpere tutto il tractato in questa materia. A me parse ben lassare procedere tutte queste digestione de materia prima che comparesse ad Sua San^ta^ per vedere se possibile fusse havere qualche bona resolutione. Stando in questa expectatione gionse la de vostra Exc^tia^ de 19 con uno Capitulo, quale inteso me cohortò il di sequente andare ad Sua San^ta^. A la quale havendo facto intendere con quelle più accomodate parole che mi parseno convenire ad questo proposito il continente in essa zifra, Supplicai ad Sua San^ta^ che se dignasse darme qualche resoluta resposta per possere consolare vostra Exc^lentia^ del suo intenso et justo desi-

derio, ad fine che la potesse accomodare alla sua bona voluntà. Alla quale in ogni caso la se voleva conformare. Sua S^ta respose che vostra Ex^tia *non era sola* che ricerchasse questa resolutione la quale era difficile et periculosa ad chiarirla così con essa, come anche con Francesi : perchè *undique erant angustie* discorrendo che li predicti dui Oratori Francesi la stringevano con tutte le vie del mondo ad venire alla conclusione, lassando hora ad parte el volere la nepote in Franza, et ogni altra difficultà, nè parlando de alchuna cosa se non del puro matrimonio. In excusatione del quale per non possere chiarire la posta per molti respetti, gli haveva risposto che non gli pareva bene di farlo se non in tempo chel Figliolo fusse in età legitima di possere contrahere validamente. In la quale se hora se gli trovasse non gli denegaria essa nepote per condurla poi dove volessi fatto il matrimonio. Ma perchè gli corre tempo, et le gelosie che ha ogni Principe et Potentato de Italia che non gli sia perturbata la quiete in la quale hora se ritrovano, non possono stare senza suspecto de questa Parentela, anchora non conclusa. Et . . . . . .? che de presenti Genovesi et Venetiani l'havevano già motegiato de suspetto. *Tamen* chel dubita sel venesse hora ad alchuna conclusione, chel seria abhorrito da tutti come destruttore de la pace et quiete de Italia, et temeria, che non gli havesse ad succedere ad damno ultra il carico, non ha voluto in questo nominare lo Imperatore per non accendere più foco, perchè havendo già datoli il consenso, pareria che hora el disentesse dal già approbato, quale però fu pensato ad bonofine, credendo con questo mezo de parentella unire il Christianissimo in pace, et ben unito con sua Maestà, almeno per qualche tempo nel quale se potesse stabilire meglio le cose de Italia, assettare la secta Lutherana, et fare qualche provisione a le cose

del Turcho, per pace o per guerra : Ma vedendo che quello che se credeva dovesse essere causa di pace era fomento di rixa, et di guerra, fa hora mutare opinione per contrario; che se volesse hora resolvere ad concludere con vostra Ex$^{tia}$ il matrimonio, veneria ad condure il Christianissimo ad una desperatione manifesta, per la quale el non lassaria alchuna cosa intemptata per fare apizare foco in tutti li loci chel potesse a danno de Christiani, ultra che la dubita che a sua Santità levaria la obedientia, et faria de li altri mali quanto gli ne potesse venire in mente per tutte le vie del mondo. Perhò pareva bene ad sua San$^{ta}$ lassare partire prima il Duca de Albania di quà. Il quale per monstrare de fare qualche cosa insta assai questo matrimonio più che de laltro, havendo più qualche longa confidentia sì per la affinità, como anche per havere pratichata la cosa più longamente con sua Santità. Io gli dixi : « *Adunche per havere risolutione bisognarà expectare chel venesse la età de questa Duca de Oriens : Et poi in caso chel venesse al affetto nui saressimo exclusi.* » Sua San$^{ta}$ disse credere che non. Ma che la credeva non se possere resolvere al manco fin che lo Imperatore non venesse in Italia, per la presentia del quale potria essere che sua Santità se resolvesse in bene per nui. Io penso che sua Santità voglia per scotto lo Imperatore per monstrare che per satisfactione d' esso, et per levare in tutto la gelosia alli Principi Italiani era stata necessitata ad concludere con vostra Ex$^{tia}$ questa parentella, a ciò che Francesi se la comportassero più facilmente per fugire la rottura con esso, incolpando la necessità. Questo è quanto io ho possuto cavare da sua Santità. Hora tentarò li Cesarei et Salviati et altri per intendere qualche cosa più ultra s' el sarà possibile : benchè mi persuado possere havere poco più ultra parendome che sua Santità se sia largata assai confi-

dentemente circa lo effetto conclusivo se ben la se havesse retenuto qualche particulari in se, etc. [1]. »

17 *septembre.* — Le Duc d'Albany se prépare à quitter Rome sans emporter aucune conclusion.

27 *septembre.* — Départ du Duc d'Albany pour France, où il arrive le 15 octobre.

14 *octobre.* — Lettre très-rationnelle du Duc de Milan à son Envoyé à Rome, par laquelle il montre de vouloir abandonner la demande, la voyant engagée à ce point du côté de la France. Il a trente-huit ans, la nièce du Pape en a treize. S'il obtient sa main, le Roi lui cherchera querelle, comme à quelqu'un qui aurait enlevé la femme de son fils.

30 *décembre.* — Sa Sainteté prend plaisir à ne pas se résoudre « vedendo anche che la nepote più presto guadagna andando inanti per qualche anni che la perda presuponendo sempre che vivendo Sua Santità non gli possi mancare partito conveniente ». (*G. Andreasi.*)

**1532.** 15 *février.* — Catherine assiste aux fêtes du mariage du Signor Cagnino Gonzaga avec la fille du Signor Palavicino, neveu de Jacques Salviati : « El convito s'è fatto questa mattina in casa del Reverend° Salviati dove habita anche il padre e la matre con q^a figliola erano li R^mi Ravena, Ursino, Cesarino, Ridolfi, Mantua, li dui Oratori Cesarei, el Francese, el Cavalier Casale et Firentino, con la sposa era la Signora Duchessa, la moglie del Signor Sciarra Colonna, la sposa del Cesarini, la Signora consorte del Oratore Burgo. » (*G. Andreasi.*)

*Avril.* — Changement de gouvernement dans Florence.

16 *avril.* — Résolution du Pape d'envoyer Catherine de

[1] Archives de Milan. Copié sur le déchiffrement original. Ex zifris D. Georg. Andreasii. Romæ, die 26 augusti 1531.

Médicis à Florence, son frère naturel Alexandre de Médicis y étant le chef du Gouvernement. « Fatta la festa di San-Marco, partira la Duchessa per Firenze. » Elle dut quitter Rome dans les derniers jours de ce mois, et depuis elle n'y revint jamais plus.

15 *mai.* — Hippolyte de Médicis, persuadé par le Pape, consent à rester Cardinal avec de grands bénéfices, et le 20 juin est nommé Légat contre le Turc, en mission près l'armée impériale en Hongrie. — 26 *août.* Son entrée solennelle à Ratisbonne, où il est rencontré par le Roi des Romains.

4 *septembre.* — L'Empereur aurait voulu s'opposer, à cette époque, aux conclusions du contrat de mariage entre la jeune Médicis et le fils du Roi de France, prétendant « che nulla lo fa più star nelle sue chimere che la pastura che gli da Sua Santità ». (*Georgio Andreasi.*)

*Octobre.* — Projets et négociations d'une nouvelle entrevue du Pape et de l'Empereur. Don Pietro della Cueva négociait à Rome les grandes questions qui étaient pertinentes à cette Cour, et avant tout la question du Concile.

1er *novembre.* — L'avis parvient à Rome que l'Empereur viendra à Bologne pour s'aboucher de nouveau avec Sa Sainteté.

18 *novembre.* — Départ de Sa Sainteté pour Bologne par le chemin des Romagnes.

10 *décembre.* — Arrivée de l'Empereur Charles à Modène venant de Mantoue, où il était depuis le 6 novembre.

12 *décembre.* — Son entrée à Bologne[1].

1533. 4 *janvier.* — Entrée à Bologne des Cardinaux de Tournon et de Gramont, accompagnés au Consistoire par

[1] Voyez dans l'*Archivio storico italiano*, t. VI de l'*Appendice*, p. 189, le curieux commentaire historique *Carlo V in Modena*, par le Marquis Giuseppe Campori.

tous les autres Cardinaux présents. Le séjour du Pape et de l'Empereur dura jusqu'au mois de mars.

27 *février.* — Traité signé à Bologne par le Pape et l'Empereur.

28 *février.* — L'Empereur part de Bologne pour Modène, puis pour Reggio, voulant aller à Crémone, Pizzighetone, Lodi, Pavie, Vigevano, Vallenza, Alessandria et Gênes, où il fit son entrée le 30 mars.

22 *mars.* — Le Pape, parti de Bologne pour Ancône le 10 mars, va à Lorette, d'où il part le 25, prenant la route de Camerino, pour venir ensuite à Rome à petites journées par Todi et Cività-Castellana.

3 *avril.* — Retour du Pape dans Rome; sa rentrée sans aucun cérémonial.

29 *avril.* — Le Cardinal de Gramont, retenu malade à Ancône, s'était fait porter à Rome et y arriva ce jour.

3 *mai.* — Sa longue audience avec le Pape, accompagné du Cardinal de Tournon, pour traiter de la prochaine entrevue de Nice avec le Roi Très-Chrétien.

25 *mai.* — Consistoire tenu sur la convenance ou la nécessité de cette entrevue : « Cæsar secondo ho inteso rende alla lettera de Sua Santità soprà questa sua rechiesta havergli detto el parer suo in Bologna, ma poi chel par a Sua Santità voler andar, se remette a lei, recordandegli ad voler mantenire la quiete d'Italía et de osservare quelle parole che la gli disse poco avanti de la sua partita da Bologna. El timor del concilio causa tutte queste impertinentie. » (*G. Andreasi.*)

7 *juillet.* — Départ du Cardinal de Gramont pour France.

17 *juillet.* — Le voyage de Sa Sainteté à Nice est résolu. Le Pape enverra la fiancée en avant, et Philippe Strozzi, chargé de disposer toutes les choses qui lui seront nécessaires, est parti pour Florence.

19 *juillet.* — On dit à Rome que la dot de Catherine sera de cent mille ducats comptants, des joyaux pour trente mille, parmi lesquels un rubis acheté jadis par le Pape Jules, des vêtements, des tentures de lit, des crédences et autres choses, le tout compris pouvant s'élever à la somme de deux cent mille ducats.

23 *juillet.* — Un avis parvient en Cour de Rome que le Roi Très-Chrétien, parti de Lyon, est tombé gravement malade. On désire vivement ici que le voyage de Sa Sainteté soit empêché pour divers motifs, les uns politiques, les autres privés. Le Cardinal de Gramont parle d'aller à Florence pour accompagner la Duchesse et s'embarquer avec elle pour Nice. On dit qu'à l'instance de la République de Venise, Catherine renoncera à son titre de Duchesse d'Urbin et à ses prétentions sur cet État.

29 *juillet.* — La date du départ de la fiancée pour Livourne et la Spezzia sera, dit-on, dans douze jours, le rendez-vous étant indiqué à Nice pour le 3 septembre.

6 *août.* — Lettre de la Duchesse de Camerino à la Marquise de Mantoue pour la prier de faire broder à Mantoue les robes et parements de la fiancée :

« Ill$^{ma}$ et Ecc$^{ma}$ Sig$^{ra}$ mia Op$^{ma}$,

» Ependo io venuta quì in Firenze per ordine di N. S. per accompagnar la Ecc$^{ma}$ Mad$^{ma}$ d'Orliens in fino a Niza, ho trovata S. E. molto sfornita di tutte cose necessarie, et max$^{e}$ per la persona sua et per lo suo vestire, et per non si trovar quì maestri che sappino lavorar di recami che sieno al proposito, siamo state forzate mandar costà due vesti, et due sottane a farle recamar, et acciò che detta Madama sia ben servita ho voluto usar questa prosuntion et villania di drizzar questo messo a V. E. che so, che è tanta la sua humanità et cortesia che la si dignerà ammet-

termi la sensa, et cosj le mando detti vesti et sottane supplicandola che ella mi facci gratia di farle dar a qualche buon maestro, che le lavori secondo la intromessa Poliza, et mando anche tre lib. d'oro, due lib. d'argento, et due lib. di seta : et si per sorte non bastasseno per far fare talj lavori, quella sevogli dignar farmelo intendere, che se manderà più; et se fosse anche costì qualche bel lavoro di seta nera o di cremesino d'oro et di seta, quella mi farà gratia di farli dare al portator di questa, che posta dinari da pagar il tutto, et detti lavori hanno da servir per lenzuoli, et per moschetti. Et di gratia V. E. mi perdoni s'io uso tanta prosuntione, che come ho detto la sua grande humanità et la servitù che le tengo ne son cagione, et così reverentemente le bacio le manj. Et perchè la prefata Madama ha da partir di certo, bisognaria che le veste fusseno lavorate il più tosto, che fusse possibile, acciò se le potesse portar con esso lei : quando non si potesseno far a tempo, daremo ordine poi che se le portino a Niza.

» Serva Duchessa di CAMERINO. »

Di Firenze il vj di Agosto 1533.

*Alla Ill^ma et Ecc^ma S^ra mia Op^ma.*
*La Sig^ra Duchessa Isabella di Mantova*[1].

12 *août*. Rome. — Un retard sera apporté au départ du Pontife et à celui de Catherine. Les lettres de France manquent, et le Cardinal de Tournon est dans l'incertitude sur ce qu'il doit faire. Il s'engage des paris dans Rome sur la volonté qu'aurait le Pape de ne plus effectuer son départ. On parie quinze pour cent.

15 *août*. — Nouvelles du prochain embarquement en

[1] Archives de Mantoue. E. XXVII. Firenze. *Diversi*.

France du Duc d'Albany avec soixante-dix gentilshommes, pour venir prendre sa nièce à Florence et la conduire solennellement à Nice. Pour la première fois, on dit dans Rome que le Pape n'ira pas à Nice, mais à Toulon ou à Marseille, l'Empereur ayant obtenu du duc de Savoie de contester l'élection de Nice pour l'entrevue du Saint-Père avec le Roi de France.

28 *août.* — Le comte de Tonnerre est envoyé à Florence par le Roi, pour visiter la jeune Duchesse et lui offrir des joyaux.

1er *septembre.* — Catherine de Médicis quitte Florence et va à Poggio-Caiano, le 5 à Carrare, et le 6 à la Spezzia.

3 *septembre.* — Nouvelle reçue à Rome de la présence du Duc d'Albany, arrivé à la Spezzia avec dix-huit galères, trois navires et six brigantins. C'est à Marseille qu'auront lieu l'entrevue et les cérémonies. A la fin d'août, Catherine avait été atteinte d'une fièvre, et on avait craint à Rome qu'elle dût retarder son départ pour la France. Andreasi écrit : « La Signora nepote di Sua Santità non può partire de presente per indispositione febrile che novamente gli è venuta, non scio se la allegria del sponsalitio et consumation del matrimonio che se gli apropinqua la fara miraculosamente guarir. »

6 *septembre.* — Mort de Jacopo Salviati à Rome, âgé de soixante-treize ans. Toute la Cour le regrette. Sa femme et lui avaient été chargés de prendre soin de Catherine de Médicis pendant son séjour à Rome.

9 *septembre.* — Le Pape effectue son départ à la vingtième heure (style ancien), pour aller ce premier jour all' Isula, possession des héritiers de Giordano Ursini, à neuf milles de Rome. Il est le 20 à Poggibonsi, le 21 à Castel Fiorentino, le 22 à Pise, où il séjourna dix jours. Le 4 octobre il fut à Livourne, et s'embarqua le 5, salué

dans sa traversée, à Portovenere, par le Prince Doria et les galères d'Espagne. « Sua Santità s'imbarcò alegra e di bona voglia, con essa si trovorno ad imbarcarsi questi Reverendissimi Siena, San Severino, Il Camerlengo, Santa Croce, Tournon, Ridolfi, Trivulzio, Pisani, Medici quali si trovarono allo convito de la festa di santo Cosmo celebrato in Pisa per Sua Santità secondo il costume antico di sua familia. » (*G. Andreasi.*)

« La corte di Sua Santità, écrivait Agostino Spinola, per quanto si è stato scritto è molto magra et vi vanno solamente XIII Cardinali tra li quali il Medici, e molto bravo, havendo tutti li paggi vestiti in casache di veluto verde appomellate a la Turchesca, con tela d'oro in campo bigio, capelli della medema foggia, et archi ancora : e si stima habbino anche le cimiture [1]. »

7 *octobre.* — Sa Sainteté s'arrête à Villefranche jusqu'au 9.

13 *octobre.* — Andreasi, en écrivant de Rome que Sa Sainteté avait envoyé au Duc d'Orléans, par le comte de Tonnerre, une riche et belle croix montée en joyaux et en perles, fait cette remarque sur la munificence exceptionnelle du Pontife pour cette occasion : « Ultrà di ciò ho inteso doppo sua partita che lha portata una infinità di bellissime cose per presentar, il che è parso troppo estraneo, perchè le due volte che vene a Bologna Sua Santità non fece provisione de alcuna cosa onorevole per sua persona, ne per donar come se la fusse ita ad dir la missa a Viterbo et hora non ha studiato in altro che de andar et comparer pomposissimo facendo provisione de molte e ricche cose donative, non scio se li serano grandi recompensate et per esser in tuto alieno da sua natura ne ho

[1] Archives de Mantoue. E. XXI. Genova.

voluto far motto à V. E. hora che lho inteso da asai bon loco afinchè la sapia quanta sia diferentia da far una cosa volontaria ad una forzata[1]. »

11 *octobre*. — Samedi. Après un jour et demi de navigation, depuis Villefranche, le Pape arrive à Marseille et descend dans une villa en dehors de la ville, où le Grand Maître vint lui présenter les clefs.

12 *octobre*. — Entrée solennelle de Sa Sainteté.

13 *octobre*. — Le Roi le vient saluer avec les Princes ses fils et six des principaux gentilshommes de la Cour.

14 *octobre*. — Sa Sainteté tient un consistoire public pour recevoir la Reine et les Princes.

23 *octobre*. — Entrée de Catherine de Médicis comme fiancée du Duc d'Orléans. Le Roi reçoit le Pape à souper.

26 *octobre*. — Cérémonie du contrat de mariage entre Catherine de Médicis et le Duc d'Orléans.

28 *octobre*. Mardi. — Cérémonie de la bénédiction nuptiale.

20 *novembre*. — Embarquement du Pape à Marseille pour retourner à Rome.

28 *novembre*. — Retour à Rome de F. Guichardin, qui avait accompagné le Pontife à Marseille et avait rédigé le contrat de mariage de Catherine.

10 *décembre*. — « Gionsi nostro signore x del presente circà xxii hore in Roma, con buonissima valetudine, come se tornasse de la sua vigna[2]. »

[1] Archives de Milan. (Carteggio generale. *Roma*.)

[2] *Id., ibid.*

## N° 9.

*Extraits des documents diplomatiques français relatifs aux négociations du mariage de Catherine.*

Les documents français traitant des négociations ouvertes entre le Saint-Siége et la Cour de France pour arriver aux conclusions du contrat de mariage entre Catherine de Médicis et le second fils du Roi sont peu nombreux. Les pièces les plus intéressantes à connaître devraient être les dépêches adressées de Rome par le Duc d'Albany d'une part et le Cardinal de Gramont d'une autre. Nous n'avons rencontré ni les unes ni les autres. Il y a lieu de penser que les dépêches du Cardinal doivent se trouver, soit en minutes, soit en copies, dans les papiers de l'illustre maison de Gramont, conservés par M. le Duc de Gramont, Ambassadeur de France près la Cour d'Autriche. La curieuse lettre au Roi écrite en avril 1530 par l'Évêque de Tarbes, nous montre assez tout le parti que l'on pourrait tirer d'une telle correspondance, si elle était connue et publiée [1].

[1] Cette belle et curieuse lettre a été publiée dans le tome Ier de l'*Appendice* à l'*Archivio storico italiano*, 1842-1844, p. 473. La conversation que le Cardinal eut avec le Pape au sujet des affaires d'Italie et de celles de Florence en particulier est rapportée avec une vivacité et un entrain qu'on est peu habitué à rencontrer dans les dépêches françaises à cette époque.

Les quelques pièces que nous avons pu trouver appartiennent à des registres du fonds Clérambault et du fonds Béthune au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Ce ne sont que dépêches assez confuses, dues à un secrétaire de France, Nicolas Raince, résidant alors à Rome pour y traiter les affaires et en écrire selon que l'occasion le requérait. Nous les avons rapportées ici comme pièces et preuves à l'appui nécessaires plutôt que comme documents diplomatiques empreints d'un intérêt véritable.

« Je vous puis bien dire, Monseigneur, et soubz vostre correction, que, considéré ce que jay veu et entendu par le passé, je n'auroys creu que nostredit S^t^ Père et mondit S^r^ d'Albanye eussent pu estre si bien ensemble, ne que Sa Sainteté y eust prins si bon goust et se feust tant ouvert à luy, mais il l'a trouvé si chault au service du Roy et en si grant desir de les veoir eulx deux en parfaicte et bonne amytié, quil luy porte une parfaicte foy, et en viendra peu d'autres qui soient mieulx à propoz : ce que jay bien voulu, Monseigneur, vous escripre pour mon devoir et pour le service du Roy, pour ce quil est ainsy. Et encores hier soir, après que le secretaire d'Escosse eut esté depesché et prins congé de Sa Sainteté, s'entra en quelque propoz des affaires, sur lequel Sa S^té^ entra en parolles de Madame d'Urbin, me demandans si javois faict faire ses armes, et que je n'oublyasse dy faire mectre celles du Duché d'Urbin; et sur telles paroles fut devisé de luy faire aprendre à parler françoys; et Sadite Sainteté, parlant à mondit S^r^ d'Albanye, de son propre mouvement, dict que le cas advenant quelle eust d'estre conduicte en France, quil la mectroit plustost entre ses mains que de nul autre; ce que

je croy bien, Monseigneur, quil nauroit pas si facilement faict avant que mondit S^r d'Albanye veinst par deça, et croy aussi, Monseigneur, quil le doist pour ce que encores nagueres sest escript icy que à la Court se disoit que Sa Sainteté ne la luy bailleroit jamais entre ses mains, car depuis deux jours Sadite Sainteté ma tenu ce mesme propoz et dict franchement quil la luy bailleroit tres voulontiers et quil auroit plaisir quil la conduiseist, et est merveilleusement content de la peyne que prend souvent mondit S^r d'Albanye daller visiter Madame sa niepce et la mener aux stations et pardonnances de ce quaresme; et disnent souvent lesdits S^r Duc et Duchesse de compaignie avec Sa Sainteté. Jay bien voulu, Monseigneur, vous en faire le discours dessusdit, ayant entendu de Sadite Sainteté quil aura plaisir qu'on en soit encores adverty.....

» Monseigneur, je prie à Dieu le Createur quil vous doint tres bonne et longue vye.

» De Rome, ce mercredy matin XXII^e jour de mars 1531.

» Vostre très humble et tres obeissant serviteur,

» NICOLAS RAINCE[1]. »

« Et la chose de quoy ils cherchent le plus de scavoir est si le mariage de Monseigneur d'Orléans et de Madame d'Urbin sortira effect, et si labouchement du Pape et du Roy et de l'Empereur se fera, de quoy ilz sont en une anxiété, crainte et peur la plus grande du monde, et depuis que la nouvelle est venue icy de la coronation de la Reyne, leur Ambassadeur va la taiste baissée et se monstre tant estonné qu'on s'en apperçoyt, car ilz avoient semé icy et aussy s'estoit escript de Ferrare et par aucuns Italiens quy sont en Court que ladite coronation se différoit

[1] Lettre au Grand Maître. Fonds Béthune, 3040, à la Biblothèque impériale. Manuscrits.

et que le Roy nestoit en propoz de la faire, estant mal content de l'Empereur, se voullant rompre avec luy. Vous ne pourriez croire, Monseigneur, les estranges sortes de nouvelles que telz gens vont sement et qui aussi s'escripvent de la Court, tant plaines de malignité et chouses faulsement controuvees, que si la prudence navoit lieu par deça et la bonne disposition en quoy continue notredict Saint Père, cela pourroit estre cause bien souvent de tout plain de petites fascheries à quoy par Mons^r de Come est bien obvyé par le bon office quil faict continuellement par ses lettres, et encores a faict dernierement par celles du quatriesme de ce moys, qui est venu fort bien à poinct et mesmement pour le long temps quil y a quil nest riens venu du Roy ne de vous, Monseigneur. Pareillement mondit S^r d'Albanye continue de son cousté si tres bien envers nostredit Saint Père pour le service du Roy et pour entretenir Sa Sainteté, qui lentend et voyt de jour en jour plus voulontiers, que toutes ces choses ensemble sont ung bien gros service, car tout plain d'autres qui sont importunement et quasi a toute heure aux aureilles de Sa Sainteté ne faillent pas de faire leur possible pour tousjours entretenir, allecher et tirer Sadite Sainteté de leur cousté, combien que les ministres imperiaulx nont riens de l'Empereur leur maître qui soit de conséquence depuis le XVII^e jour de février, sinon bien peu de chouse du dernier dudit moys, et nen a pas plus nostredit Sainct Père des siens[1]. »

« Monseigneur, Nostre S^t Père a veu et entendu bien au long ce quil a pleu au Roy escripre à Monseigneur le Duc d'Albanye des XIIIJ^e février et XVIJ^e mars, et ne pouvoit Sa Sainteté avoir eu plus grant contentement et satis-

[1] Nicolas Raince, secrétaire. (Fonds Béthune, 3040.)

faction que d'avoir veu et entendu les bons propoz ausquelz il plaist audit Sgr continuer envers Sa Sainteté, qui je vous prometz, Monseigneur, nen faictz pas moins envers Sa Majesté; mais cest de si tres bonne sorte quon ne pourroit mieulx souhaiter; et quant au faict du mariage de Monseigneur d'Orléans et de Madame d'Urbin, sa niepce, je ne faictz aucun doubte selon le propoz que encores ce jourd'huy matin il a pleu à Sa Sainteté m'en tenir à son lever, sil y avoit icy mandat et povoir pour y besongner et confeser par escript que Sadite Sainteté ne feust tout prest d'y proceder, sen estant tant avant declaire l'Empereur quil ne sen peult plus retirer, et scayt tres bien notter cela, et que tel marchant ne se doyt laisser aller sans estre prins au mot, et desja par autres deux foyz je l'ay trouvé en ceste oppinion, comme jescriptz a Monseigneur Rme de Gramont par une myenne lettre hier soir.....

» Seullement diray, Monseigneur, soubz correction, que seroit trez bien a propoz avant le partement dicy de mondit Sr d'Albanye donner quelque chose de ferme et sceur arrest quant au faict dudit mariage, si cest chose que lon congnoisse estre selon la fin à laquelle lon vouldroit tendre, et au propoz du bien et service du Roy, comme se persuadent beaucoup de gens de bien estre; et ce, Monseigneur, pour obvier à tout plein de cas qui ne sont pas fondez sur pillotiz, puisque aultrement je ne puis dire, nayant chiffre, laissant cela à mondit Sr d'Albanye, qui est informé[1]. »

« Monseigneur, hier, après le disner de Sa Sainteté, mond. Sr d'Albanye, qui de présent est logé au palais, se

[1] Nicolas Raince, secrétaire à Rome, au Grand Maître en France, 14 avril 1531.

trouva devers icelle, et me feit luy faire lecture de ce que avoit apporté le chevaulcheur d'écurye avec les lettres dud. premier de ce moys. Sa Sainteté trouva le tout tant bon, et eu demeura si tres satisfaict que plus ne pourroit, mesmement du dernier article de la response faicte à Mr de Praet, qui est totalement conforme à l'intention et fin de Sadite Sainteté et aux propos qu'il a faict tenir à l'Empereur, que Sa Sainteté a eu merveilleusement grant plaisir quil ait pleu au Roy et à Messeigrs de son Conseil les trouver bons, et sur toutes choses s'est grandement contenté que led. Sgr se soit délibéré d'envoyer par deça Monseigr Reverendme de Gramont, et vous puis assurer, Monseigneur, que cela a rendu Sa Sainteté tant certain du bon vouloir que le Roy a d'estre son bon et vray amy, quil en est de present sans aucun doubte ne scrupule, et tant joyeulx que plus ne pourroit, et tient la chose du mariage de Monseigneur d'Orléans et de Madame sa niepce pour totalement arrestée et faicte, et hier, sur le soir, me demanda encores de rechef, par deux fois, si je n'avois pas leu en la lettre du Roy que mondit Seigr Reverendme de Gramont apporteroit les mandats et pouvoirs pour le faict dudit mariage, et l'attend Sa Sainteté en singulière dévotion, et *subito* me donna charge commander de sa part sur l'heure de faire ordonner le logeiz de mondit Seigr Reverendme de Gramont au palays, le plus joignant de mondit Seigr d'Albanye que faire se pourroit, et a trouvé fort bon que aussy il ait pleu au Roy que mondit Seigr d'Albanye soit et demeure icy pour quelque temps, affin de negocier avec ledit Reverendme de Gramont, et par ensemble avec Sa Sainteté[1]. »

[1] Nicolas Raince au Grand Maitre, 14 avril 1531. (Fonds Clérambault, 46.)

« Monseigneur, depuis le XXII^e du moys passé que je vous ay dernierement escript nest pas survenu grant chose de nouveau, et de ce peu quil y a ne faictz aucun doubte que Monseigneur d'Albanye, bien informé de tout, nescripve au long au Roy et à vous et mesmement des propoz encores euz avec nostre S^t Père, tant sur le faict du Turcq et du Concille que du mariage que vous scavez, qui nest seullement que par maniere de deviser et entretenir Sa Sainteté en la bonne disposition en quoy il continue, en attendant Monseig. le Cardinal de Gramont, sur le retardement duquel sescript de Court et se dit aussi par deça tout plain des beaulx propoz accoustumez par Mess^rs, qui vont devisant sur les choses du monde[1]. »

*Stipulations du contrat de mariage entre Catherine de Médicis et le Duc d'Orléans, proposées par le Roi.*

Nostre Sainct Père et le Roy Tres Chrestien, et un chascun deux de sa part, jureront et promettront en bonne foy et parolle asçavoir de procurer effectuellement le mariage de Mgr d'Orléans, fils puisné du Roy Tres Chrestien, et de Madame Catherine, Duchesse d'Urbin, niepce de nostredit Saint Père, pour iceluy contracter et consommer entre eulx quand ils seront parvenus a laage pour ce faire.

Apres que les presens articles auront esté concluz, arrestez et accordez entre lesdits Seigneurs et leurs procureurs ayans pouvoir suffisant quant à ce, et les espousailles par parolles d'avenir faictes ainsy quil sera requis, ladite Dame Duchesse d'Urbin sera traduite et amenée en France et délivrée es mains dud. Seig. Roy, tant pour

[1] Nicolas Raince, 4 mai 1531. (Fonds Béthune, 3040.)

icelle faire nourrir et endoctriner avec Mesdames ses filles que pour parachever le demeurant de ce qu'aura esté traicté.

En faveur et contemplaõn dudit mariage, aura icelle Dame Duchesse d'Urbin, qui est dame de ses droits, tout et chascun les biens, soit meubles et immeubles, qui luy compètent et appartiennent à cause de la succession de ses feuz père et mère et tante Comtesse d'Auvergne, tant deçà que delà les monts, et sera fait un inventaire de tous ses biens meubles, tant deçà que delà les monts, par celuy ou ceulx qui a ce seront commis et deputez par nostred. St Père, et seront iceulx meubles mis en seureté et garde entre les mains de celuy ou ceulx que Sa Sainteté commettra pour iceulx bailler et delivrer esdits mariez, quand leur mariage sera par parolles de present fait, solemnizé et consommé.

Et quant aux biens immeubles, ils seront baillez à régir et gouverner par bon et loyal inventaire à ceux que nostredit St Père ordonnera, soit deçà ou delà lesdits monts, et sera ordonné des fruits, et comme ils seront distribuez un chacun an par les mains d'iceux commissaires, c'est ascavoir pour lentretenement delle, payement des debtes si aucunes en y a, entretenement et reparations des chasteaux, maisons et autres choses requises et necessaires, et le reste sera mis es mains de celuy ou ceux qui auront les meubles en depport, pour les delivrer avec iceux meubles au temps que dit est; et sera advisé quelle somme se prendra sur lesd. meubles et le reste desd. immeubles le jour de la consommation dud. mariage, pour vestir et enjoailler ladite Dame Duchesse, attendu son Estat et Maison où elle entre.

Et led. Sgr Roy donnera à sond. fils, pour la part et portion qui luy peut competer et apartenir, tant pour la

succession de feue de bonne mémoire Dame Claude de France, et de luy en avancement de houairerye, et pour entretenir son état et de sa femme et des enfans que deux, avec layde de Dieu, pourront yssir, la somme de trente mil livres de rentes au tiltre de Duché.

Et succedera esdits biens paternels et maternels laisné masle qui yssira et naistra deux, lequel sera tenu de partager les autres et marier les filles, en regard au nombre quelles seront et faculté des biens, et deffaillant l'aisné masle sans enfans viendra icelle succession au second, et ainsi de l'un à l'autre l'ordre successif et de primogeniture gardez.

Et ou laditte maison, a faute de masles viendroit à filles, elles diviseront laditte succession par egalle portion, hors lapanage qui seroit provenu de la Maison de France, qui retournera où il doit retourner, selon luzage et loy du royaume de France.

Et baillera et constituera en douaire led. Sgr Duc d'Orléans sur son avancement de houairerie, et ce du consentement dud. Sgr Roy son père, à lad. Dame son espouse la somme de dix mil livres de rente annuelle, ou il y aura chasteau ou palais suffisamment meublé pour son état, qui ne sera précompté sur lad. rente, duquel douaire elle commencera à jouir advenant dissolution dudit mariage, et elle survivant à sondit mary, en jouira durant sa vie tant seulement.

Et nostredit St Père donnera à sade niepce, en augmentation de dot, ayant regard à la maison ou elle entre, ce qu'il plaira à Sa Sainteté.

Et au cas que led. Sgr Duc d'Orléans survive à lad. Consorte et ny ait enfans dud. mariage, tous les biens meubles luy demeureront, ensemble les acquets et conquets, et il sera tenu de payer les debtes, et le propre

immeuble delle sera rendu à ses hoirs et heritiers, si autrement elle nen avoit disposé, et au contraire où elle survivroit sond. espoux et ny auroit enfans dud. mariage, elle recouvrera son dot soit meuble ou immeuble, et quant au meuble telle quil sera lors et si aura son douaire tel que dessus, duquel douaire elle jouira sa vie durant; et esdits deux cas de survivance, s'il y a enfans, ils succederont à leur père et mère ainsi que dit est cy dessus.

Fait à Annet le 24e jour d'avril, l'an 1531.

*Autres articles secrets.*

Plus diront lesd. Sgrs d'Albanye et Cardinal de Gramont à nostre Saint Père que le plaisir de Sa Sainteté soit leur bailler par escript et signer de sa main, seulement affin que la chose soit secrete, les promesses quelle fait et veut faire à sa niepce, en faveur et contemplation du mariage, scavoir outre le contenu aux autres articles pour icelles promesses mettre en exécution quand Sad. Sainteté verra et cognoistra, et aussi led. seigneur, que le temps sera à propos pour ce faire, et reviendra le tout à la gloire, honneur et exaltation de la maison de Médicis et fortification d'icelle.

Premièrement, donnera..... à sad. niepce et par conséquent à son futur epoux, en augmentation de droit, Pise, Ligorne (*Livourne*), Rege (*Reggio*), Modene et Rubiere, et promettra les délivrer en temps oportun et convenient ainsi que dessus.

Promettra aussy de donner ayde et secours tel qu'il sera advisé entre Sa Sainteté et lesd. Duc d'Albanye et Cardinal de Gramont aud. futur époux pour luy ayder a recouvrer l'Etat et duché de Milan, et la seigneurie de

Gennes, qui luy appartiennent comme appert par les investitures cy devant faites par l'Empereur, à feu de bonne mémoire le Roi Louis dernier, décédé, avec la cession qu'il aura de Messeigneurs ses frères.

Donnera aussi Parme et Plaisance sils ne sont du patrimoine de l'Église, et là où ils en seroient baillera récompense.

Plus, promettra Sad. Sainteté de donner ayde telle quil sera advisé comme dessus, aud. futur époux, pour recouvrer Urbin.

Fait à Annet le xxiiij jour d'avril, l'an 1531.

Ainsi signé :

FRANÇOIS.

Et plus bas :

BRETON[1].

Nostre Saint-Père le Pape Clément VII^e de ce nom, après avoir veu la forme du contract apporté par Mons^r d'Auxerre, Ambassadeur, signé Breton, pour le traicté de mariage d'entre Monseigneur le Duc d'Orléans, fils du Roy, et madame d'Urbin, niepce de nostredit Saint-Père, Sa Sainteté a trouvé bonne ladite forme du contract, sinon en ce qui contient lad^e dame d'Urbin devoir estre menée et conduite en France le mois de may prochain, et aussy par ladite forme les biens de Florence à icelle Dame apartenans de son patrimoine, ne sont compris en la somme de cent mille ecuts que Sa Sainteté donne à ladite Dame pour augmentation de dot; et sur les deux points dessusdits s'est arrestée Sadite Sainteté sans vouloir passer plus avant au faict dudit contract, disant n'avoir jamais entendu ny accordé icelle Dame sa niepce,

[1] Fonds Clérambault, 46, f° 4499.

devoir estre menée en France que quand préalablement le mariage ne soit consommé, et que, à ces fins, il avoit tenu et arresté ce mesme propos avec Monseigr le Cardinal de Gramont. C'est asseavoir que madite dame d'Urbin, passé que fust le moys de may, que mondit Sr d'Orléans seroit en estat de pouvoir accomplir et consommer ledit mariage, seroit conduite sur les confins de France, en quelque lieu qu'il seroit convenu et advisé entre Sadite Sainteté et ledit Sgr Roy, là où se trouveroit mondit Sgr d'Orléans pour ledit effect, et de là ledict mariage fait et consommé, seroit conduite en France, au bon plaisir dudit seigneur Roy, et non autrement et suyvant ce que dit est, lacceptant et approuvant ledit seigneur Roy comme dessus, Sadite Sainteté incontinant le moys de may prochain venant passé, sera contente et promet envoyer madite dame d'Urbin, sa niepce, bien accompagnée de gens et serviteurs de Sadite Sainteté en la ville de Nice ou autre lieu qu'il sera convenu entre icelle Sa Sainteté et ledit Sr Roy, a leffect et condicion que dessus, ou pour ce faire la bailler et mettre èz mains de mondit Sr d'Albanye; si ainsy semblera bon à Sadite Sainteté et audit Sr Roy, et quil luy plaise envoyer ledit Sr Duc par deça pour ce faire, et voulant, ledit Sr Roy, se contenter de ladite condicion en la maniere que dict est, et ne voullant pas differer les fiansailles jusques audit moys de may, renvoyant Sa Majesté ledict Sr d'Albanye ou autre personnage par deça pour faire lesdictes fiançailles, Sa Sainteté sera contente qu'elles soyent faictes avec le temps et condicion qu'il sera advisé entre Sadicte Sainteté et ledict Sr Roy avant ledict moys de may a ce consentant ledict Sr Roy de differer lesdites fiançailles jusques audict moys de may, ce que a Sa Sainteté semble estre pour pour le mieulx, ne de Sa Sainteté veult et entend que les-

dictes fiançailles et contrat soyent lors faicts et solemnisez publiquement, en la manière et forme que dessus, priant et requerant icelle Sa Sainteté audict Sgr Roy que en ladicte somme de cent mille escuts pour augmentation de dot, soit entendu estre comprise la part et porcion des biens de Florence à ladicte Dame, appartenans pour les causes que dessus, et iceulx biens, décharges et quicter au bon plaisir de Sa Sainctetté, suyvant ce quil en a tous pour ce entendu, et quil en dit et arresta avec mondict Sgr Reverend^me^ de Gramont, et que Sa Sainteté a encores dit et chargé à mondict S^r^ d'Albanye dire de sa part audict S^r^ Roy quil espère Sa Majesté trouvera raisonnable et ne leur refusera, actendu que ladicte part et porcion est dassez moindre valleur que lon ne pense, remectant cela à en faire à ce bon plaisir de Sa Majesté, et entend Sadicte Sainteté le contenu en ce présent escript durer et estre vallable pour tout le moys de juillet prochain venant.

Ainsi signé :

RAINCE [1].

Notre Sainct Père ayant veu les articles secrets concernant le fait du mariage, signez de la main du Roy, à Annet, le XXIIIJ jour d'avril 1531, contresignez Breton, les a trouvé et trouve très-raisonnables, et en désireroit l'exécution dès à présent, si, sans altération de la chose publique chrestienne, se pouvoit faire; toutefois, Sa Saincteté, espérant que le temps pourra produire quelque bonne et juste occasion, connoissant ainsi le grand honneur et bien que la maison de Médicis aura du mariage de madame d'Urbin sa niepce avec un fils de France, pour de sa part donner occasion audit Sgr Roy de plus se con-

[1] Juin 1531. (Fonds Clérambault, 46, f° 4429.)

tenter, et aud. Sgr d'Orléans de mieulx traiter sad. niepce à l'advenir, est content..... donner, comme dès à présent il donne à saditte niepce et par conséquent à son futur espoux, en augmentation de dot, Pise, Ligorne, Modene, Rege et Rubiere, et promet sur sa foy les délivrer loyaument et de fait, quand Sad. Sainteté verra et connoistra, et aussi ledit Seigneur, que le temps sera à propos pour ce faire la consommation dudit mariage, toutefois préalable.

Et dautant que Sadite Sainteté voudroit plus accommoder sadite niepce et son époux, et quelle ne voit chose plus à propos pour ce faire que les villes de Parme et Plaisance, lesquelles elle ne pourroit purement ne simplement donner pour icelles estre du patrimoine de l'Eglise, Sadite Sainteté sera content en faire eschange avec ledit Seigneur Roy en faveur dudit époux.

Toutefois, et en prendre récompense a lequipollent, selon quil sera advisé et conclut entre Sad. S$^{te}$ et led. Sgr Roy ou leurs commis ayant de ce faire pouvoir suffisant, lesquelles villes de Parme et Plaisance Sad. S$^{te}$ sera tenue et promet delivrer en luy delivrant aussy de la part dud. Seigneur Roy la récompense qui par entre eux aura esté advisée au contentement de lun et de lautre.

Item et dautant que le duché d'Urbin apartient à lad. Dame Duchesse sa niepce, et que de pût elle se trouve occupée par le Sgr Francisque Marie, si led. Sgr Roy veut faire entreprise aucune en temps qui sera jugé oportun par Sad. S$^{te}$ et led. Sgr Roy : comme dessus Sa S$^{te}$ sera content frayer, et est tenue a la moitié dautant de la depense que fera led. Sgr en lad. conqueste, en ce non compris la solde des hommes d'armes françois pour iceux estre ordinaires dud. Sgr.

Fait à Rome, en la chambre de notre Saint Père, estant avec Sa Sainteté pour le Roy Messeigneurs les Cardinal de

Gramont et Duc d'Albanye, le vendredy IX^e jour de juin 1531. — Moy soubsigné p^nt,

RAINCE.

*Double de la condition des articles secrets baillez à M. d'Albanye par Nostre S^t Père le Pape.*

Aujourd'huy 14 de juin 1531, nostre Saint Père le Pape baille à Mons^r d'Albanye, présent M^r le Cardinal de Gramont et le secrétaire Raince, la response signée de sa main, aux articles secrets que ledit S^r Cardinal de Gramont a apportez à Sa Sainteté de la part du Roy, et icelle response close en cire rouge, et scellée de deux cornalines avec condicion que si led. S^r est contant de se fier à la parolle de Sad. Sainteté quant au contenu desd. articles, led. S^r Duc sera tenu les luy rendre, et au cas que led. S^r Duc fust content en partie, et en partie non, led. S^r Duc fera entendre à Sad. Sainteté le vouloir et intention dud. sieur, suyvant lesquels Sa Sainteté accordera ou desniera lesd. articles, et en cas de denegation, led. S^r Duc sera tenu de les luy rendre, les parolles du mariage et articles veues demourans de nul effect et valeur, si comme dit est, suyvant le commandement dud. S^r Roy, autrement n'est convenu entre Sad. Sainteté et led. Duc, et sera aussy tenu led. S^r Duc rendre lesdits articles à Sad. Sainteté, au cas quil n'ayt response dud. S^r Roy, dedans le temps de deux mois. — Ainsi signé :

RAINCE[1].

[1] Rome, 14 juin 1531. (Fonds Clérambault, 46, f^o 4497.) Voir au même fonds, même numéro, f^o 4881, une longue lettre de N. Raince au Roi en date du 26 septembre 1533.

## N° 10.

*Minute du texte du contrat de mariage de Catherine de Médicis, avec les corrections et les additions écrites de la main de François Guichardin*[1].

### I.

Cum diutius inter Sanctissimum D. Clementem VII Pontificem Maximum ex una parte, et Excellentissimum potentissimumque Principem Franciscum Dei gratia Francorum Regem Christianissimum ex altera parte tractatum fuerit de matrimonio contrahendo ac celebrando inter Illustrem Principem Henricum Ducem Aurelianensem Christianissimi Regis filium, Illustremque Principem Catherinam Ducem Urbinj, ipsius Summi Pontificis neptem secundum carnem, cupiantque nunc prefate Sanctitas et Majestas, annuente Deo, tractata perficere in conditiones, capita et pacta infrascripta concorditer et unanimiter consensere.

In primis inter Sanctitatem et Maiestatem prædictas pactum et conventum extitit, ut matrimonium inter prefatos Illustres Henricum Ducem Aurelianensem et Catherinam Ducem Urbini contrahatur quamprimum per verba de presenti in facie Sancte Matris Ecclesiæ, et inde quamcitius ad consumationem matrimonij inter eos deveniatur.

Promittit autem Summus Pontifex tum pro singulari suo in prædictam Ducem Urbinj neptem suam amore, tum etiam habita ratione splendoris ac fortunarum domus,

[1] Archives de Florence. *Carte strozziane*, filza I, appendix n° 19.

in quam recipitur, se ei dotis nomine et in accessionem dotis persoluturum Centum millia aureorum solarium ejus estimationis, bonitatis, ac ponderis, quibus statuto cavetur in Gallia : que Centummillia sibi persolverint ultra ius hereditatis materne predicte Duci competens, et ultra ius etiam paterne hereditatis : quam paternam hereditatem pro maiori commoditate omnium predictorum Sanctissimus Pontifex et Rex Christianissimus cum consensu eorundem Ducis Aurelianensis et Ducis Urbini estimaverunt trigintamillibus aureorum solarium eiusdem qualitatis : quam et quantitatem aureorum Trigintamillium Summus Pontifex promisit persolvere, pro pretio omnium et quoruncunque bonorum, que ad eam pervenire possent ex hereditate paterna. Et idcirco præfata Dux Urbini sentiens et cognoscens sibi de hereditate prædicta abunde satisfactum interveniente auctoritate, venia et consensu præfatorum Summi Pontificis et Regis Christianissimi ac etiam Ducis Aurelianensis futuri coniugis sui eidem hereditati paterne, ac omnibus, et quibuscumque bonis, iuribus et actionibus sibi eius occasione obvenientibus et quæ obvenire possent, renuntiavit ad commodum Summi Pontificis, in quem cessit et transtulit omnia iura et actiones tam directas, quam utiles et mixtas sibi ad hereditatem prædictam competentes ita tamen quod tali renuntiatione et cessione non comprehendatur ius quomodolibet sibi competens in Ducatu Urbini.

Vel sic pollicetur autem Rex Christianissimus quod quandocumque voluerit Summus Pontifex prefata Dux Urbini interveniente auctoritate, venia et consensu utriusque ac etiam Ducis Aurelianensis futuri coniugis sui eidem hereditati paterne, ac omnibus bonis, iuribus et actionibus sibi eius occasione obvenientibus et que obvenire possent, renuntiavit in forma iuris valida ad commodum Summi

Pontificis cum cessione etiam omnium iurium et actionum et cum pacto etiam de ulterius non petendo.

Quam quantitatem aureorum Centum trigintamillium debitorum ex causa dotis et pro pretio hereditatis paterne promisit idem Summus Pontifex hoc modo solvere et erogare Regi Christianissimo recipienti nomine predicti Ducis Henrici (seu predicto Duci recipienti cum consensu Regis Christianissimi). Quinquaginta millia aureorum Massiliae sive Lugduni, uti commodius visum fuerit : intra... Quadraginta vero millia aureorum solarium intra sex menses post primam pensionem : Reliqua autem quadraginta millia infra sex menses a die secunde pensionis : De quarum pecuniarum solutione ut cautum sit Regi Christianissimo Sanctitas Sua promittit idonee cavere per aliquem numularium, qui sit solvendo in Civitate Lugduni.

Quantum vero attinet ad cultum muliebrem Summus Pontifex Illustrem neptem suam arbitratu suo ornabit vestitu, mundo ac gemmis : quæ gemmæ estimari debeant ac de earum estimatione confici publica scriptura, ut si evenerit casus restitutionis, consultum sit eidem nepti suæ.

Apponantur nunc Capitula pertinentia ad assignationem fiendam Duci Aurelianensi per Regem Christianissimum et ad successionem filiorum E.

Postremo Illustris Dux Aurelianensis ex supradicto annuo redditu sibi assignato constituit iamnum de consensu Regis Christianissimi nomine dotalitij Illustri Dominæ futuræ consorti suæ decemmillia librarum annui proventus cum Palatio oppidi Gyemi convenienti supellectile adornato pro ipsius constituentis dignitate : quod palatium non imputabitur in huiusmodi proventu : quæ quidem bona dotalitia si fortasse Dux Aurelianensis prior e vita migraverit, eidem Duci Urbini statim soluto matri-

monio assignabuntur, ut eis ad libitum utatur et fruatur, quoad vixerit dumtaxat.

Sequentur nunc Capitula concernentia restitutionem, seu lucrum dotis et aliorum bonorum in casu soluti matrimonij, de quibus est concordandum.

## II.

Subsequuntur conditiones, capita, et pacta inita, transacta et conclusa inter Sanctissimum D. Clementem VII Ponteficem Maximum ex una parte, et Excellentissimum, potentissimumque Principem Franciscum Dei gratia Francorum Regem Christianissimum ex altera etiam parte, super matrimonio quod annuente Christo contrahendum est ac celebrandum in præsentia, inter Illustrem Principem Henricum Ducem Aurelianensem Christianissimi Regis filium, Illustremque principem Catherinam, Ducem Urbinatem, ipsius Summi Pontificis neptem secundum carnem.

In primis pactum est, convenitque inter Sanctissimum Pontificem Maximum, et Regem Christianissimum ut matrimonium, *cumprimum alter ab altero id petierit,* contrahatur per verba de presenti, in facie Sanctæ Matris Ecclesiæ inter supradictum Illustrem Ducem Aurelianensem, et Dominam Ducem Urbinj.

In cuius matrimonij favorem et contemplationem Summus ipse Pontifex spopondit et spondet se dotis nomine persoluturum prædicte nepti suæ, præter ius materne hereditatis et paterne, *quoad mobilia* illi competentis, Centum et triginta millia aureorum solarium eius æstimationis, bonitatis, ac ponderis, quibus statuto cavetur in Gallia : videlicet Triginta millia aureorum, loco bonorum immobilium, quæ ex hereditate paterna eidem obvene-

runt; Cui quidem hereditati Illustris ipsa Domina Catherina idcirco renuntiavit ad commodum Summi Pontificis interveniente auctoritate, venia, et consensu prædicti Summi Pontificis simul et Regis Christianissimi. Quæ vero restant Centum millia aureorum Summus Pontifex nepti suæ donavit, atque etiam donat in accessionem dotis, tum pro singulari suo in illam amore, et charitate, tum etiam habita ratione splendoris et fortunarum domus, in quam eius neptis admittitur.

Rex vero Christianissimus dedit et assignavit, dat itidemque assignat illustri Domino Henrico filio suo pro ea parte ac portione bonorum quæ debentur ei iure hereditario ob felicis memoriæ defunctam Claudiam matrem Franciæ Reginam, et quæ possunt eidem contingere post obitum patris Regis Christianissimi, donec ad ipsius patris hereditatem perveniat, tum ut interim habeat, unde dignitatem, coniugemque et futuros liberos decenter alat, assignavit in qua Dominium Ducatus Aurelianensis : a quo singulis annis proveniant quinquaginta millia librarum Turonensium, alioquin promisit Rex Christianissimus se aliunde præstiturum siquid de annuo illo redditu defuerit.

Pecuniæ autem summa doti superius constituta per Summum Pontificem hoc modo debebit erogari, ut quinquaginta millia aureorum solarium pendantur seu Massiliæ, sive Lugduni uti commodius visum fuerit : pars vero, quæ supererit, numeretur scilicet dimidia, idest quadraginta millia aureorum solarium intra sex menses post primam pensionem : reliqua autem quadraginta millia, sex aliis mensibus elapsis, persolvantur, ita tamen, ut universa summa pensitetur non aliis nummis quam aureis eiusdem æstimationis, conitatis et ponderis, quibus ex statuto aurei solares cuduntur in Gallia. De cuius quidem

pecuniæ repræsentatione ut cautum sit Regi Christianissimo, Summus Pontifex curabit numularium quempiam, qui sit solvendo, vadem fieri Lugduni.

Maior natu filius ex hoc futuro matrimonio oriturus, modo militiæ aptus existat, neque sit sacerdotio addictus, paternam pariter ac maternam adibit hereditatem hac condictione, ut reliquis fratribus suis legitimam eorum bonorum partem concedat, sorores vero in matrimonium rite collocet, dotemque assignet tum pro earum numero, tum pro copia rei familiaris.

Hereditati filii maioris natu destituti prole mascula ex legitimo matrimonio suscepta succedet proximus frater, nisi fuerit ecclesiastico astrictus vinculo, et ad arma minime idoneus : Deinceps mortui bona excipiat alius ordine successivo semper et primogeniture servatis : Et, si contingat, ut nullis existentibus maribus hereditas cadat in filias filiæ bona inter se partiantur ex æquo præter eam portionem seu appanagium, quod provenerit ex Corona et patrimonio Regni Franciæ : quod appanagium quidem restituetur, unde profectum fuerat, secundum consuetudinem et legem Francorum.

Quantum attinet ad cultum muliebrem, Summus Pontifex Illustrem suam neptem arbitratu suo ornabit vestitu, mundo ac gemmis; æstimabuntur autem gemmæ, idque scripto constabit, ut si forsan ipsa marito superstes fuerit, illas, aut illarum pretium possit recuperare.

Postremo Illustris Dux Aurelianensis ex supradicto annuo redditu sibi assignato de consensu Regis Christianissimi iam nunc constituet nomine dotalitii sive dovarii Illustri D. futuræ suæ consorti decem millia librarum annui proventus cum palatio oppidi Giemy convenienti supellectile adornato pro ipsius consortis dignitate : quod palatium non imputabitur in huiusmodi proventu. Quibus

quidem bonis dotalitiis prædicta Dux Urbinj si maritus fortasse prior de vita migraverit, statim perfruetur post dissolutum matrimonium, et quamdiu ipsa vixerit dumtaxat. Si vero Illustris Dux Aurelianensis, extincta uxore supervixerit nullis ex ea procreatis liberis, tunc universa bona mobilia et quæcumque obvenerint partaque fuerint stante matrimonio retinebit sibique habebit, creditoribus tamen tenebitur satisfacere : quod autem fuit proprium immobile predictæ Domine Ducis Urbinj videlicet Triginta millia aureorum semel soluta pretium bonorum immobilium æstimate paternæ hereditatis, simul et iuris materne successionis reddetur eius heredibus, nisi aliter ipsa disposuerit : Contra vero si ea superstite maritus prior mortem obierit, nullis ex hoc coniugio relictis liberis, tunc ipsa recuperabit prædictum suum proprium et bona materna, de quibus agat, ut libuerit; pariter recuperabit vestimenta, mundum, et gemmas cum dimidio prædictorum Centum millium aureorum.

## N° 11.

*Lettre italienne écrite de Marseille au Duc par un témoin des cérémonies qui eurent lieu pour célébrer le mariage de Catherine de Médicis avec Henri d'Orléans*[1].

Alli 23 (octobre) fù, intrò la Duchessina domesticamente; qual intrata fù molto bella. Primà li erano otto pagii del Reverendissimo de Medici molto ben vestiti soprà octo cavalli molto ben forniti, cosa che fo molto bella. Dapoi seguivano la famiglia di Cardinali como da viagio, dapoi 6 achinee de la Duchessina quale hereno menate a mano e fra le quelle li hera una biancha tuta fornita de tela d'argento molto richa.

Dapoi vene la Duchessa sopra una chinea tuta coperta

[1] Ce document, écrit sans apprêt de style ni sans égard pour l'orthographe contemporaine, est le plus précis de tous ceux qui sont venus à ma connaissance. Il est curieux à consulter pour le cérémonial en usage alors à la Cour, et pour l'indication des costumes des personnages. Un peintre d'histoire pourrait surtout l'utiliser. J'ai rencontré et copié diverses autres lettres, dans différentes archives, concernant les cérémonies de ce voyage du Pape avec Catherine de Médicis; il m'a paru inutile de reproduire ces copies. Citons seulement *pro memoria* 1° les *Avvisi contenuti in le lettere dell' orator Cesareo appresso il Papa a di* 20 *ottobre da Marsiglia al Signor Protonotario Caracciolo;* 2° *Avvisi mandati al Signor Protonotario Caracciolo da Genoa da un gentilhomo che scrive haverli havuti da la corte;* 3° *Avvisi del matrimonio seguito in Marsiglia contenuti in lettere di* 30 *ottobre da D. Antonio Sacco scritti al M^co Presidente de Milano.* (Archives de la maison Donà delle Rose à Venise.)

de tella doro tessuta de seda carmexina; cosi hera la veste de dita Signora. Appresso li hera la Signora di Camerino, la Sra Maria de Medici che fu moglie del Signor Johane et altre damiselle tute ornate a la italiana molto richamente vestite.

La Signora Duchessa dismontata che fu andò a basar li pedi a Nostro Signore in camera sua dove hera il Re e Monsignor d'Orlians et Monsignor Dangolleme. Basato chebbe li pedi a Nostro Signore, Il Re la preso e la basò, poi la fece basar a Mr d'Orlians qual è suo marito e Monsr Dangolleme. Dapoi se partì e andò visitar la Regina.

Quella sera il Re vene a cena con Nostro Signore e al lavar de le mane si lavarno in uno medesimo bacino; Monsr Dorlians dete la servieta a Nostro Signore, Monsr Dangolleme al Re, e non cenò a la tavola de Nostro Signore se non il Re. A una altra tavola in un altra salla cenorno Monsr Dorlians, Monsr Dangolleme, lo Reverendissimo Cardinal de Lorena, Monsr il gran maestro di Franza, Monsr Ladmiraglio, lo Signor Cagnino de Gonzaga e doi altri baroni de Franza. Al levar de la tavola de Nostro Signor, ognuno lavò al suo bacino e li medesimi li deteno le serviete. Da poi vene una bellissima musicha et uno clavacibele et uno a lyra, dapoi li piffari di Castello fra li quali li he uno che si domanda Moscatello che stava cum il Duca de Milano qual sona de corneti e sa cose maravigliose. Poi sopravene uno buffone del Reverendissimo Signor Medici qual ballava et faceva cose mirabile, dove il Re ne pigliava gran piacere. Finita la musicha, ognuno andò a la sua camera. Nostro Signore accompagnò il Re fino a la porta de la salla dove mangiorno, et il Re con granda reverenza se partite.

Ali 26 che fu Domenica cenorno ancora tuti inseme e conclusseno lo matrimonio del Monsr Dorlians con la

S^a Duchessa. El lunì sera fu fato il contrato : fato dito contrato in camera de Nostro Signore, presente il Re, Regina e molti altri Signori, tuti de compagnia andorno nela sala del concistorio. Et Nostro Signore prese per la mano Mons^r Dorliens et Mons^r il gran maestro pigliò la S^ra Duchessa. Da una banda hera il Re, dalaltra la Regina, et Mons^r Cardinale de Borbon dise le parole del matrimonio e dite le parole e data la fede, Mons^r Dorlians basò la Signora Duchessa e comenzorno a sonare pifferi, tromboni, corneti et altri soni, cosa molto delletevole da sentire e comenzorno a ballare. Et hereno tanti li signori e dame che ballavano che non se podevano voltare per la salla. Mons^r Dangolleme ballò con la S^a Duchesa, Mons^r Dorlians con una damisella spagnola, e finito il ballo ognuno andò al suo logiamento.

El marti damatina N. S. andò ala messa in capella per benedire lo anello alla Signora Duchessa e Mons^r Dorlians. Il Re menò per la mano la Signora Duchessa qual hera molto ben ornata. Haveva una veste di brochato rizo soprà rizo, da poi una veste de velluto pavonazzo fodrata a la ducale de armellino che la domandano *veste ducale*. Lornamento della testa haveva una corona doro tonda una scuffia tanto richa che vale uno regno. Così Nostro Signore fece la beneditione e Mons^r dise la messa. La regina hera tanto richamente vestita che non se posseva conoscer di qual collor fusse la veste : tante hereno le gioie che li haveva intorno. Al basar lo Evangelio da poi che N. S. hebe basato per mane del Cardinal di Sena, fu portato da uno vescovo di Franza al Re, qual non lo volse, et volse ceder al Papa, così de la pace. Dapoi finita la messa, el Papa menò a disnar seco Mons^r Dorlians e Mons^r Dangolleme. El Re menò a disnar seco la Signora Duchessa, M^r de Medici, Mons^r Salviati e M^r Rodolphi.

Alla sera Nostro Signore fece il bancheto general al Re, ala Regina, a Mons^r Delfino, a Mons^r Dorlians, a Mons^r Dangolleme, a la figliola del Re, a Mons^r Cardinal de Lorena, a Mons^r Cardinal de Borbon, a Mons^r Cardinale Ridolfi, a Mons^r Cardinal Salviati, a Mons^r Cardinal Medici, al Duca d'Albania, al Re de Navarra, al S^r Marchese di Sallucio, al S^r San-Pol, a Mons^r de Vandomes, a Madama de Vandomes, a la Signora Duchesa nostra, quale se domandò la Signora Duchessa Dorlians.

Lordine de la tavola : hereno tre tavole, la prima la tavola del Papa e della Regina hera in capo della salla, dove non hera se non il Papa e la Regina a mano drita, hera la tavola del Re qual sedeva in mezo de Mons^r Reverendiss^o Cardinal Ridolfi e Mons^r Reverend^o Cardinal de Medici, dapoi la prima fiola del Re, dapoi Mons^r Dangolleme; dapoi la seconda fiola, dapoi Mons^r de Vandomes, el Cardinal de Borbon, il Re di Navarra, la S^a Duchessa Dorlians, el Duca d'Albania, il S. Marchese di Sallucio, et al fronte al Delfino, lo R^o Cardinal Salviati.

De le sorte de le vivande non m' extenderò in scrivere che seria tropo lungo. Fu cosa molto richa e superba, più che cosa mai fata a mia veducta con tanta moltitudine de la gente che non se poteva finire.

Finita la cena, subitò parti lo Re e primà partì Lorena.

Dapoi comparsero da 40 maschari molto ben ornati et se comenzò a ballare a la gagliarda.

Subitò vene il Re e Cardinale de Lorena e Cardinale de Medici tuti tre a una livereya fata a onde a la impresa del Re, de tella d'argento e tella doro, texuta de seda cremesina e velluto pavonazo, li capelli a uno medemo modo con penaci grandi tuti a la impresa tanto grande che coprivano da noi quando se parlavano a concluder mai fu vista tanta superba de maschari, ne seria possibile de

farla più sumptuosa. Il più debile hera roxo longi imo in terra con li capuci a la medema impresa, salvo quelli del Re e de Lorena e de Mons^r de Medici quali hereno de filo fato a treze doro e darzento molto superbi, he se ballò fino a meza notte, dapoi ognuno andò al suo logiamento et hereno tanto strachi che non volseno aspettar la collacione.

In un altra sala furono aparate tre tavole dove mangiorno le damiselle e molti gentilhomeni quali se levorno de tavola (che non sera mezo servito), tanto herano fastiditi da le vivande che se portavano in tavola, dapoi finita la festa il Papa se retirò. Il Re sera retirato in maschara, la Regina con tutte le damiselle acompagnò la S^ra Duchessa in çamera sua dove hera preparato uno letto tanto richo che se extimato 60 millia scudi; la camera dove hera dito letto tuta tapezata de brochato rizo soprarizo. Cosi questa note pasata hano dormito insema e consumato il matrimonio [1].

Questa matina la Santità de Nostro Signore li he andati visitar al letto a bon hora, e li a trovati molto de bona voglia luna presente e laltra, e Nostro Signore sta tanto allegro che mai vidi tal cosa, così fa lo Re e tuta la corte maxime la corte del Papa qual sta allegra de la partita nostra qual sara fra 4 giorni al mancho avanti sancto Martino et torneremo per mare fino a Villafrancha con le galere de Franza dapoi se monterà sopra quelle de Andrea

[1] Dans une lettre à la date du 30 octobre, écrite par un D. Antonio Sacco au Président de Milan, je rencontre ce détail sur le fait de la consommation de ce mariage : « Finito di danzare, et ito ciascuno alli loro allogiamenti, il Re volse lui proprio mettere a letto li sposi, et alcuni dicono, che li volse vedere giostrare, et che ciaschuno di loro fu Valente in giostra. » (*Miscellanee manoscritte* aux archives de la maison Dona delle Rose à Venise.)

Doria. Se dice se mandato a stampar tuto questo triumpho[1]. Venendo prima de la nostra partita, ve ne manderò una dozena. Prego ne fati far copia e prima la manderete da mia parte a Monsignor de Vercelli con le mie recomendatione.

Da Marsilia ali 29 dotobre 1533.

[1] Il résulte de ce passage qu'on aurait imprimé à Marseille ou à Paris le récit de tout ce cérémonial. Cette *plaquette* existe-t-elle? Je ne l'ai jamais rencontrée.

## N° 12.

*Projet de traité secret entre François Ier et le Pape Clément VII pendant son séjour à Marseille l'an* 1533.

(Chapitre XVII, page 182.)

Ce curieux spécimen de traité secret existe en original autographe de la main du Roi au département des manuscrits à la Bibliothèque impériale. Il est à croire que si le Pape l'eût signé et qu'il n'eût pas ensuite mis obstacle à son exécution, l'Italie eût été de nouveau et témoin et victime de luttes plus acharnées encore que les précédentes entre l'Empereur Charles et le Roi François. Le cinquième et le sixième point, en effet, n'auraient pu que faire éclater de violents orages sur le Milanais, déjà si éprouvé depuis l'idée malheureuse qu'avait eue Louis XII de s'en emparer, sous le vain prétexte d'une hoirie rien moins que justifiée. Signé ou non signé, il est certain que ce traité n'a pas même reçu un commencement d'exécution. Catherine de Médicis ne fut point en effet la duchesse de Milan, et le Pape son parent mourut environ un an après le voyage de Marseille, jeune encore, peut-on dire, pour un Pontife.

*Le premyer poynt.* — Le temps est lymyté de dyx-huyt moys pour entendre à la payx par la mayn de Nostre Saynt Père.

*Le second poynt.* — Que au boult dudyt terme de dyxhuyt moys largent que chascun doyt fournyr et mectre ensemble soyt prest, quy est, des troys pars, les deux pour le Roy.

*Le tyers poynt.* — Que Nostredyt Saynt-Père ne se déclarera ouvertement mays de conseyl et d'ayde, secrètement, de tout ce qu'yl pourra.

*Le quart poynt.* — Que Nostredyt Saynt-Pere peult estre asseuré qu'yl a entyèrement ledyt Roy à son commandement, pour luy et sa mayson, deslybere d'employer sa personne et toute sa puyssance, tant pour deffendre et conserver Sa Saynteté et mayson que pour ycelle acroistre et augmenter.

*Le cinquiesme.* — Que la conqueste de la duché de Mylan se fera pour le duc Dorleans... (une ligne et demie effacée)... en laquelle duche Nostre dyt Saynt-Père pourra commander et estre obey, comme père des Duc et Duchesse.

*Le sixiesme.* — Que la conqueste fayte, Nostredyt Saynt-Père ne fera dyffyculté de Parme ne de Playsance.

*Le VII^me^ artycle.* — Que à la conqueste de Vrbin, Nostredyt Saint-Père et le Roy contribueront chascun par moytyé [1].

[1] L'analyse des dépêches de l'Envoyé de Milan à Rome, en date des 12, 13 et 14 décembre 1533, contient un paragraphe qui semblerait assurer que le Pape ne voulut rien entendre sur le fait de la cession du Milanais. L'Andreasi, en effet, en annonçant à son maître le retour du Pape dans Rome, à la date du 10 décembre au soir, dit qu'il est allé à son audience du lendemain, et qu'entre autres choses Sa Sainteté lui parla de la volonté qu'avait le Roi de France de reprendre Milan et de l'y faire accéder. « Che Nostro Signore li disse chel primo ragionamento havuto il Christianissimo in Marsilia con Sua Santità fù soprà la pratica del stato di

Milano, ma che essa trovando la Maestà Cesarea constantissima al stabilimento di Va Excellentia non volse passar più oltrà in questa pratica del Christianissimo quale sta di questo con pessima satisfattione, et quando havesse potuto havere la investitura in caso che Va Excellentia fusse manchata senza legitimo herede si seria contentato, haveria aiutato contra infideli et haveria fatto tutti li altri partiti. » (Archives de Milan. Ex litteris Andreasi, 12, 13, 14.)

Il convient du reste de faire observer que, *politiquement*, le Pape, en admettant même que ses intentions véritables ne fussent pas stables, ne pouvait parler autrement au personnage qui représentait le Duc de Milan à la Cour Pontificale. Rien n'obligeait, en effet, le Saint-Père à mettre cet Envoyé dans la confidence de ses affaires secrètes avec le Roi Très-Chrétien.

## N° 13.

### *Lettres de Catherine de Médicis à Mesdames des Murates, à Florence* [1].

(Chapitre XI, pages 109 et 110.)

I.

Madame des Murates. Ayant Francisque le pellisse present porteur si apropos quil sen va par dela il ma este grant plaisir pour le desir que javons (*sic*) tousjours de vous faire savoir et entendre de mes nouvelles qui sont si bonnes quil est possible pour la tres bonne sante de Monseigneur et de moy graces a Dieu. Vous priant que vous et vostre bonne societte de relligieuses vueillez tousjours avoir en singuliere affection de voz devotes prieres mon dit Seigneur et moy pour recommandez, me faisant savoir de voz estat et disposition et si aucune chose soffre ou je vous puisse faire plaisir je my emploieray de tres bon cueur. Priant Dieu vous avoir avec vostre dite compaignye en sa tres saingte et digne garde. Escript a Escleron le XII° your de juing MDXLII.

La byen vostre CATERINE.

*a Madame des Murattes*
*de Florence.*

[1] Ces lettres se trouvent aux Archives de Florence, dans les cartons des « Couvents supprimés, monastère *delle Murate.* » Elles ont été publiées pour la première fois par M. de Reumont, sauf la lettre IV, « *De par la Royne,* » que nous avons rencontrée dans le cours de nos recherches à Florence, en avril et mai 1865, ainsi que le document : *Donation aux dames des Murates.*

## II.

Madame Labbesse jay receu voz lettres par lesquelles jay bien cogneu que je nay point este froustree de mon oppinion que jay tousjours eue que vous faysiez prier Dieu et Nostre Dame de la conception pour moy vous priant bien affectueusement de vouloir continuer et que voz Relligieuses a qui je men sens tant attenue vueillent perseverer les asseurant comme vous devuez estre de vostre part que je noublieray point le playsir que vous et elles mavez faict et que jespere feront encore et le recognoistray vers vous et elles en telle maniere et endroict que me vouedrez employer soit en general ou particullier. Vous remertiant aussi du beau present que vous mavez envoye que jextime beaucoup, la recompence du quel jespere vous donner a cognoistre en lieu, ou vous apersceverez que jay eu souvenance de vous et que je vous feray tousjours tout le plaisir que je pourray. Priant Dieu Madame Labbesse apres mestre recommandee a vous quil vous donne ce que desirez. Escript a Paris le VI^me^ jour de Juillet MDXLiiij.

La bien vostre CATERINE.

*A Madame labbesse des Immurates de Florence.*

## III.

De par la Royne,

Cheres et bien amées, nous avons receu par messer Nicole de Medicis present porteur, les lettres que nous avez escriptes, et entendu par luy ce quil nous a dict de votre part, mesmes la volunte en laquelle vous perseverez ordinairement de pryer Dieu pour la prosperite du Roy

Monseigneur, de nous et de noz enffans, vous prians bien fort de voulloir continuer, estans asseures que nous les recognoistrons vers vous, nous luy auons donne charge de vouz dire de notre part quelques choses. Vous nous ferez bien grant et singullier plaisir de le voulloir entendre et croyre pour estre homme de foy et créance, asseures comme vous mesmes le congnoissez de bonne et entière suffisance. Et a tant cheres et bien amées, nous prions Dieu vous avoir en sa saincte et digne garde. Donne à Lyon le premier jour d'octobre MV^c^XLIIII.

CATERINE.

BERTAULD.

IV.

Madame Delle murate jay receu les lettres que vous mavez escriptes qui mont este fort agreables tant pour avoir entendu par jcelles de voz bonnes nouvelles et de tout votre monastere que pour la bonne souvenance que vous avez de moy en voz bonnes prieres et oraisons des quelles je masseure pour estre continuelles et assidues faictes par vous de bonne et devotte affection ne peuvant faillir destre agreables a nostre seigneur. Je vous prie de continuer tousjours et vous souvenir de moy et de tous mes enffans en vostres oraisons, affin que tout ainsi que en mes jeunes ans jay este conservee en vostre monastere je puisse a present par voz bonnes intercessions et prieres estre conservee en la grace de Dieu le quel je prie vous tenir en sa saincte garde. Escript A paris Le xxij^me^ jour de Septembre 1573.

CATERINE.

CHANTEREAU.

*Madame L'abbesse delle*
*Murate de Florence.*

## V.

Rev^da Madre in Christo. Il raro et continovo zelo al servitio di Dio con la honestà et integrità di vita che sino dalla mia tenera età io ho veduto et inteso regnare nel vostro Monistero, dove forse anchor vive qualcuna di quelle che mi vi veddono giovinetta, Mi hanno indotta a mostravimi grata verso il vostro Convento delle continove et devote orationi che voi havete fatte et fate per il Re mio Signore et per me, et a darvi occasione di perseverare in quelle per l'avvenire col donarvi per sei mila scudi di beni stabili nello stato del mio Cugino il Gran Duca di Toscana, che io intendo di comperare et donarvi, come io scrivo con questa al detto mio Cugino, pregandolo per amor mio affinche voi habbiate quel più di liberarvi dalla gabella della compera de detti beni ch' io intendo donarvi e di più sgravarli in perpetuo della decima, secondo che più ampiamente lo contengono le lettere che sopra ciò glene scrivo, et vi mando con queste, le quali da mia parte voi gli farete presentare et procurerete di haverne risposta che voi mi manderete sperando ch'ella sarà tale che io la desidéro, dovendo ridondare tal gratia in utile et honore del vostro Monistero. Hauta con la vostra, sua risposta, io vi dichiarero che uffity et che orationi io voglio si celebri et faccino perpetuamente per l'anima del Re mio Signore et per la mia ogni anno nel vostro munistero con gli paramenti et ornamenti che io vi donerò destinati a tale effetto. Et qui senza più farò fine R^a Madre pregando Iddio che voi con tutta la vostra devota compagnia conservi nella sua santa gratia. Da Mesieres alli sei di Luglio 1583.

(*De la main de la Reine*) R^da Madre questi pochi versi da

mia mano sieno per acertarvi più de la mia buona volontà verso del vostro Munistero et del desiderio che io ho che voi continoviate de pregare Idio per el Re mi Signore et hi Re mia fillouli et per questo che vive et per me et perchio posa vedere avanti morire questo regno ritornato per l' honor de deo et toute laltre cose come io lo trovai quando ci venni, con darmene ocasione mediante la elemosina che io intendo di farvi per farvi piacere.

CATERINE.

*Alla R^da in Christo Madre*
*L' Abbadessa del Munasterio delle Murate*
*a Fiorenza.*

## VI.

Mes dames je vous envoie presentement le contract de lachapt et acquisition que jay faicte des S^rs Del Benne, des possessions et heritaiges, que je vous escrivis lannee passee que je vous voullois donner avecque mes lettres patantes contenant le don et delaissement que je fais a tousjours a vostre Couvent des dites terres. Je vous prie agreer en cella mon zelle et piete et recepvoir la dite donation aux charges et conditions qui y sont contenues les quelles je desire que vous executiez en memoire de moy et de l'amitie et bonne volunté que je vous porte. Oultre cella Jay faict remectre en la banque du S^r Martelly la somme de mil escuz d'or ditalie des quelz jentendz quil en soit emploie par vous cinqcent escuz en achapt de bestial pour garnir les dites Mestairies, et le surplus au paiement d'une statue de marbre qui me represantera la quelle sera mise en vostre eglise suyvant le pourtraict que jen envoie a Mon Cousin Monsieur le Grand Duc de Toscane au quel jescrips pour le prier de voulloir descharger les sus dites possess-

sions que je vous donne de toutes charges et gravesses tant ordinaires que extraordinaires. Et mesmes de tout ce que pourroit monter la Gabelle de lachapt d'icelles, tant pour le regard du vendeur que de lachepteur. Chose que je masseure quil fera bien voluntiers pour lamour de moy a qui il a desja par ses lettres donne esperance de vous gratisfier en cella. Je suis ben marrie quil ne sest pas presente meilleure occasion de vous faire parroistre l'amitie et grande affection que je vous porte a toutes et le desir que jay d'estre continuee en voz bonnes saintes et devotes prieres et quelles je vous recommande a tousjours la bonne santé et prosperité du Roy Monsieur mon Filz de la Royne Madame ma fille et de moy, priant Dieu mes Dames vous avoir en sa s^te^ garde. Escript a Paris le xiiij^e^ jour d'Aoust 1584.

CATERINE.

DE LAUBESPINE.

*Mes Dames les Abbesse et Religieuses des Immurees de la ville de Florence.*

## VII.

[1] ..... presentera moien de vous pouvoir faire paroistre l'amitie et bonne volunte que je vous porte. Ainsy que jay faict alendroit de Mon Cousin Monsieur le Cardinal Grand Duc de Toscaine (Ferdinando I) aiant donne charge au Sieur Horatio del Monte luy parler en mon nom pour vous donner et remectre les gabelles que vous luy debuez. Je vous envoie une lettre que je luy escrips encores à cest effect la quelle je suis daduis que vous luy faictes presanter. Masseurant que vous trouverez en luy

[1] Le commencement de la lettre a été lacéré.

toute la gratiffication que vous pouvez esperer. Je donneray ordre a faire envoier en vostre Couvant ainsy que je la vous ay promise, non ma statue de marbre pource que cela est tropmalaize mais un portraict au vif de moy tres bien faict. Le quel sera mis et apose dans peu de temps en vostre Eglise vous recommandant en voz prieres La santé du Roy monsieur mon filz et de la Roine ma fille. Et quil plaise a Dieu leur donner des enffans, au bien de cest estat et de toute la Xpieñt (Chrétienté). Je prie Dieu Mesdames les abbesse et religieuses vous avoir en sa s^te^ et digne garde. Escript a Paris le iij Jour de Januier 1588.

CATERINE.

De Laubespine.

*Mes dames les abesse et relligieuses*
*des enmurates de Florence.*

## N° 14.

*Donation faite par Catherine de Médicis au monastère des Murates à Florence* [1].

(Chapitre XI, page 110.)

Caterina, per la Iddio grazia, Regina di Francia et già moglie d'Enrigo 2do et madre di tre Re, salute a tutti cosi presenti come futuri. Havendo noi più tempo fa, disposto di lasciar ricordo del nostro singulare amore, benevolenza et grato animo inverso le sacre vergini dedicate a Iddio nel munistero delle Murate (cosi vulgarmente chiamate) posto nella città di Firenze, ricordandoci noi anchora del'essere state in quello tanto bene et con tanta amorevolezza ricevuta et da loro benignamente allevata dalle e 7 insino a' x. anni della nostra età, in quel tempo apunto che Firenze per le sedizioni e guerre civili era assediata; haver con gran sollicitudine e vigilanza procurato la nostra salute, et per difenderla haver fatto continove orazioni e voti con ogni sorte d'amorevolezza e diligenza; per la qual liberalità inverso di noi usataci restamo loro sommamente ubligate, et havendo anchora desiderato d'agumentare le dote e entrate di detto Munistero non molto grande, et sollevarle e alleggerirle di qualche scomodo,

[1] Ce document offre beaucoup d'intérêt, et je regrette de ne pas l'avoir rencontré dans le style original français que la Reine a dû employer pour le dicter. Catherine rappelle d'une façon assez touchante les temps de son enfance écoulés doucement et heureusement dans ce bienfaisant cloître de sa patrie. J'ai copié cette pièce aux Archives de Florence. (Cartons du couvent *delle Murate*.)

finalmente essendoci venuta l'occasione più fa desiderata, in virtù delle presente soscritte di nostra propria mano, doniamo in perpetuo alle dette religiose l'Abadessa e altre vergini delle Murate di Firenze la possessione di Santa Maria Lancialberti posta in Valdelsa contado di Firenze divisa in quattro ville, la prima chiamata il Casone, la seconda la Grotta, la terza la Casetta, la quarta la Golpaja con tutte le masserizie e cose mobili che in dette ville si ritrovono, et inoltre vi haviamo aggiunto e nomi, azioni et tutte le ragioni della villa chiamata la Cappella di Santa Maria per le dette stanze del casone. Le quali tutte ville e possessioni e beni soprascritti haviamo comperi da Bartolomeo del Bene Consigliere e agente ordinario della carissima nostra sorella, la qual si riposa nel Signore, Ducessa del Piamonte; e da Giuliano del Bene suo figliuolo Cavaliere di San Maurizio e Lazzaro e dalla Caterina de' Tornabuoni nostra matrona e moglie di detto Bartolommeo venditori non solo per loro e in loro nomi proprij, come anchora in nome d'Alfonso del Bene figliuolo di detto Bartolomeo Dottore di legge, limosiniere del Re nostro carissimo figliuolo e Abbate d'Altacomba in suo nome; per il quale promessono de rato, siccome più largamente si dispone per la legge e contratto sopra di ciò fatto : e le dette possessioni così comperate le doniamo (come è detto) alla detta Abadessa e convento, a fine che per l'avvenire sia lor lecito, e possino usarle e goderle con tutti e mobili di qualsivoglia pregio e valuta, et quelle liberamente possedere nell' istesso modo come se loro medesime l'havessino di lor proprio compere : et in dette Monache talmente transferiamo il dominio ch' è appresso di noi, che doniamo, e nostri heredi non rimanga ragione ne azione alchuna in dette possessioni e ville. Con questi legge e patto nondimeno, che ne la Abadessa e convento possa

in modo alchuno i detti beni inmobili o parte di quegli vendere, alienare impegnare o obbligare, e contrafacendo, hora per alhora voltiamo questo nostro dono benefizio e liberalità allo spedale degli Innocenti di Firenze, con facoltà di potere ricuperare detti beni e torgli da chi gli havessino comperi, ricevuti o ubligati, e in qualumque modo gli possedessino. E a questa nostra donagione aggiungniamo anchora l'infrascritte condizioni : che la Badessa et convento predetto delle Murate ogni giorno sieno tenute da sera dire la *Salve Regina* per la salute, sanità e conservazione del nostro carissimo figliuolo Henrigo 3° Re di Francia. Ogni anno, poi il dì 9 di Luglio, dichino il *Vespro* e *Mattutino* con l'altre prece e oragioni che si sogliono dire per i morti. Il giorno poi sequente si faccia un *offizio de' morti* solenne con la messa cantata, nella quale il diacono e subdiacono ministrano, per l' anima di Henrigo 2do Re di Francia nostro Signore e Carissimo Marito. La vigilia poi di santa Caterina si cantì il *vespro,* e il giorno della festa la *messa* solennemente con il diacono e suddiacono, acciochè, mentre saremo vive, il signore Iddio ci conservi sane e salve à popoli alla nostra fede e governo commessi et raccomandati. E doppo morte, in luogo del ufizio e festa di detta santa, in quell' istesso giorno, nel quale saremo chiamati dal Signore a miglior vita, si canti la *vigilia,* il *vespro* e *mattutino de' morti,* e la mattina del sequente giorno del nostro passaggio all' altra vita, si canti solennemente l'*offizio* e *messa de' morti* ogni anno in perpetuo (come è detto) i quali tutti carichi, condizioni e comandamenti, acciò sieno con diligenza e fedelta, eseguiti dalla detta Badessa e convento, li raccomandiamo alla lor fede, conscienza e religione. Et acciò che nessuno pretenda ignoranza di questa nostra volontà, comandiamo che questa nostra

donagione, scolpita in tavola di marmo o di bronzo si ponga nel muro di detta chiesa, in luogo più eminente e aperto. Preghiamo dipoi il nostro cugino il Gran Duca di Toscana, che comandi à suoi Magistrati, che mettino la detta Badessa e Monache in possesso di detti beni, e che da nessuno sieno impedite di potere liberamente goderli. Le quali tutte cose che le sieno rate e vere e ne facciamo più certa fede, habbiamo comandato che le presente nostre lettere sieno segnate col nostro sigillo.

Date in Parigi di Francia del mese di Giugno, l'anno della nostra salute MDLXXXIIIJ.

CATERINA.

## N° 15.

*Consultation relative aux droits d'hoirie de Catherine de Médicis*[1].

Quum civitas Florentina superiorem aliquem non recognoscit, suaque habet particularia statuta et leges, que vult ante omnia servari, quicquid iure communi disponatur, ideo in hac causa dicam quid sentiam secundum dispositionem illorum, discurrendo singulatim, ad quem hereditates istorum de Medicis predefunctorum devenerint.

Primus qui decessit fuit Julianus (qui quatenus detur quod Hyppolitus Cardinalis de Medicis natus non fuerit ex legiptimo matrimonio) successere Leo X frater ac Laurentius ex fratre nepos; exclusis sororibus et filiis sororum dicti Juliani. Et hoc statutum, statuto Florentino quod eas excludit stantibus fratribus vel filiis fratrum predefuncte persone. Hyppolitus autem excluditur, et pariter, cum nullo modo admittantur filii non nati ex legiptimo matrimonio.

Laurentio vero qui ij° loco decessit, successit Catherina eius unica filia, que licet sit foemina, a statuto Florentino non excluditur in casu nostro, ex quo non adsunt filii masculi nec ascendentes, nec descendentes alii, et minus fratres carnales, vel filii fratrum carnalium, que persone tantum vigore statutorum excludunt filias foeminas ab hereditate patris.

[1] Les biens de Catherine de Médicis ont été plus d'une fois l'objet de contestations, et cette pièce est une preuve des difficultés qui ont eu cours.

Et hoc modo tota hereditas Magnifici Laurentii veteris, pro medietate devenit in Leonem et pro altera medietate in Caterinam filiam Laurentii junioris.

Leoni autem successere Lucretia soror et filii aliarum sororum predefunctarum de iure comuni, cum dicto Leoni non essent filii vel alii descendentes nec ascendentes, nec fratres nec filii masculi fratrum, nec patrui, que persone tantum, vigore statuti Florentini excludunt sorores vel sororum predefunctarum filios. Unde cum non sint, standum est dispositioni communi; et ideo Lucretia tanquam proximior admittitur, et quia agitur de hereditate patrui filii predefunctarum sororum in locum maternum subintrant amitini (?) post fratres.

Si vero volumus presupponere Hyppolitum Cardinalem de Medicis natum ex legiptimo matrimonio; prefatus Hyppolitus Juliano successit, excluso Leone et Laurentio.

Caterina vero Laurentio successit, nec fuit exclusa ab Hyppolito, cum non esset de personis, qui vigore statuti haberent excludere filias foeminas ab hereditate patris.

Leoni vero, stante Hyppolito legiptimo, ipse Hyppolitus successisset et non Lucretia soror et filii aliarum sororum, cum nulla mulier possit fratri succedere ex dispositione statuti Florentini, stante fratre predefuncte persone vel filiis fratrum.

Nec Caterina ad aliquam partem admictitur, nam in respectu ipsius agatur de hereditate patrui magni, ipsa non subintrat in locum patris, et ideo tamquam remotior in gradu ab Hyppolito excluditur.

Quisnam Hyppolito successerit, standum est dispositioni juris communis, cum in hoc statuta Florentina non disposuerint. Reliquit enim Hyppolitus Lucretiam amitam et fratres amitinos ex predefunctis amitibus.

t quod supradictum est procedit in bonis in territorio

existentibus : in bonis autem sitis extra territorium, persone, que supra per statutum excluduntur excludi non debent, cum statuta talia non operentur extra territorium, secundum communem sententiam.

Et quicquid sit pro vitanda violentia, de qua ad presens dubitatur mihi occurret, quod attento quod Illustrissima Delphina habet interesse in hac hereditate ad minus pro IIJ[a] parte, quod instaretur per Oratorem Christianissimum apud Suam Sanctitatem, ne aliquid fieret de facto in preiudicium iurium prefate Illustrissime Delphine. Et quia scio quod habet cum Sanctissimo Domino Nostro super hac re loqui, libenter faciat, et hoc modo alii heredes beneficio eius tutabuntur.

Posset etiam Magnifica Domina Lucretia adita hereditate cedere ad favorem filiorum suorum vel nepotum et constituere, se nomine eorum tenere et possidere, et hoc secrete. Nam quando postmodum tempora oportuniora essent, prefati filii vel nepotes, in quorum favorem cessisset, possent tamquam spoliati agere ad reintegrationem remedio possessorum. Et hoc modo non esset postmodum primitus disputare de petitorio, et minus nunc velle me defendere, quia posset ob adversariorum potentiam in negocio principali tota causa periclitari. Non enim tutum est coram suspecto judice litigare.

## N° 16.

### *Sur le Palais Médicis.*

(Chapitre VIII, page 75.)

Une monographie du palais des Médicis est encore à faire. Il faudrait pour la pouvoir écrire avec succès s'entourer de toutes les pièces écrites relatives à ce monument, qui fut un centre merveilleux de collections précieuses en tous genres au temps de Côme et de Laurent. Le document capital serait un inventaire, fait en 1466, à la mort de Côme, ou en 1472, à la mort de Pierre son fils. L'histoire des arts et de la curiosité rencontrerait dans un tel document un des témoignages les plus intéressants pour cette époque. On ne saurait apporter trop de soins à la recherche des inventaires des biens des familles célèbres pour avoir protégé et encouragé les beaux-arts : ils contiennent des titres et des indications du plus grand prix, qui permettent de déterminer des dates demeurées incertaines. Quels éloges entre autres ne saurait-on trop donner à M. le comte Carlo d'Arco pour la publication qu'il a faite des *Inventaires* des collections et galeries formées par l'Isabelle d'Este, cette patronne charmante et cette inspiratrice incessante qui, depuis 1490 qu'elle vint à Mantoue, jusqu'en 1537, époque de sa mort, attira vers elle tant d'artistes éminents et mit sa gloire de souveraine dans la possession de leurs

œuvres ! Que serait donc un inventaire des objets réunis dans la maison de Médicis depuis que Côme le fit élever, jusqu'à l'époque fatale de la mort de Laurent, 1455-1492 ! Une lettre de Galeas Maria Sforza adressée de Florence à la Duchesse de Milan sa mère, et que nous avons rencontrée dans les papiers de Mantoue, entre en quelques détails sur cette belle et riche maison de Côme l'Ancien. Le Prince raconte son voyage de Milan à Florence, et à son arrivée la visite qu'il fit au grand Médicis :

« Gionse quì, dit-il, in Casa del Mag^co Cosmo, ove ho trovato una casa si per bellezze de telle, alteza de mure, aconzeza de uschi, et de finestre, numero di Camere et Salle, ornateze de Studioli, dignità de libri, polideza et ligiadria di giardini, et si per ornamento de tapazarie, Cassone de inextimabile manifactura et valore, maestà de sculpture, disegni de infiniti modi, et d'argento inextimabile : la più bella che vedesse may, ne credo di potere vedere. Ora a dire di questa Casa chi ne volesse dignamente rasonare, et descrivere le parte sue non mai lingua, non spatio de uno giorno, non de uno mese ma de molti con la eloquentia de molti oratori gli seria necessario. Visitaij el M^co Cosmo quale atrovaij in una sua Capella non mancho ornata, et bella chel resto della Casa, mi abrazò con grandissima carità, et amorevoleza, et quasi piangendo di letitia, e di dolcezza : disse che in questa sua età niente poteva havere havuto, che più le piacesse, perchè desyderando luy sopramodo di vedere la Ex^a del prefato S^re mio padre, vedendo mi in questa maynera, gli paria de vedere quela, et jo anchora con quelo megliore modo che io sepe, gli respose non daltro però che cose generale

per questa volta : dopo al che reducto a la Camera, et dimorato uno pezo ritornay una altra volta da luy quale pur anche ne la dicta Capella de la quale non si poteva movere ritrovay con duy suy abbatini picoli da li quali factome dire due oratione, l'una in prosa laltra in versi, in modo certo digno et quase incredibile a la età de queli puti, che sono in età tenerissima tute due in laude del Ill^mo D. mio patre, et letitia de la venuta mia me ritornay a la camera, non havendo anche in questa volta dicto altro che parole generale [1].

[1] Archives de Mantoue, *E.* XIX. 2, *Milano.* Lettre en date du 17 avril 1459.

## N° 17.

*Sur le retour à Florence de la cassette donnée par Clément VII à Catherine de Médicis.*

(Chapitre XVII, page 180.)

D'après tout le contenu de la page 180, on voit qu'on a toujours ignoré comment ce merveilleux objet était revenu de la Cour de France à la Cour de Toscane. On s'est demandé si ce ne fut point à l'époque où tant d'objets disparurent, au temps des guerres de religion. Je crois pouvoir affirmer que cet objet a fait retour fort naturellement en Italie, et qu'il y fut rapporté par une princesse qui eut part au testament de Catherine de Médicis, je veux dire Chrétienne de Lorraine, élevée en Cour de France, petite-fille de Catherine, puis mariée à Ferdinand de Médicis, troisième Grand-Duc de Toscane, au printemps de l'année 1589.

Il existe à Florence une archive dite de la *guardarobba*, archive de la Cour, archive privée des princes; j'ai eu occasion de la consulter au sujet de quelques recherches concernant des tableaux et des objets d'art, et le marquis della Stuffa, qui a charge de les conserver en sa qualité d'intendant du Palais, m'a fort obligé en m'en permettant l'accès. Les inventaires y sont nombreux, et j'ai pris note entre autres de celui de cette Grande-Duchesse Chrétienne, ainsi désigné

au catalogue : *Inventario di robe venute di Francia alla Serenissima Christiana di Lorena, Gran duchessa di Toscana stateli lasciate per testamento dalla Christianissima Regina Madre del Re Enrico III° stimate l'anno* 1589.

Le numéro 254 indique *una cassetta d'argento dorato con alcuni fregi di filo d'oro smaltati con compartimenti di colonne et quadretti in forma d'ali e per piedi con arme et impresa di Papa Clemente VII.*

Assurément la description est écourtée, mais n'est-il pas permis de reconnaître la célèbre cassette, ouvrage admirable de Valerio Vicentino?

Le même inventaire porte au n° 288 « *un ritratto della Regina Caterina fanciuletta con ornamento doro.* » Qu'est devenu ce *portrait de Catherine petite fille?* Et que sont devenus aussi cinq cent cinquante et un portraits de divers Princes et Princesses, Dames et Seigneurs renfermés dans une cassette carrée, et laissés en don à cette fille de Lorraine par la Reine Catherine? « *Una cassetta quadra dentro la quale vi sono n°* 551 *ritratti di diversi Principi e Principesse, Signorie Dame* [1]. C'est bien là une indication faite pour exciter aux recherches les plus minutieuses le savant si distingué auquel nous devons des ouvrages aussi intéressants que la *Renaissance des arts,* le *Palais Mazarin, Notice sur les émaux du Louvre,* etc. : je veux dire le bienveillant directeur des Archives de France, marquis de Laborde. Retrouver ces cinq cent cinquante

[1] Page 40 dudit *Inventaire. Archivio di Corte e della guardarobba.*

et un portraits serait, et pour l'art et pour la curiosité, un événement de toute importance. Tous les personnages les plus marquants, soit à la cour, en effet, soit aux cours étrangères, devaient se rencontrer dans une collection de la sorte, formée et commandée par la Reine Catherine [1].

[1] Chrétienne de Lorraine avait hérité de la Reine mère de beaucoup d'objets et de souvenirs vraiment charmants et d'un goût admirable, parmi lesquels je trouve encore à citer celui-ci : « *Un libriccino dentrove una sfera e un ritratto del Re Arrigo* 3° *e tutto coperto doro da una banda ve un cammeo grande con il Giuditio di Paride con* 16 *castoni di diamanti e* 8 *di rubini et una rosa di* 17 *diamanti con una catena per attacarlo di bottoni doro smaltati et* 12 *compassi di perle.* »

## N° 18.

### *Jean de Médicis, des Bandes noires, et Côme de Médicis, son fils, second Duc et premier Grand-Duc de Florence.*

(Chapitre XVII, page 168.)

Jean de Médicis, dit plus tard Jean des Bandes noires en raison de la couleur sombre qu'il avait adoptée pour l'uniforme des vaillantes troupes qu'il commandait, naquit à Forli le 6 avril 1498, de Caterina di Riario Sforza, fille naturelle du Duc Galeaz, et de Jean de Médicis, son second mari. Orphelin à onze ans, il épousa en 1517, âgé de dix-neuf-ans seulement, Marie Salviati, fille de Jacopo, sage conseiller et parent de Léon X et de Clément VII. Ses destins furent ceux d'un homme de guerre, et bien que mort dans la fleur de l'âge, à vingt-huit ans, ce Jean de Médicis est l'une des physionomies guerrières les plus prononcées et les plus glorieuses qui se sont distinguées pendant les trente premières années du seizième siècle. Il fut au service du Pape dans la guerre d'Urbin, au service de l'Empereur dans ses campagnes en Italie en 1523, puis à celui du Roi de France, au temps du siége de Pavie. L'Arétin, qui l'accompagnait au titre d'ami et de lettré, pendant la guerre de 1526, assista à ses derniers mo-

ments, et il les a racontés dans plusieurs lettres avec une rare éloquence; la première et la plus détaillée est adressée à Messer Francesco degli Albizzi, et la seconde à Madonna Maria de Medici, veuve de ce grand capitaine, l'une et l'autre en date de Mantoue, le 10 décembre 1526. Nous avions d'abord eu l'intention de reproduire ici ces deux remarquables documents, persuadé qu'ils n'avaient pas été publiés en dehors de l'édition assez rare à rencontrer des Lettres de l'Arétin, parues à Paris, en 1608 et 1609, mais les ayant trouvées réimprimées dans les œuvres récentes concernant la vie et les actions de Jean de Médicis [1], ainsi que dans la nouvelle édition des Lettres de l'Arétin, publiée en 1864, à Milan, par Daelli [2], nous avons estimé plus convenable de renvoyer le lecteur curieux de les connaître, à ces différents ouvrages.

Jean de Médicis des Bandes noires ne laissa qu'un fils, auquel le destin si rapide des Médicis de la branche aînée réservait la souveraineté. Côme de Médicis, dont la vie politique offre tant d'intérêt à l'historien, est le chef ducal de cette branche de Médicis qui, avec le titre de Grand-Duc, régna sur la Toscane jusqu'au dix-huitième siècle, alors qu'éteinte dans la personne de Gaston, elle céda la place à la maison de Lorraine. (Juillet 1737.)

[1] Voyez *La vita e le gesta di Giovanni de' Medici o storia delle Bande nere e dei celebri capitani che vi militarono*, da Costantino Mini; Florence, 1851.

[2] *Biblioteca rara*, Milano, G. Daelli e C. editori. Un seul volume de cette réimpression des Lettres de l'Arétin a été publié.

Côme de Médicis, fils de Jean des Bandes noires, quatre jours après la mort violente d'Alexandre (9 janvier 1537), avait été élu, à l'instigation de Francesco Vettori et de Guicciardini, « *supremo reggitore della città di Firenze e suo dominio.* »

Son élection fut déclarée légitime au nom de l'Empereur, par le comte de Sifontes, ambassadeur, le 21 juin, et il prit le titre de Duc de Florence le 20 septembre 1537.

Il épouse Éléonore de Tolède, fille de Don Piedro di Toledo, Vice-roi de Naples, en 1539. Naissance de son fils François, 25 mars 1541.

Son entrevue avec l'Empereur à Gênes, en 1543.

Naissance de son fils Ferdinand, 1549.

Expédition de Sienne et lutte contre la France représentée par le Prieur de Capoue, Lione Strozzi, capitaine des galères, 1554. — Capitulation, avril 1555. — Côme reçoit la ville en fief de Philippe II et prend possession formelle le 19 juillet 1557.

Voyage de Côme à Rome, octobre 1560. — Son retour en 1561 par la Valdichiana.

Mort de la Duchesse Éléonore à Pise, 1572.

Côme renonce au gouvernement en faveur de François son fils aîné, se réservant le titre ducal et le pouvoir suprême, 1er mai 1564.

François de Médicis régent, 11 juin 1564, marié le 16 décembre à Jeanne d'Autriche, fille de Ferdinand Ier.

Côme prend le titre de Grand-Duc de Toscane, en vertu de la Bulle du Pape Pie IV, 27 août 1569.

Il est couronné Grand-Duc à Rome par Pie V, 18 février 1570.

Épouse Camilla Martelli, le 29 mars 1570.

Meurt le 21 avril 1574 [1].

[1] Un ouvrage très-curieux à consulter sur Côme, premier Grand Duc, est un mémoire de Domenico Moreni, « *Ricordi intorno ai costumi, azioni e governo del Seren. Gran Duca Cosimo I*, scritti di commissione della Seren^a Maria Cristina di Lorena. Sur les essais biographiques concernant la personne de ce prince remarquable, voyez le *Giornale degli Archivi Toscani*. Anno 1862. Janvier et mars, p. 58 et 60.

## N° 19.

### *De la maladie et des derniers moments du Pape Clément VII en août et septembre* 1534 [1].

(Chapitre XVIII, page 197.)

Ill^mo et R^mo Sig^r mio Col^mo.

Mo : terzo giorno scrissi a V. S. Ill^ma et R^ma quanto occorreva sino all' hora circa la prima indispositione di N. S. La saperà poi, che quel giorno medesimo un frate Carmelita procurato qui in corte del suo Ordine, detto fra Jambap^ta Confalonerio, che... d'andar al Prete Jarsi? havendo detto più volte, chel sapea certo che Nre Sig^r prefato non morria di questa infirmità, et che quando li medici lo tenessero per morto, e glielo consegnassero per tale che lui cum certa sua aqua lo voleva guarire. Tandem colla autorità di Madonna Lucretia, assentendo Mons^r R^mo et Ill^mo de Medici, et non dessentendo Maestro Scipio, ge ne dette un cuchiaro di detta aqua qual riceputa parve, chel parosismo che v' era il maior cessasse, la voce se li chiarisse lo intelletto et vigor pristino li ritornasse, et

[1] Cette lettre et les suivantes ont été adressées au Cardinal de Mantoue par un Évêque d'Apruzzo, son familier, demeuré à Rome pendant son absence. Ce Cardinal fut du reste renseigné à tous moments pendant la longue agonie du Pontife, et le carton des dépêches de Rome, année 1534, conservé aux Archives de Mantoue, est plein de lettres à ce sujet. Pendant plus d'un mois, au Vatican, on était persuadé, chaque matin, que le Pape ne vivrait pas un jour de plus. Cela dura jusqu'au 25 septembre, et les phases de la maladie du Pontife moribond offrirent à l'observation les symptômes les plus singuliers.

anche se li movesse el corpo : in tanto che vedendosi tanto subita mutatione, et vedendo che si erano aperti li mensi de la golla per ricever alcuna sustanzia, subito si fece festa da tuti, dicendosi che l'aqua lhavea guarito : ma la notte non fu bona, et prese male sustantie, et venneli dei acidenti epilofici molto bene. Heri mattina poi, ch'era il giorno solito a venirli il parosismo piccolo li furno dati dal detto frate doi cuchiari della detta aqua, qual difficilmente S. S$^{ta}$ prese, ma essa non obstante pur li vene il parosismo solito, et volendo M$^{r}$ R$^{mo}$ de Medici prefato forzar Sua S$^{ta}$ in pigliare un rosso d'ovo, quando si vide sforzare a tenir per le brazza intrò in tanta colera, che non solamente non prese cosa alcuna, ma se li remforzò il parosismo : in tanto che come dovea esser il piccolo, fu il grande, et cossi cum gemiti, muggiti, et clamori grandissimi con molti accidenti d'epilepsia se ne passò sino alle hore 24. Slanzandosi per il letto con furia grand$^{ma}$ in tanto che se non fusse stato molte volte tenuto si saria gietato fuori del letto, ma quando stava un poco in quiete, pur pigliava qualche poco di zuccaro bagnato nel stillato misto con aqua. Or quando fu alle 24 hore tornai di sopra alla guardia di S. S$^{ta}$ dove stetti fino alle otto hore : fra il qual tempo li vennero più de LX$^{ta}$ simili accidenti ut supra, perdendosi in tutto, et retirandosi tutti li membri, et pensavamo che ogni volta il dovesse finirla. Per il che tenevamo li Penitentieri in camera con la croce, aqua santa, et candele benedette per far il bisogno nel suo estremo, ma ogni volta ritornava in se, et cognosceva ogni cosa, parlando anche qualche poco, dimostrando un occhio vivacissimo con doe labre rosse, et volto poco sbatuto, che facea stupire ogniuno, et durò cossi fino alle XI. hore, essendoli poco inanzi alentato il parosismo. Onde che stando cosi un poco in quiete : butò

l'occhio alla finestra, che guarda verso Belvedere, et viste un Frate di San Domenico Penitentiero, et dimandando chi era quel homo longo : essendoli risposto, che era il Mastro sacri Palatij, parve che si turbasse, et monstrasse segno con la bocha, che non li piaceva chel fusse lì, et cossi fu mandato fuora il frate. «Di poi viste Mastro Matheo, e lo chiamò per nome, et lui li disse, *Padre Santo, volete qualche cosa da me?* Rispose S. S^ta^, Sì. *Io vorria cose,* non de'hiarando altramente. Alhora replico M^ro^ Matheo, *Ben Padre Santo volete mangiare*? Rispose *si maynare.* Allora incontinente, essendo già passati sei giorni, che non havea mangiato cosa alcuna li fu portato tre detta di pane lavato, et lo magnò : di por fu portato artanto biscotello, et un bicchiero di bon Trebbiano : et così bagnandolo in esso lo magno, et si bevette tutto il vino saporitamente, et di poi dormite per doe hore con assai quietudine. Alle 14 hore prese artanto pan lavato, et biscotello con meggio bichiero di Trebbiano, et alle 18 ha preso artanto. Et perche alle 20 hore e meggia vel circò stando io di sopra domandò da bevere, anche che fosse senza febre, et havesse dimandato Trebbiano si contentò di bere meggia tazza de aqua d'orzo inzucherata, havendo mangiato prima un bon pezzo di zuccaro, et nel partir mio Sua S^ta^ già si era accomodata di dormire un poco, havendo parlato qualche poco con bon senso et intelletto con noi altri, sicchè ho voluto partecipare il tutto di questa nostra hodierna consolatione con V. S. Ill^ma^ et R^ma^ aciò che la ne sentì anche lei piacere, et contento con render gratie al nostro Sign^r^ Dio delli segni, chel' ne manda di volerse in tutto consolare della vita di S. S^ta^ perche li Medici dicono, che se S. S^ta^ persevera ad aiutarsi col cibo, che onninamente guarirà. Coriolano il frate da laqua et il Medico de' Santi-quattro hanno dato fuori scomesse, che Sua Sant^a^

non morirà di questa malattia, e che si risanerà si che stiamo da questa mattina in quà tutti allegri et pieni di speranza, che Dio ce la vogli augumentare, nonobstante che già in bona parte sieno già fatte le cere funerale, et l'oratione sia già meggia composta da Mon^r Grana, che ha ambito molto la Provincia di laudare S. S^ta in funere, quantunche già lei ore proprio l' havesse comessa a M^r Blosio.

..... Da Roma alle hore 23 di agosto 1534.

Ill^mo et Reverend. S^or mio Col^mo.

De XXI del presente scrissi distinte quanto sin alhora era occorso circà la indispositione graviss^a di N. S^ro. Sapera da poi quella che il giorno sequente, come si temea che fu il sabbato li venne un grossis^mo parosismo, qual pensassimo che l'havesse a portar via, perchè si alienò in tuto et non cognosceva et zavariava et cominciò a non voler pigliar sustantia : pur quando si fu sulla meza notte parve che se li stalasse la febre et riposasse alquanto, et pigliasse un poco de pisto cosi fra denti. Quando fu poi heri, che fu la Domenica, stette netto di febre sino alle 23 hore, et ora tornato in se et parlava a proposito et sempre si raccomandava a Dio et nostra Donna cum le più pie apostrofatione alloro che si potesse pensar, ma mai volse pigliar cosa alguna dicendo che non poteva passar il canale della gola : preseno partito di portarli fruti d' ogni sorte, acque...(?) tandem comentiò a prender pezzi di zuccaro bagnato in un consumato mixto di acqua fresca, ma ciuchiava un poco, le gettava nella tazza. Intanto che solo le labra se humectavano, et nulla andava a basso. Quando poi fu sulle 23 hore li venne el parosismo de la terzana picolo, quale anche fu minore del suo precedente respondente assai, et cosi ha passato tutta la notte passata pur ripo-

sando qualche poco, ma gustando nulla al solito : or quando i stata questa mattina, et standosi in expectatione del parosismo grande, essendose li poste le magnate de dricto deliberererne sforzarlo a magnar, et alzato su Mons^r di Medici tenendolo altri per li brazzi con un steco li volse aprir li denti, ma lui se difenso et con li denti, et cum le brazza, gridando : *Ha rubaldi, ha traditori, a questo modo mi assassinate :* se non che insieme tuti si delibero non martirizzarlo più, ma lassarlo alla misericordia di Dio, et a benefficio di natura. Et quantunque più volte hoggi Mons^r di Medici, et più volte habbi provato cum la ampola dal becco volerli dar consumato mixto cum aqua, pur sempre ha facto poca operatione, come le altre volte. Intanto che si computa che a quest' hora, che sono le 22, sono hore 60, che non ha pigliata sustantia alguna, et che la natura vive solo de la flegma che ha in corpo. El parosismo de oggi che dovea esser el grande è la mità manco del precedente suo respondente. Ma è venuto due hore primà, tamen cum poco vigor; et hoggi quantunque S. S^ta sia alquanto alienata da se, tamen non è tanto como a l'altro parosismo : tiene bonissimo ochio, si volta per lo leto da se, et ha un polso et una virtù herculea. Intanto che li medici tengono per fermo, che sel si potesse adiutar cum el cibo, che senza un dubio si prevaleria di questa infirmità. Tamen credesi, che Nostro Sig^r Dio, li habia constituito questo fine qui *preteriri non possit,* et temendosi che questo parosismo non el porti questa note, si è deliberato su le hore tre di darli la extrema unzione, che Dio Nostro Signore faci se è per il meglio, che la sia la total salute del corpo, et poi de l'anima, et perchè penso che non restara da advisarsi alla S^ria V. R^ma altro che la passata de l'anima de S. S^ta a meglior vita : per questa dico amen; sapendo che il caso li volarà da mille

bande, et interea starò aspettandola qui con desiderio..... (Roma, alli 24 di agosto 1534.)

Ill^mo et R^mo S^r mio Colend^e.

Da poi le mie ultime che furono del 24 del presente havendo havute le sue di 17 del medesimo ancor che le scrivessi per le antedette non le haver a scriver più, pur ancho scrivo questa, sapendo ch'ella giungerà avanti la partita sua di lì per ragguagliarla minutamente di tutto circà li progressi del miserando Nostro Signore, la cui anima stenta tanto a passar a miglior vita. Saperà dunque quella che la notte sequente a quel giorno che scrissi, su le tre hore di notte vennero certi spaventi a Sua Sant^a et tremori li quali indussero il suo Penitentiero a darli con l'assistentia di noi altri la estrema untione. Et Sua Sant^a per due volte rispose *Amen,* et parve poi che riposasse alquanto, et anche verso il giorno pigliasse da tre ampollette da Messa di stilato misto con acqua et cinciasse qualche poco di zuccaro, così hieri hebbe il paroscismo piccolo, et passò la giornata con dormir qualche poco, ma pigliando perhò cosa di sustantia : la notte poi su le cinque e mezza le venne una gran sincopa, che lo tenessimo per morto un gran pezzo, et le fu raccomandata l'anima : et da poi le sopragiunsero parechj altri accidenti di epilepsia con tre mori, et spaventi assai : poi parve che se rihavesse, et tornasse in se, et questa mattina teneva una virtù gagliardissima; parlava, et parla, conosce, et si volta per lo letto da se, et sputa, et se raschia, ma non vol pigliar cosa alcuna, non more, non campa, et ognuno sta stupido, come viva, non essendosi cibato da cinque giorni in quà. La colpa di tutto il male, prima più volte Sua Santità, poi la università degli altri attribuisse esser

causato dalla imprudentia di Maestro Mattheo da Corte, che non ha evacuata in tempo : che se egli le dava medicina in tempo saria prevaluto benissimo. Ma forse il Nostro Signor Dio ha voluto, che la vadi così per salute di sua anima.

Roma sta quietissima, et si fanno gran guardie a tutte le porte, et non si lasciano entrar soldati, o altre persone di suspetto d'armi. Et sono stati presi quattro Spagnoli, che foravano le mura di Roma per entrare, et dicono se giustificaranno : altro non occorre : resto baciando le mani a Vostra Signoria Ill$^{ma}$ et Reverend$^{ma}$, et a Mons$^{r}$ mio di Verona, che penso sia già tornato de li.

Di Roma alle 23 hore e mezza il di 26 di Agosto del 1534.

Di V. S. Ill$^{ma}$ et R$^{ma}$.

Humiliss$^{o}$ Ser$^{re}$.

Il Vescovo di Apruzzo.

## N° 20.

*Indication des différents documents officiels, manuscrits, que j'ai consultés dans les Archives de Florence et à la Magliabecchiana pendant le séjour que je fis en Toscane aux mois d'avril et mai* 1865, *tous documents relatifs au temps des Médicis avant l'avénement du premier Duc* [1].

### I.

### ARCHIVES:

ANCIENNE SECRÉTAIRERIE. Lettres de différente provenance à Laurent et à Pierre de Médicis et autres de la maison, I, 14.

[1] Sur l'organisation des Archives à Florence, décidée en 1855, voyez la brochure « *Decreti sovrani, Rappresentanza della commissione e Regolamenti.* » (Florence, tipografia Galileiana, 1855.) La nouvelle condition politique de l'Italie avec Florence pour capitale a naturellement augmenté le service de ces Archives, mais la partie ancienne n'a subi aucune transformation, et elle est demeurée remarquable et louable en toutes ses divisions. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici, pour lui donner une publicité plus grande, le *Mémoire* on plutôt le *Rapport* que j'adressai en 1864 à M. le comte Walewski au retour d'un voyage en mission près diverses Archives de l'Italie. Le lecteur reconnaîtrait avec moi quelle impulsion a été donnée aux sciences et aux recherches historiques, grâce aux efforts consciencieux d'érudits aussi distingués que MM. Pompeo Litta, M. Amari, Mamiani, F° Bonaini, Eugenio Albèri, Luigi Cibrario, Emmanuele Cicogna, Vincenzo Lazzari, Trinchera, A. Ronchini, Giuseppe Campori, F° Odorici, Bongi, Tabbarini, Carlo d'Arco, P. Selvatico, Milanesi, Promis, C. Guasti et tant d'autres, de qui il m'a été donné de connaître les travaux et d'apprécier les études. Si

Contrat de mariage entre Alphonsine Orsini et Pierre de Médicis, *id.*

Lettre d'Alphonsine Orsini, 15 septembre 1512, IV, 2.

Lettre latine de Fᵉ Barbaro, écrite de Venise à Côme, X, 10.

Lettre sur la mort de Laurent, XV.

Lettres du Cardinal Jean de Médicis (plus tard Léon X), *id.*

Lettre de Matteo Palmieri, Ambassadeur à Rome en 1467, sur le fait de la ligue italienne, XVI, 5.

Cadeaux faits à Laurent par la Seigneurie de Sienne, XVIII, 2.

Lettres de Pucci, Ambassadeur à Rome, juin, juillet 1494, XIX, 9.

Lettre latine de Naldo Naldi sur la mort de Côme, XXII, 1.

Lettre de Pierre de Médicis à son père touchant son éducation, XXVII, 8.

Lettres de Politien, XXXIII, 6.

Lettre d'un Ambassadeur à Rome, XXXIV, 10.

— à Milan, *id.* 13.

— à Rome, *id.* 19.

Clarice de Médicis à Laurent, XXXVII, 10 et 18.

Lettre de Jean Tornabuoni (7 janvier 1484) sur le départ de Rome de Pierre de Médicis, XXXIX, 9.

Lettres d'Innocent VIII, 28 août 1484, 16, 17, 21, 22.

Pier Vettori, Ambassadeur à Naples (1478, février), XXX, 15.

comme nous l'espérons, nous publions d'ici à peu de temps les rapports développés et commentés que nous avons consacrés à chacune des archives italiennes dont nous nous sommes approché à différentes époques, le lecteur français ne manquera pas d'être éclairé sur les notables richesses qui, de tous côtés encore, en Italie, peuvent être exploitées avec intérêt et fruit pour l'avantage de notre propre histoire.

Mariage de Fr. Cibo avec Madeleine de Médicis (février 1488), *id.*

Manuscrits et livres de la Maison Médicis, XLII, 1.

Lettres de France de Mons^r d'Argenton, XLIII, 10[1].

Lettre sur la mort de Laurent, XLV, 5.

Lettres de Souverains, XLVII.

Lettres de différents Ambassadeurs, XLVIII.

Lettres écrites de Rome par Laurent, LVII, 4, 8.

Lettre de Lanfredini sur la création du Cardinal de Médicis (19 janvier 1488), LVIII, 2, et LIX, 4, 6, 11, 14.

Lettre du Cardinal Jean de Médicis racontant son entrée à Rome, LX, 10.

Secrétairerie florentine à Milan, LX, 17.

Lettre de Louis XI, LXI, 4.

Notes relatives aux progrès de Jean de Médicis, LXIII.

Lettre de Pierre de Médicis, écrite de Pise à Pierre de Bibbiena, à Florence (27 octobre 1494), rendant compte des difficultés présentes et de la nécessité où il est de quitter le parti du Roi de Naples pour se jeter dans les bras des Français, LXXII.

Inventaire des livres qui étaient dans la maison de Pierre de Médicis le 31 octobre 1495, LXXXVII, 20.

Inventaire de tous les biens de Laurent et de Julien de Médicis, fils de Pierre et petit-fils de Côme (1468), *id.*, 24.

Lettre latine par laquelle Don Pietro Delfino, général des Camaldules, décrit le voyage fait par le Cardinal de Médicis se rendant à Rome pour la première fois (1492), *id.* 6.

Lettres écrites à Laurent de Médicis, duc d'Urbin, CIII, CV.

[1] Ont été publiées par M. E. Benoist, docteur ès lettres (Lyon, imprimerie de Louis Perrin, MDCCCLXIII).

Lettres de Baldassar Turini adressées de Rome à Laurent II de Médicis (du 20 mars au 16 septembre 1514), CVII.

Lettres françaises à Laurent II de Médicis, CX, CXVII.

Lettre latine sur la création de Clément VII, LXVII, 6.

Acte de société entre Pierre de Médicis, fils de Côme, et Portinari, son représentant commercial à Londres (11 août 1465), XCIX.

Journal du voyage du Pape à Florence, CV, 2, 3.

Lettre latine de Laurent au Roi d'Aragon, XCIII, 10.

Le Cardinal de Médicis à Rome, LXXXVIII, 6.

Inventaires, LXXXVII, LXXXII.

Acquisitions de livres faites par Lascaris, LXXXI.

Miscellanées Médicis (t. XII). Donation faite par François Sforza à Côme de Médicis d'une maison à Milan, le 20 août 1455, située à Porta Cumana, paroisse de San Tomaso.

Inventaire des objets emportés par Léon X à Rome, en 1512.

Inventaires, p. 31.

Palais à Rome. Palais dit de Madame, tome XXII.

Papiers Strozzi. Lettres autographes de Jules de Médicis, B.L, 138, III, pages 201, 203, 205, 207 (mars 1513).

Correspondance de Laurent II de Médicis avec Goro Gherio (6 octobre 1513 au 21 février 1514) et autres, voire quelques lettres de courtisanes, une Béatrice de Ferrare, une Gambara, etc. Lettres de Laurent à sa mère.

Lettre de Fᵉ Altovita écrite de Rome 6 septembre 1475, 3, p. 91.

Lettre d'Antonius de Puniis à Laurent, écrite de Florence le 16 janvier 1479, *id.*, p. 95.

Dépenses de Madonna Alfonsina Orsini, femme de Pierre de Médicis, 8.

Décret de la République conférant le titre de Père de la Patrie à Côme de Médicis, 10, 1.

Biens et possessions de Laurent le Magnifique, recouvrés par les Médicis en 1512, 17.

Contrat en date de 1509 pour la restitution de la dot d'Alfonsine, fille de Robert Orsini, femme de Pierre, 39.

Supplique de la Reine Catherine au Pape, sur le fait des volontés où elle est de revenir sur certaines cessions consenties par elle en faveur du Pape Clément VII et du Duc Alexandre, 32, p. 60.

Information des prétentions que pouvait avoir la Reine Catherine contre Madame Marguerite d'Autriche, *id.*, p. 66.

Cession faite par Catherine de Médicis, Duchesse d'Orléans, en faveur du Duc Alexandre, p. 67.

Miscellanées des papiers Strozzi Uguccioni. Notes diverses sur les principaux personnages de la maison de Médicis, depuis Jean des Bandes noires jusqu'à la mort violente d'Éléonore de Tolède de Médicis, et à celle d'Isabelle de Médicis de Bracciano, f° 27.

Donation de ses intérêts faite par Catherine de Médicis, en 1532, f° 10, 71.

Sur la mort de Côme, Père de la Patrie, f° 369, 4.

Inventaire des biens d'Alfonsine Orsini, *Appendix*, f° I, et la *filza* 3 pour divers documents.

Registres du couvent des Murates. Le livre dit des *Ricordi*. Lettre B, p. 45. La description et l'origine des *Obblighi di Chiesa*.

## II.

### MAGLIABECCHIANA.

Papiers Strozzi. Lettres de Jacques Salviati (5 juin 1527) à Lucretia de Médicis, sa femme, classe VIII, man. MCCCCIII, p. 19, et du Cardinal de Cortone (16 mai 1527), p. 16.

Du changement dans l'État de Florence, survenu le 16 mai 1527, *id.*

Lettre de Marie Salviati de Médicis. (Venise, 28 juin 1527).

Mesures militaires nouvellement obtenues dans le conseil, le 6 novembre 1528. « *Æneadæ in ferrum pro libertate ruebant.* »

Auteurs latins qui furent mis par Ange Politien entre les mains de Léon X quand il était enfant, manuscrit MCCCLXXXXVII, p. 211.

Observations astrologiques sur la naissance des Princes, Laurent de Médicis, etc., man. LX.

Chanson de Claudio Tolomei au Prince d'Orange, man. DXXXV, classe XXI.

Journal de ce qui est advenu à Florence depuis 1495 jusqu'en 1532, man. DLV.

Siége de Prato, Cortone et Florence (1529), man. DLXX.

Registre des lettres de Gualterotti, Ambassadeur à Venise en 1528. Avis et nouvelles, man. DLXXIII.

Relation des noces de Pierre de Médicis, fils de Côme (1469), man. DLXXIV [1].

[1] Sont à examiner comme contenant différents documents relatifs aux Médicis ou indiquant des sources excellentes, les ouvrages *imprimés* suivants :

La *Storia della Toscana*, par Inghirami.

L'*Archivio storico Italiano* et *Il Giornale degli archivi Toscani.*

La *Vita di Lorenzo di Medici*, par Fabroni.

Les *Documenti di storia Italiana*, par Molini.

Les *Lettere di Principi* le quali o si scrivono *da principi a Principi* o ragionan *di Principi*, 3e édition; Venise, 1570, 3 volumes.

La *Vie de Léon X*, par Roscoë (éditions suivies de documents, surtout la traduction italienne).

Les *Letters and Papers foreign and domestic of the Reign of Henry VIII* preserved in the public record office the British Museum and alsowhere in England arranged and catalogued by J. S. Brewer; Londres, chez Longman et Cie, 1862, 1864, etc.

La *Toscana illustrata nella sua storia;* Livourne, 1755.

Le *Tavole cronologiche e sincrone della storia Fiorentina*, formées par M. Alfred de Reumont; Florence, 1841.

*Dizionario geografico della Toscana*, par Repetti; 1563.

*Lettere di Lorenzo de' Medici detto il Magnifico* conservate nell' Archivio palatino di Modena con notizie tratte dai carteggi diplomatici degli oratori Estensi a Firenze per cura di Antonio Cappelli; Modena, Vincenzi, 1863.

*Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, documents recueillis par Giuseppe Canestrini, et publiés par Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres de Douai; 3 volumes, Imprimerie impériale.

## N° 21.

### *Pièces et documents à chercher pour aider à l'histoire de la Jeunesse de Catherine de Médicis.*

J'ai indiqué les documents consultés; mais que n'aurais-je pas à dire sur le fait de ceux qu'il serait si désirable que l'on connût, et qui ont dû et doivent exister en quelque part de l'Italie, soit à Rome, dans les archives Vaticanes, soit à Florence, en quelque maison privée, chez les Torrigiani, par exemple, soit partout ailleurs? Il m'a donc paru convenable de ne pas clore cette série d'*Appendices* relatifs aux temps de la jeunesse de Catherine de Médicis, sans indiquer les pièces qu'il serait de tout intérêt de rencontrer pour pouvoir étudier Catherine en ses jeunes années d'éducation et de formation.

Qu'on le remarque bien, en effet! Malgré les recherches de MM. de Reumont et Trollope, malgré celles que j'ai entreprises de mon côté, nous connaissons peu de chose sur l'éducation proprement dite de cette Médicis, sur le nom et la qualité de ses maîtres, sur les livres qui furent mis dans ses mains, sur l'emploi de ses heures au couvent des *Murate* et sur son mode de vivre à Rome, sous Clément VII, et à Florence, au palais de Côme l'Ancien, pendant les deux ans qui précédèrent son mariage. J'ai tout fait et tout tenté pour arriver à la découverte de quelques-unes de ces *lettres de famille*, documents intimes toujours si bons et si sûrs pour nous aider à la connaissance parfaite des personnages qui ont des titres à l'histoire, aussi bien que ceux qui les ont approchés, nourris, élevés, éduqués et dressés au chemin de la vie.

Quels sont donc précisément les pièces et documents

qu'il faut encore chercher, et qu'il est indispensable de rencontrer, pour qu'il soit possible de raconter sans lacunes ni incertitudes l'enfance et l'adolescence de Catherine de Médicis? Voici le plan que j'ai dressé et dont je recommande les indications à tous ceux que le goût des recherches pousse à consulter des collections et à questionner les recueils, liasses, cartons et *filze*, comme on dit en Italie, de papiers manuscrits.

Sont à rechercher dans les *Monumenta Vaticana*, les *correspondances* qui ont dû être adressées de Florence par divers personnages, soit par voie secrète, soit autrement, au Pape Clément VII, depuis le moment où Catherine partit de Rome, en 1525, jusqu'à celui où elle y revint, en 1530, et surtout :

Les *Lettere del Cardinale di Cortona.*

*Idem*, de *Clarice Strozzi.*

*Idem*, de Messer *Ottaviano di Medici.*

*Idem*, de *Maria Salviati*, la veuve de Jean de Médicis des Bandes noires.

*Idem*, de toutes autres personnes qui approchaient la jeune Catherine.

Pendant le siége de Florence, et pendant que l'éducation de la jeune Médicis était confiée aux nonnes du couvent des *Murate*, il n'est pas supposable que, malgré la difficulté des communications, le Pape Clément n'ait pas eu dans Florence quelque agent secret chargé de lui transmettre des nouvelles de la ville révoltée et de celles de la jeune fille dont l'existence lui était si chère. Il n'est pas à penser que quelqu'une des bonnes sœurs et Révérendes Mères de ce célèbre et distingué couvent n'ait pas pris soin de transmettre au Pontife des informations sur le caractère, le naturel, les instincts et progrès de la petite

Médicis; aussi ne saurait-on attacher une importance trop grande à trouver des *Lettere* soit de la Révérende Abbesse de ce couvent, soit de quelque autre des *Reverende Madri delle Murate,* pendant les années 1527, 1528, 1529 et 1530.

Sur le temps que Catherine passa à Rome après la soumission de Florence, depuis octobre 1530 jusqu'en avril 1532, les pièces intéressantes et pouvant contenir quelques renseignements précieux doivent être les *Comptes de dépenses du Palais Médicis,* où résidait Catherine, et il se pourrait faire qu'ils fussent aussi dans quelques liasses fermées aux archives du Vatican.

Dès que les négociations matrimoniales à l'endroit de la *Nièce du Pape* commencèrent à être entreprises par divers Souverains, l'attention des Ambassadeurs en cour de Rome fut éveillée sur la personne de Catherine, et il y a plus de chance qu'à aucune autre époque de sa jeunesse de rencontrer des détails moins vagues et plus directs : témoin les *dépêches* de l'Envoyé de Milan, et les quelques *lettres* de l'Envoyé de Mantoue, que j'ai citées dans l'Appendice et Commentaire n° 12. Toutes les *dépêches* en date de Rome, depuis l'entrevue de Bologne entre le Pape et l'Empereur (1530) jusqu'à la fin de la négociation entre le Pape et le Roi Très-Chrétien en 1533 sont donc à consulter. Que disent, par exemple, les *Dépêches espagnoles* dans les Archives conservées à Simancas?

De toute importance aussi ont dû être les *Correspondances de l'Évêque de Tarbes, Gabriel, Cardinal de Gramont,* tant de fois envoyé à Rome à cette époque, et en somme le vrai négociateur du mariage, les lettres de l'*Évêque de Bourges, Cardinal de Tournon,* et surtout les *Lettres du*

*Duc d'Albany,* oncle de Catherine et *Ambassadeur pour le Roi* près du Saint-Père, celui même qui ouvrit la négociation et insinua dans l'esprit du Pape l'idée et le projet du mariage de Catherine avec un Prince français. La Bibliothèque impériale renferme en ses divers fonds, au département des manuscrits, des lettres de ces personnages; mais, à l'exception de quelques-unes, elles ont peu à faire avec notre sujet. Les lettres du secrétaire Nicolas Raince, alors en cour de Rome, sont sans attrait et sans mouvement; je voudrais celles des Ambassadeurs. Si, comme j'ai lieu de le penser, les *dépêches* de l'Évêque de Tarbes sont au complet et en minutes dans l'archive de famille appartenant à M. le Duc de Gramont, présent Ambassadeur de France à Vienne, il est extrêmement souhaitable que ce personnage de grande qualité et de non moins grande bienveillance permette à quelque érudit qui aurait sa faveur et sa confiance de prendre connaissance de tels de ces papiers laissés par M. de Tarbes. Quant aux lettres du Duc d'Albany, j'avais un peu compté sur M. Francisque Michel pour me les indiquer en leur complet dans son notable ouvrage *les Écossais en France et les Français en Écosse,* mais en consultant ce livre, cependant si plein de faits, je n'ai point eu la satisfaction de rencontrer aucune indication particulière aux lettres et dépêches de ce célèbre Écossais au service de France.

Un document que j'ai vainement cherché est celui de l'*Inventaire des joyaux et objets* apportés de Florence par Catherine et par le Pape, lorsque celui-ci vint marier celle-là à Marseille. Cet inventaire a dû exister, s'il faut s'en rapporter au passage textuel d'une note écrite au temps où se faisaient les apprêts de la rédaction du con-

trat [1]. Les Médicis avaient eu de magnifiques et merveilleux bijoux. Catherine avait sans doute hérité de quelques-uns des plus beaux, le Pape Clément n'avait pas d'autre parente à qui donner ceux de son écrin; il serait donc curieux, même sous le rapport de l'art de l'orfévrerie, si célèbre alors en pays italien, de connaître le détail des joyaux de celle qui apporta en France la fameuse cassette du Vicentino, et des perles si grosses et si merveilleusement montées.

Restent enfin à découvrir les *lettres* écrites par Catherine au temps de sa jeunesse. Elles sont très-rares, et si rares que je n'imagine pas qu'on en connaisse plusieurs datées d'Italie. La besogne de cette recherche appartient du reste à M. de Laferrière-Percy, prochain éditeur, pour le compte de l'État, des *Lettres privées et des Missives de Catherine de Médicis*. Nous savons tous comment l'infatigable chercheur s'acquitte de ce devoir depuis plusieurs années. Pour ma part, je l'ai vu et rencontré en Italie, à son retour de Saint-Pétersbourg, et je l'eus pour compagnon d'études à Florence et à Mantoue l'année dernière. Toute la République historienne attend sa publication avec une impatience qu'il est aisé de comprendre, puisqu'elle sait de quelle utilité et de quel intérêt sont les documents épistolaires pour arriver à connaître un personnage d'État dans sa politique et dans sa vie intime. Si nous pouvons apprécier aussi bien le Roi Henri IV, n'est-ce point grâce aux six volumes énormes de sa *Correspondance*, recueillie et publiée par M. Berger de Xivrey? Quoi de plus frappant que les *Lettres et papiers d'État du Cardinal de Richelieu*,

[1] Voyez plus haut, page 304, les *stipulations*, etc., « et sera fait un inventaire de tous les biens meubles tant de çà que de là les monts... »

édités par M. Avenel? Que ne dirai-je pas de l'importance et de la curiosité qu'il convient d'attacher au recueil en quatre volumes des *Lettres* d'Olivier Cromwell publié avec un soin admirable par T. Carlyle? Où rencontrer d'une manière plus saisissante en ses effets, plus vraie dans ses nuances, plus caractéristique sur tous les points, la personne politique, militaire, administrative et privée de l'Empereur Napoléon, sinon dans sa *Correspondance?* On ne saurait donc trop louer M. de Laferrière-Percy de la mission qu'il a acceptée de recueillir dans toutes les archives et dans toutes les collections imaginables les *Lettres privées et les Missives* de Catherine. Mais où il faut encore le louer davantage, c'est à l'endroit de la conscience qu'il apporte à vouloir que ce *monument écrit* ne laisse rien à désirer par l'exactitude de ses copies et le soin des informations : seules causes — d'ailleurs fort honorables — du retard que mettent à paraître des volumes si désirés.

M. de Laferrière-Percy, je le sais, a peu trouvé de lettres à Rome appartenant à l'époque de la jeunesse de Catherine, époque pendant laquelle, cependant, la petite Médicis n'a pas dû manquer d'écrire à son oncle le Pape! Je ferais preuve d'ingénuité en m'étonnant que M. de Laferrière-Percy n'ait pas eu auprès des Archives Vaticanes la même bonne fortune qu'il a rencontrée partout ailleurs, voire chez les Russes. Aussi je ne m'étonne point : connaissant bien d'ailleurs qu'à Rome, en fait de documents, le Rév. Père Theiner aidant, tout vous est accordé sans que jamais vous puissiez beaucoup bénéficier d'une concession si gracieuse. Procédé aussi habile que spirituel et commode, et qui, en satisfaisant l'amour-propre de l'impétrant, met à l'abri la conscience et la politesse du Cardinal-ministre, dispensateur éminent des grâces et des faveurs.

Le Père Theiner, que toutes les archives du monde ont

obligé lorsqu'il entreprit sa grande campagne des *Actes diplomatiques* relatifs au Concile de Trente, n'imagine pas qu'on puisse rien trouver, sur aucun sujet, dans les papiers qu'il a charge de conserver en sa qualité de *Tabularius secretus*. Aussi vous supplie-t-il toujours de ne point prétendre à vouloir connaître ce qui, dit-il, n'existe pas. Telle est sa réponse ordinaire, pleine de bienséance d'ailleurs, puisque, à le bien entendre, elle n'a d'autre but que d'éviter des fatigues dont le résultat pourrait n'être que vanité. J'avoue cependant n'être jamais démeuré persuadé : et j'imagine encore que le Père Theiner, malgré toute la science dont il a donné tant de vénérables preuves, s'exagère la vanité des papiers du Vatican, et prend un soin trop grand de vous épargner la peine fort ambitionnée de les consulter. J'aimerais à être renseigné *de facto*, et je voudrais, pour le bonheur des causes historiques sur lesquelles on informe, qu'il y eût moins de perfection dans le bon vouloir du Cardinal-ministre et plus d'inclination chez le Révérend Père *Tabularius* à communiquer les portefeuilles et les cartons si bien rangés et classés dans les armoires du Vatican. Je souhaiterais donc que M. de Laferrière retournât à Rome et qu'il obtînt de pouvoir reconnaître par lui-même si le manque de tous documents intéressants, au temps du Pape Clément, sur le fait de Catherine de Médicis, sa parente et sa pupille, est tellement absolu qu'il n'y a plus rien à espérer de ce côté-là. Qu'il demande que les *Registres* de la *Nonciature de Florence* lui soient ouverts, ainsi que les *Recueils et Portefeuilles relatifs à diverses Nonciatures;* qu'il parcoure ceux compris entre les *années* 1529 *et* 1534, ainsi que les *Comptes de recettes et dépenses,* voire les *Papiers relatifs à l'histoire des Papes et des Cardinaux,* non moins que les *Miscellanea* de la *Secrétairerie* et de la *Daterie*.

Ces divers fonds ne pourront manquer de répondre heureusement aux quelques marques de curiosité qu'on leur aura témoignées.

J'ajouterai ce mot : Si M. de Laferrière-Percy n'avait point cherché, vu et reconnu par lui-même les lettres de Catherine de Médicis dispersées dans les Collections manuscrites qui sont en Europe, en serait-il arrivé à ce résultat glorieux de la formation d'un recueil comprenant aujourd'hui près de six mille lettres? Quand l'inventaire dressé d'abord par M. Busoni fut remis à M. de Laferrière-Percy par le ministère de l'instruction publique, dix-sept cents lettres formaient le recueil; en voici bientôt six mille! La Russie en a fourni quatre cents; l'Italie, quinze cents; Londres, cent cinquante; Berlin, quelques-unes, et la France, le reste. Les recherches ne sont pas encore terminées; Vienne, Copenhague et Stockholm n'ont pas encore été consultées, et les Collections particulières n'ont pas encore été toutes interrogées. La première lettre de Catherine de Médicis est du 2 septembre 1533, adressée au Duc d'Albany, et datée de Pistoia; la seconde est adressée au même (Nice, 12 septembre 1533); la troisième, à la Duchesse de Savoie (même date), et la quatrième, au Duc d'Albany (3 décembre 1533), contre-signée Jeremius. Puis s'offre une lacune extraordinaire; et jusqu'en 1538, c'est un silence épistolaire absolu. Mais auparavant, de 1525 à 1533, et pendant toute l'année 1534, Catherine n'a-t-elle pas dû écrire au Pape, qui l'affectionnait tant? Ce n'est pas imaginable, et il ne me paraît pas qu'on puisse raisonnablement admettre que les papiers et les liasses du Vatican ne contiennent pas une lettre de Catherine en sa jeunesse ou d'aucun de ceux qui l'ont entourée, soignée, éduquée à Rome et à Florence ou accompagnée en France.

# ADDITIONS ET CORRECTIONS.

1°.

Page 6, ligne troisième : « son neveu », *lisez* « son petit-fils ».
Page 11, ligne vingt-troisième : « d'autant d'élite », *lisez* « de personnages aussi renommés ».
Page 12, ligne sixième : « Léon X n'était pas aimé des Français », *lisez* « Léon X n'aimait pas les Français ».
*Id.* ligne douzième : « La détention qu'il subit en France », *lisez* « dans le camp français ».
Page 27, ligne neuvième : « boulets pleins d'air », *lisez* « vides ».
Page 39, ligne quatrième : « Instituts », *lisez* « établissements ».
Page 59, ligne huitième : « une belle fortune et une position », *lisez* « d'une belle fortune et d'une position ».
Page 62, ligne troisième de la note : « 1521 », *lisez* « 1519 ».
Page 66, ligne quatrième : « coûte que coûte », *lisez* « absolument ».
*Id.* ligne douzième : « il l'attribuait », *lisez* « il attribuait ce conseil ».
Page 73, ligne douzième : « 1536 », *lisez* « 1537 ».
Page 79, ligne quatrième : « famille d'origine », *lisez* « d'une famille d'origine ».
Page 89, ligne cinquième : « 1529 », *lisez* « 1527 ».
Page 94, ligne dixième : « Il ne put l'empêcher et son successeur ne le voulut pas », *lisez* : « Il n'avait pu rien empêcher,

et son successeur avait voulu le maintien de ces rigueurs.

Page 111, ligne quatrième de la note : « 1592 », *lisez* « 1582. »

Page 115, ligne douzième : « 1590 », *lisez* « 1592 ».

Page 116, ligne deuxième du titre : « Clément VIII », *lisez* « Clément VII ».

Page 135, ligne vingt-troisième : « Istri », *lisez* « Itri ».

Page 168, ligne onzième : « vingt-six ans », *lisez* « vingt-huit ans ».

*Id.* ligne treizième : « à Mantoue », *lisez* « près de Mantoue ».

Page 180, ligne sixième , « reporté », *lisez* « rapporté ».

Page 188, note 2 : « Clément VIII », *lisez* « Clément VII ».

Page 193, ligne dixième de la note : « Rodolfo Rio », *lisez* « Rodolfo Pio ».

2°.

Page 1. Sur la chapelle des tombeaux des Médicis, ornée de monuments par Michel-Ange, consultez l'ouvrage « *Delle tre sontuose capelle Medicee situate nella basilica di San-Lorenzo.* Descrizione istorico-critica del Cavr Domenico Moreni. Firenze, 1813.

Page 167. Marie Salviati de Médicis, fille de Jacques Salviati et de Lucrèce de Médicis, sœur de Léon X, veuve en 1526 de Jean de Médicis des Bandes noires, et mère de Côme, premier grand-duc, mourut en 1543 dans la villa de Castello. Francesco Vinta de Volterra a écrit, à la gloire de cette remarquable femme, l'épitaphe suivante :

*In terris pietas, pudor, venustas,*
*Heu! prudentia, temperantia, omnis*
*Virtus deficit, evehitque secum*
*Una hæc ad superos. Viator, audi,*
*Hac Cosmi Genitrix quiescit urna* [1].

[1] *Raccolta de poetici componimenti di cinque Poeti Toscari.* (Giunti, Florence, 1562.)

Pages 212, 214, etc. *Careggi*. Cette villa charmante de Côme et de Laurent, riche en tant de souvenirs, n'est qu'à trois milles de Florence. Côme l'Ancien en avait ordonné la construction à Michelozzi, et il y mourut en 1464. Merveilleusement située, au déclin d'une de ces collines admirables qui entourent Florence, la villa de Careggi a peu gardé du caractère ancien de son architecture, mais la vue que le regard y embrasse est enchanteresse. Florence apparaît élégante et gracieuse à gauche et comme à vos pieds, le cours de l'Arno suit en face des lignes serpentines, et de tous côtés, dans de beaux lointains, des collines, ici perdues dans des touffes de verdure et couvertes de bouquets d'arbres abritant de jolies demeures, là rocheuses et sévères, et comme isolées et sauvages, ferment l'horizon. Careggi rappelle l'Académie Platonicienne en ses beaux jours, sous le Magnifique; le 7 novembre, date présumée de la naissance de Platon, le Médicis réunissait à un banquet très-solennel ceux de la célèbre Académie qui étaient présents à Florence, et de grands honneurs étaient rendus à la mémoire de l'auteur du *Phédon*.

Pages 30 et 175. *Caffaggiolo*. Autre villa construite par Côme l'Ancien, dans un site magnifique, à dix-huit milles de Florence, sur la route de Bologne, au milieu de l'Apennin, entre Monte Carelli et Vaglia. Le site est sauvage et plein de grandeur, dans le val de Sième. Côme l'Ancien préférait ce lieu si retiré, mais si beau, à tous les agréments que pouvait offrir Careggi, en raison de l'immédiat voisinage qu'avait cette villa avec Florence. A voir ce vieux manoir, hôte silencieux de ces belles solitudes apennines, on comprend admirablement le vieux Côme (*Pater Patriæ*) venant y demander et y trouver le repos si nécessaire, en de certaines heures, à un esprit que la politique, les affaires et l'étude ont longtemps occupé. L'événement dramatique qui a rendu Caffaggiolo célèbre fut la mort violente de la belle Éléonore de Tolède, femme de Pierre de Médicis, le 16 juillet de l'an 1576.

Pages 30, 85, 186. *Poggio a Cajano*. Autre villa des Médicis, jadis aux Cancellieri de Pistoia, à dix milles de Florence, recon-

struite par Giuliano di San-Gallo sous le Magnifique. Léon X employa les plus illustres artistes à l'ornementation des salles de cette belle résidence; Andrea del Sarto, le Pontormo et Franciabigio y peignirent à fresque les faits les plus notables de la vie du Magnifique.

Page 257, Appendice 8. *Naissance de Catherine de Médicis*, 13 avril 1519. Il faut ajouter un passage d'une autre dépêche du Vénitien Minio à celle en date du 28 avril. Cet ambassadeur était allé féliciter le cardinal de Médicis (plus tard Clément VII) de la naissance d'une héritière dans sa famille (cette héritière était Catherine de Médicis). On aurait désiré un fils, cependant il fallait bien recevoir ce que le ciel envoyait, et à ce propos Minio, en donnant la nouvelle au Doge de Venise, dit : « La illustre Duchessa di Urbino ha parturito una fiola femena, et essendo cum il R^mo Card. de Medici, li dixi che anchora che la Illre Duchesa di Urbino havesse parturito una femena, non voleva però restare di alegrarmi cum sua R^ma Signoria perchè se non nasceseno de le femene non potria nascer de li maschi; lui se ne rise, et dixe : « Sapiate che se el non havesse prima fato una femena, el non saria di nostri, perchè tuti li nostri hanno prima facte le femine che li maschi [1]. »

Page 296, Appendice 8. *Arrivée de Sa Sainteté au port de Marseille*, le 11 octobre 1533, samedi. L'usage de l'astrologie, alors si fréquent en Italie et en France, se trouva expérimenté par plus d'un de ceux qui étaient présents à Marseille lors de l'arrivée du Pape. Je lis, en effet dans une dépêche adressée à Milan, ce mode astrologique de donner avis de l'instant où le Pontife mit pied à terre : « Sappia dunque Vostra Signoria che la santità di Nostro Signore in uno sabato XI del presente mese de octobre la matina a nove hore vel circà secundo li orologii de qua che importa due et meze de sole vel pocho mancho et sic *ascendente Sagitario*, *Luna existente in combustione cum Saturno*, introe in lo porto de Marsiglia con 18 galee del Christianissimo et quatro de la religione Rodiana.

[1] Cité par M. Rawdon Brown dans un opuscule qu'il a publié sous le titre de *Lettere diplomatiche inedite* (*per le nobilissime nozze Mocenigo-Spaur*), page 15.

Et la sua persona era in la Capitania prima in ordine coperta de brocato doro rizo con le vele et altri fornimenti de damasco a la divisa del Re, etc. (*Il Zancha al Carlo Atellano* [1]).

[1] Archives de Milan, *Carteggio generale*. En citant une dernière fois ces Archives de Milan, dans lesquelles j'ai puisé tant de fois en différentes occasions, et auxquelles je dois de connaître de si intéressants documents pour une étude diplomatique sur « *Louis XI dans ses rapports avec les Puissances étrangères* », j'aurais mauvaise grâce à ne point dire publiquement tout ce que je ressens de gratitude pour la bienveillance constamment éprouvée de l'honorable chevalier Luigi Osio, directeur de ces Archives. La publication qu'il a entreprise au nom de la ville de Milan me donnera du reste l'occasion de revenir sur son nom, et de lui consacrer tout l'éloge que méritent des travaux de ce genre.

FIN DU VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE, par M. Armand Baschet. . . . . de I à XIII

DÉDICACE DE M. DE REUMONT A MADAME LA PRINCESSE ROSPIGLIOSI, DUCHESSE DE ZAGAROLO, NÉE DE CHAMPAGNY DE CADORE. de XV à XVII

CHAPITRE PREMIER.

LES ORIGINES. . . . . de 1 à 14

Chapelle des tombeaux des Médicis à Florence. — *Il Pensiero*. — Statue de Laurent, Duc d'Urbin, père de Catherine, par Michel-Ange Buonarroti. — Famille des Médicis. — Léon X et ses projets de grandeur pour tous les siens. — Spoliation du duché d'Urbin en faveur de Laurent. — Julien de Médicis, Duc de Nemours. — Léon X et le Roi de France.

CHAPITRE DEUXIÈME.

MARIAGE DE LAURENT DE MÉDICIS ET DE MADELEINE DE LA TOUR D'AUVERGNE. . . . . de 15 à 31

Négociations du mariage du neveu du Pape en Cour de France. — Ce que dit Brantôme de la maison de Boulogne et d'Auvergne. — Le Nonce Stafileo et l'Envoyé de Florence François Vettori. — *Instructiones rerum agendarum*. — Le Roi prie le Pape d'être le parrain de son fils. — Mission à Rome de M. de Saint-Mesme. — Laurent, duc d'Urbin, représentera la personne du Pape son oncle aux cérémonies d'Amboise. — Les cérémonies du baptême du Dauphin. — Les cérémonies du mariage de Laurent de Médicis. — Tournois célèbres en ces occasions. — Voyage en Auvergne et retour de Laurent à Florence avec Madeleine de la Tour d'Auvergne sa femme.

## CHAPITRE TROISIÈME.

NAISSANCE DE CATHERINE DE MÉDICIS ET MORT DE MADELEINE DE LA TOUR D'AUVERGNE, SA MÈRE. . . . . de 33 à 44

Maladie de Laurent de Médicis l'année même de son mariage. — Il est transporté à la villa Sasseti. — Grossesse de la Duchesse d'Urbin. — Naissance de Catherine, le 13 avril 1519. — Baptême de l'enfant. — Maladie de la Duchesse d'Urbin à la suite de ses couches. — Sa mort, le 28 avril. — Douleur du Duc d'Urbin. — Sa lettre au Cardinal Dovizii da Bibbiena. « *Dominus dedit, Dominus abstulit, fiat voluntas Domini.* »

## CHAPITRE QUATRIÈME.

DE L'ÉTAT DE FLORENCE APRÈS LA MORT DE LAURENT, DUC D'URBIN. . . . . de 45 à 50

Mort de Laurent de Médicis, père de Catherine, le 4 mai 1519. — Direction que prend la politique de Léon X. — Florence, dominée par Léon X, est considérée par lui comme unie aux États du Saint-Siége.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

LE CARDINAL JULES DE MÉDICIS ADMINISTRE FLORENCE. . de 51 à 56

Funérailles de Laurent, Duc d'Urbin. — Témoignages de regret seulement apparents. — Arrivée à Florence du Cardinal Jules de Médicis (plus tard Clément VII). — Sagesse de son administration. — Pape, il ne fut pas pour Florence ce qu'il avait été Cardinal.

## CHAPITRE SIXIEME.

CLARICE DE MÉDICIS STROZZI, TANTE DE CATHERINE DE MÉDICIS. . . . . de 57 à 64

Alfonsina Orsini, grand'mère de Catherine. — Sa mort, le 7 février 1520. — Son caractère opiniâtre. — Les Strozzi : éclat de cette famille. — Son union avec les Médicis par le mariage de Clarice. — Qualités de cette femme. — Fierté de son naturel. — Elle prend soin de Catherine enfant, appelée alors *la Duchessina.*

## CHAPITRE SEPTIÈME.

La révolte de 1527 contre les Médicis. . . . . de 65 à 74

Causes antérieures de la sédition. — Mauvaise administration du Cardinal Silvio Passerini da Cortona, délégué du Pape Clément VII. — Enfants naturels de Julien, Duc de Nemours, et de Laurent, Duc d'Urbin, Hippolyte et Alexandre, envoyés à Florence en 1525. — Leur départ précipité avec le Cardinal délégué, en mai 1527. — Nicolò Capponi prend le gouvernement. — Philippe Strozzi et Clarice de Médicis reviennent à Florence.

## CHAPITRE HUITIEME.

Le palais Médicis et les événements de 1527. . . . de 75 à 84

Vicissitudes du Palais des Médicis, bâti sous Côme l'Ancien. — Les savants s'y réunissaient. — Magnificence des appartements. — Grands objets d'art sous les arcades de la cour, au temps de Côme et de Laurent. — Arrivée de Clarice Strozzi au Palais lors de la sédition. — Son attitude décidée à l'endroit du Cardinal de Cortone. — Chute déclarée des Médicis.

## CHAPITRE NEUVIÈME.

Le siége de Florence pendant l'année 1529. . . . . de 85 à 94

Catherine de Médicis, dès le début de la sédition, est envoyée à la villa de Poggio à Caiano. — Bernardo Rinuccini l'y va chercher, de par l'ordre de la Seigneurie. — Elle est conduite au couvent de Sainte-Lucie. — Retirée par Clarice Strozzi et Messer Ottaviano. — Reconduite de nouveau dans le cloître. — Les partis à Florence. — *Ottimati*. — *Arrabbiati*. — Courageuse et glorieuse défense des Florentins contre les troupes impériales.

## CHAPITRE DIXIÈME.

Catherine de Médicis au couvent des Murate . . . de 95 à 104.

Mort de Clarice Strozzi, le 3 mai 1528. — Catherine de Médicis transférée du couvent de Sainte-Lucie en celui de Sainte-Catherine de Sienne, puis retirée pour être confiée au couvent des *Murate*, en décembre 1528. — Situation et origine de ce couvent, dit de la *Santissima Annunziata delle Murate*. — Catherine y occupe la cellule de Catarina Riario Sforza.

## CHAPITRE ONZIÈME.

CATHERINE DE MÉDICIS AU COUVENT DE SAINTE-LUCIE. de 105 à 115

Raisons politiques qui ont déterminé la Seigneurie à retirer Catherine du cloître des *Murate* pour la transférer en celui de Sainte-Lucie. — Messer Salvestro Aldobrandini chargé de l'y conduire. — Angoisses et chagrin de Catherine, affectionnée aux nonnes des *Murate*. — Souvenirs que garda Catherine de son séjour en ce cloître. — Ses lettres à l'Abbesse aux temps de sa puissance comme *Reine mère*. — Sa gratitude envers l'Aldobrandini. — Destinée de ce personnage, exilé après la soumission de Florence, et dont le fils fut fait Pape en 1592, sous le nom de Clément VIII.

## CHAPITRE DOUZIÈME.

CATHERINE DE MÉDICIS APPELÉE A ROME PAR CLÉMENT VII. de 117 à 123

Catherine demandée en mariage, à onze ans et demi, par Philibert de Châlons. — Doutes que le Pape eût accordé la main de la Médicis à ce *condottiere*. — Florence se rend après le combat de Gavinana, le 12 août 1530. — Attitude du Pape Clément après la soumission. — Catherine quitte aussitôt le cloître de Sainte-Lucie pour rentrer chez les *Murate*, jusqu'au jour prochain de son départ pour Rome. — Opinion de l'historien Varchi.

## CHAPITRE TREIZIÈME.

LES PRÉTENDANTS A LA MAIN DE CATHERINE DE MÉDICIS. de 125 à 136

Projet antérieur de son mariage avec le Prince de Ferrare, puis avec le Roi d'Écosse Jacques V. — Rôle de John Stuart, Duc d'Albany, oncle de Catherine et gérant des biens qu'elle tenait de sa mère, sœur de la Duchesse d'Albany. — Autre proposition pour un Prince de Lorraine. — Autre pour le Duc de Richmund, fils naturel de Henri VIII. — Trois autres partis en question pour Catherine, lors de son arrivée à Rome en octobre 1530. — Frédéric de Gonzague, Duc de Mantoue, Guidubaldo, Prince héréditaire d'Urbin, Hippolyte de Médicis son cousin, sont ses prétendants. — Cet Hippolyte est le seul pour lequel la Médicis a quelque inclination.

## CHAPITRE QUATORZIÈME.

FRANÇOIS II SFORZA, DUC DE MILAN, ET HENRI, DUC D'ORLÉANS, AUTRES PRÉTENDANTS A LA MAIN DE CATHERINE DE MÉDICIS. de 137 à 145

Motifs politiques de Charles-Quint pour appuyer le parti de François Sforza, Duc de Milan. — Vicissitudes de ce Sforza. — Désolation et détresse de son Duché pendant les guerres de la rivalité. — Fragment de la dépêche de N. Carew et de R. Sampson, Envoyés anglais au Congrès de Bologne. — Réconciliation du Duc de Milan et de l'Empereur. — Henri de France, Duc d'Orléans. — Son portrait d'après les Ambassadeurs vénitiens. — Autre d'après Brantôme.

## CHAPITRE QUINZIÈME.

NÉGOCIATIONS DU MARIAGE AVEC CLÉMENT VII. . . . de 147 à 156

M de Tarbes, Gabriel de Gramont, Ambassadeur à Rome pour le Roi Très-Chrétien, en 1531, ouvre la négociation du mariage de la nièce du Pape avec un Fils de France. — Tergiversations du Pontife. — Opinions de divers Ambassadeurs sur ses intentions réelles. — Retour à Rome de Jean, Duc d'Albany, oncle de Catherine. — Duplicité du Pontife dans ses réponses aux Envoyés de l'Empereur et aux Envoyés du Roi. — Cours des négociations. — Seconde entrevue à Bologne, entre le Pape et l'Empereur. — Les Cardinaux de Gramont et de Tournon, à Rome, font la demande formelle de la main de Catherine de Médicis pour Henri d'Orléans. — Récit de Guichardin. — Consentement du Pape.

## CHAPITRE SEIZIÈME.

LE PAPE CLÉMENT VII. . . . . de 157 à 165

Nature politique de ce Pontife. — Il est de l'école dite de Machiavel. — Ses variations incessantes dans son mode de considérer les affaires de la *rivalité* entre l'Empereur et le Roi. — Traités sur traités. — L'Empereur l'effraye avec la menace d'un concile. — Opinions de Contarini, de Varchi, de Busini, de Vettori et de Guicciardini sur le caractère de Clément VII. — Curieuse lettre écrite par l'Évêque de Tarbes au Roi, sur sa conversation avec le Pape, à Rome, en avril 1530. — Importance, alors, de l'alliance du Pape, soit pour l'Empereur Charles, soit pour le Roi François.

## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

CATHERINE DE MÉDICIS A FLORENCE. — CONDITIONS FINANCIÈRES DE SON MARIAGE. . . . . de 167 à 183

Catherine, revenue de Rome à Florence, en avril 1532, confiée à Madonna Maria Salviati de Médicis, fille de Lucrèce, sœur de Léon X. — Le Vasari fait son portrait pour être envoyé au Duc d'Orléans. — Messer Ottaviano de Médicis en fait exécuter une copie. — Lettre de Vasari à Messer Guasconi, dans laquelle il mentionne ce portrait et se dit affectionné à son modèle. — Beauté des mains de Catherine de Médicis. — Marguerite d'Autriche, fille naturelle de l'Empereur, fiancée à Alexandre de Médicis, arrive à Florence; est reçue par Catherine à Cafaggiolo, et l'accompagne à son entrée dans Florence. — Temps prochain du mariage de Catherine. — Sa dot (cent trente mille écus de France au soleil) reconnue par le Pontife. — La banque de Strozzi aide le Pontife, qui lui remet en gage de précieux joyaux. — Luxe du trousseau fourni par le Pape; origine des grandes perles que l'on vit plus tard au cou de la Reine d'Écosse. — La cassette en cristal de roche, montée en or et taillée aux armes des Médicis par le Vicentino. — Sort de cette cassette, qui se voit aujourd'hui dans les collections admirables des Uffizi, à Florence. — Emprunt de la ville pour subvenir aux frais de la dot pontificale. — Autres promesses dont la mort de Clément VII interrompit l'exécution.

## CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

CATHERINE DE MÉDICIS VIENT EN FRANCE. — CÉRÉMONIES DE SON MARIAGE A MARSEILLE. . . . . de 185 à 207

Le voyage du Pape en France est décidé. — L'Empereur s'y veut opposer. — Échange des cadeaux entre Catherine et Henri. — Catherine quitte Florence le 1er septembre 1533, accompagnée par la Duchesse de Camerino, Marie Salviati, Philippe Strozzi, Palla Ruccellai et Guicciardini. — Elle s'embarque à Porto Venere sur les galères de France, commandées par le Duc d'Albany. — Embarquement du Pape à Livourne. — Il était venu par l'Ombrie et avait évité Florence. — La flotte est en vue de Marseille le 12 octobre. — Le maréchal de Montmorency, grand maître de France, reçoit le Pape près de Marseille. — Entrée du Roi. — Entrevue du Pontife et du Roi. — Vanité des résultats politiques de cette alliance pour Clément VII. — Cérémonies du mariage. — Départ du Pontife pour

Rome, où il arrive le 10 décembre. — Philippe Strozzi reste auprès de Catherine en cour de France. — Catherine et les Strozzi. — Catherine à la Cour, comme Duchesse d'Orléans. — Le 10 août 1536, elle devient la Dauphine. — Considérations rapides sur le rôle qu'elle a joué dans les affaires politiques au temps où elle fut la Reine mère.

APPENDICES ET COMMENTAIRES RECUEILLIS ET PUBLIÉS PAR M. ARMAND BASCHET. . . . . page 209

N° 1. Chronologie des Médicis jusqu'à la naissance de Catherine. . . . . page 209 à page 216

N° 2. Caractère et physionomie de Laurent le Magnifique, et portrait parallèle de Côme et de Laurent . . . . . page 217 à page 230

N° 3. Opinion de Commynes sur les Médicis. . . . . page 231

N° 4. Décret déclarant Côme de Médicis PÈRE DE LA PATRIE. page 233

N° 5. De la nécessité d'un Recueil complet des documents en tous genres de la provenance des Médicis ou relatifs à leur histoire. . . . . page 236

N° 6. Lettre sur la rentrée des Médicis en 1512; autre donnant avis de l'élection de Léon X. . . . . page 238

N° 7. Faits particuliers aux Médicis, depuis l'avénement du Pape Léon X jusqu'à l'époque des négociations entreprises avec Clément VII pour le mariage de Catherine de Médicis. . . . . page 240 à page 273

N° 8. Pièces et documents consultés relatifs aux négociations du mariage de Catherine de Médicis. . . . . page 274 à page 296

N° 9. Extraits des documents diplomatiques français relatifs aux négociations dudit mariage. . . . . page 297 à page 311

N° 10. Minute du texte du contrat de mariage de Catherine de Médicis, avec les corrections et additions de la main de François Guichardin. . . . . page 312 à page 318

N° 11. Lettre italienne écrite de Marseille au Duc, par un témoin des cérémonies qui eurent lieu pour célébrer ledit mariage de Catherine de Médicis avec Henri d'Orléans. . . . . page 319 à page 324

N° 12. Projet de traité secret entre François Ier et le Pape Clément VII pendant son séjour à Marseille l'an 1533. . . . . page 325 à page 327

N° 13. Lettres de Catherine de Médicis à Mesdames des *Murate*, à Florence. . . . . page 328 à page 334

N° 14. Donation faite par Catherine de Médicis au monastère des *Murate*, à Florence. . . . . page 335 à page 338

N° 15. Consultation relative aux droits d'hoirie de Catherine de Médicis. . . . . page 339 à page 341

N° 16. Sur le Palais Médicis. . . . . page 342 à page 344

N° 17. Sur le retour à Florence de la cassette donnée par Clément VII à Catherine de Médicis. . . . . page 345 à page 347

N° 18. Jean de Médicis des Bandes noires et Côme de Médicis son fils, second Duc et premier Grand-Duc de Florence. . . . page 348 à page 351

N° 19. De la maladie et des derniers moments du Pape Clément VII. . . . . page 352 à page 358

N° 20. Indication des différents documents officiels, manuscrits, que j'ai consultés dans les Archives de Florence et à la Magliabecchiana, pendant le séjour que je fis en Toscane en mai et avril 1865, tous documents relatifs aux Médicis avant l'avénement du premier Duc. page 359 à page 365

N° 21. Pièces et documents à chercher pour aider à l'histoire de la jeunesse de Catherine de Médicis. . . . . page 366 à page 372

ADDITIONS ET CORRECTIONS . . . . . page 375 à 379

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.